LA

REVUE DE PARIS

103283

SEPTIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

40

Juillet-Août 1900

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1900

4

R

L. Th
Gabri
Augus
J. J. J
Georg
Achill
Roma
Hugue

40!
f.p.
GENERAL LIBRARY, UNIV. OF MICH. JUL 18 1900

7e Année. N° 13. 1er Juillet 1900.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
L. Thouvenel	*La Question romaine en 1862*	1
Gabriele d'Annunzio	*Le Feu* (5e partie)	31
Auguste Laugel	*Le Prince de Joinville*	67
J. J. Jusserand	*Les Sports dans l'ancienne France.* — III.	106
Georges Servières	*L'Abraccio*	139
Achille Luchaire	*Le Culte des Reliques*	189
Romain Rolland	*Le Roman comique d'un Musicien allemand.*	199
Hugues Krafft	*Fêtes au Turkestan russe*	215

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis
—
1900

LIVRES NOUVEAUX

LES VIERGES FORTES — LÉA,
par **Marcel Prévost.**

Après *Frédérique*, voici *Léa*, que nos lecteurs furent les premiers à connaître. On peut juger maintenant l'ensemble de l'œuvre. A toutes ses qualités de grâce, qui donnent du charme aux moindres scènes, M. Marcel Prévost a su en ajouter de nouvelles, qu'il avait laissées mûrir sans hâte. Il est aujourd'hui en pleine maîtrise de son talent. Il a su grouper et faire vivre une foule de personnages en cette œuvre puissante et dramatique, sans que le sujet perde rien de cette unité qui, seule, peut retenir l'attention du lecteur. Après nous avoir montré dans *Frédérique* sur quels dévouements, sur quels sacrifices, au prix de quels efforts s'est fondée l'École des Arts de la Femme, il nous fait assister à l'effondrement et à la chute de l'œuvre. Et ce sont d'abord des fissures à peine visibles, des tracasseries sans importance qui deviennent un jour de terribles menaces. Puis, la vie étrangère attire peu à peu toutes ces apôtres de l'idée ; elle les reprend une à une ; presque toutes, comme Duyvecke, « se sentent vouées à la destinée de tout le monde ». Léa elle-même échappe à Frédérique et va retrouver Georg en Angleterre. Mais l'épreuve a été trop dure pour elle : après quelques semaines de bonheur, Léa meurt d'épuisement dans les bras de celui qu'elle a tant aimé ; et, désormais, une angoisse restera au cœur de Frédérique. Avait-elle le droit de gagner les autres à l'exaltation de son propre renoncement ? Le livre se ferme, sur cette interrogation désenchantée, qui le résume. Il sera beaucoup lu, passionnément discuté : il faut l'admirer comme l'œuvre considérable d'un penseur et d'un écrivain.

EN ÉMIGRATION, — SOUVENIRS TIRÉS DES PAPIERS DU COMTE A. DE LA FERRONNAYS (1777-1814), par le **marquis Costa de Beauregard.**

Auguste de la Ferronnays refusa toujours d'écrire ses *Mémoires;* mais madame de la Ferronnays conserva pieusement toutes les lettres qu'elle avait reçues de son mari; elles étaient nombreuses, car les deux époux furent souvent séparés l'un de l'autre. Aide de camp du duc de Berry, chargé de missions qui lui faisaient parcourir toute l'Europe, le comte de la Ferronnays écrivait à sa femme de longues lettres, confiantes et tendres ; elle a réuni pour ses enfants toutes ces précieuses reliques : elle-même rechercha, au hasard de la plume, ses impressions de jeune fille, de jeune femme, de mère, de grand'mère ; et ce furent les *Souvenirs d'une pauvre vieille* dont le manuscrit ne fut point publié. De ces lettres et de ces souvenirs, M. le marquis Costa de Beauregard a tiré ce très intéressant volume, où les renseignements abondent sur la vie des émigrés.

THOMAS PAINE (1737-1809) ET LA RÉVOLUTION DANS LES DEUX MONDES,
par **Moncure Daniel Conway,**
traduit de l'anglais par **Félix Rabbe.**

Ce quaker né dans une petite ville anglaise, débarqué en Amérique à trente-sept ans, devenant, en moins de deux années, le champion le plus actif et le plus énergique de l'indépendance et de la République, promu au poste de premier secrétaire des Affaires étrangères d'Amérique, puis venant en France, apportant dès le premier jour à la cause révolutionnaire l'aide de son expérience et de sa raison, élu député à la Convention par quatre départements français, puis jeté et maintenu dix mois en prison par la faute du ministre monarchiste des États-Unis, Gouverneur Morris, enfin libéré et réhabilité, et resté fidèle à la cause de la Révolution et de la raison jusqu'au jour où il désespéra de la liberté et retourna en Amérique pour y mourir, — ce personnage énergique et ardent, qui personnifie d'une manière si expressive la part des idées américaines au développement de la Révolution française, revit avec un relief excellent dans le très bon livre de M. Conway, dont nous devons la traduction à M. Félix Rabbe.

LA PETITE BOHÈME, par **Armand Charpentier.**

Comme nous voilà loin de Mürger et de *Scènes de la Vie de Bohème !* Ce ne sont point des artistes toujours prêts à rire de leur misère et comptant toujours sur quelque heureux hasard pour sortir des pires situations, que M. Armand Charpentier nous montre en ce livre; ce sont de vrais pauvres, des pauvres sans espoir ; et l'auteur a multiplié le nombre des types qu'il nous présente, depuis l'ancien riche ruiné jusqu'à va-nu-pieds bon enfant, depuis le pâle escarpe des boulevards extérieurs jusqu'à l'ouvrier assidu mais joueur, qui va perdre aux courses l'argent de sa semaine. Tous ces personnages vivent de leur vie amère et compliquée, au long d'une intrigue intéressante et pittoresque.

L'ALSACE EN 1814, par **Arthur Chuquet.**

A voir l'aisance limpide et l'alerte rapidité de ce récit, on soupçonne à peine ce qu'il recouvre d'érudition minutieuse, ce qu'il suppose de labeur, de problèmes résolus, de difficultés vaincues. M. Chuquet excelle à débrouiller et à simplifier le compliqué, l'inextricable, et à lui donner, à force d'ordre, l'apparence de ce qu'il y a au monde de plus naturel. L'Alsace de 1814, la suprême défense, les défaites successives, l'envahissement progressif des Alliés, les Vosges franchies, puis la paix, — toute cette histoire morcelée et confuse apparaît toute claire dans l'allure vive et pressée du récit. Les belles pages de la résistance, Phalsbourg, Strasbourg, et surtout Huningue, ont un saisissant relief de vie exacte et intense.

LA QUESTION ROMAINE

EN 1862[1]

Au mois d'octobre 1861, date où commence la série de documents sur lesquels cette étude est établie, le traité de Villafranca n'a que deux ans de date, mais il semble déjà frappé de caducité. Le roi François II a capitulé à Gaëte, il y a huit mois, et s'est retiré à Rome, où sa présence auprès de la Cour pontificale complique la question romaine. Garibaldi, le vainqueur de Marsala et de Palerme, rêve de nouvelles conquêtes. Le comte de Cavour, dont la main conduisait si bien les difficiles affaires, est mort il y a cinq mois. Le pape Pie IX, bien qu'il soit protégé dans Rome, depuis treize ans déjà, par les troupes françaises, fait entendre ses revendications de souverain temporel lésé, sur un tel ton qu'il semble avoir oublié toute gratitude et même perdu tout esprit politique.

Napoléon III poursuit, sans se décourager, son dessein chimérique peut-être, mais, en tout cas, généreux, de réconcilier la papauté avec le royaume d'Italie. L'Angleterre protestante appuie, de tout son pouvoir, le nouvel État. L'Autriche catholique et réactionnaire boude le roi Victor-Emmanuel, tout en s'abstenant de prêter aucun concours

1. Extrait d'un volume en préparation, intitulé *Pages de l'histoire du Second Empire*, d'après les papiers inédits du ministre Thouvenel, que son fils, M. Louis Thouvenel, doit publier dans quelques mois.

matériel au Saint-Siège. La Prusse et la Russie se recueillent, en se déclarant néanmoins d posées à reconnaître le nouveau royaume, s'il perd le caractère révolutionnaire qui a entaché sa naissance. Les États secondaires, sauf l'Espagne et la Bavière qui sont bien disposées pour Pie IX, en tant qu'États catholiques, prennent le mot d'ordre à Paris.

La grande puissance dirigeante, c'est alors la France. Dix années d'un règne brillant, deux grandes guerres et plusieurs expéditions moindres favorables à nos armes, une prospérité matérielle sans précédent, l'autorité encore intacte de l'Empereur dans les conseils des souverains, donnent à la diplomatie française le premier rôle dans le concert européen.

Le roi Victor-Emmanuel reste attaché par la reconnaissance, par l'amitié, par la confraternité des armes, à l'Empereur des Français. Le mariage du prince Jérôme-Napoléon avec la princesse Marie-Clotilde de Savoie a établi des liens de famille entre les deux dynasties. Les relations entre les deux cours ne sont pas seulement entretenues par les souverains, les princes, par les ministres dirigeants, M. Thouvenel en France et le baron Ricasoli en Italie, et par les représentants officiels accrédités à Turin et à Paris, M. Benedetti et le chevalier Nigra. Les hommes d'État *italiens* (on ne peut déjà plus dire *piémontais* sans être vivement repris, tant le jeune royaume a eu rapidement conscience de sa personnalité) viennent fréquemment prendre langue en France. Aux visites officielles succèdent les visites officieuses, dont les résultats sont parfois plus décisifs. En octobre 1861, notamment, l'un des personnages les plus en vue du nouveau royaume d'Italie, M. Rattazzi, alors président de la Chambre des députés, est à Paris, dans un demi-incognito.

Par son sens politique si fin et sa modération, M. Rattazzi forme un contraste complet avec son rival le baron Ricasoli. A la mort de Cavour, celui-ci a été récompensé de son zèle pour la cause italienne par la présidence du Conseil des ministres. Mais il y apporte une fougue peu diplomatique. C'est pourquoi M. Rattazzi est venu à Paris, afin d'atténuer l'âpreté des procédés italianissimes du baron Ricasoli. Il est permis de croire, d'ailleurs, qu'à cette époque, M. Rattazzi était sincèrement partisan des idées modérées, et que, satisfait

du chemin déjà parcouru par son pays, il ne rêvait pas immédiatement de nouvelles aventures qui auraient pu compromettre l'œuvre entreprise. C'est l'opinion de M. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, quand il écrit confidentiellement, le 26 octobre 1861, à M. Benedetti[1], ministre de France à Turin :

Le voyage de M. Rattazzi n'a pas avancé la question romaine, et l'Empereur paraît décidé à demeurer dans le *statu quo* tant que vivra le pape actuel. Je me suis cependant assuré que c'est bien plutôt une question d'honneur qu'une question de conscience qui arrête Sa Majesté. La solution provisoire que vous a indiquée le roi Victor-Emmanuel, c'est-à-dire la substitution pure et simple des troupes italiennes aux troupes françaises, serait acceptable, et la personne de Pie IX est peut-être le seul obstacle sérieux qui s'oppose à sa réalisation. Quoi qu'il en soit, je vois avec plaisir que le roi songe plutôt à enrayer son char sur la route de Rome qu'à l'y précipiter, et M. Rattazzi m'a semblé être dans les mêmes dispositions. Le baron Ricasoli se trompe, quand il croit que le temps profitera plus à la cause du pouvoir temporel qu'à celle de l'Italie. C'est le contraire qui est vrai en France, et l'Empereur n'a pas tort de compter sur l'opinion pour dénouer un jour ce que de très graves considérations l'empêchent de trancher immédiatement. Les mêmes calculs, selon moi, devraient modérer l'impatience des Italiens au sujet de Venise. M. Rattazzi est bien reçu ici, mais non de façon à donner de l'ombrage à M. Ricasoli.

Toutefois, si M. Rattazzi agissait en modérateur, il ne perdait pas de vue l'objet principal de sa mission, qui était d'obtenir de l'Empereur le rappel du corps français occupant Rome, et la substitution des troupes italiennes aux troupes françaises dans la garde du Saint-Siège. Les conversations avec le souverain et son ministre ne lui avaient sans doute pas donné le résultat espéré, puisqu'il jugea utile, à la fin de son séjour à Paris, de rappeler, dans une lettre particulière à l'Empereur, le but qu'il poursuivait. Napoléon III communiqua à M. Thouvenel la lettre de M. Rattazzi et la réponse qu'il crut devoir lui adresser. M. Thouvenel transmet la copie de ces lettres à M. Benedetti, en lui écrivant, le 5 no-

1. C'est un devoir pour moi d'exprimer ici ma gratitude pour la parfaite bienveillance avec laquelle le très regretté comte Benedetti m'a donné communication des lettres intimes que mon père lui avait adressées à cette époque.

vembre 1861 : « Je vous envoie deux pièces dont il me paraît nécessaire que vous connaissiez le contenu, et qui n'exigent pas de commentaires. L'activité politique ne reprendra ici d'une façon sérieuse, qu'au retour de l'Empereur à Paris. Jusque-là, marquez le pas, et aidez-moi par vos informations. »

LETTRE DE M. RATTAZZI A L'EMPEREUR NAPOLÉON

31 octobre 1861.

Sire, je remercie Votre Majesté d'avoir bien voulu me permettre de lui exposer dans une lettre le nouveau sujet dont le Roi, mon maître, m'avait chargé de Lui parler.

Mon Roi est profondément préoccupé de la position grave et difficile dans laquelle va bientôt se trouver son gouvernement, si l'on continue à ne rien faire pour résoudre la question romaine. Il craint, et je crois, avec raison, les agitations des partis extrêmes, qui, dans ces derniers mois, ont déjà gagné du terrain, et qui en gagneront encore davantage, si l'on reste dans cet état d'inaction et d'incertitude. Il voit aussi avec une peine très grande que ces mêmes partis feront tous leurs efforts pour donner des inquiétudes et causer des embarras au gouvernement de Votre Majesté, sur lequel ils ne manqueront pas de faire tomber, en grande partie, la responsabilité de l'état actuel des choses.

Le Roi, qui connaît les nobles et bienveillants sentiments de Votre Majesté pour l'Italie, a compris facilement la haute gravité des considérations puissantes qui empêchent Votre Majesté de prendre aussitôt une décision définitive et d'ordonner immédiatement le rappel de ses troupes du territoire romain. Il se résigne donc, malgré lui, à attendre que le moment opportun soit arrivé.

Mais il désirerait, en même temps, de pouvoir, en quelque manière, délivrer et Votre Majesté et soi-même de la responsabilité d'une inaction qui est bien, dans les circonstances actuelles, une douloureuse nécessité, mais qui aussi, il faut l'avouer, ne satisfera aucun parti, et pourra produire des conséquences funestes.

C'est dans ce but que le Roi me chargeait de soumettre à Votre Majesté l'idée de proposer au Pape de permettre à l'armée d'Italie l'entrée à Rome au lieu des troupes françaises. Il est bien sûr que le Pape n'acceptera jamais une telle proposition, qui, du reste, ne conviendrait pas non plus à nous, et nous mettrait même dans de graves embarras si elle pouvait être acceptée. Mais le fait seul d'une semblable proposition, de la part de Votre Majesté, servirait beaucoup à mieux démontrer qu'Elle n'a aucune volonté de prolonger

l'occupation de Rome par ses troupes, et qu'Elle aimerait davantage, au contraire, laisser aux Italiens une entière liberté pour s'entendre entre eux.

Je prévois, Sire, les objections que Votre Majesté pourrait faire à cette idée, et les difficultés que, probablement, Elle y opposera. Mais, dans tous les cas, j'espère que Votre Majesté voudra bien la considérer comme une nouvelle preuve du vif intérêt que mon Roi Lui porte, et du désir qu'Il aurait de La mettre à l'abri des attaques des partis extrêmes.

Si Votre Majesté ne croit pas convenable de faire au Pape une telle proposition, on pourrait examiner, de nouveau, s'il ne conviendrait pas de reprendre le projet de convention qui avait été préparé avant la mort du comte de Cavour[1], et qui paraissait alors avoir obtenu la haute approbation de Votre Majesté. L'exécution de ce projet aurait, du moins, l'avantage de faire cesser toute incertitude, et montrerait que l'on est disposé à toutes les concessions possibles pour mettre promptement un terme à cette épineuse question.

Un autre sujet duquel mon Roi désirait que je parlasse à Votre

1. L'arrangement auquel il est fait allusion ici émanait, en réalité, de l'empereur Napoléon III lui-même, et fut communiqué au comte de Cavour par le prince Jérôme-Napoléon, dans une lettre datée du 13 avril 1861. Le grand ministre italien *accepta* les bases de cet arrangement, par la réponse qu'il adressa, le 17 avril 1861, au prince Jérôme-Napoléon, qui communiqua cette *acceptation* à l'Empereur, quelques jours plus tard. L'Empereur attendit encore quelque temps avant de formuler publiquement la solution dont il s'agit, et, sur ces entrefaites, la mort du comte de Cavour, survenue inopinément le 6 juin 1861, arrêta l'apparition du projet.

L' « arrangement » en question comprenait cinq articles dont voici le texte :

Article premier. — Un traité sera conclu directement entre la France et l'Italie, *sans* l'intervention de la Cour de Rome.

Art. 2. — La France, après avoir mis le Pape à l'abri de toute attaque étrangère, fera évacuer Rome par ses soldats, dans un délai fixé, qu'il serait opportun de restreindre autant qu'il serait possible, c'est-à-dire à quinze jours ou à un mois au plus.

Art. 3. — L'Italie s'engage à ne pas attaquer, et à même empêcher par la force, une attaque quelconque qui serait faite de l'extérieur, contre le territoire actuel du Pape.

Art. 4. — L'Italie s'abstiendra de se plaindre, en aucune façon, de la création d'une armée papale, même composée d'étrangers catholiques, pourvu que cette armée ne dépasse pas le chiffre de 10 000 soldats.

Art. 5. — L'Italie se déclare prête à entrer en négociations avec le gouvernement du Pape, pour se charger de la portion qui lui incombe proportionnellement, sur les dettes des anciens États de l'Église.

Je dois ces curieux renseignements à l'extrême courtoisie de S. E. le comte Nigra, actuellement ambassadeur d'Italie à Vienne, et qui, à l'époque dont il s'agit, sous le nom de chevalier Nigra, était, comme tout le monde se le rappelle, ministre d'Italie à Paris. Je prie M. le comte Nigra de vouloir bien agréer ici l'expression de ma gratitude.

Majesté, et qui est aussi d'une très grande importance, regarde soit le mouvement et l'agitation qui se sont manifestés depuis quelque temps dans la Hongrie et dans le Montenegro, soit les complications qui, dans un terme plus ou moins éloigné, pourraient surgir en Europe, surtout pour les affaires d'Orient. Il prévoit les difficultés dans lesquelles son gouvernement pourrait se trouver, au milieu de toutes ces complications, et il voudrait, dans sa conduite, se mettre parfaitement d'accord avec Votre Majesté, disposé même à s'entendre avec Elle et à tout régler par un traité d'alliance qui devrait naturellement rester secret, et que l'on ne publierait que le cas échéant. Je crois avoir déjà dit quelques mots sur ce sujet dans l'audience que Votre Majesté m'avait fait l'honneur de me donner, mais, dans la crainte que je n'eusse touché trop légèrement la chose, le Roi aurait voulu que je donnasse de plus amples explications.

Je dois prévenir Votre Majesté que je n'ai rien dit, quant à cet argument, ni à M. Conneau ni à M. Mocquard.

Je prie Votre Majesté, etc...

A cette communication si insinuante, et, vers la fin, si pressante, l'Empereur fit cette évasive et courtoise réponse, datée de « Compiègne, le 2 novembre 1861 » :

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez adressée, et il m'est bien difficile d'y répondre d'une manière catégorique. Cependant je n'hésite pas à vous déclarer que mon but constant sera de tâcher de réconcilier le Pape avec le roi d'Italie; car celui-ci sera cent fois plus fort lorsqu'il n'aura plus contre lui le sentiment religieux de l'Europe, et moi, je serai très heureux de ne plus être obligé, d'honneur, à laisser mes troupes à Rome. Mais tout cela n'est pas l'affaire d'un jour!

Quant à l'autre question, je crois impossible de fixer ses idées ni sa conduite sur des événements qu'on ne peut prévoir d'une manière certaine. Soyez persuadé néanmoins que je tâcherai toujours d'être utile à la cause italienne, mais en agissant loyalement et ouvertement vis-à-vis de tous, comme il convient au chef d'une grande nation.

Croyez, Monsieur, au plaisir que j'ai eu à vous voir, comme à mes sentiments distingués.

NAPOLÉON.

M. Rattazzi comprit que le moment n'était pas venu de trancher la question romaine, et il s'appliqua, dès lors, pendant le reste de son séjour à Paris, à tenir le langage le plus doux. M. Thouvenel, charmé de trouver en lui une modéra-

tion qu'il était loin de rencontrer dans ses relations officielles avec le baron Ricasoli, mandait à M. Benedetti, le 11 novembre 1861 :

M. Rattazzi me paraît dans des idées modérées au sujet de Rome et de Venise. Il m'a juré que son plus vif désir était de s'entendre avec le baron Ricasoli, soit en entrant dans le cabinet fortifié, soit en gardant sa place de président de la Chambre. Ma dépêche officielle reproduira le thème de la conversation que j'ai eue avec lui, et peut-être ferez-vous bien de la montrer à M. Ricasoli. J'ai été très content de ma dernière conversation avec le *maître*. J'ai tout lieu de supposer qu'il rumine quelque chose au sujet de Rome. Mais vous savez que, lorsque l'Empereur est *en travail*, le plus sage est de le laisser tranquille. M. Ricasoli fera donc bien d'attendre, avant de produire des propositions qui ne seraient pas acceptées. Mon impression est que l'*on* sent la nécessité d'une solution, mais que l'*on* veut avoir le mérite ou la responsabilité de l'initiative.

*
* *

Sur ces entrefaites, un important changement de personnes se produisit dans les relations de la cour des Tuileries avec celle du Vatican. Le marquis de La Valette, nommé ambassadeur de Napoléon III auprès de Pie IX, en remplacement du duc de Gramont, allait quitter Paris pour rejoindre son poste. Diplomate brillant, causeur spirituel, très répandu dans le monde depuis les dernières années du règne du roi Louis-Philippe, le marquis de La Valette passait pour partisan d'une politique énergique à l'égard du Saint-Siège. Respectueux dans la forme, il était d'avis de sortir, le plus rapidement possible, des embarras de la question romaine. On connaissait d'autant plus ses idées que la marquise de La Valette, Américaine d'origine, et dont le salon était l'un des plus fréquentés de la capitale, se faisait volontiers l'écho des théories favorites de son mari.

La nomination du marquis de La Valette suggéra-t-elle au gouvernement italien la pensée que l'empereur des Français était à la veille de prendre une décision ? C'est assez vraisemblable, car le baron Ricasoli saisit ce moment pour proposer les termes d'un arrangement de nature, selon lui, à régler le

grand débat ouvert. Le Pape garderait sa dignité, son inviolabilité, et toutes ses autres prérogatives établies par l'usage, et les cardinaux conserveraient le rang princier; pleine et entière liberté serait garantie au pontife pour ses actes en tant que chef de l'Église; son droit canonique, comme patriarche d'Occident et primat d'Italie, resterait intact; les nonces à l'extérieur seraient conservés et les communications avec les évêques ne seraient gênées par aucune intervention; toute liberté serait laissée au Saint-Siège pour la convocation des conciles; les évêques et les curés jouiraient de l'indépendance tout en restant assujettis au droit commun des lois pénales; le roi d'Italie renoncerait au *jus patronatum* sur les bénéfices ecclésiastiques, et à toute immixtion dans la nomination des évêques; le gouvernement italien fournirait au Saint-Siège une dotation.

Cette combinaison, dont le projet fut rendu public, ne fut pas bien accueillie en France. M. Thouvenel écrivait, le 26 novembre 1861, à M. Benedetti :

Je suis obligé de vous dire, en toute franchise, que les documents de M. Ricasoli n'ont abouti, en France du moins, qu'à un *fiasco*, et cela dans les diverses fractions de l'opinion publique. Je ne regrette pas, cependant, qu'ils aient été publiés, puisque les discussions théoriques qu'ils provoqueront démontreront de plus en plus la nécessité d'une solution, quelle qu'elle soit. L'Empereur m'a dit quelques mots de la sienne, qui n'est pas encore mûre. Il s'agirait d'une combinaison analogue à celle proposée par M. de Cavour, avec une différence importante cependant. L'Italie devrait reconnaître le pouvoir temporel dans ses limites actuelles, et le Pape, de son côté, devrait reconnaître le roi d'Italie. Turin consentant, on en informerait le Saint-Siège; on laisserait un ou deux mois à Pie IX pour réfléchir; après quoi, quelle que fût sa décision, nous quitterions Rome. Voilà l'esquisse du plan, qui, je le répète, me paraît encore loin d'être arrêté dans l'esprit de son auteur. J'espère que les premiers rapports du marquis de la Valette me fourniront des arguments. Que l'Italie, de son côté, n'en donne pas à ses adversaires. Les nouvelles qui m'arrivent de Milan, de Naples, de Sicile, sont médiocrement satisfaisantes. Il y a là comme le signal d'un dépenaillement auquel on fera bien de prendre garde à Turin. Trop d'appétit ne sied pas en pleine indigestion. Je ne crois pas, au surplus, que l'unité italienne soit en péril. Quand une idée pareille a pris corps, elle ne meurt pas, mais il y a à accomplir des choses plus pressées que

l'expulsion des Autrichiens de la Vénétie et que la dépossession du Pape ! Je verrais avec plaisir, pour ma part, le roi Victor-Emmanuel donner suite à ses projets de voyage à Naples, et toucher à Palerme et à Messine. Il va de soi que vous seriez autorisé à l'accompagner. M. de la Valette partira pour Rome à la fin de la semaine.

Cependant, il apparaissait aux yeux de tous que la présence de nos troupes à Rome ne pouvait durer; elle avait l'inconvénient de froisser le sentiment italien sans ramener au gouvernement impérial les sympathies des ultra-catholiques. Nous avons vu que l'Empereur avait parlé à M. Thouvenel de « sa solution ». L'entretien avait eu une suite, et finalement Napoléon III avait confié à son ministre le soin de fixer ses idées sur le papier. M. Thouvenel ne se faisait pas d'illusions sur la valeur pratique de la solution impériale, mais il jugeait que le gouvernement de l'Empereur devait sortir, par une porte quelconque, du guêpier romain. Aussi se mit-il au travail, et c'est le résultat de ses efforts pour préciser la pensée de Napoléon III qu'il transmet à M. Benedetti, le 11 décembre 1861.

L'Empereur m'a reparlé de *sa solution* et m'a prié de la revêtir d'une forme diplomatique. Vous trouverez ci-joint, et *pour vous seul absolument*, une copie de la pièce dont je suis accouché. Il y a trois semaines qu'elle est entre les mains de Sa Majesté, qui ne m'en a pas ouvert la bouche encore, et que je ne provoque pas à me répondre. Mais nous en avons avec le séjour de Compiègne. Comme vous êtes augure vous-même, je ne puis vous tromper ni vous endormir par des phrases, comme nous avons fait de compte à demi avec quelques-uns de nos agents placés dans des situations délicates. Je vous dirai donc, en toute franchise, que l'*on* continue à ne pas savoir ce que l'*on* veut, ou que l'*on* n'a pas le courage de formuler ce que l'*on* pense. Je ne me prêterai à aucun mouvement en arrière. Ma résolution à cet égard est parfaitement prise. Mais il ne dépend pas de moi de faire faire, à qui s'y refuse, un pas en avant. L'attention principale, en ce moment, se porte sur les affaires intérieures, et il devient nécessaire d'y veiller d'assez près.

Le marquis de La Valette est, personnellement, satisfait de ses premières audiences, mais il n'y a rien encore, dans ses dépêches, qui puisse vous être transmis.

La pièce annoncée par M. Thouvenel était bel et bien un

projet de traité entre l'Empereur des Français et le Roi d'Italie; en voici le texte intégral :

S. M. l'Empereur des Français et S. M. le Roi d'Italie, ayant également à cœur de mettre un terme à la situation dans laquelle le Saint-Siège se trouve aujourd'hui placé, au détriment des plus grands intérêts de l'Église, et d'assurer d'un commun accord, au Souverain Pontife, les conditions permanentes de dignité, de sécurité et d'indépendance nécessaires à l'exercice de son pouvoir spirituel, ont résolu de conclure entre eux un traité, et ont nommé, à cet effet, pour leurs plénipotentiaires, savoir.....

Article premier. — S. M. le Roi d'Italie reconnaît l'autorité souveraine du Pape, dans les limites où elle s'exerce actuellement, et s'engage à toujours empêcher que le territoire pontifical soit l'objet d'aucune agression.

Art. 2. — Nulle mesure exceptionnelle, à l'entrée ou à la sortie du territoire italien, n'entravera les rapports de voisinage et de commerce des populations romaines, et S. M. le Roi d'Italie est prêt, en ce qui le concerne, à conclure une union douanière avec le Gouvernement pontifical.

Art. 3. — Les sujets pontificaux, sans avoir besoin d'un acte de naturalisation, jouiront, en Italie, des mêmes droits que les régnicoles, et seront admissibles, aux mêmes conditions, dans tous les services publics.

Art. 4. — S. M. le Roi d'Italie prendra à son compte la Dette étrangère du Gouvernement pontifical, dans son chiffre actuel, et la fera inscrire au Grand Livre de la Dette publique italienne, avec laquelle elle se trouvera désormais confondue. Quant à la dette intérieure, la partie mise à la charge du royaume d'Italie sera calculée proportionnellement à la population des anciennes provinces des Légations, des Marches et de l'Ombrie.

Art. 5. — S. M. le Roi d'Italie s'engage, aussitôt que la demande lui en serait adressée par le Saint-Père, à mettre à sa disposition la quantité de troupes que Sa Sainteté jugerait nécessaire pour tenir garnison et à Rome, et dans les autres villes de ses États qu'Elle désignerait.

Art. 6. — Les troupes italiennes en garnison dans les États romains se borneraient strictement à maintenir l'ordre public, et leurs commandants ne s'immisceraient, sous aucun prétexte, dans les actes des autorités pontificales.

Art. 7. — Afin de donner un témoignage éclatant des sentiments qui l'animent, S. M. le Roi d'Italie déclare qu'il accepterait avec empressement, pour lui et ses successeurs, le titre de « Vicaire du Saint-Siège ».

Art. 8. — S. M. l'Empereur des Français, prenant acte des engagements et des déclarations de S. M. le Roi d'Italie, se charge de les porter immédiatement, dans leur teneur, à la connaissance du Saint-Père. S. M. Impériale, comme Elle s'y est déjà engagée dans un autre traité, ne négligera aucun effort pour obtenir de Sa Sainteté « que la nécessité d'introduire dans l'administration de ses États les réformes reconnues indispensables et appropriées au besoin des populations, soit prise par son gouvernement en sérieuse considération ». (Texte du traité de Zurich.)

Art. 9. — Toutes les questions de détail auxquelles peut donner lieu l'exécution de la présente convention, seront débattues et réglées dans des conférences entre des plénipotentiaires du Saint-Père, de S. M. l'Empereur des Français et de S. M. le Roi d'Italie.

Art. 10. — Les troupes françaises évacueront Rome et toutes les autres positions qu'elles occupent aujourd'hui dans les États romains, à l'expiration de... à partir de l'échange des ratifications de la présente convention. Ladite convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées, dans le délai de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut. En foi de quoi, etc...

A l'ouverture confidentielle de M. Thouvenel, M. Benedetti, qui connaissait à merveille le sentiment italien, répondit que, projet pour projet, il lui paraissait plus pratique de revenir à l'arrangement suggéré par le comte de Cavour peu de temps avant sa mort. M. Thouvenel répliqua, le 26 décembre 1861 :

Je vous avais dit moi-même que j'étais trop peu convaincu de la valeur pratique des idées de l'Empereur pour le presser d'émettre une opinion sur le plan dans lequel je les avais fait entrer en leur donnant une forme diplomatique. J'accepte donc toutes vos critiques. La combinaison que vous proposez est beaucoup plus simple, puisque c'est un retour à l'arrangement suggéré par M. de Cavour, sauf une dernière et inutile sommation à Rome. J'en ai parlé plusieurs fois à l'Empereur, qui m'a toujours répondu « que cette combinaison manquait de base, puisqu'il était certain que le pouvoir pontifical, livré à ses propres forces, ne subsisterait pas vingt-quatre heures ». La question à se poser est donc celle-ci, et assurément, elle est grave : si désagréable, si insoutenable au point de vue de nos principes et de notre raison que soit la situation présente, ne vaut-elle pas mieux encore que celle qui résulterait de la fuite du Pape, ou du renversement infaillible de son pouvoir temporel, lorsque notre dernier soldat aurait quitté Rome ? J'avais prié M. de La Valette de me dire, abstraction faite de toutes les autres considérations, s'il croyait possible que le peuple romain supportât, même avec des réformes, le régime actuel.

La réponse de notre ambassadeur est claire et nette : « Supposer que les Romains, délivrés de l'occupation, ne jetteront pas immédiatement le Pape et les cardinaux par les fenêtres, c'est se faire des chimères ». Cette lettre, très intéressante, est, en ce moment, chez l'Empereur ».

*
* *

Le marquis de La Valette n'avait pas mis longtemps à se faire une opinion sur l'état des esprits à Rome. Cette opinion se trouve confirmée par les appréciations d'un personnage qui appartenait déjà aux hautes sphères de l'Église, et devait monter bien plus haut encore, monseigneur Lavigerie, alors auditeur de rote. Le curieux rapport que l'on va lire avait été adressé par le futur cardinal à notre ministre des Affaires étrangères, avec lequel il était en relations, et M. Thouvenel l'avait communiqué à M. Benedetti.

Je vous envoie un rapport confidentiel que m'adresse l'auditeur de Rote, — disait M. Thouvenel dans sa lettre du 26 décembre, — et qui aboutit à peu près à la conclusion du marquis de la Valette. Ne prononcez à *personne*, je vous en prie, le nom de monseigneur Lavigerie. La moindre indiscrétion le perdrait. Ce qu'il dit des difficultés morales et matérielles que rencontrerait l'Italie, en faisant de Rome sa capitale, ne laisse pas, au surplus, d'avoir un côté sérieux. M. de Cavour a commis, à mon sens, une faute en donnant cet objectif aux passions nationales, et je persiste à croire qu'une ville libre, siège du chef de la catholicité, aurait été préférable à tout le reste. Quoi qu'il en soit, il faut trouver quelque chose, et je m'ingénie de mon mieux. Je ne vois pas, malheureusement, que l'Empereur se prépare à une solution. Les velléités que j'avais remarquées à Compiègne se sont effacées à Paris. Les opinions sont, plus que jamais, tranchées dans le sein du cabinet. En haine de M. Fould, M. de Persigny s'est rapproché du comte Walewski. Je ne crois pas que cette anarchie dure longtemps, mais il y a, à l'heure qu'il est, autant de chances d'un côté que de l'autre, et tout ce que je puis vous répéter, c'est qu'il y a un côté duquel je ne serai *pas*, si la victoire lui restait.

Le rapport confidentiel de monseigneur Lavigerie à M. Thouvenel est daté de Rome, et du 14 décembre 1861 :

La ville de Rome et ce qui reste des États pontificaux jouit, en ce moment, d'un calme profond. Ce calme est dû, sans doute, à la pré-

sence d'une armée d'occupation de vingt mille hommes, mais cependant la grande majorité de la population ne présente ni l'aspect de la contrainte, ni celui de la peur. Au fond même, il est certain que cette majorité est dévouée au Pape, ou attachée, par intérêt, au régime actuel, ou, tout au moins, indifférente.

Une partie des habitants de Rome, dont le nombre et le courage pourraient même s'accroître, est sincèrement attachée au Pape. C'est celle qui, dans les derniers mois, et il y a huit jours encore, a fait à Pie IX ces ovations populaires dont le souvenir était perdu depuis 1847. Les Borghèse sont les chefs de cette fraction vraiment dévouée.

A côté du dévouement, se trouve l'intérêt, et ici se place la légion innombrable des parasites qui vivent des institutions ecclésiastiques sous le titre d'agents, d'expéditionnaires, de pieux administrateurs, de camériers, de domestiques, et enfin de mendiants. Je n'exagère pas en disant que trente ou quarante mille personnes vivent ainsi de ce que leur donne l'expédition des affaires ecclésiastiques, brefs, indulgences, reliques, ou de ce qu'elles prélèvent sur les prélats et sur les couvents. Ces familles innombrables voient donc avec un sentiment de terreur le départ possible du Pape, qui serait la perte de leur gagne-pain, et, dès lors, elles se rattachent à son gouvernement. De plus, Rome n'a aucune industrie, aucun commerce. Elle ne vit absolument que par les étrangers, et elle les exploite largement. Les propriétaires, les marchands, les maîtres d'hôtels garnis, catégorie fort nombreuse encore, savent que la présence du chef de l'Église leur est absolument nécessaire pour alimenter leur clientèle annuelle, et ils sont, en conséquence, pour l'autorité du Saint-Père.

Je ne parle pas des indifférents et des indécis. Ils forment ici, comme partout, une masse flottante qui cède à l'entraînement ou à la pression du moment, applaudissant le Pape le matin avec les uns, sur le seuil des églises, et l'attaquant le soir avec les autres, dans les cafés.

Enfin, pour compléter cette énumération, la portion la plus active, la plus remuante, et, il faut le dire, la plus intelligente de la population, est opposée au pouvoir temporel d'une manière absolue, et même, les deux choses se confondant dans son esprit, elle est résolument déclarée contre le pouvoir religieux et spirituel du Saint-Père.

Cette fraction est, de beaucoup, la moins nombreuse. Elle compte de deux à trois mille hommes, la plupart du peuple, quelques-uns de la noblesse, et enfin des avocats, des légistes qui en sont les véritables chefs. Cela se conçoit, dans un pays où leur carrière est à peu près nulle, puisque ce sont des prélats qui possèdent les hautes judicatures, comme la Rote, par exemple, et même les tribunaux civils de Rome. Avec un changement de prince, les avocats sont les

héritiers naturels de la prélature, comme les princes romains sont les héritiers des cardinaux.

Cependant, ces motifs, qui peuvent expliquer pourquoi telle ou telle classe de personnes entre, de préférence, dans le mouvement, ne sont pas le seul mobile de leurs actions. L'amour de la patrie, le désir du progrès, la haine des prêtres, se combinent, dans des proportions diverses, avec l'intérêt personnel, pour donner à ce parti une grande cohésion et une vraie puissance. Il n'est pas douteux pour moi que, si l'armée française quittait Rome, lors même que l'on imposerait au Piémont de s'abstenir complètement, et de ne pas franchir les frontières, il n'est pas douteux, dis-je, que le parti de l'action, quoique numériquement le plus faible, *ne renversât, en vingt-quatre heures, le pouvoir temporel du Saint-Père.*

En présence de cette éventualité, le calme profond, l'indifférence apparente du Pape et de ceux qui ont part à son gouvernement, est absolument inexplicable. J'ai bien entendu dire, par des personnes de leur entourage, qu'ils ont une promesse d'occupation simultanée par l'Espagne et par la Bavière, pour le cas où la France se retirerait, mais cela me paraît improbable, et je crois plutôt qu'ils ont la ferme conviction que l'Empereur a, sur l'Italie, des desseins ultérieurs, que l'occupation perpétuelle, ou, du moins, très prolongée de Rome est nécessaire à l'exécution de ces projets, et que, par conséquent, ils n'ont, en aucune hypothèse, à craindre le départ de nos troupes.

Mais, quoi qu'il en soit, et lors même que notre occupation devrait cesser demain, ce dont le gouvernement français doit être convaincu, c'est qu'il n'obtiendra du Pape aucun renoncement à *un seul* des villages qu'il a perdus. Le Pape regarde la résistance sur ce point *comme un devoir d'honneur et de conscience*, et il ne cédera pas, quoi qu'il lui en coûte. Un arrangement dans ce sens, *avec cession volontaire* au Piémont, ou des Marches ou de l'Ombrie, ou des Romagnes, est donc *absolument impossible. Jamais on n'obtiendra le consentement de Pie IX.* Il accepte matériellement les faits accomplis, mais il ne renoncera pas à son droit. Si donc, ce que j'ignore, il entrait dans la pensée de l'Empereur de conserver au Pape telle partie de ses anciens États à l'exclusion des autres, il ne serait possible d'arriver à ce résultat qu'en faisant ce que l'on fait aujourd'hui pour la portion gardée par nos troupes, c'est-à-dire garantir telles provinces, sans parler des autres. Le Pape, n'ayant en main aucun pouvoir de reconquérir ce qu'il a perdu, accepterait le fait matériel.

Mais, s'il est difficile d'arriver à une solution satisfaisante en conservant le pouvoir temporel du Saint-Père, il ne l'est pas moins d'établir à Rome, avec les Piémontais, la capitale de l'Italie. Matériellement, les obstacles sont considérables. Rome est une ville malsaine, très malsaine même durant l'été. Elle est, de plus, fort

mal bâtie, et, sauf le Corso et la place Saint-Pierre, elle ressemble à nos plus tristes villes de province. Je ne parle pas, bien entendu, de ses monuments et de ses églises. Encore ces dernières, avec les couvents qui leur sont annexés, sont-elles une difficulté de plus. On en compte trois cents, entassées les unes sur les autres, dans tous les quartiers. Le gouvernement italien, s'il établissait son siège à Rome, devrait donc nécessairement commencer par les exproprier et les démolir, pour donner à la ville de l'air, de la lumière, et des habitations. Il y aurait certainement résistance de la part des populations, dont la masse est encore très religieuse. On crierait à la persécution d'un bout du monde à l'autre, et on demanderait si ce sont là les promesses du gouvernement de Victor-Emmanuel, et celles de la France.

De plus, le Pape quittant Rome, — et il y est absolument décidé, pour le cas où les Piémontais y entreraient, — une portion considérable des habitants, toute celle qui vit aujourd'hui des affaires de l'Église et de l'exploitation des étrangers, perdrait ses moyens d'existence, tomberait dans la misère, et créerait au pouvoir nouveau les plus sérieux embarras.

Ce curieux document est bien conforme à ce que nous connaissons de l'esprit et du caractère de monseigneur Lavigerie. On y retrouve, à vingt-cinq ans en arrière, cette largeur d'idées, ce sens pratique des choses, cette hardiesse opportuniste qui caractérisèrent l'illustre cardinal-archevêque de Carthage. Il avait compris ce qu'insinuait M. Thouvenel, ce que Cavour lui-même avait fait pressentir dans son dernier discours du 25 mars 1861, à savoir l'erreur que l'on commettrait en poursuivant le *consentement* du Pape aux faits accomplis. Le mieux eût été de ne pas mêler le Pape au débat, et de sauver les débris du pouvoir temporel, non avec son assentiment, qu'il ne pouvait pas donner, mais, pour ainsi dire, malgré lui. La chose était encore possible en 1861. Et qui sait si la solution de l'avenir n'est pas comprise dans cette manière de voir, combinée avec l'idée de *Ville libre* suggérée par M. Thouvenel?

D'ailleurs, monseigneur Lavigerie n'était pas la seule autorité ecclésiastique à laquelle se référât le ministre des Affaires étrangères. Sans parler de monseigneur Darboy, alors évêque de Nancy, avec qui il entretenait de fréquents rapports, M. Thouvenel était uni, par les liens d'une amitié intime, avec

le Père Étienne, supérieur général des Lazaristes. Voici ce qu'il écrivait à M. Benedetti, au sortir d'une de ces longues conversations, où le ministre, après avoir abordé avec le religieux les plus graves sujets, finissait toujours par promettre et donner son appui aux idées généreuses et patriotiques que les « soldats » du Père Étienne défendaient tantôt en Orient, tantôt en Italie, tantôt sur quelque autre point du globe :

Je vous écris officiellement au sujet des Lazaristes. Tâchez d'obtenir qu'on les laisse tranquilles en Italie. M. Ricasoli y serait disposé, s'il avait entendu l'abbé Étienne me déclarer, hier, qu'il considérait le pouvoir temporel comme un boulet, dont il désirait voir rompre la chaîne un moment plus tôt.

***

Les difficultés, au surplus, naissaient pour ainsi dire les unes des autres, dans cette épineuse question de Rome. La présence du roi de Naples, François II, tendait à faire confondre la cause papale et la cause légitimiste. Napoléon III répugnait, avec sa générosité habituelle, à intervenir dans les arrangements de vie privée du jeune souverain détrôné, mais la politique avait ses nécessités, que M. Thouvenel ne pouvait pas perdre de vue :

Vous verrez ma dépêche à M. de La Valette relativement au roi François II, écrivait M. Thouvenel à M. Benedetti. La forme importe peu, et l'Empereur m'a recommandé de choisir « *la plus douce* ». L'essentiel, c'est la démarche à faire pour décider ce prince à quitter Rome, et je ne vois nul inconvénient à ce que vous disiez, à titre confidentiel, à M. Ricasoli, qu'elle sera tentée. L'ex-souverain de Naples, comme dernier argument, pourra opposer sa misère. Le fait est qu'il doit dix mille francs à un photographe pour toutes les poses de l'héroïne de Gaëte. Il me serait donc utile de savoir si le gouvernement italien consentirait jamais, à coup sûr bien entendu, c'est-à-dire lorsque le roi et la reine auraient quitté Rome et choisi une autre résidence, à restituer les rentes provenant des économies de Ferdinand, et léguées comme héritage *privé* à sa famille. Cette question, vous le savez, avait été posée à M. de Cavour, et il semblait assez enclin à faire le marché. D'ailleurs M. de La Valette croit que le cardinal Antonelli, et le Pape lui-même, ont le roi de Naples sur

les épaules, et que, tout en prenant des airs paternes, Sa Sainteté et son ministre nous sauraient gré de les débarrasser d'un hôte qui coûte, avec sa suite, deux mille cinq cents francs par jour. O! bonnes gens qui payez le denier de Saint-Pierre ! ! !

Quelques jours plus tard, M. Thouvenel ajoutait :

Il nous est bien difficile de *contraindre* le roi François II à quitter Rome, mais l'opinion de l'Espagne, je l'espère, finira par être celle de toutes les puissances, l'Autriche exceptée. A la suite d'une conversation que j'ai eue avec le comte de Kisseleff[1], il m'est permis de penser que la Russie ne tardera pas à donner un congé à son ministre près le souverain *in partibus* du Quirinal, et tout le monde suivrait le branle. Le général de Goyon explique longuement qu'il n'a été visiter, la veille du Jour de l'An, et en petite tenue, le couple royal exilé, que parce qu'il en avait reçu l'invitation, et que son respect pour l'infortune a été le seul mobile de sa conduite.

*
* *

Cependant, malgré les sages conseils de la France, le gouvernement italien en venait aux revendications ouvertes, et le roi Victor-Emmanuel et ses conseillers n'opposaient qu'une résistance molle et officielle à la pression révolutionnaire de Garibaldi.

On se rappelle qu'à la fin de la lettre à l'Empereur citée plus haut, M. Rattazzi faisait allusion à « l'agitation qui se manifestait en Hongrie et dans le Montenegro ». Napoléon III avait affecté de ne pas comprendre. Or le général Türr, l'un des principaux lieutenants de Garibaldi, était arrivé à Paris, où sa présence ne laissait pas d'inquiéter un peu M. Thouvenel. Aussi écrivait-il à M. Benedetti :

Ma dépêche vous mettra, *grosso modo*, au courant de la situation en Hongrie et dans les provinces slaves de la Turquie. Je crois, en mon âme et conscience, que l'Italie ferait une grande faute de compter sur les événements qui peuvent se passer de ce côté-là. Je me propose de m'en expliquer en toute franchise avec le général Türr, que je dois voir demain et que je soupçonne un peu d'être venu ici pour tâter le terrain. Je l'ai connu à Constantinople, et les quelques relations que j'ai eues avec lui m'ont laissé plutôt un bon souvenir.

1. Ambassadeur de Russie à Paris.

Vous savez la situation qu'il occupe auprès du roi d'Italie. Le général Türr retourne à Turin, et m'a prié de lui donner pour vous un mot d'introduction, et j'ai pensé qu'il pouvait n'être pas sans intérêt, dans l'occasion, de lui fournir le moyen de se mettre en rapports avec vous.

Lord Cowley [1] commence à envisager fort en noir les affaires d'Italie. Il m'a avoué *confidentiellement* que les mêmes impressions pénétraient à Londres, et que lord Palmerston, dans le cabinet, était le *seul* partisan convaincu des avantages de l'unité italienne. Lord John Russell en arrive à dire que j'avais raison de vouloir essayer d'empêcher Garibaldi de débarquer sur le continent.

Quelques jours plus tard, M. Thouvenel, de plus en plus préoccupé des menées du général Türr, ajoutait : « Je n'ai pas besoin de vous dire que mes conseils ont eu pour objet de dissuader le général Türr de toute entreprise hasardeuse en Italie, et... ailleurs. » Enfin, le 25 janvier 1862, pleinement édifié par les confidences de Napoléon III lui-même, sur les négociations que le général Türr avait menées à Paris, M. Thouvenel écrivait à M. Benedetti :

Mon cher ami, je n'ai pu me dispenser de remettre au général Türr le mot d'introduction qu'il m'a demandé pour vous. Sans me dissimuler ses projets, *qui ne sont autres que ceux du roi Victor-Emmanuel,* il n'était pas entré, avec moi, dans des détails aussi précis qu'avec M. Conneau, qui a été *autorisé* à le recevoir. Il lui a dit (je tiens tous ces détails de l'Empereur *lui-même*) que le mouvement devait commencer par la Grèce, qui tenterait une incursion en Épire; que les Albanais, fatigués de la Porte, se soulèveraient en même temps; que le prince de Montenegro seconderait les insurgés de l'Herzégovine, et que la Servie se mettrait aussi en branle. Les choses ainsi préparées, la Hongrie aurait son rôle, et, du moment où l'insurrection y aurait pris quelque consistance, le roi d'Italie attaquerait la Vénétie, pendant que les garibaldiens tenteraient diverses entreprises du côté de la Dalmatie. L'Empereur a fait répondre que, « ne pouvant pas apprécier les chances de succès d'une pareille odyssée, et ne voulant y participer d'aucune façon, *il n'avait aucun conseil à donner* ». J'aurais préféré que Sa Majesté donnât le conseil de *s'abstenir,* car le plan du roi Victor-Emmanuel me paraît aussi absurde que dangereux ! Les Grecs, en effet, sont incapables de quoi que ce soit. Les Albanais ne donneront jamais la main aux Chrétiens. Le mémoire que je vous envoie sur le Montenegro indique

1. Ambassadeur d'Angleterre à Paris.

ce qu'il faut attendre de ce côté, et les Serbes n'ont pas d'armes? Je ne veux pas dire, assurément, que le *statu quo* se maintiendra longtemps encore dans le nord de la Turquie, mais si le roi d'Italie avait un peu de bon sens, il laisserait les Russes agiter cette partie de l'Orient, et ne chercherait pas à provoquer des velléités destinées à avorter misérablement, tant que le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne se décidera pas à les encourager pour son compte. Je me rappelle que le général Türr a aussi parlé du Tyrol! Ce serait de la folie à la triple puissance! Je vais inviter le duc de Gramont à émettre une opinion sur le voyage de l'Empereur François-Joseph. Pour moi, je n'ai guère considéré ce qui s'est dit à Vérone que comme une revanche de tout ce qui se débite à Turin. Il serait trop commode, vraiment, pour les Italiens, de proclamer chaque matin qu'ils se préparent à attaquer la Vénétie, si ceux qui la possèdent aujourd'hui n'avaient pas le droit de s'impatienter de ces bravades. Quant à provoquer eux-mêmes la lutte, c'est une faute que les Autrichiens ne commettront pas deux fois. Mais ce dont je ne doute pas, c'est qu'ils ne soient résolus à se considérer comme en guerre, si les garibaldiens engagent quelque chose en Dalmatie.

L'Empereur n'encourageait aucune des combinaisons révolutionnaires. A l'ouverture des Chambres en 1862, il exprimait la correction de sa politique par cette phrase : « J'ai reconnu le royaume d'Italie, mais avec la ferme intention de contribuer, par des conseils sympathiques, à la conciliation de deux causes dont l'antagonisme trouble partout les esprits et les consciences. » En communiquant cette phrase du discours impérial à M. Benedetti, M. Thouvenel ajoutait : « J'aurais voulu que Sa Majesté constatât l'insuccès de ses efforts, et en appelât à l'opinion publique. *On* a préféré ne pas en dire davantage et attendre les résultats des délibérations du Sénat et du Corps législatif. »

Attendre!... Mais cette question romaine pesait sur l'Europe entière, et tel événement qui pouvait se produire en Italie n'allumerait-il pas la guerre universelle? M. Thouvenel prêchait toujours la modération aux Italiens.

C'est la patience et le calme que je recommanderais, écrivait-il à M. Benedetti, si j'avais la chance d'être écouté! L'organisation intérieure du nouveau royaume, la constitution de l'armée, la reprise des relations avec la Prusse et la Russie, voilà ce que je rechercherais, avant de penser à la Vénétie et à Rome. Je suis convaincu que

c'est un Casimir Perier qu'il faudrait aujourd'hui à l'Italie, mais je doute qu'elle possède un homme d'État assez courageux pour pratiquer, pendant deux ans au moins, une politique de résistance. Entre M. Ricasoli, qui a l'étrange et presque coupable idée d'amnistier Mazzini, et M. Rattazzi, tout prêt à s'appuyer sur Garibaldi, le choix est difficile, et je vous conseille de continuer, quelque temps encore, à nager, comme vous le faites, entre deux eaux. Des deux rivaux, néanmoins, il est visible que l'Empereur incline en faveur du second, et mon devoir est de vous indiquer cette tendance.

Lord Cowley est venu, *tout ému,* l'autre jour, me dire que M. Ricasoli, dans sa correspondance avec M. d'Azeglio, le signalait « comme tenant à Paris un langage peu favorable à l'unité italienne ». Je lui ai répondu que je ne vous avais rien écrit de nature à le compromettre. Mais vous voyez qu'il faut prendre garde aux *confidences* avec le « loyal baron ».

Le prince de la Tour-d'Auvergne me mande, en lettre particulière, que le baron de Budberg lui tient un langage fort *radouci* sur les affaires d'Italie. Je vais en profiter pour tâcher d'obtenir que le prince Wolkonsky[1] soit rappelé, en congé, à Saint-Pétersbourg.

Je ne vous parle pas aujourd'hui de la situation intérieure. Elle ne se dégagera de sa confusion qu'après les débats de l'Adresse. Le grand mal est toujours dans le manque de volonté en haut.

Peu de temps après, le 11 février 1862, M. Thouvenel revenait sur ces hésitations de l'Empereur pour les regretter encore, mais aussi pour les expliquer par l'état de l'opinion en France.

Nous serons dans cette désagréable position tant que l'Empereur persistera dans son système de temporisation et de bascule entre l'Italie et le Saint-Siège, et je ne m'aperçois pas qu'il se prépare à l'abandonner. Il faut néanmoins être juste pour tout le monde, et se rappeler que la logique pure n'a été, à aucune époque, la seule règle des affaires humaines.

L'Empereur pense comme moi, j'en ai la complète certitude, mais il ne trouve d'écho nulle part. Aux Tuileries, au Conseil des Ministres, au Sénat, au Corps législatif, des sentiments d'une ardeur incontestable, sinon d'une sincérité à toute épreuve, entravent les résolutions que la sagesse et une bonne politique commanderaient de ne pas retarder indéfiniment. Sur qui compter, lorsque M. de Persigny, tout en déclamant contre nos évêques, parle, dans son bureau, au Sénat, pour le maintien *sine die* de notre occupation à Rome, et lors-

1. Ministre de Russie auprès du roi *détrôné* de Naples.

que le baron Brenier, par pique de ne pas avoir obtenu le poste de Turin, déclame contre l'Italie, et se constitue, en face de moi, le défenseur des arrangements de Villafranca !

Malgré son opposition, j'ai décidé mon bureau du Sénat à inviter ses commissaires à tâcher de faire insérer dans le projet d'adresse un *regret* de l'inflexibilité de la cour de Rome. Cette innocente proposition, si tant est qu'elle passe dans la commission, et je n'en sais rien encore, soulèvera une tempête au moment de la discussion, et son adoption est pour le moins douteuse. On me dit que le Corps législatif sera plus accommodant. La question de Rome ne se résoudra, j'en ai la conviction, que si l'on a la sagesse de ne pas la discuter à vide, et, en quelque sorte, de faire le silence autour d'elle.

N'oubliez pas non plus que nous avons des élections en perspective pour le mois d'août, et qu'il est permis de se demander s'il ne vaut pas mieux en attendre le résultat dans le *statu quo*, que de risquer une coalition des rouges et des blancs. Ce n'est pas, d'ailleurs, lorsque le cri de « *A bas le pape-roi !* » retentit dans toute la péninsule, que j'amènerai l'Empereur à se décider. En tout cas, il serait prématuré de faire un choix en vue de la question romaine entre M. Ricasoli et M. Rattazzi, et le plus simple est de laisser leur lutte suivre son cours, tout en regrettant qu'ils n'aient pas préféré se mettre d'accord. L'Empereur, quand je lui ai parlé de Mazzini, m'a répondu en propres termes : « Il ne me sera pas plus incommode à Turin qu'à Londres, et je ne veux pas que le Gouvernement italien, pour se tirer d'embarras avec lui, lui fasse dire, *comme il n'y manquerait pas*, qu'on était disposé à l'amnistier et que je l'ai empêché. » Laissez donc à M. Ricasoli la complète responsabilité de sa décision.

*
* *

Tous les événements qui se succédèrent alors : discussion sur la question romaine au Sénat et au Corps législatif ; manifestation réactionnaire au Sénat, « ce boulet mis au pied de l'Empereur », comme disait M. Thouvenel ; manifestation révolutionnaire, et qu'il fallut désavouer, du prince Jérôme-Napoléon ; circulaire intransigeante de M. Rattazzi, après qu'il avait succédé dans la présidence du conseil au baron Ricasoli; mouvements des mazziniens et des garibaldiens..., tout ce désordre persuadait de plus en plus M. Thouvenel de cette vérité, que le seul moyen de sortir d'embarras était de fixer un *terme* précis à notre occupation de Rome. Le seul tort de M. Thouvenel, en 1862, c'est d'avoir vu plus clair que tout

le monde, et d'avoir eu raison deux ans trop tôt. A la cour, au Sénat, au Corps législatif même, dans le grand public, il sentait des résistances, mais qui ne le décourageaient pas :

J'espère que l'Empereur, — écrit-il le 12 avril, — commence à comprendre que l'immobilité tant reprochée au gouvernement pontifical ne doit pas être notre règle de conduite. Il serait superflu de vous donner des détails sur la marche que je suis. Il me faut me servir de la sonde plus souvent que de la sape, et j'ai besoin de croire que ce travail ne sera pas sans résultat, pour n'en pas être horriblement dégoûté! Quoi qu'il en soit, voici où nous en sommes. Mon impression, bien entendu, pour vous *seul*. J'ai remis à l'Empereur un projet de traité avec le roi d'Italie, sur les bases de l'arrangement Cavour, et qui fixe un délai à notre occupation. Le terme est assez prochain pour qu'à Turin on l'accepte, et assez long cependant pour qu'on ne puisse pas nous accuser d'abandonner le Pape sans lui laisser le temps d'organiser une force armée *pontificale* et une administration *civile*. Mon projet a l'assentiment de MM. Billault, Rouher, Fould, Baroche et Troplong. C'est avec leur appui qu'il sera discuté dans le conseil, lorsque l'Empereur jugera à propos de le produire. Sa Majesté, d'un autre côté, travaille elle-même à la rédaction d'un plan de conciliation que je regarde comme tout à fait inacceptable, mais que je lui laisse achever avant de pousser le mien plus vigoureusement. L'accouchement n'aura lieu, sans doute, qu'après Pâques et la semaine sainte serait mal choisie pour donner une secousse à la question romaine.

La combinaison imaginée par l'Empereur pour arriver à un *modus vivendi* entre le pape et le roi d'Italie ne présentait, en effet, aucune chance de succès, si nous en croyons l'esquisse que M. Thouvenel en trace dans sa lettre du 4 mai à M. Benedetti :

Sachez que le plan de l'Empereur repose sur la rétrocession au Pape, par le suffrage universel, des Marches et de l'Ombrie, sur l'adoption des lois italiennes par les États romains, sur la présence de députés au Parlement de Turin et sur la fusion du contingent romain dans l'armée *unie*. Tout cela m'a paru radicalement impossible. Je regrette que M. Nigra ait donné plus d'importance qu'il ne fallait à ce plan de l'Empereur. Il ne pouvait, au surplus, s'agir que d'une proposition à faire au Saint-Siège, mais le rejet était *certain*, et l'opinion ne s'y serait pas trompée. Il n'est plus décent, à mon avis, de demander à la papauté de se marier avec le roi Victor-Emmanuel, et je ne vois rien de pratique, pour le moment, en dehors de l'arran-

gement Cavour, en faisant comprendre nettement au Saint-Siège que notre occupation aura un terme, et que, si l'Italie s'engageait à respecter le territoire aujourd'hui sauvegardé extérieurement par nos armes, nous n'aurions plus de raison plausible pour ne pas rentrer chez nous dans un délai déterminé.

Toutes ses idées généreuses, toutes ses illusions, l'Empereur les a exposées dans une célèbre lettre écrite à M. Thouvenel, le 20 mai, et qui fit grand bruit lorsqu'elle fut publiée au *Moniteur*, le 25 septembre 1862. Mais M. Thouvenel s'en tenait à son idée précise et pratique : fixer un terme à l'occupation. Il tenait, d'autre part, à ce qu'aucune ambiguïté ne pût subsister dans les esprits, même les plus prévenus, sur l'éloignement que le gouvernement impérial professait pour le transfert éventuel, à Rome, de la capitale du nouveau royaume.

Jamais, écrit-il officiellement, le 30 mai 1862, au marquis de La Valette, je le proclame hautement, le gouvernement de l'Empereur n'a prononcé une parole de nature à laisser espérer au Cabinet de Turin que la capitale de la catholicité pût, en même temps, devenir, du consentement de la France, la capitale du grand royaume qui s'est formé au delà des Alpes. Tous nos actes, toutes nos déclarations s'accordent, au contraire, pour constater notre ferme et constante volonté de maintenir le Pape en possession de la partie de ses États que la présence de notre drapeau lui a conservée. Vous aurez pourtant à laisser pressentir au cardinal Antonelli, que, si l'on nous oppose, aussi catégoriquement que par le passé, la théorie de l'immobilité, le gouvernement de l'Empereur ne saurait y conformer sa conduite, et qu'il lui faudrait aviser à sortir d'une situation qui, en se prolongeant au delà d'un certain terme, fausserait sa politique, et ne servirait qu'à jeter les esprits dans un plus grand désordre.

Cette transaction si sage et qui aurait tout accommodé, le Saint-Siège l'accepterait-il? M. Thouvenel ne l'espérait pas. Le 11 juin, il écrivait à M. Benedetti :

Le terrain est aussi mal préparé que possible, au Vatican, pour la nouvelle tentative de conciliation que notre ambassadeur est chargé de faire, sur la base territoriale du *statu quo*. Il sera refusé net, sans compter que nous conseillons aussi de larges réformes, et le moment me paraît approcher, où une *dernière* lutte s'engagera entre les deux opinions représentées dans le Conseil des ministres. Qui vivra verra, et j'aime mieux ne rien prévoir.

Le marquis de La Valette, en effet, avait reçu de M. Thouvenel l'exposé du plan auquel s'était arrêté le gouvernement impérial. Il se résumait dans les quatre points suivants :

1°) *Statu quo* territorial, avec assurance que le roi d'Italie respecterait les restes alors existants du pouvoir temporel du Pape. La France s'engageait à ouvrir immédiatement des négociations avec les puissances signataires du Congrès de Vienne, pour les inviter à participer à une *garantie* européenne du Pouvoir temporel réduit à ses limites de 1862.

2°) Transfert de la Dette pontificale au royaume d'Italie.

3°) Liste civile assurée au Pape. La France s'engageait, pour sa part, à contribuer annuellement à cette liste civile pour une somme de trois millions.

4°) Réformes politiques et municipales consenties par le Pape, à l'intérieur de ses États actuels et réduits.

Comme M. Thouvenel l'avait prévu, ces conditions — telles que la papauté n'en devait jamais retrouver de pareilles — ne furent pas même discutées par la Cour de Rome, et notre ministre des Affaires étrangères, en faisant part de cet échec à M. Benedetti, lui écrivait : « J'espère pouvoir bientôt vous dire bientôt ce que l'Empereur aura résolu. »

*
* *

On en était là, lorsqu'une nouvelle grave arriva à Paris : Garibaldi avait débarqué à Catane et se disposait à passer sur le continent. Rien n'était plus propre que cet acte révolutionnaire à renforcer le parti de l'intransigeance à Rome et celui du *statu quo* à Paris, et, par conséquent, à renverser les projets de M. Thouvenel. Tout de suite, le 21 août, notre ministre écrivait au chevalier Nigra :

Je suis bien affligé des nouvelles de Sicile et des provinces napolitaines. Ce n'est pas en ma qualité *officielle*, c'est en *ami* que je vous parle. Eh bien ! permettez-moi de vous le dire, le moment est venu d'agir vigoureusement. Une armée qui ne se bat pas se démoralise vite, et, si l'on n'avait pas parlementé avec Garibaldi, il ne serait pas entré à Catane ! Laisse-le passer le détroit et vous en verrez de belles ! Je n'ai pas de conseil à donner à votre gouvernement, mais, si j'étais à sa place, j'enverrais le général Cialdini en Sicile,

précédé d'un acte du Sénat et de la Chambre, déclarant l'ex-dictateur rebelle au roi et à la nation, et le mettant hors la loi. On lui ferait grâce ensuite, mais son rôle serait fini. Ne prenez ceci, je vous le répète, mon cher ministre, que comme l'expresssion d'une pensée amicale et personnelle. C'est ce que je vous aurais dit, aujourd'hui, à ma réception diplomatique, si vous y étiez venu !

Le chevalier Nigra, qui, sans doute, avait ses raisons pour ne s'être pas rendu à la réception hebdomadaire du quai d'Orsay, comprit très bien ce que parler voulait dire et le général Cialdini reçut aussitôt, du gouvernement italien, l'ordre d'agir *contre* Garibaldi.

Le 26 août, nouvelle lettre de M. Thouvenel au chevalier Nigra :

J'ai bien du regret d'avoir à vous communiquer les nouvelles que je reçois de Naples, et qui ont été données, hier, à trois heures, à notre consul général, par le général de La Marmora. Garibaldi est dans les Calabres. Il a débarqué à Mélito. L'état de siège va être immédiatement proclamé dans toutes les provinces napolitaines. L'Empereur, en apprenant, hier soir, le débarquement de Garibaldi, a donné l'ordre à l'escadre de quitter de suite Ajaccio, et de se rendre à Naples, pour prêter son appui moral aux mesures que prendra le gouvernement du roi. J'ai fait part, cette nuit, de cette décision à Turin, par le télégraphe.

Deux jours plus tard, le général Garibaldi, retiré à Aspromonte, près de Reggio, recevait, dans le pied, une balle *italienne*.

Allait-on revenir aux projets et plans de M. Thouvenel, c'est-à-dire tenter un dernier effort pour sauver, malgré le pape, ce qui restait de pouvoir temporel à la papauté ? Le gouvernement italien rendit toute conciliation impossible. Il avait à se faire pardonner la balle d'Aspromonte par l'opinion italienne. Aussi, dans une circulaire diplomatique, le général Durando, ministre des Affaires étrangères du cabinet Rattazzi, affirma plus nettement que jamais les prétentions de l'Italie sur Rome capitale.

Ces incidents répétés ayant affolé l'opinion en France, l'Empereur jugea nécessaire de faire connaître quelques-unes des pièces principales du grand procès ; le *Moniteur* du 25 septembre 1862 publia donc la lettre adressée par Napoléon III

à M. Thouvenel, le 20 mai précédent, et la dépêche du ministre des Affaires étrangères au marquis de La Valette, en date du 30 mai. Il était impossible, après avoir lu ces documents, de conserver un doute sur l'obstination de la Cour de Rome et sur les dispositions si raisonnables du gouvernement de l'Empereur, tant à l'égard du Pape qu'à l'égard du nouveau royaume d'Italie. Mais un mouvement d'opinion se produisit, très hostile à la politique italienne.

En effet, à la Cour, au Sénat, dans le haut personnel gouvernemental, dans les coteries cléricales et mondaines de l'Académie et de l'opposition orléano-légitimiste, on affectait de ne voir qu'une chose, c'est qu'en fixant un terme à notre occupation de Rome, la France trahissait la cause du pouvoir temporel. L'Empereur, qui, au fond, pensait comme son ministre et sentait l'absolue nécessité d'une solution, avait à subir les récriminations de tout le monde. Saurait-il et voudrait-il imposer sa volonté? Son conseil étant divisé, comme le disait tout à l'heure M. Thouvenel, de quel côté se rangerait-il? Les lettres de M. Thouvenel nous feront connaître la fin de la crise.

Le 26 septembre 1862, il écrivait à M. Benedetti :

Les pièces sont enfin publiées au *Moniteur*, et les termes dans lesquels l'Empereur a donné son autorisation me paraissent plutôt indiquer un retour vers mes idées qu'un pas en avant dans le sens des autres. Ce qui est certain, c'est que l'on ne s'attendait pas à la bombe au ministère d'État, et que le comte Walewski en est tout effaré. Sa Majesté s'annonce toujours pour le 4 octobre, et passera le reste du mois à Saint-Cloud. La circulaire du général Durando, en définitive, a fait *fiasco* partout, et il est difficile d'y voir autre chose qu'une maladresse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. (Je vous recommande un très remarquable article du comte d'Haussonville, dans la *Revue des Deux Mondes*.) En se replaçant sur le terrain qu'avait défini M. de Cavour dans son dernier discours, on arriverait plus vite à une solution qu'en réclamant Rome comme un *droit*, à une échéance immédiate et avec une sorte de menace à la bouche. Toute l'ambition de l'Italie doit se borner à obtenir l'*évacuation* de Rome, en échange des *garanties* qu'elle nous offrira ou que nous lui demanderons. Un homme d'État hardi et intelligent, à Turin, pourrait tirer un grand parti du refus *si absolu* du cardinal Antonelli, en se déclarant prêt à souscrire ce que Rome ne veut pas accepter, et en laissant le pouvoir temporel tenter sa suprême épreuve, sans appui étranger.

Lord Cowley est venu me voir, et j'ai été très frappé de la modération de son langage au sujet de Rome. D'après ce qu'il m'a dit à titre confidentiel, sir James Hudson[1] lui-même se calmerait, croirait à la nécessité d'une étape et aurait écrit à lord John Russell « que l'Italie, en réclamant d'*urgence* sa capitale, se plaçait sur un mauvais terrain ». Vous vous rappelez que MM. Minghetti, Alfieri, Peruzzi et Ricasoli l'ont déjà reconnu avec moi, et il me semble, si les renseignements de lord Cowley sont exacts, que l'on se prépare à choisir une autre base d'opération. M. Rattazzi ne devrait se laisser devancer dans cette voie par personne, et je n'en regrette que plus encore la malencontreuse circulaire du général Durando ! La lettre que m'a adressée l'Empereur, le 20 mai dernier, et que publie le *Moniteur* d'hier, établit nettement les sympathies de Sa Majesté pour l'Italie, et réduit à néant les élucubrations de M. de la Guéronnière. N'y a-t-il pas là une occasion à saisir pour dégager ce qu'on appelle « notre honneur » ?

L'Empereur ajourne son retour au milieu de la semaine prochaine. Maintenez-vous, en attendant, dans l'excellente ligne que vous avez prise, et ne négligez rien pour y amener M. Rattazzi et ses collègues actuels ou futurs.

Napoléon III, en effet, ne se pressait pas de se rapprocher de Paris. Il sentait qu'une crise devenait inévitable dans le Conseil. Or il répugnait, étant le meilleur des hommes, à sacrifier les personnes, surtout quand, dans sa justice intime, il sentait qu'elles avaient bien servi sa cause et celle du pays. Mais cette même bonté faisait que Napoléon III subissait aussi, jusqu'à un certain point, l'influence de personnes toutes proches de lui et dévouées ardemment à la cause du Pape. M. Thouvenel sentait venir le dénouement.

Mon cher ami, — écrit le ministre, *in extremis*, à M. Benedetti, le 11 octobre 1862, — pendant que vous êtes sur le gril, je suis, moi, dans la poêle, et il me serait impossible de vous dire si nous serons mangés après avoir été cuits à point. La veille du retour de l'Empereur, on déclarait que je serais dévoré tout cru, et le nom de mon successeur, M. Drouyn de Lhuys, était prononcé par les initiés. M. de Persigny, dans les idées du *cénacle*, devait seul partager mon sort, qui m'aurait été signifié par Sa Majesté, au premier Conseil. Trois collègues dont je ne saurais trop me louer, MM. Baroche, Fould, et Rouher (je me flatte pour Billault qu'il eût fait de même

1. Ministre d'Angleterre à Turin, l'un des plus fougueux partisans de l'unité italienne.

s'il se fût trouvé à Paris), ont insinué, par un canal *sûr*, qu'une complète solidarité existait entre eux et moi au sujet de la question romaine, et que ma retraite, dès lors, serait le signal de la leur.

Soit que cet avertissement ait donné à réfléchir, soit que les choses fussent moins avancées que ne l'espérait le comte Walewski, le conseil a eu lieu, et le mot de Rome n'y a pas été prononcé. Avant la réunion, j'ai vu l'Empereur pendant quelques minutes. Son accueil a été bienveillant. J'ai mis Sa Majesté rapidement au courant de ce qui s'était passé, ces derniers jours, à Turin, et lui ai lu la note que M. Nigra, arrivé dans la nuit, s'était empressé de m'apporter. J'avais eu soin de dire qu'il y avait deux phrases, celles où il est question « des exigences de la nationalité italienne », dont je demanderais la modification, sans parler de quelques corrections de détail et de forme. L'Empereur m'a écouté avec la plus grande attention, et voici textuellement ses paroles : « *C'est bien meilleur que par le passé*. » Je lui ai fait part du désir de M. Nigra de le voir le plus tôt possible. Sa Majesté reçoit aujourd'hui même le ministre d'Italie, et j'irai à Saint-Cloud lundi matin.

La Princesse Mathilde, qui déjeunait à Saint-Cloud, m'avait dit de passer chez elle dimanche, pour me faire part de ses remarques.

L'Impératrice semblait extrêmement mécontente. Le comte Walewski, en revanche, n'avait rien perdu de son aplomb. Il avait passé, à Saint-Cloud, toute la journée de jeudi, et il y est rentré hier après le Conseil. En un mot, je ne parierais pas plus pour moi que pour lui. Quoi qu'il en soit, M. Rattazzi, grâce à vos conseils, — ce qui prouve bien que j'avais raison de vous renvoyer à Turin, — m'a remis, dans son propre intérêt, une arme dont je me servirai jusqu'au bout.

La revendication de Rome était une faute sous laquelle l'Italie serait infailliblement restée écrasée. La demande de l'évacuation de Rome par nos troupes, faite en termes diplomatiques, et accompagnée de l'offre d'une négociation, voilà un terrain sur lequel il était légitime et naturel de se placer à Turin, et où je puis, à mon tour, m'établir résolument. Du moment où le gouvernement italien *s'engage* à respecter et à faire respecter ce qui reste du territoire pontifical, nous n'avons plus *une* bonne raison pour rester à Rome, et nous devons laisser le Pape se tirer d'affaire. Nous souhaiterons sincèrement qu'il réussisse, et nous l'aiderons moralement. Les Italiens formeront le vœu contraire, c'est certain, mais le principal, c'est qu'ils s'abstiennent de tout acte de nature à entraver la dernière épreuve du pouvoir temporel, livré à ses propres forces. Que ce pouvoir ne succombe pas tragiquement dans les semaines qui suivront notre départ, et qu'il traîne pendant quelque temps, sa mort serait naturelle, et sans résurrection possible. La caducité de ce pouvoir

serait démontrée aux yeux du monde, mais notre honneur serait sauf.

J'ai dis tout cela à M. Nigra, qui a paru le comprendre.

Quelques heures plus tard, dans un post-scriptum à sa lettre, M. Thouvenel ajoutait :

M. Nigra, qui sort de chez l'Empereur, vient de me raconter son audience. L'Empereur, en résumé, a reconnu que la note rapportée de Turin par le ministre d'Italie, sauf quelques amendements à discuter avec moi, constituait un nouveau terrain. Sa Majesté a ajouté, toutefois, « que cette communication du gouvernement italien arrivait bien vite après la malheureuse circulaire du général Durando, et que tout le monde crierait à la comédie ». Voilà donc l'argument contre lequel je me heurterai lundi. Dans cette situation, M. Rattazzi, ou le Roi lui-même, devrait, selon moi, faire appel au patriotisme et à la loyauté du général Durando, et lui demander de se sacrifier silencieusement. La nouvelle note italienne, signée d'un autre nom que celui du général Durando, aurait une tout autre valeur. Je crois, néanmoins, que M. Rattazzi ferait bien de garder son portefeuille et de se renforcer de M. Minghetti ou de M. Farini, de l'un et de l'autre si c'est possible. Un ministère ainsi composé serait le désaveu tacite de la circulaire en question, et justifierait le changement des batteries. L'Empereur a exprimé de très bons sentiments à M. Nigra.

L'Impératrice, inquiète du résultat de l'entrevue, a mandé, à son tour, le ministre d'Italie. Sa Majesté lui a dit en propres termes : « J'ai été troublée lorsqu'on m'a annoncé une note nouvelle de votre gouvernement, mais la circulaire du général Durando subsiste, et je suis trop franche pour ne pas vous dire *que je l'aurais dictée telle qu'elle est*. Devant une pareille injonction, il n'y avait pas deux conduites à tenir. »

*
* *

Quatre jours plus tard, M. Thouvenel était remplacé, au ministère des Affaires étrangères, par M. Drouyn de Lhuys. Il succombait devant une opposition très puissante à la cour et dans le gouvernement, mais bien mal éclairée. Deux années en effet ne s'étaient pas écoulées qu'il fallut revenir aux idées politiques de M. Thouvenel : la Convention du 15 septembre 1864 en fut l'exacte réédition. Et le gouvernement impérial ne gagna rien au retard apporté à l'inévitable solu-

tion; au contraire. Le Pape, qui eut affaire, au moment de la Convention de septembre 1864, à M. Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères, et à M. de Sartiges, ambassadeur de France au Vatican, regretta le ministre et l'ambassadeur de 1862, comme on voit par le passage d'une lettre adressée le 19 décembre 1864 par M. Thouvenel à M. Benedetti, récemment nommé ambassadeur à Berlin.

J'ai eu la visite du marquis de Souga qui retournait en Espagne. Il avait quitté Rome depuis une semaine. On est, là-bas, aussi résolu que par le passé à ne pas céder d'un *iota*, et l'on compte plus que jamais sur les gens que l'Empereur a eu la bonté de ressusciter. Malgré cela, le Pape a une certaine équité à l'égard des personnes... Voici les dernières paroles textuelles de Pie IX à l'ancien ambassadeur d'Espagne : « M. Thouvenel et M. de La Valette n'étaient pas assurément dans mes idées. Mais le premier n'aurait pas signé la convention du 15 septembre *en cachette*, et le second est le *seul* ambassadeur de France qui ne m'ait *jamais trompé*. »

L. THOUVENEL

LES ROMANS DE LA GRENADE

LE FEU[1]

— Pensez-vous souvent à Donatella Arvale, Stelio? — demanda tout à coup la Foscarina, après un long intervalle où ils n'avaient entendu l'un et l'autre que la cadence de leurs pas sur le quai des Verriers, illuminé par la splendeur innombrable des œuvres frêles qui remplissaient les vitrines des boutiques alignées.

Sa voix fut réellement comme un verre qui se fêle. Stelio s'arrêta, de l'air d'un homme qui se trouve en face d'une difficulté imprévue. Son esprit errait à travers l'île rouge et verte de Murano, toute fleurie de ces fleurs hyalines, dans la pauvreté désolée qui lui faisait perdre jusqu'au souvenir de l'heureux temps où les poètes la chantèrent comme « un séjour de nymphes et de demi-dieux ». Il pensait aux jardins illustres où Andrea Navagero, le cardinal Bembo, l'Arétin, Alde et le docte chœur rivalisaient d'élégances en des dialogues platoniciens, *lauri sub umbra*; il pensait aux monastères voluptueux comme des gynécées, habités par de petites nonnes vêtues de camelot blanc et de dentelles, au front enguirlandé de boucles, aux seins découverts selon l'usage des honnêtes courtisanes, adonnées aux secrètes amours, très recherchées par les patriciens licencieux, nommées de doux

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 mai, 1er et 15 juin.

noms comme Ancilla Soranzo, Cipriana Morosini, Zanetta Balbi, Beatrice Falier, Eugenia Muschiera, pieuses maîtresses de lasciveté. Son rêve ondoyant s'accompagnait d'une ariette qu'au musée il avait entendue sourdre par gouttelettes sonores d'un petit appareil métallique mis en mouvement au moyen d'une clef, dissimulé sous un jardinet de verre où des amants parés de marguerites dansaient autour d'une fontaine en calcédoine. C'était une mélodie indistincte, un air de danse oublié, auquel manquaient plusieurs notes rendues muettes par l'usure et par la poussière, mais néanmoins si expressif qu'il ne pouvait plus le chasser de son oreille. Et, pour lui, maintenant, toutes les choses d'alentour avaient la fragilité et la mélancolie lointaine de ces figurines qui dansaient au son de cette musique, plus lente qu'une eau qui suinte. L'âme étiolée de Murano avait chuchoté dans ce vieux jouet.

A la question soudaine, l'ariette se tut, les imaginations se dissipèrent, l'enchantement de la vie d'autrefois s'évanouit. L'esprit vagabond de Stelio se replia et se contracta, non sans regret. Il sentit palpiter à son flanc une âme vivante qu'il devait blesser inévitablement. Il regarda son amie.

Elle cheminait le long du canal, entre le vert de l'eau maladive et l'iridescence des vases délicats, sans agitation, presque calme. A peine son menton amaigri tremblait-il un peu, entre le bord de la voilette et le collet de zibeline.

— Oui, quelquefois, — répondit-il après une minute d'hésitation, répugnant au mensonge et comprenant la nécessité de rehausser cet amour par-dessus les tromperies et les prétentions vulgaires, si bien qu'il demeurât pour lui une cause de force et non d'affaiblissement, un libre accord et non une chaîne pesante.

Elle marchait la première, et elle ne chancelait pas; mais elle avait perdu le sentiment de tous ses membres, avec ce terrible battement de cœur qui se répercutait depuis sa nuque jusqu'à ses talons comme sur une seule corde. Elle ne voyait plus rien; mais, à son côté, elle sentait la présence de l'eau fascinatrice.

— Sa voix est inoubliable, — reprit-il, après une pause, ayant recueilli son courage. — Elle est d'une puissance inouïe. Dès le premier soir, je pensai que la cantatrice pourrait être

un merveilleux instrument pour mon œuvre. Je voudrais qu'elle consentît à chanter les parties lyriques de ma tragédie, les odes qui s'élèvent des symphonies pour se résoudre à la fin en figures de danse, entre les deux épisodes. Déjà la Tanagra consent à danser. J'ai confiance dans vos bons offices, ma chère amie, pour obtenir aussi le consentement de Donatella Arvale. Ainsi la Trinité dionysiaque serait reconstituée d'une manière parfaite sur la scène nouvelle, pour la joie des hommes...

En parlant, il s'aperçut que ses phrases avaient sonné faux, que sa désinvolture contrastait trop crûment avec l'ombre mortelle répandue sur la face voilée de l'amante. Malgré lui, il avait exagéré l'aisance, lorsqu'il avait affecté de ne voir dans la cantatrice qu'un simple instrument d'art, une pure force idéale qu'il projetait d'attirer dans le cercle de son entreprise magnifique. Malgré lui, troublé par la souffrance qui cheminait à son flanc, il avait légèrement incliné vers la dissimulation. Certes, ce qu'il avait dit était la vérité ; mais c'était une autre vérité que son amante lui demandait. Il s'interrompit tout à coup, ne pouvant supporter davantage le son de ses propres paroles. Il sentit qu'à cette heure, entre l'actrice et lui, l'art n'avait aucune résonance, aucune valeur vivante. Une autre force les dominait, plus impérieuse et plus trouble. Le monde créé par l'intelligence était inerte comme ces vieilles pierres sur lesquelles ils cheminaient. La seule puissance véritable et formidable, c'était le poison qui circulait dans leur sang humain. La volonté de l'une disait : « Je t'aime et je te veux tout entier, pour moi seule, âme et corps. » La volonté de l'autre disait : « Je veux que tu m'aimes et que tu me serves ; mais, dans la vie, j'entends ne renoncer à aucune des choses qui peuvent exciter mon désir. » La lutte était atroce et inégale.

Tandis qu'elle se taisait, hâtant le pas involontairement, il se préparait à affronter l'autre vérité.

— Je comprends : ce n'était pas cela que vous vouliez savoir...

— Non, ce n'était pas cela. Eh bien ?

Elle se tourna vers lui avec une sorte de violence convulsive qui lui rappela les fureurs d'une soirée lointaine et le

cri affolé : « Va, cours ! Elle t'attend ! » Sur ce quai tranquille, entre cette eau paresseuse et ces verres délicats, dans cette île de l'ennui, la face du danger lui réapparut fulgurante.

Mais un fâcheux, interrompant leur marche, leur offrit de les conduire à la fournaise la plus proche.

— Entrons, entrons, — dit-elle, prompte à suivre l'homme et à s'enfoncer dans le passage comme dans un refuge, pour éviter la honte de la rue, la lumière profane du jour sur sa perdition.

Le lieu était humide, taché de salpêtre, plein d'une odeur saumâtre comme un antre marin. Ils traversèrent une cour encombrée de bois à brûler, franchirent une porte vermoulue, arrivèrent au séjour du feu, se trouvèrent enveloppés par la brûlante haleine, s'arrêtèrent devant le grand autel incandescent qui donnait à leurs prunelles un éblouissement douloureux, comme si tout à coup leurs cils se fussent enflammés.

« Disparaître, être engloutie, ne pas laisser de trace ! » rugissait le cœur de la femme, ivre de destruction. « En une seconde, ce feu pourrait me dévorer comme un sarment, comme un fétu de paille. » Et elle s'approchait des bouches ouvertes par où l'on voyait, fluides, plus resplendissantes que le midi d'été, les flammes s'enrouler aux pots de terre où fondait, encore informe, le minerai que les ouvriers, postés à l'entour, derrière les parafeux, atteignaient avec un tube de fer pour le façonner par le souffle de leurs lèvres et par les outils de leur art.

« Vertu du feu ! » pensait l'animateur, soustrait à son inquiétude par la miraculeuse beauté de cet élément qui lui était familier comme un frère, depuis le jour où il avait trouvé la mélodie révélatrice. « Ah ! pouvoir donner à la vie des créatures qui m'aiment les formes de la perfection à laquelle j'aspire ! Pouvoir fondre toutes leurs faiblesses dans la plus haute ferveur, et faire d'elles une matière obéissante où j'imprimerais les commandements de ma volonté héroïque et les images de ma poésie pure ! Pourquoi, mon amie, pourquoi ne voulez-vous pas être la divine statue changeante que modèlerait mon esprit, l'œuvre de foi et de douleur par laquelle notre vie pourrait surpasser notre art ? Pourquoi

sommes-nous si près de ressembler aux médiocres amants qui se lamentent et maudissent? Lorsque j'entendis de vos lèvres la parole admirable : « Je puis cette chose que l'amour ne peut pas ! » je crus que véritablement vous pourriez me donner plus que l'amour. Les choses que l'amour peut et celles qu'il ne peut pas, il faut les pouvoir toutes et toujours, afin d'égaler ma nature insatiable. »

Le travail chauffait autour de la fournaise. Au bout des cannes à souffler, le verre fondu se gonflait, serpentait, devenait argentin comme un petit nuage, resplendissait comme la lune, éclatait, se divisait en mille fragments ténus, crépitants, rutilants, plus fins que ces fils qu'on voit le matin, dans les forêts, tendus entre deux branches. Les ouvriers façonnaient les coupes harmonieuses, chacun obéissant dans sa besogne à un rythme qui lui était propre, engendré par la qualité de la matière et par l'habitude des mouvements aptes à la maîtriser. Les servants déposaient une petite poire de pâte ardente aux points indiqués par les maîtres; et la poire s'allongeait, se tordait, se transformait en une anse, en un bord, en un bec, en une tige, en un pied. Peu à peu, sous les outils, la rougeur de la pâte se dissipait ; et la coupe naissante fixée au bout de la canne était de nouveau exposée à la flamme; puis, elle en était retirée, docile, ductile, sensible aux touches les plus délicates qui l'ornaient, qui l'affinaient, qui la rendaient conforme au modèle transmis par les aïeux ou à l'invention libre du nouveau créateur. Extraordinairement légers et agiles étaient les gestes humains autour de ces élégantes créatures du feu, du souffle et du fer, comme les gestes d'une danse silencieuse. Dans la perpétuelle ondulation de la flamme, la figure de la Tanagra apparut à l'animateur, pareille à une salamandre. La voix de Donatella lui chanta la puissante mélodie.

« Aujourd'hui encore, c'est moi-même qui te l'ai donnée pour compagne ! » pensait la Foscarina. « C'est moi qui l'appelai entre nous, qui évoquai sa figure, alors que peut-être ta pensée allait ailleurs; c'est moi qui te l'ai amenée à l'improviste, comme en cette nuit de délire ! »

C'était vrai, c'était vrai. Depuis l'instant où le nom de la cantatrice avait résonné contre la cuirasse du vaisseau, pro-

noncé pour la première fois par les lèvres de son ami dans l'ombre que produisait le flanc du colosse armé sur les eaux crépusculaires, depuis cet instant-là, elle avait inconsciemment exalté dans l'esprit de Stelio la nouvelle image, l'avait nourrie de sa jalousie même, de sa peur même, l'avait fortifiée et magnifiée de jour en jour, l'avait enfin éclairée de certitude. Plus d'une fois, au jeune homme peut-être oublieux, elle avait répété : « Elle t'attend ! » Plus d'une fois, à l'imagination du jeune homme insouciant peut-être, elle avait représenté cette attente lointaine et mystérieuse. Tel, dans la nuit dionysiaque, l'incendie de Venise avait allumé d'un même reflet ces deux faces juvéniles, telle maintenant les allumait sa passion ; et ils ne brûlaient que parce qu'elle les voulait brûlants. « Sans doute, pensait-elle, à cette minute même il est possédé par l'image et il la possède. Mon angoisse ne fait qu'exciter son désir. C'est une jouissance pour lui d'aimer l'autre sous mes yeux désespérés... » Et son supplice n'avait pas de nom : car elle voyait s'alimenter de son propre amour cet autre amour qui la faisait mourir ; elle sentait sa propre ardeur l'envelopper comme de l'atmosphère hors de laquelle il n'aurait pu vivre.

— Dès que le vase est façonné, on le met dans la chambre de la fournaise pour lui donner la trempe, — répondait l'un des maîtres à une question d'Effrena. — Si on l'exposait tout de suite à l'air extérieur, il se briserait en mille morceaux.

De fait, on apercevait par un ouvreau, réunis dans un réceptacle qui était le prolongement du four à fondre, les vases brillants, encore esclaves du feu, encore sous son empire.

— Ils sont là depuis dix heures, — disait le verrier, en indiquant la gracieuse famille.

Ensuite, les belles créatures frêles abandonnaient leur père, se détachaient de lui pour toujours ; elles se refroidissaient, devenaient de froides gemmes, vivaient de leur vie nouvelle dans le monde, entraient au service des hommes voluptueux, rencontraient des périls, suivaient les variations de la lumière, recevaient la fleur coupée ou la boisson enivrante.

— *Xela la nostra gran Foscarina*[1] ? — demanda tout bas à

1. Dialecte vénitien : « C'est notre grande Foscarina ? »

Stelio le petit homme aux yeux rouges qui avait reconnu l'actrice au moment où, suffoquée, elle relevait sa voilette.

Saisi d'une émotion ingénue, le maître verrier fit un pas vers elle et s'inclina respectueusement.

— *Una sera, parona, Ela me ga fato tremar e pianzer come un putèlo. Me permetela che in memoria de quela sera, che no podarò desmentegar fin che vivo, ghe ofra un picolo lavoro vegnuo fora da le man del povaro Seguso*[1] ?

— Vous êtes un Seguso ? — s'écria le poète en se penchant avec vivacité vers ce gringalet, pour le bien regarder en face. — Un Seguso, de la grande famille des verriers ? Un vrai ? De la bonne race ?

— *Per obedirla, paron* [2].

— Un prince, alors !

— *Si, un Arlechin finto principe* [3].

— Vous connaissez tous les secrets de l'art, n'est-ce pas ?

L'homme de Murano fit un geste mystérieux qui évoqua l'occulte science des ancêtres dont il s'affirmait le dernier héritier. Les autres verriers, près des ouvreaux, avaient interrompu le travail et souriaient, tandis que les coupes se décoloraient au bout des cannes.

— *Dunque, parona mia, se dégnela de acetar*[4] ?

On l'aurait cru sorti d'un panneau de Bartolomeo Vivarini, frère d'un de ces fidèles agenouillés sous le manteau de la Vierge à Santa-Maria-Formosa : courbé, décharné, desséché, comme affiné par le feu, aussi fragile que si sa peau eût recouvert une ossature de verre, avec des boucles rares et grises, un nez effilé et rigide, un menton pointu, des lèvres très minces d'où partaient, aux angles, les plis de la finesse et de l'attention, avec des mains souples, agiles et prudentes, rougies de brûlures cicatrisées, exprimant par leur forme l'adresse et l'exactitude, habituées aux gestes conducteurs des belles lignes dans la matière sensible, vrais instruments

1. « Un soir, madame, vous m'avez fait trembler et pleurer comme un enfant. Me permettez-vous, en mémoire de cette soirée que je ne pourrai oublier tant que je vivrai, de vous offrir un petit travail sorti des mains du pauvre Seguso ? »

2. « Pour vous obéir, seigneur. »

3. « Oui, un Arlequin travesti en prince. »

4. « Eh bien, madame, si vous daignez accepter ? »...

de cet art délicat, rendues parfaites chez l'héritier par l'exercice ininterrompu durant toute une série de générations laborieuses.

— Oui, vous êtes un Seguso, — dit Effrena qui l'examinait. — Vos mains sont la preuve de votre noblesse.

Le verrier les regarda en souriant, le dos et la paume.

— Léguez-les, par testament, au Musée de Murano, avec votre canne à souffler.

— *Si, perchè i le meta in composta come el cuor de Canova e le vissole padovane*[1] !

Le rire franc des travailleurs courut autour de l'autel ardent, et les coupes naissantes oscillèrent au bout des cannes, roses et bleuâtres comme les corymbes de l'hortensia qui commence à changer de couleur.

— Mais la preuve décisive, ce sera votre verre. Voyons-le.

L'actrice n'avait rien dit, parce qu'elle redoutait l'altération de sa voix; mais toute sa grâce affable, soudainement réapparue à fleur de sa tristesse, avait accepté le don et récompensé le donateur.

— Voyons, Seguso.

Le petit homme gratta sa tempe moite avec un geste de perplexité, flairant le bon connaisseur.

— Je devine peut-être, — continua Stelio, en s'approchant de la chambre à recuire et jetant un regard d'élection sur les vases réunis. — Si c'est celui-là...

Et voilà que, par sa présence, il avait apporté au milieu du travail habituel une animation insolite, la joyeuse ardeur de jeu que sans cesse il poursuivait dans sa propre vie. Toutes ces âmes simples, après avoir souri, se passionnaient pour l'épreuve; elles attendaient le choix avec l'anxiété curieuse avec laquelle on attend le résultat d'un pari; elles avaient hâte de faire la comparaison entre la subtilité du maître et celle du juge. Et ce jeune homme inconnu, qui se trouvait là comme dans un lieu familier et qui savait se mettre au niveau des hommes et des choses avec une sympathie si spontanée et si rapide, n'était déjà plus un étranger pour eux.

1. « Oui, pour qu'on les mette en compote comme le cœur de Canova et les griottes de Padoue ! »

— Si c'est celui-là...

La Foscarina se sentait attirée dans le jeu et comme contrainte d'y prêter son attention, subitement exempte d'aigreur et de rancune devant la félicité de son ami. Là aussi, sans nul effort, il avait enflammé de beauté et de passion les instants fugitifs, communiqué la contagieuse ferveur de sa vitalité aux personnes présentes, soulevé les esprits dans une sphère supérieure, réveillé chez ces artisans déchus l'antique orgueil de leur art. Pour quelques instants, l'harmonie d'une ligne pure était devenue le centre de leur monde. Et l'animateur se penchait vers les vases réunis comme si, du choix qu'il allait faire, eût dépendu la fortune de ce petit verrier perplexe.

« Oui, c'est vrai, toi seul sais vivre », lui disait-elle dans un regard de tendresse. « Il est juste que tu aies tout. Je serai contente de te voir vivre, de te voir jouir. Et fais de moi ce qu'il te plaira ! »

Elle souriait en s'anéantissant. Elle lui appartint comme une chose tenue dans le poing, comme une bague au doigt, comme un gant, comme un vêtement, comme une parole qu'on peut dire ou ne pas dire, comme un vin qu'on peut boire ou verser à terre.

— Eh bien, Seguso ? — s'écria-t-il, impatient de l'hésitation qui se prolongeait.

L'homme le regarda dans les prunelles ; puis, retrouvant son assurance, il se confia à son instinct natif. Entre tous ces vases, il y en avait cinq sortis de ses mains ; ils se distinguaient des autres comme s'ils eussent appartenu à une espèce différente. Mais lequel des cinq était le plus beau ?

Les ouvriers inclinaient vers lui leur visage, tout en exposant au feu les coupes fixées au bout des cannes, pour les empêcher de se refroidir. Et les flammes, claires comme celles que donnent les feuilles crépitantes du laurier, ondoyaient de l'autre côté des parafeux, semblant tenir les hommes captifs par les fers de l'art.

— Oui ! oui ! — s'écria Stelio en voyant le maître verrier extraire avec des précautions infinies le vase de son choix. — Le sang ne ment point. Elle est digne de la dogaresse Foscarina, la coupe que tu lui donnes !

Le maître verrier, tenant la tige de la coupe entre le pouce et l'index, souriait devant l'actrice, le visage éclairé par cette chaude louange. Son air de subtilité et de sagacité rappelait à l'esprit le petit renard d'or qui court sur la queue du coq dans les armoiries de Murano. Ses paupières, rougies par les reflets violents, battaient sur son regard tourné vers l'œuvre fragile qui brillait encore dans sa main avant de partir ; et en ses doigts caressants et en toute son attitude se révélait la faculté héréditaire de sentir la difficile beauté des lignes simples et des fines colorations. Elle était comme une de ces fleurs miraculeuses qui éclosent sur des arbustes maigres et tordus, la coupe tenue par l'homme voûté qui en était le créateur.

Très belle, en vérité, cette coupe, et mystérieuse comme les choses naturelles, conservant dans sa concavité la vie du souffle humain, rivale des eaux et des cieux par sa transparence, pareille en sa frange violette aux méduses errantes sur les mers, simple, pure, sans autre ornement que cette frange marine, sans autres membres que son pied, sa tige et sa lèvre. Et pourquoi elle était si belle, personne n'aurait pu le dire, ni en un mot ni en mille. Et son prix était nul ou incalculable, selon la qualité de l'œil qui la contemplait.

*
* *

— Elle se cassera, dit Stelio.

L'actrice avait voulu porter à la main le don du verrier sans le protéger par une enveloppe, comme on porte une fleur.

— Je vais ôter mon gant.

Elle posa la coupe sur la margelle du puits qui était au milieu de l'enclos sacré. La rouille de la poulie, la façade fruste de la basilique avec ses vestiges byzantins, la brique rouge du campanile, l'or de la paille mise en meules de l'autre côté du mur, et le bronze des hauts lauriers, et le visage des femmes qui enfilaient des verroteries sur le seuil des portes, et les herbes, et les nuages, et toutes les apparences d'alentour modifiaient la sensibilité du verre lumineux. Dans sa

couleur se fondirent toutes les couleurs; et il parut vivre d'une vie multiple en son exiguïté, comme l'iris animal où se reflète l'Univers.

— Imaginez quelle somme d'expérience il a fallu pour produire cette chose belle! — dit le poète étonné. — Toutes les générations des Seguso, durant une suite de siècles, ont concouru par le souffle et par le toucher à la nativité de cette créature, dans le moment heureux où il fut donné à ce petit verrier inconscient de suivre l'impulsion lointaine et de la transmettre exactement à la matière. Le feu était égal, la pâte était riche, l'air était tempéré; tout était favorable. Et le miracle s'est accompli.

La Foscarina prit entre ses doigts nus la tige de la coupe.

— Si elle se cassait, dit Stelio, il faudrait lui élever un mausolée, comme fit Néron aux mânes de sa tasse brisée. Ah! l'amour des choses! Un autre despote, Xerxès, vous a devancée, mon amie, en parant de colliers un bel arbre.

Elle avait sur les lèvres, où tombait la lisière du voile, un sourire à peine visible, mais continu ; et il connaissait ce sourire, pour en avoir souffert sur la rive de la Brenta, dans la campagne attristée par les statues.

— Des jardins, des jardins, partout des jardins! Autrefois, c'étaient les plus beaux du monde: des paradis terrestres, comme les appelle Andrea Calmo, consacrés à la poésie, à la musique et à l'amour. Peut-être quelqu'un de ces vieux lauriers a-t-il entendu Alde Manuce parler grec avec Navagero, ou Madonna Gasparina soupirer sur les traces du comte de Collalto...

Ils suivaient un chemin resserré entre les clôtures des jardins désolés. Au sommet des murs, dans les interstices des briques rougeâtres, on voyait trembler d'étranges herbes, longues et raides comme des doigts. Les lauriers de bronze avaient leurs cimes dorées par le soleil couchant. L'air scintillait d'une innombrable poussière d'or, comme les aventurines.

— Doux et terrible sort, que celui de cette Gaspara Stampa! Connaissez-vous ses *Rimes*? Oui, je les ai vues un jour sur votre table. C'est un mélange de glace et de feu. Par

instants, à travers le pétrarquisme du cardinal Bembo, sa passion mortelle jette quelque beau cri. Je sais d'elle un vers magnifique :

Vivere ardendo e non sentire il male[1] !

— Vous rappelez-vous, Stelio, — dit la Foscarina, avec cet inextinguible sourire qui lui donnait l'apparence d'une somnambule, — vous rappelez-vous le sonnet qui commence ainsi :

Signore, io so che in me non son più viva,
E veggo omai ch'ancor in voi son morta[2]... ?

— Non, Fosca, je n'en ai pas souvenir.

— Vous rappelez-vous votre belle imagination sur la Saison défunte ? Elle gisait dans la barque funèbre, vêtue d'or comme une dogaresse ; et le cortège la conduisait à l'île de Murano où un maître du feu devait l'enfermer dans une enveloppe de verre opalin, afin que, submergée au fond de la lagune, elle pût au moins contempler les ondulations des algues... Vous rappelez-vous ?

— C'était un soir de septembre.

— Le dernier soir de septembre, le soir de l'*Allégorie*. Une grande lumière sur l'eau... Vous étiez un peu enivré, vous parliez, vous parliez... Que de choses vous avez dites ! Vous arriviez de la solitude et votre âme trop pleine débordait. Vous répandîtes sur votre compagne un flot de poésie. Une barque passa, chargée de grenades... Je m'appelais Perdita... Vous rappelez-vous ?

Elle-même, dans sa marche, sentait l'extrême légèreté de ses pas, et qu'il y avait en elle quelque chose d'évanescent, comme si son corps eût été sur le point de se changer en une ombre. Le sentiment qu'elle avait de sa personne physique paraissait dépendre de ce verre qu'elle portait à la main, ne subsister que dans cette inquiétude que lui donnait la fragilité de l'objet et la crainte de le laisser tomber à terre,

1. « Vivre en brûlant et ne pas sentir le mal ! »

2. « Seigneur, je sais qu'en moi-même je ne suis plus vivante, — et je vois maintenant qu'en vous aussi je suis morte... »

tandis que sa main nue se refroidissait peu à peu et que les veines y prenaient la couleur de la frange marine qui courait autour de la coupe.

— Je m'appelais encore Perdita... Avez-vous dans l'esprit, Stelio, un autre sonnet de Gaspara qui commence ainsi :

Io vorrei pur che Amor dicesse come
Debbo seguirlo[1]...?

Et ce madrigal :

Se tu credi piacere al mio signore[2]...

— Je ne vous savais pas si familière avec la malheureuse Anassilla, mon amie.

— Ah! je vous dirai... J'avais à peine quatorze ans lorsque je jouai dans une vieille tragédie romantique intitulée *Gaspara Stampa*. Je jouais le rôle de la protagoniste... Ce fut à Dolo, où nous passâmes l'autre jour quand nous allions à Strà; ce fut dans un petit théâtre de campagne, dans une espèce de baraque... Ce fut l'année qui précéda la mort de ma mère... Je me rappelle bien... Je me rappelle certaines choses comme si elles étaient d'hier. Et vingt ans sont passés!... Je me souviens du son qu'avait ma voix grêle encore, quand je la forçais dans les tirades parce que, du fond des coulisses, quelqu'un me chuchotait de crier fort, toujours plus fort... Gaspara se désespérait, se torturait, délirait pour son cruel comte... Je ne connaissais pas, je ne comprenais pas toutes ces choses, dans ma petite âme profanée; mais je ne sais quel instinct de douleur m'amenait à trouver les accents et les cris capables d'émouvoir cette foule misérable dont nous attendions le pain quotidien. Dix personnes affamées s'acharnaient sur moi comme sur un gagne-pain; le besoin brutal coupait et arrachait toutes les fleurs de rêve qui naissaient de ma précocité tremblante... Époque de sanglots, de suffocations, d'effrois, de lassitudes folles, de muette horreur! Ceux qui me martyrisaient ne savaient pas ce qu'ils faisaient, pauvres gens hébétés par la misère et par le travail.

1. « Je voudrais que l'Amour me dît — comment je dois le suivre... »

2. « Si tu crois plaire à mon seigneur... »

Dieu leur pardonne et leur fasse paix! Seule, ma mère qui, elle aussi,

Per amar molto ed esser poco amata
Visse e mori infelice[1],

seule, ma mère avait pitié de ma peine et souffrait de mon supplice et savait me prendre entre ses bras, calmer mon tremblement horrible, pleurer quand je pleurais, me consoler, Bénie, bénie soit-elle!

Sa voix s'altéra. Au fond d'elle-même, les yeux maternels se rouvrirent, cléments et fermes, infinis comme un horizon de paix. « Dis-moi, toi, dis-moi, ce que je dois faire! Guide-moi, instruis-moi, toi qui sais! » Toute son âme ressentit l'étreinte de ces bras; et, du lointain des ans, la douleur reflua vers elle à pleins bords, mais sans âpreté, devenue presque suave. Les souvenirs de la lutte et de la souffrance la baignaient comme d'une onde chaude, la soutenaient, la réconfortaient. Sur quelles enclumes n'avait-il pas été battu, le fer de sa volonté! Dans quelles eaux n'avait-il pas reçu sa trempe! Dure, pour elle, avait été l'épreuve, et difficile la victoire, obtenue au prix d'un labeur tenace, contre les forces brutales et hostiles. Elle avait été témoin des plus atroces misères, des plus sombres ruines; elle avait connu les efforts héroïques, la pitié, l'horreur, la face de la mort.

— Je sais ce qu'est la faim, Stelio, et ce qu'est la tombée de la nuit quand le gîte est incertain, dit-elle avec douceur.

Elle s'était arrêtée entre les deux murs et relevait sa voilette sur son front; les yeux libres, elle regarda son ami.

Il pâlit sous ce regard, tant fut soudain son émoi et rude son étonnement, à la voir apparaître sous cet aspect inattendu. Il se trouva déconcerté comme par l'incohérence d'un rêve, incapable de relier cette extraordinaire apparition aux traces récentes de la vie, incapable d'appliquer le sens de ces paroles à cette même figure de femme qui lui souriait et dont les doigts nus tenaient encore le verre délicat. Pourtant, il avait bien entendu: et elle était là, cette femme, dans son beau manteau de zibeline, avec la douceur de ses beaux yeux

1. « Parce qu'elle aimait beaucoup, mais était peu aimée, — vécut et mourut malheureuse... »

qui s'allongeaient parmi les cils, comme embués continuellement par une larme qui continuellement y monterait et s'y dissoudrait sans se répandre, là, sur le sentier solitaire, entre les deux murs.

— Et je sais encore autre chose.

A parler ainsi, elle éprouvait un bien inaccoutumé. Cette humilité raffermissait son cœur comme l'acte de fierté le plus hardi. Jamais la conscience de sa domination et de sa gloire dans le monde ne l'avait exaltée en face de l'homme qu'elle adorait ; mais, à présent, la mémoire de cet obscur martyre, de cette pauvreté, de cette faim, créait dans son cœur un sentiment de supériorité réelle sur celui qu'elle croyait invincible.

De même que, sur la rive de la Brenta, les paroles de Stelio lui avaient pour la première fois semblé vaines, de même, à présent, elle se sentait pour la première fois plus forte, en son expérience de la vie, que cet homme à qui tous les bonheurs avaient souri depuis le berceau et que tourmentaient seulement les furies de son désir et les anxiétés de son ambition. Elle l'imagina aux prises avec le besoin vil, obligé au travail comme l'esclave, accablé sous le fardeau des difficultés journalières. « Aurait-il trouvé alors l'énergie pour résister, la patience pour supporter? » Il lui apparut débile et perdu dans les âpres tenailles de la nécessité, humilié, impuissant. « Ah! pour toi toutes les choses joyeuses et superbes, aussi longtemps que tu vivras, aussi longtemps que tu vivras! »

Elle ne put soutenir la tristesse de cette image, elle se hâta de la chasser avec un emportement de défense et de protection presque maternel. Et, par un geste involontaire, elle posa une main sur l'épaule de son ami ; dès qu'elle s'en aperçut, elle la retira ; puis elle l'y posa de nouveau. Elle sourit, parce qu'elle savait ce qu'il ne devait jamais savoir, parce qu'elle avait vaincu ce qu'il n'aurait jamais pu vaincre. Elle réentendit en elle-même les paroles graves d'une promesse terrible : « Dis-moi que tu n'as pas peur de souffrir... Je crois ton âme capable de supporter toute la douleur du monde. » Ses paupières semblables aux violettes s'abaissèrent sur cet orgueil secret ; mais, dans les lignes de son visage,

apparut une beauté infiniment subtile et complexe qui émanait d'une concordance nouvelle entre les forces intérieures, d'une mystérieuse orientation de la volonté affranchie. Dans l'ombre qui tombait des plis de la voilette relevée sur les sourcils, sa pâleur s'anima d'une vie inimitable.

— Je n'ai pas peur de souffrir, — dit-elle, répondant à celui qui avait parlé auprès de la rivière lointaine.

Et sa main effleura la joue de son ami.

Il se tut, enivré, comme si elle lui avait donné à boire l'essence même de son cœur exprimé comme une grappe dans ce calice. De toutes les formes naturelles qui les environnaient, dans la lumière diffuse, nulle ne lui parut égaler en mystère et en beauté cette face humaine qui laissait entrevoir par delà ses lignes une profondeur sacrée où, sans doute, quelque grande chose venait de s'accomplir en silence. Il tremblait, attendant qu'elle continuât.

Ils marchèrent, un bout de chemin, l'un à côté de l'autre, entre les deux murs. Humble était le chemin, sourd et mou sous leurs pieds ; mais au-dessus pendaient les nuages radieux. Ils arrivèrent à un carrefour où s'élevait une maison de pauvres gens, presque en ruine. La Foscarina s'arrêta pour la regarder. Les contrevents vermoulus et disjoints étaient maintenus ouverts par un roseau mis en biais. Le soleil bas pénétrait dans la masure, frappait sur la muraille enfumée, permettait de voir les meubles : une table, un banc, un berceau.

— Vous rappelez-vous, Stelio, dit-elle, cette auberge où nous entrâmes, à Dolo, pour attendre le train ? L'auberge du Vampa : un grand feu brûlait sous le manteau de la cheminée ; les ustensiles de cuisine reluisaient contre les murs ; les tranches de polenta cuisaient sur le gril. Il y a vingt ans, cette auberge était toute pareille : même feu, mêmes ustensiles, même polenta. Ma mère et moi, nous y entrions après la représentation et nous allions nous asseoir sur le banc, devant une table. J'avais pleuré, j'avais hurlé, j'avais déliré, j'étais morte par le poison ou par le fer, sur les planches. Je conservais dans les oreilles la résonance des vers, comme celle d'une voix qui n'eût pas été la mienne, et, dans l'âme, une volonté étrangère que je ne parvenais pas à chasser, comme d'une personne qui, luttant contre mon inertie,

essayerait de faire encore ces pas et ces gestes... La simulation de la vie demeurait dans les muscles de ma face qui, certains soirs, ne parvenaient pas à se calmer... C'était déjà le masque, la sensation du masque vivant, qui naissait... J'ouvrais des yeux démesurés... Un froid tenace demeurait dans les racines de mes cheveux... Je ne réussissais pas à recouvrer la pleine connaissance de moi-même et de ce qui arrivait autour de moi...

» L'odeur de la cuisine me donnait des haut-le-cœur; les mets qui étaient dans mon assiette me paraissaient trop grossiers, pesants comme les pierres, impossibles à avaler. Cette répugnance me venait de je ne sais quoi d'indiciblement délicat et précieux que je sentais au fond de ma fatigue, d'une noblesse indistincte que je sentais au fond de mon humiliation... Je ne sais pas dire... C'était peut-être l'obscure présence de cette force qui devait plus tard se développer en moi, de cette élection, de cette diversité dont m'avait marquée la Nature... Parfois, le sentiment de cette diversité devenait si profond, qu'il me séparait presque de ma mère — Dieu me pardonne! — qu'il m'éloignait presque d'elle... Une grande solitude se faisait au dedans de moi; rien ne me touchait plus, de tout ce qui m'entourait. Je demeurais seule avec ma destinée... Ma mère, qui était à mon flanc, reculait pour moi dans un lointain infini. Ah! elle devait bientôt mourir et déjà se préparait à me quitter; et cela, c'en était peut-être le présage! Elle me pressait de manger, avec des paroles qu'elle seule savait dire. Je lui répondais: « Attends! attends! » Je ne pouvais que boire; j'avais l'avidité de l'eau froide. Certaines fois, quand j'étais plus lasse et plus tremblante, je souriais longuement. Et elle-même, la chère femme, avec son cœur profond, n'arrivait pas à comprendre de quoi naissait mon sourire...

» Heures sans égales, où il semble que soit rompue la prison du corps, pour l'âme qui s'en va errante aux limites extrêmes de la vie!... Que fut votre adolescence, à vous, Stelio? Qui pourrait l'imaginer? Tous nous avons éprouvé le poids du sommeil qui soudain s'appesantit sur la chair, après la fatigue ou après l'ivresse, lourd et rapide comme un coup de massue, et qui nous anéantit. Mais il arrive aussi que,

pendant la veille, le pouvoir du rêve s'empare de nous avec la même violence, nous saisit et nous maîtrise; et notre volonté n'a pas assez de force pour lui résister, et, il semble que tout le tissu de notre existence se défasse et qu'avec les mêmes fils nos espérances en tissent un autre plus luisant et plus étrange... Ah! il me revient à la mémoire quelques-unes des belles paroles que vous avez dites sur Venise, ce soir-là, lorsque vous l'avez représentée avec des mains merveilleuses, attentive à composer ses lumières et ses ombres dans une continuelle œuvre de beauté. Vous seul savez dire ce qui est indicible...

» Là, sur ce banc, devant cette table rustique, dans l'auberge du Vampa, à Dolo, où l'autre jour le sort me ramenait avec vous, j'eus les plus extraordinaires visions que le rêve ait jamais suscitées dans mon âme. Je vis ce qui est inoubliable : je vis se superposer aux formes réelles qui m'environnaient les figures qui naissaient de mon instinct et de ma pensée. Là, sous mes yeux fixes qu'avait brûlés la lumière fumeuse et rouge du pétrole, la rampe improvisée, là commença de s'animer le monde de mes expressions... Les premières lignes de mon art se sont développées dans cet état d'angoisse, de lassitude, de fièvre, de répugnance, où ma sensibilité devenait pour ainsi dire plastique, à la façon de cette matière incandescente que tout à l'heure les verriers tenaient à l'extrémité de leurs cannes. Il y avait en elle une aspiration naturelle à être modelée, à recevoir un souffle, à remplir le creux d'une empreinte... Certains soirs, sur cette muraille que recouvraient les ustensiles de cuivre, je me voyais, comme dans un miroir, en des attitudes de douleur et de fureur, le visage méconnaissable; et, pour échapper à l'hallucination, pour interrompre la fixité de mon regard, je battais rapidement des paupières. Ma mère me répétait : « Mange, ma fille, mange au moins ceci! » Mais qu'étaient le pain, le vin, la viande, les fruits, toutes ces choses pesantes, achetées avec l'argent durement gagné, en comparaison de ce que j'avais au dedans de moi? Je lui répétais : « Attends! » Et, quand nous nous levions pour partir, j'emportais avec moi un grand morceau de pain. Il me plaisait de le manger le matin suivant, dans la campagne, au pied d'un arbre ou au bord de

la Brenta, assise sur une pierre ou sur l'herbe... Oh! ces statues!

La Foscarina s'arrêta encore, au bout d'un autre sentier bordé de murs qui menait à un pré désert, au Campo-di-San-Bernardo, où était l'ancien couvent. On apercevait au fond le clocher de Santa-Maria-degli-Angeli, sur lequel un beau nuage imitait une rose à l'extrémité d'une tige. Et l'herbe était molle, placide, verdoyante, comme dans le parc des Pisani, à Strà.

— Ces statues! — répéta l'actrice, le regard attentif comme si elles avaient été là, devant elle, en foule, et lui eussent barré le passage. — Elles ne m'ont pas reconnue, l'autre jour; mais moi, je les ai bien reconnues, Stelio.

Les heures lointaines, les campagnes humides et vaporeuses, les plantes dépouillées, les villas en ruine, le fleuve silencieux, les reliques des reines et des impératrices, les visières de cristal sur le visage fébrile, le labyrinthe sauvage, la poursuite vaine, la terreur et l'agonie, la pâleur splendide et terrible, le corps glacé sur les coussins de la voiture, les mains mortes, toutes ces tristesses s'illuminèrent d'une lumière nouvelle dans l'esprit de l'aimé. Et il regarda la créature merveilleuse en palpitant de frayeur et de stupeur, comme s'il la voyait pour la première fois et que ses traits, son pas, sa voix, ses vêtements eussent des significations multiples et extraordinaires, insaisissables pour lui comme les éclairs dans leur rapidité et dans leur nombre.

Elle était là, créature de chair périssable, assujettie aux tristes lois du temps; et une masse démesurée de vie réelle et idéale pesait sur elle, se dilatait autour d'elle, battait selon le rythme de cette respiration même. Elle était parvenue à la limite de l'expérience humaine, la femme désespérée et nomade : elle savait ce que lui-même ne pourrait jamais savoir. L'homme de joie sentit l'attraction de toute cette douleur accumulée, de toute cette humilité et de tout cet orgueil, de tant de guerre et de tant de victoire. Il aurait voulu vivre cette vie. Il envia ce destin. Émerveillé, il considérait sur cette main nue les délicates veines violettes, aussi apparentes que si la peau ne les eût pas recouvertes, et les ongles fins qui brillaient autour de la tige hyaline. Il pensait à une goutte de

ce sang qui circulait à travers cette substance limitée par les contours communs et pourtant incommensurable comme l'univers. Il lui sembla qu'il n'y avait au monde qu'un seul temple : le corps humain. Il éprouva un anxieux désir d'arrêter cette femme, de se mettre devant elle, de l'examiner attentivement, d'en découvrir tous les aspects, de l'interroger sans fin.

D'étranges demandes lui montaient à l'esprit : « Jeune fille, ne parcourais-tu pas les grandes routes dans le chariot chargé de décors, étendue sur une botte de feuillage, suivie par la troupe des histrions, le long des vignes, et un vendangeur ne t'offrait-il pas une corbeille de raisins ? L'homme qui te posséda pour la première fois ne ressemblait-il pas à un satyre, et, dans ta terreur, n'entendais-tu pas gronder sur la plaine le vent qui emportait au loin cette part de toi-même que tu chercheras toujours et ne retrouveras jamais ? Combien de larmes t'avait-il fallu boire, le jour où je t'entendis, pour qu'Antigone parlât en toi d'une voix si pure ? As-tu vaincu les peuples l'un après l'autre, comme on gagne les batailles pour conquérir un empire ? Les reconnais-tu divers à leur odeur, comme on reconnaît les fauves ? Un peuple se rebella, te résista ; et, en le domptant, tu l'aimas plus que ceux qui t'adorèrent à ta première apparition. Un autre, par delà l'Océan, à qui tu révélas une manière de sentir inconnue, ne peut t'oublier et t'envoie des messages pour que tu lui reviennes... Quelles beautés subites verrai-je naître de ton amour et de ta douleur ? »

Là, sur ce pré solitaire de l'île oubliée, sous le clair ciel d'hiver, elle lui réapparaissait telle qu'elle lui était apparue en cette lointaine nuit dionysiaque, parmi les louanges des poètes assis dans le cénacle. La même puissance de fécondation et de révélation émanait de la femme qui venait de dire en soulevant son voile : « Je sais ce qu'est la faim... »

— C'était en mars, je me rappelle, — continua la Foscarina, doucement. — Je sortais dans les champs de bonne heure, avec mon pain. Je marchais à l'aventure ; je me proposais pour but les statues. J'allais de l'une à l'autre, et je m'arrêtais devant elles comme si je leur eusse fait visite. Plusieurs me semblaient très belles, et je m'essayais à imiter

leurs gestes. Mais je restais plus longtemps en compagnie des mutilées, comme par un instinct de les consoler. Le soir, sur la scène, en récitant mon rôle, je me rappelais quelqu'une d'entre elles, et j'avais un sentiment si profond de son éloignement et de sa solitude dans la campagne tranquille, sous les étoiles, qu'il me semblait que je ne pouvais plus parler. La foule s'impatientait de ces pauses trop longues... Parfois, quand je devais attendre que mon interlocuteur eût fini sa tirade, je prenais l'attitude de telle ou telle qui m'était plus familière, et je demeurais immobile comme si j'avais été de marbre, moi aussi. J'avais déjà commencé à me sculpter moi-même...

Elle sourit. La grâce de sa mélancolie surpassait la grâce du jour déclinant.

— J'en aimai une tendrement : une qui avait perdu les bras avec lesquels, jadis, elle soutenait sur sa tête une corbeille de fruits. Mais les mains étaient restées attachées à la corbeille et me faisaient peine. Cette statue s'élevait sur son piédestal dans un champ de lin ; près de là, il y avait un petit canal aux eaux stagnantes, où le ciel reflété continuait l'azur des fleurs. Quand je ferme les yeux, je revois le visage de pierre et le soleil qui se colore en passant à travers les tiges du lin comme à travers un cristal vert... Toujours, depuis cette époque, aux moments les plus chauds de mon art, sur la scène, apparaissent dans ma mémoire des visions de paysages, et surtout lorsque, par la seule force du silence, je réussis à communiquer un grand frisson à la foule qui me regarde...

Le haut de ses joues s'était allumé un peu ; et, comme le soleil oblique, en l'investissant, tirait des étincelles de la zibeline et de la coupe, son animation ressemblait à un accroissement de lumière.

— Quel printemps que celui-là ! Dans ma vie errante, ce fut alors que je vis pour la première fois un grand fleuve. Il m'apparut tout à coup, gonflé et rapide entre deux rives sauvages, dans une plaine enflammée comme un champ de chaume, sous les rayons horizontaux du soleil qui en effleurait la limite, pareil à une roue de feu. Je compris alors ce qu'il y a de divin dans un grand fleuve qui traverse la

terre. C'était l'Adige ; il descendait de Vérone, la ville de Juliette...

Un trouble ambigu se cachait au fond de son âme, pendant qu'elle évoquait ainsi la misère et la poésie de son adolescence. Elle était induite à continuer par une sorte de fascination ; et néanmoins elle ne savait pas de quelle manière elle en était venue à ces confidences, alors qu'elle s'était préparée à entretenir son ami d'une autre jeunesse, non passée, mais présente. Par quelle surprise de l'amour, après une soudaine tension de sa volonté, après un ferme propos d'affronter la vérité douloureuse, après un effort pour recueillir son énergie en désarroi, était-elle arrivée à s'attarder dans la commémoration de jours si lointains et à recouvrir avec la virginale image d'elle-même cette autre image si différente ?

— Nous entrâmes à Vérone un soir de mai, par la porte du Palio. Je suffoquais d'anxiété. Je serrais contre mon cœur le cahier où j'avais transcris de ma main le rôle de Juliette, et je répétais en moi-même les paroles qu'elle prononce quand elle paraît pour la première fois : « Qui m'appelle ? Me voici. Quelle est votre volonté ? » Mon imagination était bouleversée par une coïncidence étrange : ce même jour, j'accomplissais ma quatorzième année, l'âge de Juliette ! Le bavardage de la nourrice me résonnait dans les oreilles ; et, peu à peu, mon propre sort se confondait avec celui de la Véronaise. Au coin de toutes les rues, je croyais voir venir à ma rencontre un cortège qui accompagnerait un cercueil couvert de roses blanches. Lorsque j'aperçus les tombeaux des Scaliger enfermés dans leurs grilles, je criai à ma mère : « C'est la tombe de Juliette ! » Et j'éclatai en sanglots, et j'eus une envie désespérée d'aimer et de mourir. « O toi que trop tôt je vis sans te connaître, et que je connus trop tard ! »

Sa voix qui répétait les immortelles paroles pénétra le cœur de l'aimé comme une mélodie déchirante. Elle s'arrêta encore et répéta :

— Trop tard !

C'étaient les paroles atroces que l'aimé lui-même avait proférées, qu'elle-même avait redites, dans le jardin nocturne où les étoiles cachées des jasmins embaumaient, où les fruits aussi embaumaient comme dans les vergers des îles, alors

que l'un et l'autre étaient sur le point de céder au désir cruel. « Il est trop tard, il est trop tard ! » La femme qui n'était plus jeune, là, sur cette bonne herbe, avait devant elle, maintenant, l'image ancienne d'elle-même et sa virginité palpitante sous la tunique de Juliette, au premier rêve de son amour. Parvenue à la limite de son expérience, n'avait-elle pas conservé ce rêve intact, hors de l'atteinte des hommes et du temps ? Mais à quoi bon ? Si elle évoquait sa plus lointaine jeunesse morte, ce n'était que pour passer dessus, pour la fouler aux pieds en menant l'aimé vers l'autre, vers celle qui vivait et qui attendait.

Avec le sourire de sa peine inimitable, elle dit :

— Je fus Juliette.

Autour d'eux, l'air était si calme que la fumée des fournaises s'y attardait en taches immobiles. L'or tremblait partout, comme dans les aventurines. Sur le clocher de Santa-Maria-degli-Angeli, la nue s'empourprait vers les bords. L'eau était invisible ; mais sa douceur passait sur la face des choses, indiciblement.

— Un dimanche de mai, dans l'immense Arène, dans l'amphithéâtre antique, sous le ciel ouvert, devant un peuple qui avait respiré parmi la légende d'amour et de mort, je fus Juliette. Nul frémissement des salles les plus vibrantes, nulles clameurs, nul triomphe ne valut jamais pour moi l'ivresse de cette heure unique. Réellement, lorsque j'entendis Roméo dire : « Ah ! elle apprend aux torches à brûler... », réellement je m'allumai, je me fis de flamme. Avec mes petites économies j'avais acheté sur la place aux Herbes, près de la fontaine de Madonna Verona, une grande botte de roses. Les roses furent mon seul ornement. Je les mêlai à mes paroles, à mes gestes, à toutes mes attitudes ; j'en laissai tomber une aux pieds de Roméo quand nous nous rencontrâmes ; du balcon, j'en effeuillai une sur sa tête ; et, à la fin, je les semai toutes sur son cadavre, dans le tombeau.

» Le parfum, l'air et la lumière me ravissaient. Mes paroles coulaient avec une étrange facilité, presque involontaires, comme dans le délire ; et je les entendais accompagnées par le bourdonnement continu de mes veines. Je voyais le vaisseau profond de l'amphithéâtre moitié au soleil, moitié à l'ombre ;

et, dans la partie illuminée, je voyais comme un miroitement d'innombrables yeux. Le jour était aussi tranquille qu'aujourd'hui. Pas un souffle ne remuait les plis de ma robe ni mes cheveux qui frissonnaient sur mon cou nu. Le ciel était très lointain ; et pourtant, il me semblait que, de temps à autre, mes plus faibles paroles y résonnaient jusqu'à l'infini comme des tonnerres ou que son azur devenait si profond que j'en étais colorée comme d'une eau marine où je me serais noyée. Et, à tout moment, mes yeux allaient vers les longues herbes qui se dressaient au sommet des murailles ; et il me semblait que d'elles me venait je ne sais quel assentiment aux choses que je disais et faisais ; et, quand je les vis onduler au premier souffle du vent qui se levait sur les collines, je sentis croître mon animation et la force de mon souffle.

» Comme je parlai du rossignol et de l'alouette ! Je les avais entendus mille fois dans les champs ; je connaissais toutes leurs mélodies, celle du bois, celle du pré, celle de la nue ; je les gardais dans mes oreilles, vivantes et sauvages. Avant de sortir de mes lèvres, chacune de mes paroles avait traversé toute la chaleur de mon sang. Il n'y avait pas de fibre en moi qui ne donnât un son à cette harmonie. Ah ! la grâce, l'état de grâce ! Chaque fois qu'il m'est donné d'atteindre au comble de mon art, je retrouve cet indicible abandon. Je fus Juliette. « C'est le jour, c'est le jour ! » cria ma terreur. Le vent passait dans mes cheveux. Je percevais l'extraordinaire silence où tombait ma lamentation. Il semblait que la foule était disparue sous terre : elle restait muette sur la courbe des gradins, toute dans l'ombre maintenant. Là-bas, le sommet de la muraille flamboyait encore. Je disais la terreur du jour ; mais, en réalité, je sentais sur ma face déjà « le masque de la nuit ». Roméo était descendu. Nous étions morts déjà, entrés déjà dans les ténèbres. Vous vous rappelez ? « Maintenant que tu es là, tu m'apparais comme un mort au fond d'un sépulcre. Ou mes yeux me trompent, ou tu es bien pâle... » J'étais glacée toute, en disant ces choses. Mes yeux cherchèrent la lueur au sommet de la muraille : elle s'était éteinte.

» Le peuple s'agitait dans l'Arène, demandait la mort ; il ne voulait plus écouter ni la mère ni la nourrice, ni le moine.

Le frémissement de son impatience accélérait intolérablement les coups de mon cœur. La tragédie se précipitait. J'ai le souvenir d'un grand ciel blanc comme les perles, et de cette rumeur marine qui s'apaisait à mon apparition, et de l'odeur de résine que répandait la torche, et des roses qui me recouvraient, flétries par ma fièvre, et d'un lointain son de cloches qui rapprochait le ciel, et de ce ciel qui perdait peu à peu sa lumière comme je perdais ma vie, et d'une étoile, de la première étoile qui trembla dans mes yeux avec mes pleurs... Quand je retombai sur le corps de Roméo, la foule hurla dans l'ombre avec tant de violence que j'en fus effrayée. Quelqu'un me releva, m'entraîna vers ce hurlement. On approcha la torche de mon visage en larmes : elle crépitait fortement, et elle sentait la résine, et elle était rouge et noire, flamme et fumée. Cette torche aussi, comme l'étoile, je ne l'oublierai jamais. Et moi, je devais certainement avoir la couleur de la mort... Ce fut ainsi, Stelio, que, par un soir de mai, le peuple de Vérone put voir Juliette ressuscitée...

Elle s'arrêta encore et ferma les paupières, comme prise de vertige ; mais ses lèvres douloureuses continuaient de sourire à son ami.

— Et ensuite ? Le besoin d'aller, d'aller n'importe où, de traverser l'espace, de respirer dans le vent... Ma mère me suivait en silence. Nous traversâmes un pont, nous cheminâmes le long de l'Adige ; puis, nous traversâmes un autre pont, nous entrâmes dans une petite rue, nous nous égarâmes dans des ruelles obscures, nous trouvâmes une place avec une église ; et vite, vite, encore plus loin. De temps à autre, ma mère me demandait : « Où allons-nous ? » Je cherchais à l'aventure un couvent de capucins où était cachée la tombe de Juliette, puisque, à mon grand regret, on ne l'avait pas ensevelie dans l'un de ces beaux mausolées entourés par ces belles grilles. Mais je ne voulais pas le dire, et je ne pouvais pas le dire. Ouvrir la bouche, prononcer une parole, cela ne m'était pas moins impossible que de détacher une étoile du ciel. Ma voix s'était perdue avec la dernière syllabe de la mourante. Mes lèvres étaient restées scellées par un silence aussi invincible que la mort. Et tout mon corps me paraissait expirant, tantôt glacé, tantôt embrasé, tantôt —

comment dirai-je? — tel que si les seules jointures des os eussent été brûlantes et que le reste eût été de glace. « Où allons-nous? » me demanda une seconde fois cette bonté infatigable. Ah! ce qui lui répondait en moi, c'était la dernière parole de Juliette! Nous étions de nouveau près du fleuve, sur l'Adige, à l'entrée d'un pont. Je crois que je me mis à courir: car, l'instant d'après, je me sentis saisir par les bras de ma mère; et, dans cette étreinte, je restai là, contre le parapet du pont, suffoquée par les sanglots. « Jetons-nous en bas ainsi embrassées », voulais-je dire; mais je ne pouvais pas. Le fleuve emportait avec lui la nuit et toutes ses étoiles. Et je sentis que le désir de disparaître n'était pas en moi seule... Ah! mère bénie!

Elle devint très pâle: toute son âme ressentait l'étreinte de ces bras, les baisers de ces lèvres, les larmes de cette tendresse, la profondeur de cette peine. Mais elle regarda son ami; et, soudain, un flot de sang vif se répandit sur ses joues et monta jusqu'à son front, comme suscité par une secrète pudeur.

— Qu'est-ce que je vous dis là? Pourquoi vous ai-je raconté toutes ces choses? On parle, on parle, sans savoir pourquoi.

Elle baissa les cils sur sa confusion. Au souvenir de cet effroi mystérieux qui avait précédé les signes de la puberté, au souvenir de ce douloureux amour maternel, l'instinct primitif de son sexe se réveillait en son sein stérile. Son avidité féminine, qui se révoltait contre le vœu héroïque de l'abnégation totale, se troubla étrangement, fut prête à recevoir l'illusion. Des racines même de sa substance monta une aspiration informe, qu'elle n'osait pas regarder en face. La possibilité d'une récompense divine brilla sur la tristesse de sa renonciation nécessaire. Elle sentait son cœur trembler, mais elle était comme celui qui n'ose pas lever le regard vers un visage inconnu, parce qu'il ne sait pas s'il y va lire un arrêt de vie ou de mort. Elle craignait de voir tout à coup se dissoudre cette chose qui n'était pas une espérance et qui pourtant ressemblait à une espérance, née de son âme et de sa chair par un phénomène si nouveau. Elle souffrit de la grande clarté qui allumait le ciel, et de ce lieu par où elle passait, et de ces pas qu'elle était obligée de faire, et même de la pré-

sence de son ami. Elle songea à la langueur de l'assoupissement, au sommeil qui s'attarde vers l'aube, quand la volonté voilée guide légèrement le rêve heureux. Elle désira la solitude, le repos, la chambre écartée et close, l'ombre des courtines pesantes. Brusquement, avec une anxiété impétueuse qui surgit de cette souffrance, comme pour fixer par un acte mental un fantôme sur le point de s'évanouir, elle ébaucha ces paroles, qui montèrent jusqu'à ses lèvres mais ne les remuèrent point : « Un fils, de toi ! »

Elle se tourna vers son ami et le regarda au fond des prunelles, toute tremblante. Sa pensée secrète flottait dans son regard comme une imploration et comme une désespérance. Elle parut chercher en lui avec angoisse un signe non révélé, un aspect inconnu, un autre homme. A voix basse, elle l'appela :

— Stelio !

Et sa voix était si changée qu'il tressaillit intérieurement et se pencha vers elle, comme pour lui porter secours.

— Mon amie ! mon amie !

Il voyait avec étonnement et avec crainte passer en elle ces larges ondes de vie, ces expressions extraordinaires, ces lumières et ces ombres alternantes; et il n'osait parler, n'osait interrompre le travail occulte où s'agitaient les puissances de cette âme grande et misérable. Sous les paroles, il sentait la beauté et la tristesse des choses inexprimées, mais confusément ; et, malgré la certitude que quelque bien difficile allait naître d'une telle fièvre, il ne savait pas à quelle issue cet amour serait conduit par la nécessité de devenir parfait ou de périr. Il avait l'esprit dressé dans une attente merveilleuse, à se sentir vivre avec tant de ferveur en ces lieux oubliés, sur cette herbe chétive, le long de ce chemin silencieux. Jamais il n'avait eu en lui-même un sentiment plus profond de la force incalculable dont est doué le cœur de l'homme. Et, tandis qu'il entendait le battement de son propre cœur et devinait la violence de l'autre, il lui semblait entendre résonner les coups du marteau sur la dure enclume où se forge le sort humain.

— Parlez-moi encore ! dit-il. Rapprochez-vous encore de moi, chère âme ! Nul instant, depuis que je vous aime,

ne vaut ces quelques pas que nous avons faits ensemble aujourd'hui.

Elle continuait son chemin, tête basse, enveloppée par l'illusion. « Cela pourrait-il être? » Elle sentait autour de ses flancs sa stérilité, comme une ceinture de fer; elle songeait à la ténacité inexorable des maux enracinés dans la chair brute. Mais la puissance de sa passion et de son désir, fortifiée par une idée de justice, lui apparaissait assez forte pour accomplir un prodige. Et ce qu'il y avait de superstitieux dans sa nature, s'élevant pour voiler sa lucidité, favorisait l'espérance naissante. « Ai-je aimé une seule fois avant cette fois-ci? N'ai-je pas, durant toute la suite de mes années, attendu ce grand amour qui doit me sauver ou me détruire? De ceux-là qui ont accru ma tristesse, quel est celui dont j'aurais voulu un fils? N'est-il pas juste qu'une vie nouvelle sorte de ma vie, maintenant que j'ai fait à mon seigneur le don entier de moi-même? Ne lui ai-je pas apporté intact mon rêve de vierge, le rêve de Juliette? Toute mon existence, depuis ce soir de printemps jusqu'à une nuit d'automne, n'est-elle pas abolie? » Elle voyait l'Univers transfiguré par son illusion. Le souvenir de sa mère lui donnait de l'amour maternel une image sublime. Les yeux cléments et fermes se rouvraient en elle, et elle priait : « Oh! dis-moi que, moi aussi, je serai pour une créature de ma chair et de mon âme ce que tu as été pour moi! Réconforte-moi, toi qui sais! » La solitude de son passé lui réapparut, épouvantable. Dans l'avenir, elle ne vit que la mort ou cette chance de salut. Elle se dit que, pour mériter ce salut, elle supporterait toutes les épreuves; elle le considéra comme une grâce à obtenir; elle fut envahie par une religieuse ardeur de sacrifice. Il semblait que la fébrile palpitation de la lointaine adolescence évoquée se renouvelât dans ce trouble et que, comme alors, elle marchât sous le ciel poussée par une force presque mystique.

Elle allait à la rencontre de Donatella Arvale, dont la figure se dessinait sur l'horizon enflammé, au fond d'une rue ouverte vers l'eau calme. Et sa première question, si imprévue, résonnait de nouveau en elle : « Pensez-vous souvent à Donatella Arvale, Stelio? »

La rue, courte, conduisait à la Fondamenta degli Angeli, à ce canal encombré par les barques de pêche, d'où l'on voyait la grande lagune unie et radieuse.

Elle dit :

— Quelle lumière ! Comme ce soir-là, quand je m'appelais encore Perdita, Stelio.

Elle répétait une note qu'elle avait déjà touchée dans un prélude resté en suspens.

— Le dernier jour de septembre, ajouta-t-elle. Vous rappelez-vous ?

Elle avait le cœur gros, si gros que, par instants, il semblait l'étouffer, et que la force de son émotion n'était plus en son pouvoir, mais semblait sur le point de lui échapper et de la livrer en proie aux troubles furies dont la subite insurrection l'avait déjà plus d'une fois emportée. Elle voulait que sa voix proférât sans trembler le nom qui, nécessairement, devait résonner dans ce silence entre son ami et elle.

— Vous rappelez-vous ce vaisseau ancré devant les Jardins ? Une salve salua le pavillon que l'on amenait sur la poupe. La gondole passa au ras de la cuirasse.

Elle s'attarda une seconde. Sa pâleur s'anima d'une vie inimitable.

— Alors, dans cette ombre, vous avez nommé Donatella.

Elle fit un nouvel effort, comme un nageur qui, submergé par une vague nouvelle, secoue la tête hors de l'écume.

— Et elle commença d'être à vous.

Elle sentit qu'elle se raidissait de la tête aux pieds, comme par l'effet d'une piqûre venimeuse. Elle fixait ses yeux grands ouverts sur les eaux éblouissantes.

— Elle doit être à vous, — continua-t-elle, avec la rudesse de la nécessité dans la voix, comme pour repousser par un second choc les choses terribles qui s'apprêtaient à surgir du fond de son ardeur.

Étreint par une angoisse violente, incapable de parler, d'interrompre par une parole vaine ces foudroyantes apparitions de l'âme tragique, le jeune homme s'arrêta ; il mit sa main sur le bras de sa compagne pour la faire arrêter aussi.

— N'est-il pas vrai ? — lui demanda-t-elle avec une douceur presque tranquille, comme si ses nerfs contractés se fussent

tout à coup détendus et que sa passion eût accepté le joug imposé par la volonté. — Parlez. Je n'ai pas peur de souffrir. Asseyons-nous ici. Je suis un peu lasse.

Ils s'appuyèrent à un petit mur, en face des eaux. Si pur était le miroir de la lagune, au solstice, que les formes des nuages et des rivages, en s'y reflétant, prenaient une qualité idéale, comme par la vertu d'un art divin. Les choses voisines et les choses lointaines, le rouge palais des Da Mula sur le canal, et, là-bas, le Fort de Tessara, planté d'arbres, avaient dans les deux images la même évidence. Les barques noires, avec leurs voiles repliées, avec leurs filets étendus le long des vergues, recueillaient dans leurs carènes le sentiment de repos infini qui venait des horizons. Nulle de ces lignes ne pouvait être troublée par les paroles de la douleur humaine, et toutes enseignaient le silence et promettaient la paix aux hommes, avec le temps.

— Que vous dirai-je? — répondit Stelio d'une voix étouffée, comme s'il eût parlé pour lui-même plutôt que pour cette femme, impuissant à surmonter l'angoisse que lui donnaient la certitude de son présent amour et la conscience de son désir inexorable comme le destin. — Peut-être ce que vous avez imaginé est-il vrai ; peut-être n'est-ce qu'un fantôme de votre esprit. Ce qu'à cette heure je sais d'une manière certaine, c'est que je vous aime et que je reconnais en vous toutes les noblesses. Je sais encore une autre chose : que j'ai une œuvre à accomplir et une vie à vivre selon que m'a disposé la Nature. Vous aussi, rappelez-vous ! En ce soir de septembre, je vous parlai longuement de ma vie et du génie qui la mène où elle est destinée. Vous savez que je ne puis renoncer à rien...

Il tremblait comme s'il avait eu dans les mains une arme affilée et que, obligé de la brandir, il ne pût éviter de blesser cette femme sans défense.

— ... A rien ; et spécialement à votre amour, qui sans cesse exalte ma force et mon espérance. Mais ne m'avez-vous pas promis plus que l'amour? Ne pouvez-vous pour moi les choses mêmes que l'amour ne peut? Ne voulez-vous pas être la constante inspiration de ma vie et de mon œuvre?

Elle écoutait, immobile, sans battre des paupières : telle une

malade en qui serait suspendue l'action du mouvement volontaire et qui assisterait à un spectacle d'horreur comme un esprit dans une statue.

— C'est vrai, — poursuivit-il après une pause anxieuse, retrouvant son courage, dominant sa compassion, comprenant que, de sa sincérité à cette minute dépendait le sort de la libre alliance par laquelle il voulait être, non pas diminué, mais grandi. — C'est vrai : ce soir-là, quand je vous vis descendre parmi la foule en compagnie de celle qui avait chanté, je crus qu'une secrète pensée vous guidait, alors que vous veniez ainsi à ma rencontre...

Elle sentit courir à la racine de ses cheveux un froid subtil et ses yeux s'embuer, bien qu'ils demeurassent arides. Ses doigts tremblaient sur la tige de la coupe ; et les couleurs du ciel et des eaux nuançaient le verre oscillant dans cette main douloureuse.

— Je crus que vous l'aviez choisie vous-même... Vous aviez l'aspect de celle qui sait et qui prévoit... J'en fus troublé.

Dans son atroce torture, elle sentit combien lui eût été doux le mensonge. Elle désira qu'il mentît ou qu'il se tût. Elle mesura l'espace qui la séparait du canal, de l'eau qui engloutit et apaise.

— Il y avait en elle, contre moi, quelque chose d'hostile... Elle me resta obscure, impénétrable... Vous rappelez-vous la façon dont elle disparut? Son image pâlit; le désir de son chant demeura. Vous, qui l'avez amenée vers moi, vous l'avez plus d'une fois fait revivre. Vous avez vu son ombre là où elle n'était point.

Elle vit la mort. Nulle autre blessure n'avait pénétré si avant, ne l'avait percée plus cruellement. Elle se répétait : « Moi-même! moi-même! » Et elle réentendait le cri de sa perdition : « Elle t'attend! » Et, de seconde en seconde, ses genoux menaçaient de se détendre, sa chair meurtrie menaçait d'obéir à la volonté furieuse qui la poussait vers l'eau. Mais un point restait lucide en elle, pour considérer que ce n'était ni le temps ni le lieu. Sur la lagune commençaient à noircir les bancs de sable, découverts par la marée descendante. A certains moments, le tourbillon intérieur se dissipait derrière une apparence. Elle croyait ne plus exister;

elle s'étonnait de voir ce verre briller dans sa main ; elle n'avait plus le sentiment de son propre corps. Tout ce qui arrivait n'était qu'imaginaire. Elle s'appelait Perdita. La Saison morte gisait au fond de la lagune. Les paroles étaient des paroles.

— Pourrais-je l'aimer ?

Un souffle encore, et l'obscurité se faisait. De même que la flamme d'une chandelle s'incline sous le vent et paraît se détacher de la mèche, mais toutefois y reste adhérente par un fil d'azur, par une sorte de pâle étincelle qui tout à coup se rallumera et se redressera si le vent cesse, de même la raison de la malheureuse fut sur le point de s'éteindre. Sur elle passa le vent de la folie. La terreur blanchit et bouleversa son visage.

Il ne la regardait pas ; il avait les yeux fixés sur les pierres.

— Si je la rencontrais encore, pourrais-je désirer de tourner vers moi son destin ?

Il revoyait la personne juvénile, aux reins arqués et puissants, dressée au-dessus de la forêt sonore, parmi le mouvement alternatif des archets qui semblaient tirer leur note de l'occulte musique renfermée en elle.

— Peut-être.

Il revoyait ce visage hermétique, presque adamantin, préoccupé par une pensée très secrète, et ce froncement des sourcils qui le rendait hostile.

— Mais qu'importerait cela ? Et que pourraient toutes les vicissitudes et toutes les nécessités de l'existence contre la foi qui nous lie ? Pourrions-nous ressembler à ces petits amants qui passent leurs journées à se quereller, à pleurer et à maudire ?

Elle serra les dents. Elle fut assaillie par l'instinct sauvage de se défendre et d'offenser, comme dans une lutte sans espoir. Sur les incertitudes de sa pensée jaillirent les éclairs d'une volonté homicide.

« Non, tu ne l'auras pas ! » Et la brutalité de son tyran lui parut monstrueuse. Il lui sembla qu'elle saignait sous les coups mesurés et réitérés comme cet homme qu'elle avait vu dans une ville des mineurs, sur le chemin blanc. L'horrible scène lui revenait à la mémoire : l'homme atterré par un

coup de gourdin, qui se relevait et tâchait de se jeter contre son adversaire, et la massue qui le frappait de nouveau, les coups brandis l'un après l'autre par une main ferme et froide, le bruit sourd du choc sur la tête humaine, l'effort obstiné pour se relever, la ténacité de la vie, la chair du visage réduite en bouillie rouge. Dans l'incohérence de sa pensée, les images atroces de ce souvenir se confondaient avec la réalité de sa torture présente. Elle se leva brusquement, épouvantée de la sauvage énergie qui envahissait tous ses membres. Le verre se brisa dans sa main convulsée, la blessa, tomba en morceaux.

Il tressaillit, lui qu'avait trompé le silence immobile de cette femme ; et il la regarda, et il la vit enfin ; et il vit de nouveau, comme certain soir dans la chambre où sifflaient les tisons, il vit la figure de la démence qui se dessinait sur ce visage décomposé. Il balbutiait des paroles de regret ; mais, au fond de son effroi, bouillonnait l'impatience.

— Ah ! — dit-elle, maîtrisant son tremblement avec une amertume qui lui tordit la bouche, — comme je suis forte ! Une autre fois, ayez soin que l'entaille soit moins lente : j'ai si peu de résistance, mon ami !

Elle s'aperçut que le sang dégouttait de ses doigts. Elle les enveloppa dans son mouchoir, qui rougit. Elle regarda les débris du verre, qui brillaient épars sur le sol.

— La coupe est brisée ! Vous lui avez donné trop de louanges. Si nous lui élevions un mausolée, ici ?

Très amère, presque moqueuse, elle avait les lèvres contractées par un rire acerbe qui n'éclatait pas. Lui se taisait, déçu, le cœur gonflé de rancune : car il voyait la beauté d'un effort détruite comme cette coupe parfaite.

— Imitons Néron, puisque nous avons déjà imité Xerxès !

Elle sentait, d'une façon plus poignante encore que son ami, le grincement de son sarcasme, la fausseté de sa voix, la méchanceté de ce rire qui était comme un spasme de ses muscles. Mais elle ne parvenait pas à ressaisir son âme, et elle la voyait emportée à la dérive loin de sa volonté, sans recours : tels, sur le navire, les marins dont les mains ont laissé échapper la barre demeurent inertes devant le cabestan qui, virant à rebours avec une violence terrible, abandonne le câble ou les

chaînes. Elle éprouvait un besoin âpre et irrésistible de railler, de dévaster, de fouler aux pieds, envahie par une sorte de démon perfide. Tout vestige de tendresse et de bonté avait disparu, et toute espérance, et toute illusion. La haine sourde qui couve sous l'amour des femmes ardentes se révélait dominatrice. Dans le regard de l'homme elle découvrait la même ombre qui passait sur son propre regard.

— Je vous irrite? Vous voulez retourner seul à Venise? Vous voulez laisser derrière vous la Saison morte? L'eau descend; mais il y en a toujours assez pour qui n'a pas l'intention de revenir dessus. Vous plaît-il que j'en fasse l'épreuve? Ne suis-je pas docile à souhait?

Ces choses insensées, elle les disait d'une voix sifflante; et elle était devenue presque livide, soudainement émaciée comme si un poison la rongeait. Et Stelio se souvenait de lui avoir vu sur le visage ce même masque, en un jour lointain de volupté, de fureur et de tristesse. Son cœur se serra; puis il se desserra.

— Ah! si je vous ai fait mal, je vous demande pardon! — dit-il, en essayant de lui prendre une main pour la calmer par la douceur de ce geste. — Mais ne nous étions-nous pas acheminés ensemble vers ce but? N'est-ce pas de vous que me venait...

Elle l'interrompit, impatiente de cette douceur, de ce baume accoutumé.

— Mal? Et qu'importe? Ne vous apitoyez pas, ne vous apitoyez pas! Ne pleurez pas sur les beaux yeux du lièvre aux reins brisés...

Elle marchait sur le quai, le long du canal violâtre, devant les portes où, dans le crépuscule, étaient encore assises les femmes tenant sur leurs genoux les corbeilles pleines de verroteries. La parole se cassa entre ses dents. La contracture de ses lèvres se changea en une convulsion frénétique de rires qui sonnèrent comme des sanglots déchirants. Son compagnon frissonna; et il lui parlait, bas, alarmé, sous les yeux suiveurs des curieux.

— Domine-toi! Domine-toi! Oh! Foscarina, je t'en conjure! Ne sois pas ainsi! Je t'en conjure! Nous arrivons tout de suite au rivage, et bientôt à la maison... Je te dirai...

Alors, tu comprendras... Nous sommes dans la rue... Est-ce que tu m'écoutes?

Sur le seuil d'un logis, elle avait aperçu une femme enceinte, au ventre énorme, gonflée comme une outre, qui encombrait le passage entre les montants de la porte et, d'un air songeur, mangeait un morceau de pain.

— Est-ce que tu m'écoutes? Foscarina, je t'en conjure! Tâche de te contraindre! Appuie-toi sur moi!

Il craignait de la voir s'abattre dans cette horrible convulsion; et il s'apprêtait à la soutenir. Mais elle hâtait le pas, incapable de répondre, étouffant ses rires avec la main bandée par le mouchoir; et, dans son spasme, elle croyait sentir la peau de son visage qui se crevassait.

— Qu'as-tu? que vois-tu?

Jamais cet homme n'oubliera le changement de ces yeux. Ils étaient béants, fixes, sans regard, d'une mortelle immobilité au millieu des sursauts implacables, comme s'ils avaient été privés de paupières; et, pourtant, ils voyaient: ils voyaient quelque chose qui n'était pas là, ils étaient pleins d'une vision inconnue, occupés par quelque monstrueuse image qui peut-être engendrait ces rires d'angoisse et de folie.

— Veux-tu que nous nous arrêtions? Veux-tu boire un peu d'eau?

Ils se retrouvaient sur le quai des Verriers, où maintenant les boutiques étaient closes, où les pas résonnaient, où les éclats de l'atroce hilarité semblaient se prolonger en échos de même que sous un portique. Combien de temps s'était-il passé depuis qu'ils avaient longé ce canal mort? Quelle portion de leur vie s'était écoulée dans l'intervalle? Quelle profondeur d'ombre laissaient-ils derrière eux?

Descendue dans la gondole, pelotonnée dans son manteau, plus livide que sur la route de Dolo, elle essayait de vaincre son spasme en serrant ses mâchoires avec ses deux mains. Mais, de temps à autre, le rire mauvais lui échappait et grinçait dans le morne silence, rompant le rythme des deux rames. Elle pressait plus fort sur sa bouche, comme pour s'étouffer. Entre la voilette relevée sur les sourcils et le mouchoir taché de sang, ses yeux restaient ouverts et fixes dans l'immensité du crépuscule.

La lagune et le brouillard engloutissaient toutes les formes et toutes les couleurs. Seuls interrompaient la grise uniformité les groupes des pieux, semblables à une procession de moines sur un chemin de cendres. Dans le fond, Venise fumait comme les restes d'un vaste saccage.

Lorsque arriva le bourdonnement des cloches, l'âme se souvint, les larmes jaillirent, l'horreur fut vaincue.

Elle abaissa ses mains, se pencha un peu vers l'épaule de son ami, retrouva sa voix pour lui dire :

— Pardonne-moi.

GABRIELE D'ANNUNZIO

(Traduction de G. Hérelle.)

(La fin au prochain numéro.)

LE

PRINCE DE JOINVILLE

François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, naquit au parc de Neuilly le 14 août 1818. Il fut tenu sur les fonds du baptême par son frère aîné le duc de Chartres et par madame la duchesse de Berry, représentant le duc et la duchesse de Calabre.

Le prince de Joinville a lui-même raconté son enfance. Il s'était plu de tout temps à fixer ses impressions les plus vives dans des dessins, à les dramatiser, en quelque sorte, le crayon ou le pinceau à la main; et, en 1894, il entreprit d'écrire ses *Vieux Souvenirs* en grande partie pour servir de commentaire et d'explication à ses précieux « albums » où toute sa vie était résumée en tableaux. Si d'ordinaire le dessin illustre le livre, ici, le livre illustre le dessin.

Les plus anciens souvenirs, les plus doux, étaient ceux de Neuilly. Ils étaient là trois sœurs et six frères (le nombre fut réduit à cinq par la mort du duc de Penthièvre), vivant dans la plus gaie familiarité. L'hiver on habitait le Palais-Royal; le duc d'Orléans avait fait entrer la littérature dramatique dans le programme de l'éducation de ses enfants; et souvent, les jours où l'on jouait le répertoire au Théâtre-Français, les princes y étaient conduits; ils entraient par une porte donnant du salon dans le passage qui sépare des cou-

lisses le foyer des artistes. « Ces soirées de la Comédie-Française faisaient notre bonheur. » Pendant toute leur vie, le prince de Joinville et son frère le duc d'Aumale se regardèrent au Théâtre-Français comme étant « de la maison ».

Très enfant, d'une extrême gaieté et fort enclin à la moquerie, le Prince se complaisait à saisir le pittoresque et le ridicule dans les personnages qui défilaient sous ses yeux au Palais-Royal. Il avait l'œil du peintre, il s'amusa de voir son père dans les robes d'or et d'hermine qu'il dut porter au sacre de Charles X. Il aimait à le voir poser pour les peintres en « Pharamond ». Il décrit « Alfred de Musset, avec son habit bleu à boutons d'or, ses cheveux blonds bouclés et ses allures mélancoliques un peu affectées ». Il n'oubliera jamais qu'Arago lui dit un jour que l'uniforme de l'Institut était celui des perroquets en deuil.

Le sens du ridicule, inné dans l'enfant, survécut dans l'homme; mais l'ironie resta toujours aimable, comme à fleur de peau, sans pénétrer et blesser la chair.

Très turbulent, de nature extrêmement robuste et exubérante, ardent à tous les exercices du corps, on comprend que la monastique sévérité des études classiques ne lui convenait guère. Là-dessus, comme en toute chose, il est parfaitement sincère; sa vieillesse ne chercha pas à en faire accroire à son enfance. « Quand je passe, dit-il en 1894, devant Saint-Étienne-du-Mont, que je regarde la tour de Clovis et les grands murs de la docte prison où j'ai passé trois ans, ce ne sont point des souvenirs agréables qui me reviennent, loin de là! Je m'y suis mortellement ennuyé et je n'y ai fait rien de bon. »

Son éducation se fit surtout par la lecture (toute sa vie, il fut un lecteur passionné), ou par la conversation des hommes d'élite qui savaient s'emparer de son attention. Il goûta vivement les leçons de Michelet, qui fit un cours d'histoire à la princesse Clémentine. Ceux qui ont connu Michelet peuvent se figurer les émotions que le jeune maître, nourri aux sources des Archives nationales, dut faire naître en ces jeunes cœurs en leur contant la grande histoire qui est celle de leur pays et de leur famille. Le Prince voyait au Palais-Royal les vétérans de l'Empire, les maréchaux, les héros de cent combats, légende vivante de nos armées,

Marbot, Marmont, Mortier, Molitor; les marins comme l'amiral Villaumez, d'Houdetot, laissé pour mort sur la côte après Trafalgar. Son imagination se nourrissait de souvenirs romanesques ou héroïques.

Le Prince avait douze ans quand éclata la révolution de 1830 ; beaucoup trop jeune pour en apprécier le caractère politique et social, il n'en vit que le côté extérieur et dramatique. Dans les fêtes où il avait été conduit, il n'avait aperçu le Roi que dans l'atmosphère du respect et dans le bel ordre d'une cour. Il ne lui était pas entré dans l'esprit que Charles X pût être chassé ni que son propre père pût être mis à sa place. Ses droits instincts d'enfant furent blessés par le désordre et les violences de la révolution. Quand les régiments de la garde royale se replient sur Saint-Cloud, il éprouve « une ardente sympathie pour nos soldats engagés dans la lutte, pour ces pauvres soldats ». Il aide ses sœurs à recueillir les isolés dans le parc de Neuilly, à favoriser leur fuite de l'autre côté de la Seine. Cela ne l'empêche pas de fabriquer avec elles, avec tout le monde, des cocardes tricolores, « tant, dit-il, le cœur de l'homme et surtout de l'enfant est rempli de contrastes ».

On ne philosophe pas sur les événements à douze ans ; plus tard, le Prince, témoin d'autres révolutions, fut porté à les toutes condamner et à envelopper du même mépris et ceux qui les provoquent et ceux qui en profitent : 1848 fit du tort à 1830. Dans les *Souvenirs*, écrits, il faut le rappeler, longtemps après l'événement, le fils fait presque un plaidoyer pour le père ; il estime que le Roi Louis-Philippe, en acceptant une couronne qu'il n'avait point souhaitée, eut un moment l'espoir de ramener Henri V sur le trône. Cet espoir déçu, il crut de son devoir d'arrêter la France sur la pente révolutionnaire.

*
* *

Des pensées si sérieuses n'occupaient pas le jeune Prince quand il quitta Paris pour s'embarquer comme pilotin volontaire sur la frégate *Arthémise* : il n'avait pas treize ans ; le Roi avait vu juste en vouant à la marine ce fils, sur beaucoup de points différent de ses frères, non seulement

rebelle aux études classiques, mais ennemi de la représentation, détestant la gêne des cours, exubérant d'énergie, plus près de l'homme naturel que ne sont la plupart des princes. La simplicité était chez lui un instinct que fortifia la vie à bord, vie de discipline et de silence, qui retranche chez le marin tout ce qui est banal, et artificiel.

Cette première croisière sur une belle frégate à voiles, de cinquante-deux canons, avec une gigantesque mâture, charma le jeune pilotin. Elle le mena à Ajaccio; là il fut porté en triomphe à la maison où était né Napoléon et reçu par un Ramolino, frère de madame Lætitia. « Comme mes sœurs, dit-il, qui dessinaient partout des Napoléon, je professais une profonde admiration pour le grand homme de guerre. » Il vit Naples, Palerme, Malte. En Algérie, on lui fit passer une revue. « Une vraie revue ! les soldats s'étaient battus toute la matinée : le teint hâlé, les yeux rougis par la fumée, le trait noir au coin de la bouche, là où ils déchiraient la cartouche, zouaves et lignards avaient une fière mine. Les zouaves venaient à peine d'être formés. »

Revenu à Paris, il travailla à acquérir, avec des professeurs, les connaissances techniques nécessaires au marin; « mais, dit-il, c'est par l'observation que j'appris le plus, et j'eus tout de suite ce je ne sais quoi qui ne s'enseigne pas, l'instinct des choses de la mer ». Chargé de calculs d'astronomie nautique, il s'embarque à Lorient, comme aspirant, sur la frégate *la Sirène*, et fait une croisière sur l'Océan.

A son retour, il se livre à une passion croissante pour les beaux-arts, parcourant en tous sens le vieux Paris, avec sa sœur Clémentine, lisant comme elle *Notre-Dame* de Victor Hugo, épris des jeunes gloires, achetant les tableaux de Marilhat refusés au Salon, enthousiaste des *Huguenots*, de la *Chronique du Règne de Charles IX*, de Mérimée. « Qu'est-ce que la vie, s'écrie-t-il, sans la passion? » On sent la sienne brûlante, échauffée aux flammes de l'école romantique.

Les impressions produites alors sur une âme ardente, vierge de préjugés pédagogiques, familière déjà avec la grande nature, cette éternelle maîtresse de poésie, furent d'une vivacité que les années ne purent jamais éteindre. Toute sa vie,

le prince de Joinville est resté un romantique. Je ne l'ai jamais vu traverser les belles galeries de son frère le duc d'Aumale, sans qu'il s'arrêtât de préférence devant un Decamps, un Eugène Delacroix. Il fut aussi un fervent du théâtre nouveau. Il fallait à son imagination active des personnages, des costumes, des tableaux, des formes et des couleurs en mouvement. Le théâtre s'emparait de lui par les yeux; il avait plus besoin de voir que d'entendre : une surdité qui se déclara chez lui de bonne heure l'habitua à comprendre avec le regard. Les jeux de scène, les gestes, les mouvements, les physionomies lui disaient ce qu'il ne pouvait entendre qu'à demi. Il était au théâtre comme à la chasse : car il fut, malgré sa surdité, l'un des plus fins veneurs de son temps. S'il n'entendait pas toujours le cor, ses grands yeux mobiles sondaient toutes les profondeurs d'une forêt, embrassaient tous les plis, tous les contours d'un paysage, découvraient tout ce qu'il voulait savoir.

La tendance à tout mettre en drames et en tableaux, à chercher dans le jeu des passions les points culminants et le mieux éclairés, devait le rendre indifférent aux nuances du style : il écrit sans nul artifice; ce qu'il dit tire toute sa force de la vérité; il va droit au fait, dédaignant l'ornement, insoucieux d'analyse et de psychologie. Bien rarement, sans doute parce qu'il était peintre et pensait qu'on ne remplace pas les couleurs par des mots, cherche-t-il à décrire quelque grande scène de la nature. Devant la mer, il n'est plus que marin. L'Océan n'est pour lui qu'une école d'action.

Après un séjour à Paris où il n'est distrait de ses plaisirs artistiques que par l'horrible attentat de Fieschi, il s'embarque comme lieutenant de vaisseau sur *l'Iphigénie* et part pour la station du Levant. La Grèce l'émut moins que l'Orient musulman, cet Orient que les tableaux de Decamps lui ont d'avance révélé. Il retrouve, à Smyrne, ce qu'avait peint son maître préféré : « le même chef de police, au grand trot sur son cheval turcoman, tout ramassé, entouré de ses estafiers, véritables bandits, courant autour de lui, couverts de splendides haillons et d'armes étincelantes » (*La Patrouille de Smyrne*, aujourd'hui à Rotterdam); les vieux cèdres du Liban, les ruines de Balbeck, Jérusalem, la mosquée d'Omar,

la mer Morte et Nazareth se gravent à jamais dans sa mémoire.

Le mariage de son frère, le duc d'Orléans, le rappelle un moment à Paris; il en repart, sur *l'Hercule*, pour Gibraltar, Tanger, Ténériffe, Tunis. C'est dans cette ville qu'il apprend qu'une expédition se prépare pour venger un premier échec subi devant Constantine. Il obtient de rejoindre son frère, le duc de Nemours, et se fait, en vingt-quatre heures, de marin, soldat. Il arrive devant Constantine après une pénible marche de douze jours : la ville a été prise d'assaut, et il ne peut qu'assister aux funérailles grandioses que l'armée fait à Damrémont, au pied de la brèche. C'est là qu'il voit défiler, devant le cercueil sur lequel on avait jeté le manteau du général, les capitaines Niel, Canrobert, Mac-Mahon, Saint-Arnaud, Lebœuf, Ladmirault, Monis, Leflô, noms voués par la destinée à retentir si haut dans l'histoire de nos gloires et de nos malheurs.

Retourné à bord, il part pour l'Amérique et fait relâche à Rio-de-Janeiro, où il voit pour la première fois la jeune princesse qui devait devenir la compagne de sa vie. Après le Brésil, *l'Hercule* visita la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe. Si avare qu'il soit de descriptions, le prince peint la Guyane « avec ses côtes basses, garnies de palétuviers semblables à des arbres écarlates, tant ils sont couverts d'ibis rouges ». Il remonte quelques fleuves de cette Guyane, « immense serre chaude qu'habitent des créoles énervés, des femmes pâles, languissantes, à la voix douce et murmurante ».

Comme cousin de la reine d'Espagne, il est reçu avec de grands honneurs à Cuba. Il y retrouve des familles que son père a connues pendant la vie errante de l'exil. Il en rencontre aussi aux États-Unis. Une vive sympathie l'attire vers « un peuple neuf, un peuple jeune ». Aux États-Unis « la nature même, dit-il, avait pour mes yeux européens une pureté d'atmosphère, une puissance de végétation, une jeunesse générale inconnue dans nos vieux pays. De même, l'homme montrait dans son allure, dans son esprit d'indépendance comme dans la hardiesse de ses entreprises, une exubérance de vigueur dont nos populations, énervées par les

déceptions de l'expérience, écrasées par la routine, sont devenues incapables. »

Il reçoit l'accueil le plus chaleureux à Washington, à Philadelphie, à New-York, et revient en Europe, pénétré d'une sincère admiration pour une démocratie « ambitieuse, mais non envieuse, qui ne connaît pas les mesquines rivalités de classe, où chacun veut s'élever par son intelligence, son travail, son énergie, mais où personne ne veut faire descendre les autres au niveau de sa paresse, de sa médiocrité ».

*
* *

A peine revenu en France, un ordre d'embarquement fait reprendre la mer au prince de Joinville. Il part pour le Mexique sur une petite corvette, *la Créole*, sous les ordres de l'amiral Baudin, qui commande l'escadre française. Il prend une part décisive à l'action navale engagée contre le fort de Saint-Jean-d'Ulloa; la garnison mexicaine, de deux mille hommes, évacue le fort. Le généralissime Santa-Anna ayant refusé de ratifier la convention faite après la prise de Saint-Jean-d'Ulloa, l'amiral Baudin exécute un coup de main sur les approches et les portes de Vera-Cruz. Le Prince emporte d'assaut l'Hôtel du gouvernement militaire et, après une lutte corps à corps où sa vie est plusieurs fois mise en péril, il fait prisonnier de sa propre main le général Arista. Santa-Anna avait pris la fuite, avant le commencement du combat.

Après cette énergique démonstration, l'amiral Baudin rembarqua les troupes, conservant seulement le fort de Saint-Jean-d'Ulloa comme une garantie. C'est de cette journée, où le prince de Joinville avait déployé une grande vaillance, que date la popularité qu'il obtint dans le pays. En revenant à Brest, il apprit qu'il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette popularité crût encore et s'enveloppa d'une sorte d'auréole poétique, quand, peu après la brillante campagne du Mexique, le jeune Prince fut envoyé à Sainte-Hélène. Le gouvernement de Louis-Philippe, gouvernement de raison et de paix, se crut assez assuré du lendemain, pour pouvoir remettre sans danger sous les yeux du peuple français les

souvenirs d'un passé glorieux de conquêtes et de victoires. Un des ministres que la Révolution avait portés au pouvoir avait entrepris l'histoire de l'épopée impériale. Les poètes consacraient à l'Empereur des chants qui étaient dans toutes les mémoires. Quand, obéissant à un vœu exprimé par Napoléon dans son testament, la France redemanda à l'Angleterre les cendres qui reposaient à Sainte-Hélène, l'Angleterre ne songea pas à les refuser; le soin d'aller les chercher et de les ramener sur les bords de la Seine fut confié par le Roi à l'un de ses propres fils. Il est oiseux de se demander aujourd'hui si le retour des cendres de l'Empereur fut ou non une faute, si Napoléon était plus dangereux, dans un mausolée aux Invalides, que dans le tombeau de Saint-Hélène, gardé seulement par la mer et la solitude. C'est demander si la légende a autant de force ou plus de force que l'histoire. Les peuples ne savent-ils pas toujours plier et déformer les faits pour en faire les complices de leurs passions et de leurs désirs?

Le retour des cendres fut une satisfaction donnée à un vœu populaire : ce fut aussi, il faut bien le confesser, une concession faite par un gouvernement pacifique à la passion guerrière alors endormie dans la nation, en même temps qu'un avertissement donné à l'Europe encore hostile à l'établissement de Juillet.

C'est certainement ainsi que comprit sa mission le Prince qui venait de faire ses premières armes et dont la jeunesse s'était nourrie des récits des survivants de nos grandes guerres. « En allant chercher, dit-il, les cendres de l'Empereur à l'étranger, c'était comme le drapeau de la France vaincue que nous relevions. »

La mission de Sainte-Hélène comprenait, avec quelques compagnons de malheur de Napoléon, — les généraux Bertrand, Gourgaud, M. de Las-Cases, — un jeune diplomate, M. le comte de Rohan-Chabot. Le père de M. de Chabot avait émigré et était des amis personnels du roi. Philippe de Chabot, dès que *la Belle-Poule*, qui portait la mission, eut quitté les eaux de Cadix, vint avec un peu d'embarras tendre un papier au Prince. Des instructions secrètes, qui ne devaient être communiquées qu'en mer, signées de M. Thiers, président du Conseil, investissaient M. de Chabot d'une autorité supé-

rieure à celle du fils du Roi, capitaine commandant le navire. Le Prince était heureusement un ami d'enfance de M. de Chabot. « Je ne me plaignis à personne, écrit-il, de ce procédé, et je regardai de mon haut le procédé de M. Thiers avec moi, mais de ce jour finirent les relations sympathiques et presque affectueuses que j'avais eues jusqu'alors avec cet homme d'État. Une défiance profonde et peu d'estime pour son caractère les remplacèrent. »

Pendant la traversée de retour de Sainte-Hélène, on communiqua avec divers navires pour avoir des nouvelles de la France. Un navire de guerre hollandais, allant à Java, apprit au Prince qu'une coalition s'était nouée, contre Mehemet-Ali en apparence, en fait contre la France. La guerre pouvait éclater d'un moment à l'autre. Le Prince prépara la frégate pour un combat naval : ces préparatifs furent heureusement vains, mais firent comprendre à tous qu'il aurait chèrement disputé à un ennemi le dépôt qui lui était confié.

En 1839, la lutte entre la Turquie et Mehemet-Ali et l'imminence d'une guerre générale forcèrent la France à travailler à refaire une flotte de combat. L'escadre du Levant, forte au printemps de trois vaisseaux seulement, en comptait treize au mois de novembre ; — l'année suivante, elle comptait vingt vaisseaux. L'amiral Lalande resta quatre mois à l'entrée des Dardanelles, prêt à donner son appui au Sultan, dans le cas où une armée russe aurait menacé Constantinople. Une escadre anglaise vint mouiller à côté de l'escadre française dans la baie de Besica. « Nous étions loin de penser alors que, ce danger éloigné (l'arrivée des Russes à Constantinople), les Anglais se sépareraient de nous et, se retournant vers l'alliance russe, iraient écraser à Beyrouth l'ami et l'allié de la France. »

On crut un moment, sur la flotte française, que la guerre allait éclater avec l'Angleterre, quand les deux gouvernements, français et anglais, eurent cessé de s'entendre. La flotte anglaise était partie de Besica ; l'escadre française y resta encore un peu de temps, puis alla à Smyrne, puis fut rappelée. Le prince de Joinville ne dissimule pas qu' « on pleura amèrement sur les vaisseaux cette belle occasion perdue ».

Il était mécontent, sévère jusqu'à l'injustice pour ceux qui avaient écarté de la France le danger d'une coalition. L'opposition reprochait au Gouvernement du Roi de se résigner à « la paix à tout prix ». Ces reproches ne trouvaient pas le Prince de Joinville insensible.

Au mois de mai 1841, il fut envoyé en station à Terre-Neuve. Il y fit une dure et monotone campagne ; après des visites aux établissements de pêche français, au Labrador, à la Nouvelle-Écosse, il alla à New-York et de là à Washington. Après avoir salué le Président, il s'enfonça dans l'Ouest, cherchant la trace des anciens pionniers français aux limites de la civilisation américaine. A Makinaw, il revoit en imagination « nos soldats en habit blanc montant la garde sur ces remparts, d'où leur vue s'étendait sur le confluent des trois grands lacs et d'un Empire immense acquis par eux à la France ». Le Mississipi, le père des eaux, le conduit à la Nouvelle-Orléans, comme il y avait conduit les explorateurs qui avaient relié le Canada à la Louisiane.

Revenu en France, il part de Toulon pour une campagne d'évolutions, dans la belle escadre de l'amiral Hugo. Pendant un exercice, il reçoit l'ordre de partir immédiatement pour Paris. Le duc d'Orléans était mort. « La perte, dit-il, était immense, irréparable. Depuis dix ans, nous tous et avec nous la France entière considérait mon frère comme le chef, le chef de demain, le chef des grands jours à venir. »

C'était vers le duc d'Orléans que se tournaient toutes les espérances : c'était lui qui distribuerait les rôles à ses frères, lui qui les entraînerait avec la France vers un avenir qu'on ne rêvait pas autrement que très grand. Ni le Prince de Joinville, ni personne peut-être ne pouvait comprendre alors toute l'étendue de ce malheur. Les frères du duc d'Orléans voyaient surtout en lui un guide et un initiateur militaire ; il était encore autre chose : personne n'avait aussi bien compris le sens de la Révolution de 1830 ; il l'avait, semblerait-il, mieux compris que son père lui-même. Destiné au trône, il avait le sentiment que la monarchie de 1830 resterait une usurpation, si elle n'était tout autre chose que l'ancienne monarchie. Il fallait qu'on pût dire vraiment d'elle : « *novus rerum nascitur ordo* » ; qu'à une monarchie, instinctivement hostile

aux institutions, succédât une monarchie qui les incarnât; et, comme on l'avait dit au lendemain de la lutte, qu'après avoir été une fiction la charte devînt une vérité. Le duc d'Orléans voulait opposer à l'Europe, héritière des passions et des intérêts qui avaient noué la Sainte-Alliance, une France libre et une monarchie qui ne devait rien à l'étranger. Il croyait aux principes de 89 et à leur force de rayonnement, et ne rêvait pas seulement une France nouvelle, mais une Europe nouvelle.

Le prince de Joinville arriva à temps à Neuilly pour prendre part aux solennelles funérailles faites à Notre-Dame au prince royal. Il partit ensuite pour Lisbonne par les routes de terre, accompagné du duc d'Aumale et affranchi par son grand deuil des réceptions officielles. Après avoir fait visite à doña Maria et au roi Ferdinand, il partit pour visiter nos établissements coloniaux sur la côte de Guinée, et de là se rendit au Brésil pour y demander la main de la deuxième fille de l'empereur. Après la célébration du mariage, les nouveaux époux partirent pour Brest.

Ce ne fut pas sans regrets que le Prince quitta le commandement de la *Belle-Poule*, le « vieux sabot » qui avait avec lui traversé tant de mers. Il arrivait à l'âge de vingt-cinq ans et alla une fois prendre sa place à la Chambre des pairs. Il n'y retourna point, vivant à l'écart dans son ménage nouveau, ne prenant aucune part à la politique et ne s'occupant que des progrès de son arme. Il avait été nommé membre du Conseil d'amirauté, et avait apporté parmi les vétérans de la carrière l'ardeur, la curiosité, l'amour du progrès, naturels à la jeunesse.

*
* *

Une révolution se préparait dans la marine : la vapeur allait détrôner la voile. Le Prince était vivement pénétré de la nécessité de cette transformation. Il écrivit sur ce sujet une brochure qui, bien qu'elle ne fût pas rendue publique, souleva de grandes colères : tout ce qui tenait pour la routine l'accusa d'indiscrétion, d'indiscipline, de chauvinisme. Il ne se laissa point décourager, continua à préconiser l'emploi du fer dans les constructions navales, l'emploi des hélices comme

moyen de propulsion, le cuirassement. Il allait au devant de l'avenir et cherchait, sans grand succès, à entraîner les anciens.

Soit pour le récompenser de ses travaux, soit pour l'écarter quelque temps, on lui donna le commandement d'une grosse division de vaisseaux et de vapeurs, avec des troupes de débarquement pour agir sur les côtes du Maroc, où la guerre devait éclater. De graves événements y compromettaient notre conquête algérienne. L'empereur donnait asile sur ses terres, où nos troupes ne pouvaient les poursuivre, aux tribus guerrières de la province d'Oran. Il se sentait protégé par les jalousies et les divisions de l'Europe.

Le maréchal Bugeaud devait opérer sur terre, le prince de Joinville sur mer, pour mettre fin à cet état de choses. Le Prince se rendit à Gibraltar où il obtint du gouverneur, sir Robert Wilson[1], que, pendant la durée des négociations ouvertes entre la France et le Maroc, les vaisseaux anglais n'iraient pas à Tanger. Les Français s'abstiendraient aussi d'y aller et attendraient à Cadix la réponse à l'ultimatum français. Cette réponse ne fut pas satisfaisante : le Prince bombarda les fortifications de Tanger, en face de l'escadre anglaise et des escadres étrangères ; quatre-vingts pièces de canons répondirent à son feu ; mais, au bout d'une heure, les batteries marocaines furent démolies et abandonnées.

Sans perdre un moment, le Prince alla prendre position devant Mogador, le port le plus important du Maroc. Les vaisseaux éteignirent le feu de la place ; un débarquement eut lieu, non sans de grandes difficultés nautiques, avec un magnifique entrain ; toute la garnison de l'îlot qui ferme le port fut tuée, noyée ou faite prisonnière. La ville même fut prise et ses défenses furent détruites. L'empereur du Maroc demanda la paix, après que le maréchal Bugeaud eut acquitté à Isly la lettre de change que la flotte avait tirée sur l'armée ; et ainsi fut préparée la soumission d'Abd-el-Kader et la consolidation de notre grande conquête africaine.

La guerre du Maroc porta très haut la popularité du prince de Joinville. Il se donna à tâche d'expérimenter et de com-

1. Fameux ennemi de Napoléon. Il fit la campagne de 1812 avec les Russes, et fut commissaire des armées alliées en 1813. Il a laissé des Mémoires du plus grand intérêt.

mencer à régler la navigation à vapeur. Tout était à créer; il sut deviner Dupuy de Lôme et obtint pour cet éminent ingénieur de la marine l'ordre de la mise en chantier de la première frégate à batteries, entièrement construite en fer[1].

Tripoli était la dernière des régences barbaresques qui fût restée aux mains de la Porte : l'escadre, qui d'ordinaire se contentait de faire de longues stations devant Tunis, dont la France protégeait le bey, se rendit à Tripoli en 1846, et cette démonstration fut comprise du gouvernement ottoman. Le bey de Tunis ne fut plus inquiété et la frontière orientale de l'Algérie se trouva mieux assurée. Le Prince quitta le commandement de l'escadre le 26 novembre 1847; il était agité de vagues pressentiments. Il était ému des attaques de l'opposition; son ardeur un peu frondeuse allait au-devant d'éventualités que redoutait et repoussait un gouvernement résolument, systématiquement pacifique. Il ne partageait point l'optimisme et la sécurité de ceux qui l'entouraient. « L'horizon n'est pas beau en ce moment, » écrivait-il au duc d'Aumale, son frère (25 janvier 1847)[2]. Son père avait été accablé par la mort de sa sœur, Madame Adélaïde, esprit ferme dont le support quotidien lui était devenu une nécessité.

« Nous étions, à la fin de 1847, écrivait-il plus tard, à la veille des événements redoutables dont tout le monde pressentait plus ou moins l'approche. On entendait gronder l'orage. Cependant nous espérions tous que quelque diversion puissante aurait le don de le détourner de notre pays. Involontairement nous nous figurions notre belle et rapide escadre allant chercher ces fameux bataillons préparés par la rude école de la guerre d'Afrique et les amenant dans les plaines d'Italie, remplies pour nous de si glorieux souvenirs, afin d'y combattre des ennemis dignes d'eux, sous le drapeau de l'indépendance, notre drapeau qui était alors exempt de toute

1 *La marine à vapeur dans les guerres continentales (Revue des Deux Mondes* du 15 février 1859).

2. Il écrivait au duc de Nemours le 7 novembre 1847: « Il n'y a plus de ministres; leur responsabilité est nulle, tout remonte au Roi. — Le Roi est arrivé à cet âge où l'on n'accepte plus les observations. Il est habitué à gouverner et il aime à montrer que c'est lui qui gouverne. » (Lettre publiée par la *Revue Rétrospective.*)

souillure. Hélas ! c'étaient des rêves qui ne devaient pas se réaliser[1]. »

Ces rêves, il les faisait avec son frère, le duc d'Aumale, à Alger; il s'était rendu en Algérie au commencement de l'année 1848, pour la santé de la princesse de Joinville. Il avait autant d'admiration que d'amitié pour ce frère qui avait, si jeune encore, fait briller à la fois les qualités du chef de guerre et celles de l'administrateur.

Délivrer le nord de l'Italie, recommencer, s'il se pouvait, les campagnes prestigieuses de Bonaparte, c'était la porte qu'on souhaitait pour sortir de la « paix à tout prix ». La diplomatie française avait préparé le terrain : l'Europe était tourmentée de vagues aspirations, elle semblait attendre un signal de la France.

On sait comment s'acheva le rêve des deux frères. Le prince de Joinville reçut à Alger une lettre datée du 25 février, écrite par M. Arago, ministre de la guerre du gouvernement provisoire :

« Prince,

» Le salut de la patrie exige que vous ne fassiez aucune tentative pour détourner les équipages ou les soldats de la marine de l'obéissance au gouvernement provisoire.

» Il importe que vous renonciez jusqu'à nouvel ordre à mettre le pied sur le sol de la France et à communiquer avec aucun navire de la flotte.

» Prince,

» Votre cœur patriotique saura se résigner à ce sacrifice et l'accomplira sans hésitation. Tel est l'espoir que le gouvernement provisoire met en vous. »

Le premier sentiment, assurément bien légitime, du Prince fut l'indignation, le premier mouvement la révolte. Un ordre d'exil lui était signifié par un homme qui s'investissait lui-même d'une autorité suprême : « Indigné de la sommation qu'il m'adressait, de ne faire aucune tentative pour détourner les équipages ou les soldats de la marine de l'obéissance à

1. *L'escadre de la Méditerranée* (*Revue des Deux Mondes*, septembre 1852).

son gouvernement d'une heure, j'oubliai et mes vieilles relations avec l'homme et la forme courtoise de sa dépêche. Aussi fut-ce avec un premier mouvement de colère que je tendis la dépêche à lire à Changarnier, commandant des troupes, et à M. Vaisse, le secrétaire général civil, qui étaient présents dans le cabinet de mon frère. Je leur dis : — C'est la sommation d'un ennemi, il faut faire le contraire. » M. Vaisse resta silencieux, Changarnier hocha la tête. Le commandant Touchard, aide de camp du Prince, arrivé de France sur la corvette qui apportait la dépêche, lui raconta les lamentables détails de la Révolution du 24 février.

Si sombres qu'eussent été les pressentiments du prince, il ne s'attendait pas à voir l'édifice si laborieusement construit par son père crouler en un instant. Avec quelle tristesse ne dut-il pas apprendre que la royauté de Juillet était tombée, sans s'être défendue. « Le courage du roi était indiscutable; il en avait donné maintes preuves sur les champs de bataille, à Valmy, à Jemmapes, à Nerwinde, sous les balles des assassins, vingt fois dirigées contre sa personne. » Mais, ajoute le Prince, le roi était le plus modéré des hommes, et ce trait de son caractère était connu de tout le monde, amis comme ennemis.

*
* *

Le 20 mars 1848, le roi et la reine avec le duc de Nemours étaient à Claremont, l'un des châteaux royaux, que la reine Victoria leur avait offert comme séjour après leur arrivée en Angleterre : vaste maison, sévère, entourée de noirs cèdres du Liban et de grandes pelouses, tombeau de la princesse Charlotte, lieu bien fait pour abriter la fin d'un monarque déchu.

La vie de famille, commencée au Palais-Royal, continuée aux Tuileries, s'achevait là au lendemain de cruelles émotions, à l'étranger, dans l'amertume des regrets, des espérances brisées, des souvenirs. On s'inquiétait des absents; la duchesse d'Orléans était en Allemagne; elle avait été entraînée loin de la famille royale avec ses enfants, et portait sa croix toute seule. Où étaient le prince et la princesse de Joinville, le duc et la duchesse d'Aumale ? La reine avait entendu plus

d'une fois le prince de Joinville, dans ses pressentiments d'un bouleversement prochain en France, annoncer l'intention de quitter l'Europe, d'aller se fixer aux États-Unis, dans les solitudes du Far-West; elle craignait qu'il n'y entrainât le duc d'Aumale, si tendrement uni à son frère. Au milieu de la nuit du 20 au 21 mars, le repos de Claremont fut troublé par l'arrivée des voyageurs. Sans tenter aucune résistance, les princes avaient quitté Alger sur le *Solon*, et étaient partis pour l'Angletere.

L'inactivité forcée ne pouvait peser à personne plus qu'au prince de Joinville. Il se trouvait jeté dans les ténèbres de l'exil après avoir, au grand jour de l'histoire, donné des preuves de vaillance et de dévouement à son pays. La politique n'avait jamais été son fait: homme d'action, il avait recherché surtout les hommes d'action. Il vit bientôt arriver à Claremont les politiques, déconcertés par la Révolution, qui venaient chercher ou apporter des conseils et des espérances.

A côté de la reine, courageuse et résignée, le roi, désespéré, frappé au cœur, préoccupé du jugement que la postérité porterait sur son compte, acceptant par moment sa chute comme légale[1], semblait ne plus vouloir donner d'avis à personne.

Dès l'automne de 1849, les premières ouvertures relatives à une réconciliation des deux branches de la famille royale lui avaient été faites par M. de Salvandy; il avait répondu: « Il ne peut être question de moi dans cette affaire : mon rôle est fini dans ce monde. La chose ne peut regarder que mes fils. Dans mon opinion, ils doivent toujours être prêts à la faire; mais, dans mon opinion aussi, elle ne se fera jamais, parce que de l'autre côté on ne fera rien de ce qui serait nécessaire pour la rendre possible. »

Il est permis de croire que la patience du prince de Joinville fut plus d'une fois mise à l'épreuve par les doléances, les récriminations, les retours inutiles sur le passé, les regrets et les illusions que traînent derrière elles toutes les grandes défaites. Beaucoup d'hommes politiques se rallièrent à la pensée d'une fusion des deux branches de la famille royale.

1. « Le roi accepte sa chute comme légale ». (Lettre du comte de Sainte-Aulaire au baron de Barante, 20 juillet 1848).

Il y a dans le principe de l'hérédité monarchique une simplicité qui s'accordait bien avec l'esprit net du prince de Joinville : sans doute, en 1830, le principe avait subi « un accroc », — le mot est de lui[1]. Son père, disait-il, avait les qualités du fondateur de dynastie : son frère aîné aurait pu l'être ; mais que serait le comte de Paris, si jeune encore ? Il ne fit donc pas obstacle aux démarches qui marquèrent le rétablissement des rapports entre les deux branches de la famille royale. Mais ni lui ni ses frères n'étaient prêts à reculer trop loin, à abandonner les principes du gouvernement constitutionnel, à revenir à l'idéal de la monarchie absolue. La duchesse d'Orléans tenait toujours pour valide le pacte fait, en 1830, entre la famille d'Orléans et la nation, bien qu'il eût été déchiré par la Révolution ; elle ne voulait pas sacrifier les droits de ses enfants, et ne croyait pas qu'on pût, sans son aveu, négocier et faire des traités avec le comte de Chambord[2].

De pénibles équivoques devaient, dès le début, envelopper la question de la fusion ; à certaines heures, et par certaines personnes, la réconciliation de famille était représentée comme une réconciliation politique ; à d'autres heures, la réconciliation politique retombait aux simples proportions d'une réconciliation de famille. Le rapprochement politique pouvait seul avoir quelque intérêt pour la nation ; ce rapprochement, on le sait aujourd'hui, n'eut jamais lieu, il ne fut pas même sérieusement tenté : la fusion resta dans des limbes d'où elle ne devait ressortir que longtemps après, après les désastres de 1870. Un certain nombre d'orléanistes, et des plus éminents, s'étaient laissé « prendre au trébuchet », le mot est de M. Thiers. Ils eurent quelque peine à se reprendre ; et les intérêts conservateurs, vivement alarmés, cherchèrent promptement des guides nouveaux.

1. *Vieux souvenirs*, p. 167.

2. « M. Molé s'est fait le courtisan des légitimistes ; il les a encouragés dans cette absurde idée de fusion, comme si la fusion qui se ferait par en haut, c'est-à-dire par des princes ou par des ambitieux surnommés hommes politiques, aurait la moindre chance de succès... Ce qu'ils haïssent par-dessus tout, c'est madame la duchesse d'Orléans, dont l'attitude expectante me paraît à moi fort sage et même la seule raisonnable. » (Lettre du comte Alexis de Saint-Priest à M. de Barante, 2 juin 1850).

*
* *

La proclamation de l'Empire sembla mettre fin à jamais à la carrière active du Prince. Il n'était plus qu'un témoin lointain, il avait cessé d'être un acteur dans l'histoire de son pays. La page qu'il avait si bien remplie était tournée ; il avait devant lui une page blanche où il lui était interdit d'écrire.

Il comprit bien vite que l'Empire ne pouvait être la paix ; son œil vigilant ne cessa plus de chercher à pénétrer les ténèbres où une volonté solitaire et silencieuse commençait à cacher ses desseins. A certains égards, il était bien placé pour deviner et juger la politique impériale ; on savait souvent à Londres, à Bruxelles, ce qu'on ignorait à Paris. Mais les passions douloureuses de l'exil déforment parfois le jugement : on croit trop volontiers ou ce que l'on redoute ou ce que l'on désire. Quel supplice que celui d'une âme patriotique, obligée de distinguer entre le pays et le gouvernement du pays, de souhaiter et de redouter à la fois certains triomphes, de faire deux parts dans toutes ses craintes et toutes ses admirations !

Il avait vu l'Angleterre, indignée du 2 Décembre, pleine de méfiances vis-à-vis du nouvel empereur, redoutant une invasion ; il l'avait vue ensuite, délivrée de ses craintes, témoigner une étrange ardeur pour l'allié inattendu qui s'offrait à servir ce qu'elle regardait alors comme ses intérêts en Orient. Que d'émotions le Prince ne dut-il pas ressentir pendant la guerre de Crimée ! Cent mille Français sont restés dans les marais de la Dobroudja et dans les tranchées de Sébastopol. L'Angleterre avait porté, avec notre aide, un coup terrible à la Russie ; où était l'avantage durable pour la France ?

La guerre de Crimée fut pour le prince de Joinville l'occasion d'écrire un article remarquable sur « La marine à vapeur dans la guerre ». Cet article peut encore être lu avec fruit ; on y voit combien est puissant et fécond, dans le cruel art de la guerre, le concours prêté aux armées de terre par les flottes à vapeur. « Eût-on cru, disait le Prince, il y a quarante ans,

qu'il fût possible à une armée d'aller à l'improviste tomber sur le point du littoral européen le moins préparé à la recevoir, d'y porter des coups prompts et décisifs, ou bien de s'y maintenir, appuyée sur la mer et sur les ressources inépuisables qu'elle fournit, tenant ainsi en échec les forces de l'empire le plus puissant ? » Le prince avait bien le sentiment que la vapeur donne aux marines du monde un rôle de plus en plus important et que l'union des forces de terre et de mer permet des combinaisons stratégiques toutes nouvelles.

La guerre d'Italie lui donna d'autres émotions : n'était-ce pas la délivrance de l'Italie du nord, qu'il avait rêvée avec le duc d'Aumale ? Son neveu chéri, le duc de Chartres, avait fait ses études militaires à Turin ; il y avait été traité en parent et en ami par le roi Victor-Emmanuel : il fit la campagne aux côtés du roi, tout à la joie de se battre à côté des Français et de voir leurs drapeaux. Le prince de Joinville comprit bien qu'après Sébastopol, après Magenta, après Solférino, l'empire n'était plus ce qu'il était apparu à l'Europe, au lendemain du sanglant 2 Décembre. Vainqueurs et vaincus, opprimés et oppresseurs, tous venaient courtiser l'homme énigmatique qui disposait sans contrôle de toutes les ressources de la France ; le sort du vieux monde semblait lié aux caprices de ses volontés. Le prince de Joinville chercha une diversion dans le nouveau.

***

Il avait été aux États-Unis, pour faire entrer son fils, le duc de Penthièvre, à l'école navale d'Annapolis. Il y retourna l'année suivante, avec ses neveux, le comte de Paris et le duc de Chartres. Il avait une affection paternelle pour les fils de son frère, si prématurément enlevé à sa famille et à la France. Le cadet avait pris part à la guerre d'Italie. Le comte de Paris avait encore à faire ses premières armes ; la guerre de Sécession lui en fournit l'occasion : où pouvait-il mieux gagner ses éperons qu'au service de la cause de l'Union, et sans blesser aucune des puissances européennes, vis-à-vis desquelles sa qualité d'aîné de sa race l'obligeait à une grande réserve ?

Les princes français se souvenaient que la guerre de l'Indépendance américaine avait jeté son éclat sur les derniers jours de l'antique monarchie ; ils se rappelaient que Louis-Philippe exilé avait reçu en Amérique l'hospitalité et les conseils de l'illustre fondateur de la République ; ils savaient que l'Amérique avait toujours défendu avec la France les principes de la liberté des mers.

Parmi les amis et conseillers des princes, les avis étaient partagés. Quelques-uns craignaient de voir le comte de Paris prendre du service dans les armées d'une République ; n'était-il pas d'ailleurs le rejeton qu'il fallait tenir à l'abri de tout péril? D'autres étaient franchement hostiles aux États-Unis : la querelle entre le Nord et le Sud n'était à leurs yeux qu'une lutte d'intérêts économiques ; l'esclavage n'en était pas la vraie cause, et le Nord n'en voulait pas sincèrement l'abolition. Le Sud était le mieux préparé pour la lutte et sa victoire était certaine. M. Thiers, entre autres, était convaincu que l'Union américaine était à jamais rompue, que le Nord et le Sud étaient destinés par la nature, par les mœurs et les institutions à former deux États différents[1].

Le prince de Joinville ne se laissa pas étourdir par les faux prophètes. Il avait cette vision claire, cette sorte de divination que donne parfois l'habitude de la solitude intellectuelle. Il avait été séduit par le vaste du nouveau continent, il admirait l'énergie, la confiance en soi d'une race qui avait accepté tous les mélanges sans craindre de perdre ses qualités héréditaires ; il se sentait à l'aise dans une démocratie ignorante de l'envie et ne gardant pas trace des antiques servitudes.

Les princes n'assistèrent pas aux premiers actes de la guerre ; quand ils arrivèrent, l'armée du Sud menaçait Washington. Le gouvernement fédéral, surpris par les événements, avait perdu beaucoup de temps, un peu à dessein, car on avait cru quelque temps que tout finirait par un compromis. Il fallut bientôt se convaincre qu'on avait devant soi une grande guerre.

Le prince de Joinville demanda et obtint pour ses neveux une place dans l'armée fédérale. Ils furent attachés à l'état-

1. M. Gladstone prononça, pendant la guerre, un discours où il dit que « Jefferson Davis avait créé une armée, une marine, une nation ».

major du commandant en chef de l'armée. Il fut convenu qu'ils seraient dispensés du serment, et libres de se retirer quand ils le voudraient. A une offre généreuse, le gouvernement américain avait répondu généreusement. Il ne se retrancha pas un moment derrière la crainte de porter ombrage au gouvernement impérial. Le prince de Joinville resta auprès de ses neveux, sans revêtir l'uniforme, comme un guide, un conseil, très disposé à donner des avis quand on les lui demandait et à partager tous les périls de l'armée dans la campagne qui allait s'engager.

Peu après son arrivée, le prince de Joinville fut jeté dans de grandes perplexités. Un capitaine de la marine fédérale prit sur lui d'arrêter, sur les hautes mers, un vapeur anglais qui portait en Angleterre deux envoyés des États confédérés, MM. Mason et Slidell, et de les garder comme prisonniers, à son bord. L'émotion fut vive; cette capture parut un moment devoir rendre inévitable une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre.

Qu'allaient faire les princes français? Le prince de Joinville considérait l'arrestation des envoyés du Sud comme une violation du droit des gens; il ne pouvait lui convenir que ses neveux fussent associés à une guerre entamée sous de tels auspices entre les États-Unis et l'Angleterre. Il n'hésita pas à écrire une lettre confidentielle à M. Lincoln (1er décembre 1861). Il osa donner un avis qui ne lui était pas demandé, mais cet avis était conçu en des termes tels qu'on ne pouvait se méprendre sur les mobiles qui l'inspiraient. M. Lincoln était bien digne d'entendre et bien capable de comprendre le langage élevé du Prince; M. Seward, non plus que M. Lincoln, ne voulait courir au devant des dangers d'une guerre avec l'Angleterre, ni faire perdre à son pays les droits à défendre la liberté des mers. Le prince de Joinville conseillait, avec les arguments les plus puissants, de rendre à l'Angleterre les envoyés confédérés, sans attendre une réclamation officielle. Le cabinet de Washington rendit les envoyés mais donna à l'Angleterre le temps de parler et lui laissa ainsi les avantages d'une sorte de victoire diplomatique.

La démarche du Prince était restée rigoureusement secrète. Personne ne la connut que M. Seward et M. Lincoln. Tous

deux conçurent une grande estime pour le Prince et lui surent toujours gré de sa réserve en même temps que de l'intérêt sincère qu'il portait à la cause de l'Union.

Les complications européennes écartées, le Nord restait encore en face d'une tâche bien difficile. Je ne sache aucun ouvrage qui donne une idée aussi exacte des premiers efforts tentés pour le rétablissement de l'Union, que le volume : *Campagne de Potomac, mars-juillet 1862*, publié en 1863 par le prince de Joinville. C'est un document historique que consulteront avec fruit tous ceux qui voudront écrire l'histoire de la guerre de Sécession. On y trouvera exposé, avec la plus grande clarté, dans le style sobre et nourri qui convient aux hommes de guerre, l'état relatif des forces du Nord et du Sud au début des hostilités, toutes les difficultés de l'organisation des volontaires, les hésitations et les lenteurs inhérentes aux grandes improvisations militaires. Le Prince ne dissimule point les fautes du commandement. Il fait voir quelle influence importante les actions navales eurent sur les opérations des armées de terre. Depuis longtemps il avait compris cette solidarité et prédit une révolution dans les guerres où la marine pourrait jouer son rôle.

Les princes français trouvèrent à Yorktown de grands souvenirs : en 1781, Washington et Rochambeau avaient assiégé cette place, et là s'était signée la capitulation à jamais célèbre qui avait assuré l'indépendance des États-Unis. « Nous retrouvions, dit le prince de Joinville, à chaque pas les traces de ce premier siège. Ici, dans cette vieille masure, La Fayette avait son quartier général; là, campaient le régiment de Bourbon et celui de Saintonge. » Les fortifications de Cornwallis étaient encore debout, et la végétation puissante de la Virginie ne cachait pas complètement les retranchements des Français.

L'émotion fut grande, quand, le 4 mai, à l'aube, on découvrit que les confédérés avaient évacué Yorktown pendant la nuit. Ils avaient enlevé à leurs adversaires les chances d'un succès brillant et à peu près assuré. L'armée fédérale dut se mettre en mouvement, sur les chemins à peine tracés de la péninsule virginienne. Une première bataille fut livrée à Williamsburg; l'armée n'avançait qu'avec les plus grandes

difficultés : un mois entier fut perdu dans les marais du Chikahominy.

Mac-Clellan, continuant sa route, livra une nouvelle et sanglante bataille à Fair-Oaks, sans résultats. Durant un mois encore, les deux armées demeurèrent en présence, l'armée du Nord privée de renforts, l'armée confédérée sans cesse grossissante. Il fallut se décider à marcher dans la direction du James River, où l'armée fédérale devait trouver une flottille chargée de vivres et de munitions. La retraite fut un perpétuel combat : la bataille de Gaineshill, la dernière, gagnée toute la journée par les fédéraux, était perdue le soir. Au nombre de 35 000 ils avaient lutté tout le jour contre 60 000 confédérés.

L'armée arriva, sans faire de nouvelles pertes, sur les bords du James River : « Assaillie au milieu d'un pays qui ne lui offrait que des obstacles, l'armée du Potomac avait atteint une position où elle était hors de péril. » La campagne virginienne était terminée ; il devenait évident que la guerre de Sécession ne serait pas finie par un coup d'éclat et dans une seule campagne. Une lutte allait commencer, dont la longueur pouvait d'autant moins être prévue que les difficultés militaires commençaient à se compliquer de difficultés politiques.

Les princes français avaient déployé le plus grand courage ; ils avaient rempli leur devoir avec un dévouement qui leur mérita l'estime de leurs compagnons d'armes ; ils retournèrent en Angleterre, attristés de l'échec de la campagne, mais toujours confiants dans l'avenir de la cause qu'ils avaient servie. Le prince de Joinville écrivait, à son retour : « La campagne manquée de Mac Clellan contre Richmond est destinée à faire répandre des flots de sang ; elle prolonge une lutte dont les suites ne se font pas sentir seulement en Amérique : elle ajourne enfin la solution la plus désirable de la crise actuelle, le retour à l'Union, à la vieille Union. Je dis à la vieille Union, parce que je suis de ceux qui pensent que si le Nord était vaincu, si le droit des minorités de résister par les armes aux décisions du suffrage universel était victorieusement établi, l'Union n'en aurait pas moins certaines chances de se refaire. Seulement elle se referait par la réhabilitation éclatante de l'esclavage. »

Il prédisait que, victorieuse, la confédération du Sud étendrait les mains non seulement sur les États contestés qu'on appelait les *border States*, mais qu'elle entraînerait jusqu'aux États de l'Ouest, laissant isolés les États de l'Est. « La glorification et l'extension de l'esclavage seraient la commune devise. Fondée par les armes, la Confédération devrait être avant tout une puissance militaire. L'aristocratie esclavagiste aurait gagné ses éperons; elle aurait connu les enivrements de la gloire, elle ne connaîtrait plus aucun frein. »

Si une telle Union devait se faire, il ne lui prédisait qu'une grandeur éphémère : « On peut faire de grandes choses avec l'esclavage... mettre sous les armes, pendant que les noirs cultivent la terre, toute la population libre, et soutenir avec elle victorieusement une lutte disproportionnée; mais ce sont là des efforts passagers et, à la longue, l'esclavage épuise, ruine, démoralise tout ce qu'il touche. »

Nobles paroles, qu'il avait quelque courage à prononcer, quand autour de lui, en Angleterre, on comptait déjà les derniers jours de l'Union, quand ce qui restait d'opinion publique en France était ou incertain ou infidèle aux traditions libérales. Comme toujours, le prince de Joinville jugeait par lui-même : ce fut toujours là sa force et son originalité[1].

***

En Europe, le Prince était condamné au rôle de témoin ; il suivait jour par jour les développements de la politique impériale. Chaque matin on pouvait apprendre une surprise, un coup de théâtre. Pour retarder le réveil des idées libérales, il fallait sans cesse distraire, étonner l'opinion.

La fortune avait souri en Crimée, en Italie, à l'héritier de Napoléon : ces guerres heureuses n'avaient pourtant pas fait un mariage complet entre lui et l'armée ; il manquait des qualités de l'homme de guerre, et, pourrait-on dire, de l'homme

1. Rentré en Europe, le prince suivit avec un vif intérêts les opérations militaires aux États-Unis. On trouvera des détails et des appréciations d'une grande importance dans un article consacré surtout aux opérations navales : *La Marine en France et aux États-Unis en 1865* (*Revue des Deux Mondes*, août 1865).

d'action. Il formait de grands desseins, sans s'occuper suffisamment des moyens de les exécuter. Ses vues allaient souvent jusqu'à la chimère. Allié incertain, tenant toutes les puissances sur le qui-vive, il déchaînait des tempêtes, ignorant comme il pourrait les calmer. Il avait failli mettre les États-Unis aux prises avec la France, en travaillant à ériger au Mexique un empire impossible. Le prince de Joinville avait eu la douleur de voir sa nièce Charlotte aller avec l'archiduc Maximilien dans le Nouveau Monde, pour y chercher une couronne : erreur fatale que Maximilien dut payer du martyre, Charlotte de la perte de la raison.

Dès le lendemain de la paix de Villafranca, le prince de Joinville avait prévu que l'Empereur ne pourrait remplir les engagements pris avec l'Autriche. Il ne douta guère que les forces révolutionnaires, dont Napoléon était tantôt l'instrument, tantôt l'instigateur secret, seraient mises en œuvre contre les ducs, contre la souveraineté temporelle du Pape. On devine le trouble de ses sentiments, pendant la suite des événements qui livraient à la maison de Savoie un trône de la maison de Bourbon, et conduisaient l'Empereur à donner au Pape une protection précaire. Il put se souvenir que nul gouvernement n'avait salué avec plus de chaleur que le gouvernement napolitain le coup d'État du 2 Décembre et la proclamation de l'Empire. Il put se rappeler l'attitude de l'Église en face de celui qui devait porter les premiers coups à la souveraineté temporelle du Saint-Père.

Le principe des nationalités avait servi à constituer l'unité italienne ; la nation allemande était aussi ambitieuse et consciente de ses forces que la nation italienne. Deux puissances s'y disputaient la primauté : le vieil édifice de la Confédération germanique, qui avait déjà reçu de si fortes atteintes, n'était plus maintenu que dans un équilibre instable ; la Prusse se préparait de longue main à la guerre, dans une silencieuse et dangereuse persévérance. L'armée prussienne avait été réorganisée, en dépit d'une vive et longue résistance parlementaire, et était devenue l'instrument de guerre le plus prompt et le plus redoutable de l'Europe.

La bataille de Sadowa fut une surprise pour la France :

elle était inattendue des chefs de l'armée française[1]. Le pays eut le sentiment instinctif que la défaite de l'Autriche présageait pour lui-même une lutte prochaine contre la Prusse victorieuse. Le prince de Joinville voyait grandir l'orage. Il essaya de rassurer l'opinion et sans doute de se rassurer lui-même en écrivant l'article : *Encore un mot sur Sadowa* (février 1858). Il chercha à y montrer que le succès de la Prusse était dû à un ensemble de circonstances exceptionnelles dont la plupart n'avaient guère chance de se reproduire. « Que si, disait-il, nous venons à mesurer les agrandissements de la Prusse, à calculer avec exactitude l'augmentation de ses forces militaires, on trouvera qu'elle n'est pas encore arrivée à égaler ni la population, ni les ressources de tout genre de la France. »

Deux choses étaient nécessaires pour tirer le meilleur parti de ces ressources : une volonté énergique dans le pouvoir, et le temps. Cette volonté fit défaut; outre que l'Empereur subissait une sorte de lente déchéance, due à son état de santé, sa pensée flottait entre la vision d'une lutte fatale et le désir d'une entente, semblable à celle qui avait tant servi l'Italie et qui avait donné la Savoie à la France.

Le temps était nécessaire pour tirer le meilleur parti d'une nouvelle loi militaire votée par les Chambres françaises. Le prince de Joinville reprochait à cette loi « de ressembler trop à un cri d'alarme et d'être, avec ses deux catégories de soldats, plus menaçante qu'efficace ». Il n'était pas lui-même assez alarmé ; il ne pouvait, de loin et du dehors, savoir jusqu'à quel point les ressorts du pays s'étaient usés. Il était trop rassuré par le réveil et par les premiers triomphes de l'opinion publique longtemps étouffée. Le ministère Ollivier lui semblant une phase inévitable qui devait ramener le pays à la liberté complète, il envoya, avec ses frères, une pétition au

1. « Un courrier extraordinaire apporta (à Vanegas) la nouvelle de la victoire décisive remportée en Bohême par les Prussiens. Le maréchal (Bazaine) résolut de ne pas pousser plus loin et rétrograda sur Mexico, profondément frappé de ce foudroyant succès de notre ennemi héréditaire contre une armée aussi valeureuse que l'armée autrichienne. Prévoyant qu'il faudrait avant peu nous mesurer avec lui, il me disait, pendant que nous brûlions les étapes : — Il faut que ces gens-là soient bien forts pour avoir si facilement avalé un si gros morceau ! La France n'a pas un instant à perdre pour se mettre en état de défense et augmenter ses forces. » (*Souvenirs et impressions* du marquis Philippe de Massa.)

Corps législatif, pour demander l'abrogation des lois d'exil ; il ne fut pas donné suite à cette demande, mais elle fut favorablement accueillie par l'opinion et émut beaucoup de ceux qui crurent devoir la repousser.

En 1870, le Prince était à Spa, quand il apprit les premières défaites : il envoya tout de suite à un ancien compagnon d'armes, l'amiral Rigault de Genouilly, la dépêche suivante : « En face des dangers de la patrie, je demande à l'Empereur d'être employé n'importe à quel titre et à mon vieux camarade de m'aider à l'obtenir. » L'amiral porta la dépêche au Conseil des ministres ; ceux-ci refusèrent de soumettre à l'Empereur la demande du Prince, en colorant leur refus du rejet récent de l'abrogation des lois d'exil par le Corps législatif.

Pendant la période anxieuse qui précéda l'ouverture des hostilités, le Prince avait pleinement confiance dans le succès des armes françaises ; il y croyait, il voulait surtout y croire. Il s'attendait à un passage du Rhin par l'armée française et à une bataille livrée sur la rive droite du fleuve. Il était persuadé que nous avions au début la supériorité du nombre et de l'armement ; il ne craignait que les lenteurs et les erreurs du commandement. Il voyait déjà d'avance la liberté revenir dans les plis de nos drapeaux vainqueurs. Dans cet état de fièvre, il échangeait espérances et craintes avec son frère le duc d'Aumale. Dans une de ses lettres, il lui écrit : « Je crie : Vive la France ! J'adore nos soldats. Je suis plein de confiance... mais j'ai la mort dans le cœur. » L'impuissance d'agir est devenue son tourment de toutes les heures. Les événements se précipitent : d'heure en heure arrivent à Bruxelles les nouvelles de Sedan. Le Prince était dans cette ville avec le duc d'Aumale et son neveu, le duc de Chartres, au moment de la révolution du 4 Septembre.

Les princes n'hésitèrent pas un moment : ils partirent pour Paris, où ils arrivèrent le 5 septembre au soir. Dans la journée du 6 septembre, ils mirent des amis en rapport avec deux membres du gouvernement de la Défense nationale, Jules Favre et le général Trochu, et avec le Préfet de police, M. de Kératry. Ils furent priés de quitter Paris tout de suite et de se

rendre à Calais pour y attendre les résolutions du nouveau gouvernement à leur égard. Le choix de Calais pouvait les faire prévoir. Leurs services étaient rejetés; ils durent repasser la mer et quitter le sol français.

Les Princes à Paris! C'était, dirent ceux qui voulaient les écarter, la guerre civile. Pourraient-ils, du moins, servir dans la province? Le prince de Joinville et le duc de Chartres essayèrent de le tenter. Dissimulant tous leurs mouvements, ils débarquèrent au Havre, le 26 septembre, et arrivèrent, sans être reconnus, à Tours, où était une délégation du gouvernement. Le prince de Joinville s'était annoncé par une lettre à l'amiral Fourichon, à ce moment ministre à la fois de la Marine et de la Guerre. Il lui demandait une place, si humble qu'elle fût, dans les armées.

Sitôt arrivé à Tours, il se rendit au ministère de la Marine, où il fut reçu par l'amiral Ronsin, fort ému en revoyant son ancien chef. Quelques jours se passèrent : étrange ironie de l'histoire, le sort du prince de Joinville était dans les mains de MM. Crémieux et Glais-Bizoin. Le 4 octobre, l'amiral Fourichon, obéissant, certainement à son vif regret, à ces personnages qui formaient à eux deux la majorité dans la délégation de Tours, écrivit au Prince pour le remercier de son offre patriotique, et le prier d'attendre des circonstances plus favorables et de se résigner encore aux douleurs de l'exil.

Fallait-il accepter cet arrêt? Le duc de Chartres changea de nom pour y échapper; il devint Robert le Fort, cachant et affirmant ainsi à la fois son origine; il réussit à faire sous ce nom la campagne de France.

Plus âgé, plus connu que son neveu, le prince de Joinville ne pouvait aussi bien se dissimuler; il s'était promis cependant de demeurer en France, il rêvait de rentrer par quelque subterfuge à Paris, où il espérait que se ferait la plus longue résistance. Alors commença pour lui une odyssée, où l'homme naturel, celui qui s'était formé et développé dans les longs voyages, dans les hasards de la chasse, dans le contact perpétuel des petits, hommes des bois, paysans, marins, devait servir les desseins du Prince. Il veut se glisser dans Paris investi, il achète une blouse, il porte ses hardes dans un mouchoir à carreaux, il traîne un grand parapluie rouge : car

il est acteur aussi, la longue habitude du théâtre lui a appris à se grimer et à se déguiser. Il joue à merveille le rôle d'un jardinier qui émigre et fuit devant l'ennemi, il se mêle à d'autres émigrés, feint la peur, rend des services, porte des enfants sur le bras.

En approchant de Paris, il est pris d'un scrupule : s'il entre, ne dira-t-on pas que les Allemands lui ont prêté leur assistance? s'il est arrêté par eux, on le soupçonnera de compter sur leur appui. Il interrompt ses courses autour de la ville assiégée et part pour Évreux, et de là va à Dreux, où sont les tombeaux de sa famille. Il arrive la nuit, trouve un asile dans un cabaret; on le réveille à minuit : les mobiles l'ont pris pour un espion, et l'arrêtent. Il peut, heureusement, montrer une lettre de M. Estancelin, avec l'en-tête : *Commandement général des gardes nationales de la Seine, du Calvados et de la Manche.* On le croit chargé d'une mission secrète et il peut rester tranquille, un peu de temps, dans le presbytère qui avoisine la chapelle.

Il y vit dans l'inquiétude : le danger l'appelle ; apprenant que les Allemands prennent la direction d'Amiens, il y va ; on lui donne des nouvelles du combat de Formerie, livré dans les environs. C'est là aussi qu'il apprend la capitulation de Metz et de l'armée de Bazaine. L'événement est si terrible, qu'il veut en savoir le détail et va l'apprendre à Bruxelles.

Dans la nuit de la défaite, un rayon a brillé : Chanzy a remporté la victoire à Coulmiers. Sans tarder, le Prince part pour Orléans, où il arrive le 20 novembre. Il se présente chez l'évêque, à la chapelle Saint-Mesmin, sous le nom du colonel Lutteroth [1]. Monseigneur Dupanloup, qui lui avait fait faire sa première communion, mais qui ne l'avait pas vu depuis quarante et un ans, le reconnut tout de suite à ses grands yeux, si expressifs. On comprend son émotion : « Vous vous ferez tuer », lui dit-il. Que demandait-il d'autre que de se faire tuer pour la France? L'évêque mit le Prince en rapport avec M. de Langalerie, aide de camp du général d'Aurelles de Paladine. Le général ne vit point le Prince et

1. M. de Lutteroth, ministre de France au Brésil sous le règne du Roi Louis-Philippe, avait fait la demande officielle de la main de la Princesse, qui devint la princesse de Joinville.

n'accepta pas ses offres de service; il ne pouvait rien décider lui-même, et sans doute il prévoyait la réponse du ministre de la Guerre.

Le Prince errait autour d'Orléans; sa haute taille, son grand chapeau le faisaient remarquer; le 24 novembre, il tomba, sur la route d'Artenay, parmi les troupes de la division Martineau des Chenetz (15e corps). Il s'arrêta devant une batterie servie par des marins; un moment arrêté, on le relâcha bientôt.

Deux jours après, il va au quartier général de Martin des Pallières et s'annonce comme le colonel Lutteroth. « Me reconnaissez-vous ? » dit-il au général. Il lui rappelle qu'à l'attaque de Mogador, il l'avait emmené, comme volontaire, avec la colonne de débarquement. « Vous avez été blessé près de moi, me reconnaissez-vous maintenant ? Je suis le prince de Joinville. — Oui, Monseigneur. — Je vous ai aidé à faire le premier pas dans votre carrière. Aidez-moi à faire le dernier dans la mienne. »

Cet appel ne fut pas plus entendu que les autres; le Prince rentra à Orléans, profondément découragé. Il continua à errer derrière les lignes françaises, en quête d'une victoire, espérant qu'un succès des armées ouvrirait les cœurs à de plus généreux sentiments, accueillant les moindres bruits. Ducrot, dit-on, vainqueur à Champigny, marche sur la Loire. Le 15e corps se met en mouvement; il se heurte près d'Artenay contre les Allemands. Des combats sont livrés à Loigny, à Lumeau; on est contraint de se replier sur Orléans.

Dans le désordre de la retraite, le prince de Joinville se trouve entouré de fuyards et de blessés : il emporte dans ses bras un artilleur abandonné dans le faubourg Bannier et le porte dans un couvent; de là il va chercher une place dans une batterie, servie par des marins. On le laisse faire; il paraît si calme devant les obus prussiens qu'un marin lui dit : « Les obus ne vous gênent donc pas, vous ? — Moi, répondit-il, je suis sourd : je ne peux pas avoir peur comme un autre. » Il ne quitte la batterie que quand l'ordre arrive aux marins de suivre l'armée de l'autre côté de la Loire.

Après avoir quitté Orléans, le prince prend la route de Blois, il reçoit à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin l'hospitalité du

curé, traverse Montrichard et va à Tours. Il y est reconnu et part pour le Havre, où il apprend que Chanzy fait une belle résistance, et il revient vers les champs de bataille.

L'armée de Chanzy, en effet, défendait la route de Tours avec une grande ténacité. Pendant dix-huit jours, elle lutta pied à pied dans la Beauce et dans le Vendomois. Le commandant du 21e corps, l'un de ses trois corps d'armée, était le capitaine de vaisseau Jaurès, que le prince de Joinville avait eu sous ses ordres. Il était, le 22 décembre, à Sargé, sur la route du Mans à Mortagne. Le Prince alla l'y trouver. Jaurès le reconnut tout de suite, et, dans un premier mouvement de joie : « Restez donc avec nous », lui dit-il. Prévenu par Jaurès, Chanzy reçut le Prince ; il se montra tout disposé à lui fournir les moyens de servir son pays ; mais lui-même était peu de chose ; à peine savait-il comment, par quelle influence, il était devenu général en chef. Une affaire, toute simple entre soldats, le paraîtrait-elle à M. Gambetta ? Sans le consentement du dictateur du moment, rien n'était possible.

En attendant le résultat d'une démarche faite officiellement auprès de la délégation, Chanzy autorisa le Prince à rester auprès de lui sous le nom de colonel Lutteroth. La lettre officielle fut portée par le commandant, chef d'état-major de Chanzy, à Gambetta, qui se trouvait à ce moment à Lyon. La réponse, datée du 27 décembre 1870, était ainsi conçue : « Le prince, même sous un nom d'emprunt, ne peut rester en France sous aucun prétexte. Il a commis une faute très grave en pénétrant sur le territoire subrepticement et en se rendant aux armées, où il pourrait devenir pour la paix publique, si sa présence était révélée, un élément de désordre et dans le pays un brandon de discorde. » Gambetta rappelait qu'au lendemain du 4 Septembre le gouvernement de Paris avait été « unanime pour faire ramener à la frontière les imprudents qui l'avaient franchie... La conduite du prince de Joinville est donc tout à fait coupable. Comme républicain, comme membre du gouvernement, je dois faire respecter les lois ; dès demain, M. le colonel Lutteroth sera conduit en lieu sûr. »

Le 30 décembre, au matin, le Prince, à qui Jaurès avait

fait connaître la dépêche de Gambetta, s'apprêtait tristement au départ, quand un commissaire de police vint le chercher et la mena à la préfecture. Il y trouva M. Ranc, directeur de la Sûreté générale, et le préfet, M. Lechevalier. Il était prisonnier, au secret, sans nouvelles du dehors. Le 2 janvier, M. Ranc lui apporta les ordres du gouvernement. Il serait reconduit à la frontière, après qu'il aurait pris l'engagement de ne pas rentrer en France, pendant la durée de la guerre, sans en avoir d'abord demandé et obtenu l'autorisation.

Le Prince refusa de prendre aucun engagement ; il consentit seulement à s'exprimer dans ces termes : « Ne pouvant, d'après vos ordres, demeurer au milieu d'une armée dont j'aurais été si heureux et si fier de partager les périls, ne voulant pas non plus créer un embarras à ceux qui dirigent la défense nationale, je rentre dans ma famille, où j'attendrai des temps moins pénibles. »

Accompagné du secrétaire général de la préfecture, M. Joigneaux, le Prince partit pour Saint-Malo, après avoir reçu les adieux du préfet, qui tout le temps lui avait témoigné une respectueuse sympathie, et ceux de M. Ranc, qui n'avait pu s'empêcher, pendant ses conversations avec le Prince, de laisser percer quelque émotion sous le masque auquel son passé l'avait si peu accoutumé.

Peu de jours après son retour en Angleterre, le Prince apprit la défaite du Mans : la guerre était finie, et il n'avait pu y prendre la moindre part. Toutes ses tentatives avaient été vaines ; il avait, comme un fantôme, suivi l'armée qui livrait les derniers combats, courant mille dangers obscurs. Dans ce rôle qu'il a choisi, il cherche la souffrance, il courtise le péril, il est le frère de chaque soldat, de chaque blessé, de chaque paysan : il est bien le représentant d'une race, de la race qui a fait la France, qui a toujours vécu de sa vie et qui saigne de toutes ses blessures. Il apparaît plus grand à cette heure où il se fait si petit, où il s'humilie, où il mendie une place, si obscure qu'elle soit, parmi les défenseurs de la patrie. Brillant de jeunesse et de force, on l'a admiré dans le tonnerre et la foudre de la Vera-Cruz, de Tanger et de Mogador. N'est-il pas aussi plus admirable, perdu dans l'ombre fatale de l'invasion, soldat qui cherche en vain des armes,

inconsolable des malheurs de son pays, uniquement inspiré, à ces heures suprêmes, par le pur esprit de sacrifice?

*
* *

Le prince de Joinville n'avait pu rentrer en France comme soldat, il y rentra comme député. Aux élections générales pour une Assemblée constituante, faites en 1871, il fut spontanément porté sur les listes de deux départements, la Manche et la Haute-Marne, et nommé député. Son frère, le duc d'Aumale, fut nommé dans le département de l'Oise.

Ils apprirent leur élection par les journaux anglais et demandèrent immédiatement des passeports à l'ambassade de France. Elle était gérée à ce moment par M. Tissot, qui les accorda sans hésiter. Les princes-députés partirent pour Southampton, et prirent le bateau de Saint-Malo. Le sous-préfet de Saint-Malo, M. Merlin, les laissa continuer leur voyage, mais dut avertir le ministre de l'Intérieur, à Bordeaux, de leur arrivée; à Angoulême, les Princes trouvèrent un de leurs amis qui venait, de la part de M. Thiers, leur demander de s'arrêter à Libourne, où M. de Rémusat viendrait conférer avec eux. M. Thiers avait, la veille, été nommé chef du pouvoir exécutif de la République Française et avait pris M. de Rémusat pour ministre des Affaires étrangères.

On sait ce qui se passa à Libourne. M. Thiers faisait appel au patriotisme des princes, par la bouche de M. de Rémusat, un des amis les plus constants, les plus fidèles de leur long exil; il allait négocier avec M. de Bismarck, il était tenu d'écarter, d'ajourner toutes les questions politiques qui pouvaient diviser le pays et donner un avantage au vainqueur. D'autres considérations furent invoquées; l'appel au patriotisme était suffisant. Les princes consentirent à attendre de loin, et sans se montrer à l'Assemblée, que leurs élections fussent validées. Quand l'Assemblée quitta Bordeaux pour se réunir à Versailles, ils se rendirent à Dreux.

Ils avaient perdu l'occasion, quand tout était encore en suspens, quand l'Assemblée souveraine, élue en toute liberté, se cherchait, en quelque sorte, encore elle-même, de toucher le cœur de cette Assemblée, et, à travers l'Assemblée, le cœur

du pays. C'est aux nouveaux venus, aux inconnus qu'il fallait parler, à tout ce qui était vierge de politique, incertain, cherchant où attacher une foi et une espérance ; hors de l'Assemblée, on était réduit à parlementer, à négocier avec des hommes de parti, des amis découragés, divisés d'opinion, ou d'anciens adversaires toujours défiants.

C'est à Dreux qu'eurent lieu les premières négociations avec des représentants de la droite de l'Assemblée et que s'établit avec eux une entente. On a dit qu'après la révolution de 1848, le prince de Joinville et le duc d'Aumale s'étaient ralliés à ce qui fut appelé la fusion ; ils n'avaient mis aucun obstacle aux démarches qui marquèrent le rétablissement des rapports de famille entre les deux branches de la famille. Les deux frères, de tout temps unis étroitement dans leurs sentiments, ne voulaient pas toutefois permettre aux amis du comte de Chambord de représenter un rapprochement comme une capitulation. Ils n'étaient pas préparés à retourner, de l'idéal de gouvernement pratiqué par leur père, à l'idéal de la monarchie de droit divin, et, puisque les doctrines s'expriment pour les peuples dans des symboles, à échanger le drapeau tricolore contre le drapeau blanc.

La fusion, qui avait été essayée vainement au lendemain de 1848, sortit de l'oubli où elle était tombée sous l'Empire, après les désastres qui laissaient le pays sans gouvernement régulier. Une réconciliation, qui avait semblé possible en 1848, ne devait-elle pas paraître bien plus facile, plus naturelle, quand la France était mutilée, et dépouillée des provinces qu'elle devait aux efforts de la vieille monarchie ? L'instinct de conservation ne devait-il pas ramener le pays au principe d'hérédité, comme à une planche de salut ?

Ce fut la pensée à laquelle obéirent les princes, et qui domina leur esprit ; il fut convenu que le comte de Paris déclarerait au comte de Chambord que, si la France revenait au gouvernement monarchique, l'aîné de la race ne trouverait pas en lui un compétiteur au trône ; au prix de cette déclaration, la droite de l'Assemblée s'engageait à valider les élections princières et à voter l'abrogation des lois d'exil[1].

1. On n'avait pas fait tant de façons en 1849, quand le prince Napoléon fut nommé député. Son élection fut validée tout de suite, malgré les lois de

La fusion, cette fois, revêtait un caractère politique et ne restait pas réduite aux proportions d'une affaire de famille. Devant les malheurs du pays, on ne voulait se souvenir que de ce qui avait fait autrefois sa grandeur. A tort ou à raison, on estima que le principe de la légitimité pouvait, comme en 1814 et en 1816, devenir une barrière contre les ennemis de la France, un élément de solidarité avec les puissances conservatrices de l'Europe.

Au 24 mai, écartant du pouvoir M. Thiers, qui préparait de plus en plus ouvertement la solution républicaine de la question constitutionnelle, les conservateurs confièrent la Présidence au maréchal de Mac-Mahon. On put croire que le jour de la monarchie approchait; le pays l'attendait, beaucoup de républicains s'y résignaient, pourvu qu'elle donnât au pays certaines garanties. La déclaration du comte de Chambord sur le drapeau mit fin à toutes les incertitudes : il ne fut plus question de restauration. Détournées du cours qu'elles avaient suivi, les espérances conservatrices ou libérales cherchaient de nouvelles voies; le parti monarchique fut comme paralysé. La monarchie n'apparut plus que comme une chose morte au milieu des vivants, jusqu'au jour où son représentant mourut lui-même à Frohsdorf.

Le comte de Paris unissait dans sa personne les droits de la branche aînée et les titres de la branche cadette, dualisme précieux qui semblait rendre la vie à la monarchie ; mais la République était fondée, elle avait désormais un organisme constitutionnel ; des monarchistes, croyant n'élever que la tente d'un jour, avaient aidé à jeter les fondements d'un édifice durable. Fallait-il tout remettre en question? recommencer une lutte devenue plus inégale, car chaque jour avait ajouté quelque chose aux forces de la République? Pouvait-on se servir de la Constitution contre la Constitution, au risque d'attirer sur soi l'effet de haines qui n'avaient jamais complètement désarmé et que la crainte pouvait rendre implacables? D'autre part, si la France se lassait des agitations de la République, fallait-il laisser les mécontentements se

bannissement qui lui fermaient les portes de la France; ce furent Jules Favre et Crémieux qui parlèrent en faveur de cette validation. En 1871, les princes furent tenus hors de l'Assemblée, pendant des mois entiers.

grouper autour du fantôme renaissant de l'Empire? Livrerait-on la France, sans rien faire, au lendemain de tant de désastres, à ceux qui en étaient les auteurs?

Cette dernière crainte ne cessa de hanter l'esprit du prince de Joinville ; tout lui semblait préférable à ce qui lui apparaissait non seulement comme une abdication de la liberté, mais comme une abdication du patriotisme. Il fut rassuré quelque temps par la présence au pouvoir d'un chef de l'armée, d'une loyauté sans tache; il vit toutefois avec inquiétude le maréchal de Mac-Mahon dissoudre la Chambre, le 16 mai, et faire un appel au pays. Il estimait qu'en politique comme au théâtre le public aime qu'on lui fasse connaître le dénouement ; et le 16 mai laissa la France aussi incertaine que surprise : il irrita la gauche sans rassurer complètement la droite. Visitant parfois les départements, le Prince y trouvait les conservateurs inquiets, déroutés ; leur défaite lui parut certaine, et il comprit bien vite ce que serait la revanche du 16 mai, et à quelles injustes représailles les vainqueurs se trouveraient entraînés. On comprend sa douleur quand il vit le comte de Paris contraint de prendre le chemin de l'exil ; après le comte de Paris, ce fut le duc d'Aumale, puni pour avoir cédé à un mouvement légitime d'indignation, quand il se vit rayer des cadres de l'armée. Les princes étaient mis hors de la loi commune, soumis au bon plaisir des partis, condamnés au silence et à l'inaction.

Quel chemin parcouru depuis les jours où s'était réunie l'Assemblée nationale! Le Prince le comprenait mieux que personne; il ne voyait plus d'autre politique à suivre que de laisser dans les assemblées nouvelles les bonapartistes aux prises avec les républicains, et de montrer aux conservateurs, dans un avenir vague et lointain, un port dans la monarchie constitutionnelle.

Les petites idoles que le parti vainqueur pétrissait un jour étaient brisées le lendemain : aucune n'avait les traits qui se fixent dans l'imagination populaire. Un jour vint cependant où une figure militaire s'en empara : le prince de Joinville n'éprouva point de surprise, quand il la vit devenir comme le centre de cristallisation de tous les mécontentements, de toutes les espérances. Il avait du premier coup compris le général

Boulanger; il le vit, avec inquiétude, flattant les uns, faisant peur aux autres, se donnant les allures théâtrales qui plaisent à la populace, travaillant à se créer une popularité en dehors du gouvernement.

Il avait prévu que ce qu'il nommait « la fusée boulangiste » tomberait plus rapidement encore qu'elle ne s'était élevée ; mais il lui resta au cœur une grande tristesse. Il avait vu avec quelle facilité s'était produit un engouement sans raison, il avait bien senti que des engouements semblables pourraient renaître et se porter sur les noms et les objets les moins dignes d'estime. L'imagination populaire a besoin de s'éprendre ; elle appelait quelqu'un, quelque chose de nouveau, d'inconnu. Et ce n'était pas, lui semblait-il, la monarchie ; car le mariage de la nation avec la monarchie ne pouvait plus être qu'un mariage de raison. Il désirait du moins que celle-ci restât comme un gouvernement de réserve, celui auquel on retourne après l'un de ces événements qui détruisent les folles illusions ; il ne lui convenait pas qu'on la vît se jeter sans cesse et étourdiment dans la mêlée des factions.

C'est dans cet esprit de sagesse, non de renoncement, de prudence, non de timidité, que se réfugièrent ses espérances de jour en jour affaiblies. Homme d'action, il ne nourrissait pas volontiers d'illusions, et ne s'attardait pas à d'inutiles polémiques. Il avait vu trois fois les conservateurs ayant les moyens de saisir et d'organiser le pouvoir : le jour de la réunion de l'Assemblée à Bordeaux, le 24 mai, le 16 mai ; il les avait vus trois fois se perdre par leurs divisions. Il ne lui convenait pas de rester, inutile témoin, inutile critique, parmi les combattants. Il voyait s'élever et disparaître autour de lui les réputations, les ambitions avec lesquelles jouent les démocraties. Il ne cacha point, il borna sa vie ; l'enfermant dans le cercle de quelques affections, vraies et profondes, trompant ses ennuis et ses chagrins par les voyages, les chasses incessantes, les visites aux siens. Sa petite maison des Aigles, qu'il avait bâtie pour être près de son frère le duc d'Aumale, et au cœur de la forêt de Chantilly, était conforme à ses goûts d'extrême simplicité. Rien n'y rappelait le Prince que des photographies et des portraits.

Sa maison de Paris était plus simple encore ; avec son air

sombre et sa porte sévère, elle semblait repousser les visiteurs. Dans son domaine d'Arc-en-Barrois, il menait l'existence libre du chasseur ; il aimait la grande forêt, peu coupée de routes, vraiment vierge, royaume des grands animaux. On ne l'apercevait jamais dans le monde; on le voyait apparaître quelquefois à Chantilly, où son frère exerçait une magnifique hospitalité, et où il aimait à rencontrer quelque célébrité littéraire ou artistique, ou quelques-uns de ces généraux qui pouvaient lui parler de la France et de son armée, des combats d'autrefois, des luttes récentes; il se sentait leur frère et était leur ami.

La mort frappait à coups répétés autour de lui. Il tenait en grande estime son neveu, le comte de Paris, il avait apprécié son courage aux États-Unis, il l'avait vu se préparer gravement, consciencieusement, aux fonctions royales ; puis partir pour l'exil, trompé par de fausses lueurs, victime enfin d'un mal irréparable accéléré par le chagrin. Le duc d'Aumale fut une autre perte, plus sensible encore, l'ami de la jeunesse, le compagnon des bons et des mauvais jours, l'ami sûr à qui tout peut se dire et de qui l'on peut tout entendre, le confident quotidien des joies et des peines, celui qui, bien que jeté hors de l'action, avait pourtant réussi à rehausser encore par sa rare intelligence la gloire du nom d'Orléans. Il avait perdu sa femme, la compagne admirable dont l'affection enthousiaste l'avait suivi et fortifié dans toutes les vicissitudes de sa vie. De ses sœurs, il lui restait encore la princesse Clémentine, l'amie d'enfance, la préférée qu'il admirait autant qu'il l'aimait; elle était devenue en vieillissant comme une image vivante de sa race, il retrouvait chez elle le noble profil de Louis XIV, il la savait Française passionnée, n'ayant rien perdu des sentiments qui avaient été ceux de son heureuse enfance.

Dans une élégie immortelle écrite sur « un cimetière de campagne », le poète Grey imagine que sous les pierres dorment peut-être leur sommeil éternel des grands hommes, inconnus à tous, inconnus à eux-mêmes, héros, poètes, hommes de guerre inconscients, germes de grandeur semés au hasard et tombés sur la terre inféconde.

Pourquoi donner des regrets à des vies que le destin a jetées dans une nuit sans éclairs? Plus tragiques sont les existences qui ont commencé dans la pleine lumière, que la jeunesse a enveloppées des rayons de toutes les grandeurs terrestres et qui sont tombées tout d'un coup dans des abîmes d'infortune, de hasards, d'incertitudes, et enfin dans la nuit de l'oubli. Le dernier survivant de la belle génération des fils du roi Louis-Philippe, fuyant le bruit de nos multitudes, dédaigneux de nos émotions passagères, faisait songer à un de ces vieux navires démâtés que l'on conserve encore dans le port, comme le trophée d'anciens et glorieux combats. Il enfermait en lui un monde de souvenirs, la vision d'un passé où sa jeunesse avait jeté de si brillants éclairs. L'étincelle couvait toujours sous la cendre : on le vit bien pendant la campagne de France; il ne fut pas permis à l'étincelle de redevenir la flamme.

L'histoire a ses injustices, elle a ses erreurs et ses mensonges; elle a aussi sa poésie. Quand le bruit de nos discordes sera éteint, quand disparaîtront tant de fausses gloires, elle aura un pur rayon pour la simple et grande figure du prince de Joinville, pour ce fils de roi qui n'envia jamais rien tant que le sort du brave soldat qui meurt dans un fossé en disant : « J'ai mon compte. » Il était Prince, il était Peuple. Il était Prince parce qu'il était Peuple. Il sortait d'un passé antique, il allait à l'avenir avec confiance, sans préjugés, sans rancunes, sans soupçons. Il y avait en lui du héros, du Bayard; il était véritablement « sans peur et sans reproche ».

AUGUSTE LAUGEL

LES

SPORTS & JEUX D'EXERCICE

DANS L'ANCIENNE FRANCE[1]

VIII

Un seigneur qui n'avait pour occuper son temps ni guerre publique, ni guerre privée, ni croisade, ni tournoi, ni joute, pouvait encore se distraire en faisant la guerre aux animaux. La chasse lui offrait ces plaisirs dont il était si friand : le plein air, l'exercice violent, le maniement des armes. Aucun pays n'a produit tant de chasseurs ni tant de traités de la chasse que le nôtre. C'est encore une matière sur laquelle nos gens et nos livres faisaient autorité.

Comme le tournoi et comme la joute, la chasse inspirait des passions, effaçant le sens du devoir : des moines, des abbés, des évêques s'y livraient en dépit de prohibitions réitérées ; on les caricaturait, chansonnait, condamnait; l'abus persistait ; de tous les démons tentateurs, le démon de la chasse était un des plus insidieux.

Comme le tournoi et comme la joute, la chasse était un plaisir qui venait s'ajouter au plus grand plaisir de l'époque, c'est-à-dire la vraie guerre. Jusqu'à la Renaissance et au delà, la chasse et la guerre vont de pair; les rois emmènent à leur suite des troupes de soldats et des meutes de chiens. Édouard III était accompagné, quand il envahit

1. Voir la *Revue* des 15 mai et 1er juin.

la France, de « soixante couples de forts chiens et autant de lévriers ». Louis XII, quand il allait à la guerre, ne se séparait pas, rapporte Fleurange, de ses « cinquante chiens courants ». La meute d'Henri IV, une des plus belles qu'on eût vues, le suivait dans ses campagnes. Presque tous nos rois connurent cette passion, presque tous les seigneurs la partagèrent ; ils y cédaient d'autant plus volontiers que les dames s'y associaient, à pied ou à cheval, le faucon sur le poing ou maniant de petites arbalètes fabriquées pour elles. Les manants prenaient part au jeu, en qualité d'aides ou de valets, comme dans le tournoi, ou bien secrètement, un peu partout et en tout temps, malgré des ordonnances terriblement sévères, en braconnant. Le premier soin de Guillaume de Normandie, lorsqu'il eut conquis l'Angleterre, fut de promulguer des lois de chasse tellement rigoureuses, que ses nouveaux sujets en étaient stupéfaits. L'un d'eux, qui a tracé d'après nature le portrait du maître, note qu'il « aimait les grands cerfs comme s'il eût été leur père », ce qui veut dire simplement qu'il se réservait à lui-même le plaisir de les tuer.

On chassait tout en faisant la guerre, on chassait tout en faisant la croisade, et les compagnons de saint Louis prenaient d'autant plus de plaisir à ces ébats qu'il s'agissait de bêtes étranges ou dangereuses, gazelles ou lions : « Les chevaliers de notre bataille (corps de troupes), dit Joinville, chassaient une bête sauvage que l'on appelle gazelle, qui est aussi comme un chevreuil. » Ils chassaient le lion d'une manière qui leur semblait des plus amusantes et que leur avait enseignée messire Alenars de Senaingans, lequel arrivait de Norvège sur un bateau construit en ce pays et avait rejoint saint Louis au camp devant Césarée. Cet homme semble avoir été la joie du camp, grâce à ses récits et ses inventions, ses descriptions des pays du Nord, où il n'y a pas de nuit pendant l'été, mais surtout ses courses contre les lions. « Il se prit, dit Joinville, lui et sa gent, à chasser au lion, et ils en prirent plusieurs moult périlleusement. Car ils allaient tirer au lion en férant (frappant leur cheval) des éperons tant comme ils pouvaient. Et quand ils avaient tiré, le lion mouvait à eux, et maintenant les eût atteints et dévorés, si ne fût

qu'ils laissaient choir quelque pièce de drap mauvais : et le lion s'arrêtait dessus et déchirait le drap et dévorait, que il cuidait tenir un homme. Tandis qu'il déchirait ce drap, les autres rallaient traire (tirer) à lui, et le lion laissait le drap et leur allait courre sus; et sitôt comme ceux-là laissaient choir une pièce de drap, le lion rentendait au drap. Et en ce faisant, ils occiaient le lion de leurs saiettes (flèches). »

Plaisir universel et séculaire, la chasse est de tous les ébats et déduits celui qui s'honore de la plus vaste littérature. Un érudit a voulu en dresser le catalogue pour les temps modernes, et sa liste occupe sept cent cinquante colonnes in-octavo[1]. Les grands plaisirs ont un caractère sérieux ; la chasse était un de ces plaisirs et, dès l'origine, les livres qui lui sont consacrés eurent la gravité des traités de philosophie et de grammaire. Quant aux animaux qui assistaient le chasseur : chevaux, chiens, faucons en leurs innombrables variétés (sacres, gerfauts, éperviers, autours, émerillons, laniers, etc.), nul détail n'était trop intime ; et les maîtres de la doctrine de vénerie et fauconnerie s'occupent des excrétions et maladies de leurs animaux avec une minutie qui leur eût paru intolérable s'il s'était agi de simples créatures humaines.

Plusieurs de ces livres, rédigés dans notre pays en plein moyen âge, illustrés de miniatures admirables, jouirent d'une réputation européenne qui dura très tard. A la Renaissance, ils furent au nombre des premiers ouvrages imprimés, comme étant de ceux dont on avait le plus besoin. Nous eûmes, par exemple, au XIIIe siècle, un poème sur la *Chasse au cerf;* au XIVe siècle, parmi beaucoup d'autres, le grand traité de Gaston Phébus comte de Foix, protecteur de Froissart ; ou encore l'ample compilation, tirée de sources diverses, appelée : *Le Livre du Roi Modus et de la Reine Ratio, qui parle des déduits et de la pestilence.*

En un si important sujet, Dame Raison elle-même prenait la parole, répandant les lumières et établissant les vrais principes de la chasse à courre et de toutes autres chasses. Les valets tiennent les chiens en laisse ou les lâchent selon le

1. R. Souhart, *Bibliographie générale des ouvrages sur la chasse depuis le XVe siècle.* 1886.

moment, d'après des règles déterminées ; les chasseurs, sonnant de la trompe, suivent la meute, au galop de leurs grands chevaux, sautant les fossés et les buissons. Le livre nous enseigne, et de ravissants dessins nous montrent, « comment l'on prend le lièvre à force de chiens », comment on prend le sanglier, le loup, le renard. Cette dernière chasse, devenue depuis le sport anglais par excellence, était un des amusements favoris de nos ancêtres ; le roi Modus et la reine Ratio en établissent avec soin les règles et principes, et consacrent un chapitre spécial à la manière de « prendre le goupil (renard) à force de chiens, sans fillé (filet) ». Le renard est lancé, les chiens suivent la piste et les chasseurs galopent derrière, n'ayant rien autre chose à faire que de garder la trace et sonner de la trompe.

D'autres chapitres sont consacrés à la chasse à tir, qui offre les mêmes différences qu'aujourd'hui avec la chasse à courre : seulement, les arcs tenaient lieu de fusils. Un procédé, tombé en désuétude, mais en grande faveur au moyen âge et longtemps après, consistait dans l'usage des filets (ce qu'on a appelé depuis les *toiles*) dissimulés dans des buissons naturels ou factices, vers lesquels des rabatteurs poussaient le gibier, tué alors à coups de flèches, par des chasseurs apostés. Ceux-ci se dissimulaient parmi les arbustes, comme on voit dans les miniatures, les vieilles tapisseries et les peintures. Deux tableaux très pittoresques de Cranach, au musée de Madrid, montrent Charles-Quint chassant au cerf avec les seigneurs et dames de sa cour ; le gibier a été rabattu en troupeau vers les buissons où est posté l'empereur ; des serviteurs tendent l'arbalète pour leurs maîtres et surtout pour les dames, qui n'eussent pu plier aisément l'arc d'acier. Les chasseurs épaulent, visent et lancent leurs flèches sur les cerfs innombrables et peu distants, poussés vers eux.

L'usage des « toiles », bien loin de diminuer, n'avait fait que grandir à la Renaissance[1] ; au siècle suivant, cette faveur

1. Vénerie de Louis XII : « Le roi a une vénerie qui s'appelle la vénerie des toiles, là où sont cent archers, sous le capitaine des toiles, à cent sols le mois, qui ne servent que de dresser les toiles, et portent de grands vouges (épieux) à pied ; et sont tenus lesdits archers, quand le Roi va à la guerre en personne, aller avecques luy. » (Fleurange.)

durait toujours; c'était un des plaisirs préférés de Louis XIV et de sa cour. On construisait souvent pour les chasses royales, à ces époques tardives, d'élégants pavillons au milieu des bois. Les seigneurs et les dames y attendaient, tout en devisant, le passage des animaux et déchargeaient sur eux leurs arbalètes, plus tard leurs fusils. L'ancien déduit devenait ainsi presque un jeu de salon, commencement de ces boucheries dont la mode ne s'est pas perdue. Ces chasses élégantes et de tout repos, en rubans et costumes de soie, se pratiquèrent beaucoup au XVIe siècle; la reine Élisabeth s'y livrait avec ardeur, tirant sur les daims de ses parcs et faisant tirer les dames de sa suite. Shakespeare disposait, par les vallées de Navarre, un de ces pavillons de tir pour l'amusement de sa princesse française dans *Peines d'amour perdues*.

Le Roi Modus et la Reine Ratio continuent, en attendant, à instruire leurs contemporains; ils expliquent « la manière de faire et tailler les buissons pour les noires bêtes de déduit royal » (et le dessin montre un sanglier qui y est pris), la construction des engins et trappes pour prendre les écureuils, les « fesans » et autres habitants des champs et des bois. Ils donnent d'infinis détails sur les faucons, leurs maladies, leurs diverses espèces, et sur les sortes de chiens qu'il faut associer à ces chasses, suivant qu'il s'agit de hérons, de canards ou d'autres gibiers.

Gaston Phébus, comte de Foix, seigneur de Béarn, qui avait fait la guerre aux païens de Prusse et taillé en pièces les Jacques sous les murs de Meaux, superbe à voir et à entendre, protecteur des arts, amoureux de beauté, de musique, d'exploits réels ou imaginaires, écrit sur le même sujet, en prince élégant et vaillant, qui a réussi en toute chose. Il a, si l'on peut s'exprimer ainsi, un style d'homme heureux; sa parole est superbe, comme son regard est triomphant. Courtois, mais non pas bénin; pieux, mais d'une piété qui ne ressemblait pas à celles des dévotes; patient, quand il s'agissait d'écouter des poésies, — le *Méliador* de Froissart, par exemple, trente mille vers que le chroniqueur vint lui lire à Orthez, — mais non quand ses intérêts étaient en péril, il avait, dit le même Froissart, « les yeux vairs et amoureux »; il récitait « planté

d'oraisons, » et « les chiens sur toutes bêtes il aimait ». Il en possédait six cents, qu'il soignait comme un sultan son harem. Mais il n'aimait guère son fils aîné qu'il mit en une prison, où le jeune homme se « mérencolia » et voulut se laisser mourir de faim. Gaston Phébus abrégea son supplice en le tuant.

Ce magnifique et terrible seigneur a laissé un traité de la chasse : « En nom et honneur de Dieu, créateur de toutes choses, » dit-il au début, et de tous les Saints et Saintes..., Je, Gaston, par la grâce de Dieu surnommé Phébus, comte de Foix, seigneur de Béarn qui, tout mon temps, me suis délité par espécial en trois choses : l'une est, en armes, l'autre est en amours, et l'autre si est en chasse... » ne parlerai pas de toutes les trois, car il y a, en matière d'armes, « trop de meilleurs chevaliers » (c'était la formule, voir le Roi René) et, en fait d'amours, trop d'amoureux plus favorisés, à qui il appartient de traiter ces grands sujets. Pour lui, il se contentera de parler de chasse : « Et parlerai premièrement des bêtes douces qui viandent (pâturent) pour ce qu'elles sont plus gentilles et plus nobles. Et premièrement du cerf et de toute sa nature. » Il examine ainsi quantité de bêtes, l'ours et toute sa nature, le chat et toute sa nature, la loutre et toute sa nature. Une feuille de dessins, représentant l'animal dans des poses variées, conformes à « sa nature » et prises sur le vif, accompagne chaque chapitre. Sur les chiens, il est naturellement intarissable ; il songe à leurs plaisirs, à leurs besoins, à leur toilette ; il y a des méthodes meilleures que d'autres « pour mener les chiens ébattre » : le dessin montre la meute prenant ses ébats et s'en donnant à cœur joie parce qu'on a suivi les bonnes règles. Il faut mettre dans le chenil « petits bâtons fichés, jusques à six, entortillés de paille, hors de leur litière, afin que les chiens viennent là... » Gaston Phébus indique fort clairement ce qu'ils y viennent faire. Il faut soigner leur toilette, et le dessin représente les peignes qu'on y emploie : ce sont ces peignes de buis à fortes dents, qui, d'après maints catalogues de musées, auraient servi aux dames du temps passé, mais qui servaient seulement à leurs chiens. Il faut faire, en chasse, une musique qui soit agréable à la meute et pousser

des cris excitants. Le livre enseigne « comment on doit huer et corner »; comment on doit procéder aux diverses sortes de chasse, courre le renard, tirer le lièvre (on voit le chasseur épauler son arbalète et tirer le lièvre dans un champ de blé), « faire haies pour toutes bêtes », haies factices, garnies de filets variés (ou toiles), selon le gibier. Ce livre jouit d'une grande autorité; tous les spécialistes s'y réfèrent; il eut nombre d'éditions au XVIe siècle; Antoine Vérard, le fameux libraire, en donna plusieurs (avec gravures sur bois, inspirées des miniatures originales) et dont un exemplaire unique, sur vélin, aux armes de France, compte parmi les joyaux de la bibliothèque royale à Copenhague.

Chiens et faucons étaient, pour l'ancienne noblesse, des animaux privilégiés comme elle et sacrés pour tous. Quantité de lois les protégeaient. On ne s'en séparait guère en aucune circonstance. Nul événement historique, si grave soit-il, n'est représenté dans les manuscrits sans qu'on y voie quelque chien. Les nobles et le roi même, dînant dans la grande salle de leurs châteaux, avaient des chiens sous leurs tables, qui se battaient, hurlaient, se disputaient les os; le devoir des maîtres d'hôtel était de les calmer, et ils n'y parvenaient pas toujours. Cet usage se prolongea par delà le moyen âge et la Renaissance; Shakespeare en a fait le sujet d'une scène très comique, mais terriblement réaliste, dans les *Deux Gentilshommes de Vérone*. Au vacarme des chiens répondaient les cris des faucons, admis souvent à assister, sur leurs perchoirs, au dîner de leurs maîtres; des musiciens, installés dans une galerie, s'appliquaient de leur mieux à dominer tous ces bruits et ajoutaient leur tapage aux autres; de conversation il n'était pas question. Les ivoires, les buis sculptés, les peintures représentant des scènes d'intérieur, montrent la tendresse que le chevalier portait à ses faucons; il en avait non seulement dans sa salle, mais, s'il les aimait bien, dans sa chambre à coucher. Une peinture française du XIIIe siècle a pour sujet un homme et une femme jouant aux échecs; chacun a son chien à côté de lui, et l'homme, de plus, avance ses pions d'une main pendant qu'il tient un faucon de l'autre.

L'art de dresser ces animaux était des plus délicats et avait

été poussé extrêmement loin dans notre pays. On recherchait à l'étranger les faucons éduqués en France. Quantité de livres perpétuaient les saines méthodes, indiquaient le genre de privations qui devaient assouplir le caractère de l'oiseau, et ratiocinaient sur ses maladies. Dans le *Ménagier de Paris* (XIVe siècle), on voit le mari enseigner à sa femme, avec l'art de se bien conduire et de tenir sa maison, celui de dresser et de soigner les oiseaux de proie. Ces conseils figurent à la suite de ceux que ce digne homme prodigue, entre autres sujets, sur un genre de chasse négligé par Gaston Phébus, la chasse aux puces ; laquelle, dit-il, se fait en six manières, sur chacune desquelles il donne de grands détails, signes évidents d'une longue expérience.

Au XVe, au XVIe et au XVIIe siècle, les traités de fauconnerie continuent de pulluler. Guillaume Tardif, savant professeur de l'Université de Paris, auteur de grammaires et de livres de rhétorique, « liseur » du roi Charles VIII, compile, avec la gravité qui convient pour une science d'importance reconnue, un gros ouvrage, où sont méthodiquement exposées les règles de la fauconnerie. Il est inépuisable en détails sur les maladies et les remèdes, les bains, les purgations, les excitants : c'est le Diafoirus des faucons. Ses diagnostics sont minutieux : « Quand l'oiseau jette eau des narilles et a larmes comme une nue aux yeux, et au soir clôt un œil, puis l'autre, puis tous deux et les couvre du bout de l'aile et semble qu'il dorme », c'est signe qu'il est enrhumé du cerveau.

Nos rois les plus sages et nos rois les plus fous, les plus robustes comme les plus malades, étaient d'accord sur le chapitre de la chasse, à peu d'exceptions près. Du tyran de Plessis-lez-Tours au roi Vert-Galant, et avant eux, et après eux, on n'en voit guère qui ne fussent passionnés pour cet amusement. Sur Louis XI, Commynes écrit : « Pour tout plaisir il aimait la chasse et les oiseaux (la chasse au faucon) en leurs saisons, mais il n'y prenait pas tant de plaisir comme aux chiens. Des dames, il ne s'en est point mêlé du temps que j'ai été avec lui : car, à l'heure de mon arrivée, lui mourut un fils dont il eut grand deuil, et fit lors vœu à Dieu, en ma présence, de jamais ne toucher à femme que à la reine sa femme ; et, combien que ainsi le devait faire selon l'ordon-

nance de l'Église, si fut-ce grand chose, à en avoir tant à son commandement, de persévérer en cette promesse; vu encore que la reine n'était point de celles où on devait prendre grand plaisir, mais au demeurant fort bonne dame. Encore, en cette chasse, avait-il presque autant d'ennui que de plaisir, car il prenait de grands peines; il courait les cerfs à force, et se levait fort matin, et allait aucunes fois loin, et ne laissait pour nul temps qu'il fît: et ainsi s'en retournait aucunes fois bien las, et presque toujours courroucé à quelqu'un ; car c'est métier qui ne conduit pas toujours au plaisir de ceux qui le conduisent. » Il menait ainsi sa chasse vigoureusement, comme sa politique, mouillé de pluie, couchant n'importe où, « logé par les villages », mais s'interrompant subitement dès qu'il lui arrivait nouvelles touchant ses grands intérêts, « car presque tous les étés il y avait quelque chose entre le duc Charles de Bourgogne et lui ». Les gibiers les plus fins et les batailleurs les plus téméraires avaient affaire à rude partie.

A la Renaissance, bien loin que cette passion s'atténue, elle grandit. Les rois ont tant de veneurs, tant de fauconniers, tant de chiens, ils créent tant de hautes fonctions pour administrer ce genre de « déduit », y dépensent tant d'argent, que l'ensemble eût formé, de nos jours, un département ministériel complet, avec son budget. François Ier dépense 150 000 écus pour ses chasses, et Henri IV, si économe en tant d'autres choses, dix fois autant, — le prix d'une armée ! disait Sully en grondant. Le fragile François II, le maladif Charles IX hâtèrent leur mort par le surmenage physique qu'ils s'imposèrent à la chasse. Cette ardeur leur « brûle le sang », disaient les ambassadeurs étrangers qui les voyaient faire. Le cardinal Louis de Guise chasse avec la même ardeur que tous les autres Guise. Le connétable de Montmorency chasse jusque dans sa vieillesse. Il court « la bête noire » à Chantilly, conte les péripéties de la journée à son fils François et conclut: « Je me porte assez bien pour mon grand âge ; toutefois vous savez qu'il n'y a pas grand sûreté en santé de vieil homme ni en beau temps d'hiver ; je trouve encore le vin bon, dont j'ai fait bonne provision[1]. » Chasseur jus-

1. La Ferrière, *Les Grandes Chasses au XVIe siècle.*

qu'à la fin, le connétable en l'honneur de qui fut frappée la belle médaille représentant l'armée et la marine françaises réunies par la victoire, demeura soldat aussi jusqu'à la fin : il gagna la bataille de Dreux à soixante-neuf ans et fut tué à la bataille de Saint-Denis à soixante-quatorze.

Devant de telles passions, un sceptique comme Érasme, si près qu'il eût été un moment de devenir chasseur lui-même, haussait les épaules et ne manquait pas de réserver à ces énergumènes une place dans son ironique *Éloge de la Folie*. Dépecer un bœuf, disait-il, est bon pour un manant; mais il faut un noble pour dépecer une bête sauvage : « Le voilà, tête nue, les genoux ployés, tenant le couteau approprié, le couteau qu'il faut et non pas n'importe lequel, faisant les gestes consacrés, et tranchant, selon les rites, certains membres, dans un ordre donné. » Les spectateurs contemplaient la scène, émus, silencieux, retenant leur souffle, bien qu'ils eussent vu la cérémonie « plus de mille fois ». Rien qu'à goûter de la venaison, « il semble qu'on soit quelque peu annobli ». Le vrai chasseur flaire « la fiente de ses chiens, » et se pâme : c'est du « cinname »; il court après quelque bête qui le mène loin, il n'a le goût ni le loisir d'aucune autre occupation, il juge qu'il vit « comme un roi », et il n'a pas tort de le croire.

Mais les chasseurs n'écoutaient pas plus Érasme que les jouteurs d'autrefois n'avaient écouté Des Champs. « Encore un renard qui a la queue coupée ! » pensaient-ils, et ils continuaient leurs ébats, courant le cerf, le renard ou le loup dans la compagnie de ces belles dames vêtues de soie, coiffées de grands chapeaux à plumes et qui, maintenant, montaient à la moderne, suivant l'exemple de Catherine de Médicis. « Elle était fort bien à cheval, dit Brantôme, et hardie, et s'y tenait de fort bonne grâce, ayant été la première d'avoir mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y était bien plus belle et apparaissante que sur la planchette. » Elle monta jusqu'à la fin de sa vie, aimant les chevauchées rapides, nullement découragée par les accidents, jambe cassée et blessure de tête, toujours accompagnée d'une troupe de dames et de demoiselles, solides sur leurs montures et ravissantes à voir, « leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enri-

chissait encore la grâce, si que ces plumes voletantes en l'air représentaient à demander amour ou guerre ».

Les chevaux de chasse restaient en honneur, les chiens et les faucons aussi, et tous les Érasme du monde n'y pouvaient rien. Les mérites des chiens étaient célébrés en vers et en prose :

> Car nul des animaux ne sert tant aux mortels
> Que le chien garde-forts, garde-parcs, garde-hôtels,
> Diligent pourvoyeur qui, d'un nez véritable,
> Fournit, de mets friands, des grands princes la table,
> Ami jusqu'à la mort, frayeur du loup rusé,
> Peur du craintif larron, veneur bien avisé.

Ainsi s'exprimait le « Lucrèce français », Du Bartas. Les prosateurs n'étaient pas moins éloquents : Jacques du Fouilloux (à qui le livre de Gaston Phébus est familier) s'occupe de la « race et antiquité des chiens courants », et découvre que ces nobles animaux viennent de Troie : il n'y pouvait manquer. « J'ai voulu diligemment regarder, écrit-il [1], tant au dire des anciens que modernes, d'où est venue la première race des chiens courants en France. » Il a cherché et a trouvé dans les chroniques que, « après la piteuse et épouvantable destruction de Troye la Grand, Énée arriva en Italie avec son fils Ascanius, lequel engendra un fils nommé Sylvius, du quel descendit Brutus qui aimait fort la chasse », mais qui malheureusement tua son père par erreur, au lieu d'une pièce de gibier. De chagrin, Brutus s'exila, sans renoncer à sa passion ; il vint en France avec son fils Turnus et « grand nombre de chiens courants » (une gravure représente son navire avec une multitude de chiens à bord). Ils se mirent à chasser dans la forêt qu'on nomme, pour « ce jourd'hui, la Gâtine » et qu'ont immortalisée les vers de Ronsard. Du Fouilloux s'occupe des diverses races de chiens : blancs, gris ou noirs, ces derniers originaires de « l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes » ; il recommande de faire couvrir les lices sous les signes des Gémeaux et du Verseau, « car les chiens engendrés en ce temps ne seront sujets à la rage, et en viendra plus

1. *La Vénerie de Jacques du Fouilloux*, 1561, dédiée à Charles IX, — plusieurs éditions.

de mâles que de femelles ». Il donne les airs de musique les plus agréables aux chiens, avec paroles appropriées, qui sont : « Houp ! houp ! » ou bien : « Tran ! tran ! tran ! » ou encore : « Il va là, chiens, il va là, ha ! il va là, ha ! il va là, ha ! ha ! ha ! ha ! »

Les faucons sont, à la même époque, honorés de traités par Jean des Franchères, Charles d'Arcussia et beaucoup d'autres. La chasse était si bien affaire d'État que Henri IV, écrivant à Jacques Ier d'Angleterre, la mettait sur le même pied que les combinaisons politiques et la découverte des complots : « Monsieur mon bon frère, lui disait-il, après vous avoir envoyé l'un des officiers de ma couronne et de mes principaux conseillers d'État, il faut que je vous envoie maintenant un de mes meilleurs veneurs et plus spéciaux serviteurs : c'est le sieur de Vitry, capitaine de mes gardes... La charge que je lui ai donnée consiste en deux points : l'un de vous saluer et congratuler de la grâce que Dieu vous a faite d'avoir si heureusement découvert et renversé les premières conspirations et entreprises contre votre service..., et l'autre pour vous montrer notre manière de chasser, voir la vôtre et m'en informer à son retour. Et tout ainsi que, par la négociation du premier, nous avons formé et bâti une union inséparable, je désire encore, par l'entremise de ce dernier, en communiquant et conférant ensemble de l'art de la chasse, [que] nous dressions un exercice parfait de l'art d'icelui, pour en jouir également en plaisir, contentement et prospérité le reste de nos jours, et en laisser l'usage après nous à nos communs enfants, comme nous ferons l'exemple et le bonheur de notre parfaite amitié. » (1603.)

Le roi Henri tint parole; son fils, le futur Louis XIII, pouvait à peine marcher qu'il le faisait assister à la curée, et l'enfant regardait « le carnage avec une assurance étrange ». Le dauphin savait tout juste monter à cheval que déjà il courait le cerf sur une petite haquenée, et le soir, à la table paternelle, dans le palais de Fontainebleau, il penchait sa tête, envahi par le sommeil : « Ne dormez pas, enfant, lui disait son père, car, si vous dormez, je ne vous mènerai plus à la chasse. » Louis XIII profita de ces leçons à merveille, mais de celles-là seulement et, pendant que Richelieu gouvernait son

royaume, lui ne régnait guère que sur ses faucons et sur ses chiens. Charles d'Arcussia, qui considère que le goût de la fauconnerie est propre aux « âmes relevées », le félicite chaleureusement d'avoir le culte des oiseaux. Culte est le vrai mot : « On ne doit s'ébahir, écrit-il, si notre roi les aime tant, les ayant Sa Majesté comme anges domestiques, car, si les anges de Dieu chassent les esprits malins, infects et puants... les oiseaux de S. M. lient, chassent et mettent bas les oiseaux charogniers, hiéroglyphes des démons. Les anges ont toujours les ailes ouvertes au trône de l'Éternel, où ils chantent incessamment ses louanges avec leur douce mélodie : ne voit-on pas, en la chambre du roi, un nombre infini d'oiseaux, les uns qui gazouillent toujours, les autres sur le poing des fauconniers, attendant d'être employés ?... » Et faisant l'anagramme des mots : « Louys treizième, roy de France et de Navarre », d'Arcussia leur trouvait ce sens caché : « Roy très rare, estimé dieu de la fauconnerie[1]. » Il s'agissait bien d'un vrai culte, avec son dieu et ses anges.

Mais le dieu allait mourir et le culte perdre ses fidèles. L'art de la fauconnerie ne pouvait survivre indéfiniment à la vulgarisation des armes à feu. Louis XIV supprime quelques-uns des «vols» qui existaient avant lui, maintenant toutefois la plupart : vol du cabinet, vol pour corneille, pour héron, pour rivière (canard), pour lièvre, pour perdrix, etc. Il conserve la charge de grand fauconnier et presque toutes les autres charges, innombrables, se rattachant à ce sport. Mais il agit plus par magnificence et respect des traditions que par goût personnel. Les charges devinrent des sinécures ; les oiseaux furent de plus en plus rarement employés, et, comme on s'en servait peu, lorsque d'aventure on les faisait voler, ils se montraient malhabiles : si bien que le roi et les princes se confirmaient dans leurs préférences pour la chasse à courre ou à tir.

C'est pourquoi, tandis que les faucons tombaient en défaveur et ne trouvaient plus personne pour les comparer à des anges, les chiens « au nez véritable » gardaient toute leur importance. Ils l'ont conservée jusqu'à maintenant, et les descendants de la

1. *La Fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre*, 1627 (1re édition, très abrégée, 1598).

race troyenne de chiens, amenée sur le sol de l'ancienne France par le petits-fils d'Énée, continuent de parcourir ce qu'il reste de nos vieilles forêts et d'assister aux messes de Saint-Hubert qui se célèbrent encore en leur honneur :

« Il va là, chiens ; il va là, ha ! »

IX

Tournoyeurs, jouteurs, chasseurs, et, avec eux, la masse des Français d'autrefois vivaient debout plutôt qu'assis, et en plein air plutôt qu'à l'abri d'un toit. Nos ancêtres séjournaient beaucoup moins que nous dans leurs maisons, par la raison qu'ils n'avaient, d'habitude, rien à y faire. Bien des gens meurent aujourd'hui après avoir passé à couvert les quatre cinquièmes de leurs vies. Le toit nous est cher et, quand nous le quittons, nous emportons, et même nos campagnards emportent, ces abris ou toits mobiles qui eussent bien surpris les ancêtres et qu'on appelle des parapluies.

Au temps de la renaissance des lettres, alors que le goût de l'étude s'était répandu et que l'imprimerie avait vulgarisé les livres, Nicolas Rapin a décrit le genre de vie que menait le « gentilhomme champêtre » dans l'ancienne France. C'est une sorte de *Beatus ille* à la manière d'Horace : heureux qui vit en paix, aux champs, loin du bruit et des querelles,

De qui la maison est bâtie
Sans grande somptuosité...
De qui la terre bien bornée
Se joint au clos de sa maison...
Qui n'a point en son voisinage
Un prince ni un grand seigneur,
Mais seul commande en son village.

Ce n'est pas un soldat de profession : le temps n'est pas encore arrivé, toutefois, où l'on puisse vivre sans armes :

Mais en sa salle, pour défense,
Garde le harnais et la lance,
Et le harquebuz de Milan.

Il a vu la guerre ; c'est un souvenir qu'un honnête gentilhomme doit avoir, ne fût-ce que

Pour en parler en devisant ;

prêt cependant, s'il le faut, à la faire encore, en ces temps de troubles civils :

Mais ne craint de monter en selle,
Quand l'occasion l'y appelle
Pour son ami ou son parent.

Il chasse ; c'est là son principal passe-temps, et voici la liste des animaux dont il se sert. Il a :

... trois chevaux en l'étable,
Six chiens courants, deux lévriers,
Six épagneuls et, pour la table,
L'autour et le lanier traitable.

Il a aussi des furets, des poches à lapins, des panneaux à perdrix,

Pour aider à fournir la broche,
Quand une compagnie approche,
Sans en user journellement :

car il faut être hospitalier. Il va voir les vaches, la vigne, les semis, les coupes de bois ; il prend des loups, tue des oiseaux d'eau « avec l'arquebuse », s'endort, quand il est fatigué, mais en plein air, au bord de quelque ruisseau. Enfin, tout au bout de la liste de ses occupations, on voit, dans ce portrait du gentilhomme idéal, qu'il peut lui arriver de lire un livre. Mais c'est à la dernière extrémité : l'hiver est venu, il semble qu'il soit impossible d'éviter cette bénigne occupation. Quelquefois donc, en ce temps de frimas,

D'un plus chaud habit revêtu,
Il lit dedans quelque bon livre
Qui montre comment il faut suivre
Le beau chemin de la vertu.

Ainsi s'écoulent des vies honorables et heureuses : soyez donc contents de votre sort, gentilshommes de France,

conclut le poète ; ne regrettez pas la vie de cour ; vivez aux champs, robustes de corps et joyeux d'esprit :

Si vous n'êtes auprès des dames
A danser et faire l'amour,
Aussi ne sentez-vous les flammes
Et l'ennui dont ces pauvres âmes
Sont tourmentéës nuit et jour.

Aussi n'avez-vous point la peine
De vous friser tout le matin ;
De faire bien sentir l'haleine
Et, chacun jour de la semaine,
Changer de velours et satin,

De godronner votre chemise
Et toujours y porter la main ;
De vous habiller à la guise
Tantôt d'un seigneur de Venise,
Tantôt d'un chevalier romain.

Vivez donc aux champs, gentilshommes,
Vivez, sains et joyeux, cent ans,
Francs du malheur des autres hommes
Et des factions où nous sommes,
En un si misérable temps.

Cette vie en plein air avait toujours été celle des gentilshommes, à plus forte raison celle des rustres. Les jeux auxquels ils s'amusaient, les uns et les autres, étaient presque tous des jeux en plein air (les dés et jeux « de tables » faisant exception). Froissart dresse, dans son *Épinette amoureuse*, l'interminable liste des amusements auxquels il se livra dès l'enfance. Ce sont surtout des jeux en plein air, quelques-uns encore populaires dans nos villages ; d'autres, rappelant ceux du jeune Boucicaut :

Jamais je ne fus lassé
A jouer aux jeux des enfants
Tels qu'ils prennent dessous douze ans.

Il faisait des petits moulins sur les ruisseaux ; il s'amusait

A faire voler [contre] vent
Une plume ;

Il prenait des papillons ;

Puis jouions à autre jeu
Qu'on dit à la queue leu leu...
Et souvent aussi fait avons
Heaumes de nos chaperons.

Il jouait enfin :

Aux barres et à l'agnelet,
A l'esteuf et aux reculées.
Au mulet, au saillir plus haut,
Au chasse lièvre...

Beaucoup de ces jeux étaient en faveur auprès de gens qui avaient passé l'âge de douze ans ; quelques-uns excitaient même des enthousiasmes qui duraient la vie entière (nos ancêtres ne brillaient pas par la modération) : c'étaient ceux où figurait une paume, une pelote, un esteuf[1], boule, balle ou ballon. Après les jeux où l'on cherchait à se frapper l'un l'autre, ce furent les plus aimés. Il y fallait de la force et de l'adresse, et on s'y livrait en plein air : autant de raisons pour qu'ils fussent populaires.

Lancer, chasser, arrêter, renvoyer un projectile, tel qu'une paume ou une balle, est un jeu primitif, des plus faciles à imaginer, des plus plaisants à exécuter ; on en peut varier à l'infini les règles et les procédés ; on trouve de ces jeux chez tous les peuples, des plus barbares aux plus civilisés ; on s'y livre aujourd'hui dans nos jardins publics, les sauvages de l'Amérique s'y exerçaient dans leurs savanes, et les héros d'Homère, sur les plages de la mer stérile[2].

Les jeux de boule, de palets, de quilles sont au nombre de ces exercices ; ils datent des temps les plus reculés et sont venus, de siècle en siècle, jusqu'à nos jours. La faveur dont

1. « Les *esteufs* se poussent avec la main ; ils sont faits de bourre recouverte de peau de mouton. Les *pelotes* sont les balles toutes ficelées, non encore recouvertes. Les *balles* sont la pelote recouverte de drap blanc. » De Garsault, *Art du Paumier-Raquetier* (1767). — Tous ces termes étaient parfois employés l'un pour l'autre et avaient, au moyen âge, un sens moins précis.

2. « Les suivantes et la princesse quittent leurs voiles et jouent à la paume ; au milieu d'elles, l'élégante Nausicaa dirige les jeux... En ce moment, Nausicaa jette à l'une de ses suivantes la paume légère qui s'égare et va tomber dans le rapide courant du fleuve ; toutes alors poussent un grand cri », qui réveille le divin Ulysse. — *Odyssée*, trad. Allègre.

ils jouissaient était jugée excessive au moyen âge et les rois les interdisaient périodiquement comme détournant du tir de l'arc et des autres exercices utiles à la défense du pays; mais ils ont survécu aux rois et aux ordonnances; et les « tournois » de joueurs de boules institués dans la région lyonnaise sont plus célèbres aujourd'hui qu'ils ne furent jamais.

Des formes plus primitives encore de ces mêmes jeux, consistant simplement dans le jet d'un objet lourd aussi loin que possible, ont eu une fortune presque égale. Les chefs-d'œuvre de la statuaire antique perpétuent sous nos yeux le souvenir des anciens discoboles. Nous venons d'emprunter à nos voisins des règles fixes pour la pratique de l'exercice consistant à lancer une grosse pierre ou autre objet pesant; mais cet exercice était populaire en France dès le XIIe siècle et même, sans doute, bien avant. Les compétitions étaient très vives et on ne s'y ménageait guère. Guillaume le Maréchal, prisonnier de guerre, s'arrête, la nuit venue, avec ses gardiens, en un lieu où se trouvent des chevaliers prenant leurs ébats :

Une nuit hébergé se furent
La où moult avait chevaliers
Et moult valets et écuyers;
A plusieurs jeux se déduisaient.
Quelques uns la pierre jetaient;
Là veut montrer chacun sa force.
Un en y a qui tant s'efforce
Que si outrement les passe
Que de deux pieds tous les dépasse.

Deux pieds, c'est énorme entre gens tous bien exercés: on applaudit; c'est un « record », s'écrie-t-on dans la langue du temps:

Onques tel jeteure ne fut !

Un des chevaliers, qui a observé l'arrivée du Maréchal, hoche la tête et dit :

Y a tel ici, si il voulait,
Qui assez plus la jetterait.

Mais les protestations sont unanimes : c'est impossible; celui que nous venons de voir « ne trouvera jamais son

maître ». La proposition est faite cependant au Maréchal qui se défend d'essayer; il a été grièvement blessé naguère et a perdu beaucoup de sang, et même il serait mort sans la bonté d'une dame qui lui a envoyé secrètement « des étoupes de lin », dans un pain dont elle avait enlevé la mie. On le prie alors par tous les saints de France

Et par ce qu'onques plus amâtes;

ce qui le décide. Il ôte sa cotte, retrousse ses manches, prend la pierre et, à la stupéfaction universelle, la jette « pied et demi » plus loin que l'autre. Chacun « se merveille »; il reçoit des félicitations sans fin; et c'était naturel : à si bien lancer la pierre il ne risquait pas moins que sa vie, car ses plaies « lui escrevèrent », dit l'auteur contemporain, qui philosophe, à sa manière, sur les dangers du surmenage physique :

A maint homme qui a grand force,
Avient souvent que trop s'efforce,
Tant que trop s'efforcer lui nuit;
Que plus s'efforce et plus se cuit.

Les jeux consistant dans l'envoi (et le renvoi) d'un objet mobile se sont subdivisés à l'infini au cours des siècles; il en naît chaque jour de nouveaux; beaucoup des plus populaires aujourd'hui ont acquis en notre siècle seulement leurs règles actuelles, mais n'en ont pas moins une lointaine origine, et l'on peut, si l'on veut, suivre leur filiation, comme on peut suivre à travers les âges les variations d'un mot jusqu'à sa source et étymologie primitive. Quelle que soit leur espèce et leur forme présente, ils peuvent tous se ranger dans l'une ou l'autre de deux grandes classes, selon que le projectile est lancé par le joueur soit avec la main ou le pied même, soit au moyen d'un instrument: bâton, crosse, maillet, battoir, tamis, raquette. Quelques jeux ont passé, au cours du temps, et par une évolution des plus lentes, d'une catégorie dans l'autre, ajoutant ainsi un chapitre à l'histoire de la variabilité des espèces. D'autres ont survécu presque intacts, depuis les plus anciennes origines et, comme au début, n'importe quel bâton et n'importe quel bout de bois taillé en pointe en fournissent les éléments.

Il ne saurait être question de les étudier tous, il y faudrait des volumes; il suffira, sans doute, de donner un aperçu de ceux que nos ancêtres préféraient et qui ont, en outre, fourni la plus glorieuse carrière.

Tous les auteurs qui ont écrit sur un jeu en particulier l'ont qualifié de « roi des jeux », et cela est naturel : chacun prêche pour son saint. Aux yeux de la postérité impartiale, le roi des anciens jeux français non militaires fut le jeu de paume. Il semble qu'on l'ait toujours pratiqué dans notre pays; les plus anciens textes qui s'y rapportent le montrent populaire depuis longtemps, absorbant les esprits à tel point que des lois répressives étaient jugées utiles par le roi, vexatrices par ses sujets, et, en fait, demeuraient vaines. Charles V interdit, comme on a vu, les jeux de « palmes » (paumes) parce qu'on y perdait son temps. Une ordonnance du Prévôt de Paris, du 22 janvier 1397, constate que « plusieurs gens de métier et autres du petit peuple quittent leur ouvrage et leurs familles pendant les jours ouvrables pour aller jouer à la paume, à la boule » et à une variété d'autres jeux, gaspillant ainsi leur temps et leurs biens. Il leur est enjoint de ne s'y plus livrer que le dimanche; défense de jouer pendant les jours ouvrables, à peine de prison et d'amende arbitraire, dont les dénonciateurs auront le quart »[1]. Les Plantagenets, qui régnaient à Londres, voyaient les mêmes inconvénients aux mêmes jeux, importés de France en Angleterre, avec toutes leurs règles et procédés; Richard II les interdisait aux rustres et artisans, et Édouard IV renouvelait la défense en raison des « troubles, félonies et même murdres » qui en résultaient.

Le jeu se jouait, au moyen âge, en plein air : c'est ce que nous appelons la longue paume, encore en usage dans nos campagnes et même dans quelques villes, telles que Saint-Quentin, Soissons, Compiègne, Valenciennes, Paris, où une partie des Champs-Élysées lui est demeurée affectée jusqu'en 1853. Sur cet emplacement fut construit le Palais de l'Industrie qui vient de disparaître à son tour, et le jeu a été transporté au jardin du Luxembourg où il continue de prospérer.

1. Delamare, *Traité de la police*, 1705.

Intéressant, demandant de l'agilité et du coup d'œil, faisant prendre au corps une variété de poses, n'exigeant que des accessoires insignifiants, ce jeu était pratiqué par toute la France, en tout temps et même au milieu des guerres, par des gens de toute sorte, depuis les vilains jusqu'au roi, qui n'avait garde de s'interdire à lui-même un passe-temps si agréable, ni, d'ailleurs, de limiter son plaisir en prenant des précautions d'hygiène. Louis X (le Hutin) se trouvait au bois de Vincennes, en 1316; là

...il avait
Joué à un jeu qu'il savait,
A la paume.

Il s'était échauffé à jouer, fut se reposer « en une cave », but un plein hanap d'eau :

Si but trop et froid se bouta.

La fièvre se déclara; il dut se mettre au lit :

Là perdit-il plumes et pennes,

autrement dit, il trépassa[1]. Cet exemple ne retint pas plus ses successeurs que ses sujets. On jouait dans les fossés à sec des châteaux, dans les rues des villes, les avenues des parcs, sur les places des villages, dans les cours d'auberge et dans celles du Louvre[2]. Le brave La Hire y jouait quand il fut pris par le seigneur d'Offemont, son ennemi. Celui-ci, dit Monstrelet, « assembla environ six vingt combattants... lesquels il mena dedans la cité de Beauvais dont La Hire était capitaine, et à cette heure jouait à la paume en la cour d'une hôtellerie où était l'enseigne de Saint-Martin ». Ledit seigneur y alla droit, « car bien le savait par ses espies être à icelui jeu ». La Hire, sans armes, sans défense, essaya d'échapper à l'ennemi en se cachant « sous une mangerie de chevaux »; mais il y fut trouvé, capturé, et, heureusement pour la patrie, promptement admis à rançon (1436).

1. *Chronique rimée*, attribuée à Geffroi de Paris.

2. Ce que faisait le sage roi Charles V lui-même : « Et en la cour, devers la rue Froidmantel, scellé et assis en un auvent où le Roy et nos seigneurs jouent à la paulme, et au mur faict un estuy à mettre les esteufs. » Compte de 1368. *Topographie historique du vieux Paris; région du Louvre*. I, p. 161.

Les balles de fabrication française étaient célèbres par toute l'Europe; on s'en procurait à l'étranger lorsqu'on pouvait. Shakespeare raconte l'envoi, par le Dauphin, de « balles de Paris » au prince Hal, devenu Henri V : l'envoi était fait par défi et dérision. Mais, en temps ordinaire, les princes étrangers ne manquaient guère l'occasion de s'en faire apporter par leurs amis de France. Une troupe de seigneurs français se rend par mer, en 1386, avec armes, valets et chevaux, auprès du roi de Castille, Jean Ier « Père de la patrie »; elle le rejoint à Burgos. Les voyageurs donnent au roi la fâcheuse nouvelle d'une grande expédition militaire préparée contre lui par Jean de Gand et les Anglais : de quoi fut ce prince « tout pensif ». Mais il fit « bonne chère aux chevaliers de France », les remercia de leur venue et, s'adressant à Robert de Bracquemont et à son frère Jean, leur dit : « Quand vous partites de moi, l'autre année, je vous dis et chargeai que vous apportassiez, quand vous retourneriez en ce pays, des pelotes de Paris pour nous ébattre, moi et vous, à la paume. Mais il valût mieux que je vous eusse chargé d'apporter bassinet et bonnes armures, car la saison appert que nous les aurions bien su employer. — Sire, répondit le sire de Bracquemont, nous avons de l'un et de l'autre, car toujours ne peut-on pas jouer, ni toujours armoyer. » Et, quant à prendre au tragique des questions de paix ou de guerre et de vie ou de mort, c'eût été déchoir, et l'idée qu'il dût être tué le lendemain n'eût pas fait manquer une balle à un Bracquemont. L'ennemi tardant à paraître, les chevaliers se donnent un passe-temps supplémentaire, en allant « en pèlerinage au baron Saint-Jacques », à Compostelle, emportant toutes leurs armes et armures, par grand bonheur, car ils coururent de terribles dangers, comme on peut voir dans Froissart.

Louis XI, s'il s'intéressait surtout à la chasse, ne dédaignait pas de réglementer, dans l'intérêt des joueurs, des paumiers et du bon renom de la célèbre fabrication française, la confection des balles ou esteufs. Il rendit, le 24 juin 1480, « étant à la Motte d'Esgry en Gâtinois », une ordonnance sur « les faiseurs de balles pour la ville de Rouen », lesquels « maîtres-jurés » lui avaient remontré que

« ledit métier est de grand peine et à peu de profit parce que, le temps passé, chacun qui s'en est voulu mêler l'a fait » ; et que des gens sans conscience « emplissent iceux esteufs de chaux, sablon et autres choses qui ne sont bonnes et à l'occasion de quoi plusieurs ont eu les bras et mains fêlés et blessés », car on n'y allait pas mollement et le jeu était un jeu de force autant que d'adresse. Le roi édicte une réglementation minutieuse, établit une surveillance, prescrit que : « seront tous les maîtres dudit métier tenus de faire bons esteufs bien garnis et étoffés, de bon cuir et bonne bourre, sans y mettre sablon, craie, batue (rognures de métaux), chaux, son, resture (rebut) de peau nommée *resur*, sciure d'ais (de bois), cendre, mousse, poudre ou terre », sous peine d'amende et de saisie de tous mauvais esteufs qui seront « ars et brûlés afin que aucun n'en soit inconvénienté ».

Son fils, Charles VIII, aimait ces exercices et se plaisait à jouer et voir jouer ; la mort le trouva ainsi occupé. La veille des Rameaux 1498, étant à Amboise, le roi, dit Commynes, « partit de la chambre de la reine Anne de Bretagne et la mena... voir jouer à la paume ceux qui jouaient aux fossés du château... Et entrèrent ensemble une galerie » fort malpropre, comme étaient souvent les galeries et passages en ces temps-là, même dans les palais ; et « était rompue à l'entrée ; et s'y heurta le roi du front contre l'huis... et puis regarda une grand pièce les joueurs, et devisait à tout le monde... » Ses pensées toutefois étaient graves ; il dit, entre autres choses, « qu'il avait espérance de ne faire jamais péché mortel ni véniel s'il pouvait, et en disant cette parole il chut à l'envers » ; on le porta sur une paillasse dans cette même galerie nauséabonde, et il y mourut.

C'est vers ce temps que le jeu subit les principales transformations qui lui ont donné son caractère définitif. D'abord, on cessa de se servir, comme précédemment, de la main nue pour jouer : la violence des coups et la résistance des balles étaient telles qu'on pouvait se fausser les muscles ou s'écraser les veines si la balle était honnêtement faite, se rompre le poignet si elle était bourrée de sable ou de rognures de métal comme le constate le roi Louis XI. On jouait, en effet, à toute volée, dans toute sorte de terrain, suivant des

règles qui variaient selon les lieux et la nature des obstacles : ici se renvoyant la paume par-dessus le toit d'une église ; là, « poussant de telle façon la pelote que, fort souvent, elle était portée au-dessus des murailles ». Étienne Pasquier, qui cite ce dernier exemple, le tenait d'un vieux et passionné joueur de paume, témoin de la transformation. Elle avait été graduelle : en ce temps, disait le vieillard, dont les souvenirs remontaient aux dernières années de Charles VIII, le « déduit (des joueurs) était tout autre, parce qu'ils jouaient seulement de la main... et lors les uns jouaient à mains découvertes, et les autres, pour se faire moins de mal, y apportaient des gants doubles. Quelques-uns depuis, plus fins, pour se donner quelque avantage sur leurs compagnons, y mirent des cordes et tendons, afin de jeter mieux et avec moins de peine la balle ; ce qui se pratiqua tout communément. Et finalement, de là s'était introduite la raquette telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistiquerie du gant[1]. » A partir du commencement du XVIe siècle, la raquette l'emporte, bien que certains joueurs continuent encore à chasser la balle avec la main ouverte : « *Raro luditur palmâ* », dit à ses compagnons un Espagnol revenant de Paris.

— Mais alors, comment frappent-ils la balle ? du poing, comme le ballon ?

— Non, mais avec une raquette.

Et Vivès, auteur du dialogue, décrit minutieusement cette curieuse invention (1539).

La forme et le mode de fabrication de la raquette donnèrent lieu à divers tâtonnements : elle fut ronde, carrée, garnie tantôt d'un grillage de cordes, tantôt de parchemin tendu. Ce dernier procédé finit par être plus spécialement affecté à la longue paume (usage qui ne s'est pas continué) et la raquette ainsi constituée s'appela battoir. « *Battoir* », disent les Encyclopédistes du siècle dernier, « terme de paume ; est un instrument rond ou carré par un bout, garni d'un long

1. *Recherches de la France*, liv. IV, ch. XIII. — Le mot raquette est dans Chaucer (XIVe siècle) : *pleyen raket to and fro;* mais il n'en faudrait pas conclure que l'usage de la raquette datât de cette époque. Le sens primitif du mot est paume de la main (et plante du pied) ; Chaucer veut parler d'un jeu qui se pratiquait avec la « raquette » ou « paume » de la main, le jeu de paume, comme on le jouait de son temps.

manche, le tout couvert d'un parchemin fort dur : on s'en sert à la longue paume pour chasser les balles. » Le jeu étant des plus répandus, il en résulta une consommation extraordinaire de parchemin. Le parchemin neuf était fort cher ; les paumiers-raquetiers en prirent qui avait déjà servi : maintes chartes et plus d'un manuscrit précieux servirent ainsi à des usages inattendus. « J'ai ouï dire à M. Chapelain, rapporte Colomiès, qu'un de ses amis, homme de lettres, avait joué à la longue paume avec un battoir sur lequel se voyaient des fragments de quelques décades de Tite Live que nous n'avons point, et que ces fragments venaient d'un apothicaire qui, ayant eu en don, des religieuses de Fontevrault, plusieurs volumes en parchemin du même auteur, les avait vendus par ignorance à un faiseur de battoirs. »

Une modification plus importante encore, imaginée antérieurement, mais peu répandue, obtint, encore au XVIe siècle, un succès prodigieux. La Renaissance venue, l'exercice auquel se livraient La Hire dans sa cour d'auberge, les seigneurs de Charles VIII dans les fossés d'Amboise, les villageois autour de leurs églises ou à travers champs, parut un peu rude à une société qui, toute déchirée qu'elle fût par d'incessantes guerres, se flattait d'offrir le modèle des mœurs polies et élégantes. On se mit, de plus en plus, par toute la France, à circonscrire le champ du jeu et à l'entourer de murs, comme on avait autrefois entouré de lices continues le champ des tournois. L'intérêt des parties se trouvait augmenté, à cause des ricochets multipliés des balles sur les parois, et parce que les dames pouvaient, dès lors, comme pour les tournois de la deuxième période, y assister. On perfectionna encore ces arrangements en couvrant le jeu, si bien qu'il fut loisible de jouer en tout temps et en tout lieu, par le soleil et par la pluie. Ce fut le jeu de « courte paume[1] », et les édifices à ce consacrés furent communément appelés *tripots*, de l'ancien verbe français *triper*, bondir :

Qu'ils ballent et tripent et saillent[2].

1. Toutefois, on ne renonça pas complètement aux jeux sans toits ; il en existait encore au XVIIIe siècle. Le jeu (de courte paume) est « tantôt couvert, tantôt découvert ». *Académie des Jeux*, édition de 1725.

2. *Roman de la Rose*. Les tripots, jeux de paume, se multiplient à partir du XVe siècle ; Villon les mentionne.

L'autre forme du jeu subsista néanmoins, puisqu'elle dure encore, mais avec un caractère moins brillant et plus populaire.

L'existence de ces salles carrées offrant un espace libre et couvert eut, dans notre pays, une influence considérable non pas seulement au point de vue du développement physique de la nation, mais, ce qui était imprévu, au point de vue littéraire. Par toute la France, en province comme dans la capitale, elles servirent de théâtre. Les troupes errantes, que ce fussent celles du *Roman comique* ou celles de Molière, sûres de savoir où jouer, pouvaient multiplier leurs tournées. La multiplicité de ces édifices contribua à répandre chez nous le goût de l'art dramatique, si bien que, par là, le jeu rendit avec usure aux belles-lettres ce que les battoirs de parchemin lui avaient fait perdre. Le seul inconvénient fut qu'on s'habitua tellement à voir théâtres et jeux de paume se confondre, que très tard, par habitude, on conserva aux premiers la forme des seconds, et Mercier, au XVIIIe siècle, poussait des cris d'indignation en voyant encore telle scène, bâtie de son temps, conserver la « précieuse » forme d'un jeu de paume. Il est certain que, partout ailleurs, dès le XVIe siècle, en Italie avec les théâtres de Vicence et de Sabbioneta, en Angleterre avec la série des théâtres de Southwark, la forme semi-circulaire avait prévalu. Nous fîmes exception : effet inattendu de l'extraordinaire popularité d'un jeu d'exercice chez nous.

Quand la salle n'était retenue, ni par mademoiselle de l'Étoile pour y jouer « le *Nicomède* de l'inimitable M. de Corneille », ni par Jean-Baptiste Poquelin pour y représenter *la Jalousie du Barbouillé*, simples intermèdes dans l'affectation normale de ces bâtiments, les parties s'y succédaient, et, malgré les lois restrictives, tout le royaume se délectait à ce jeu. Les étrangers s'y livraient aussi, dans leur pays, mais notre ardeur dépassait celle de tous les autres, si bien que Anglais, Italiens ou Espagnols, Dallington, Lippomano, Vivès, traversant la France, notaient ce trait, dans leurs souvenirs, comme une des singularités caractéristiques de notre patrie.

Le nombre des jeux de paume construits chez nous aux XVIe et XVIIe siècles est prodigieux : pas de château qui n'ait le sien, pas de ville qui n'en possède une dizaine; de simples

bourgades même ont les leurs. Tous les voyageurs sont d'accord. Francesco Gregory d'Ierni, qui accompagne à Paris le légat du pape en 1596, constate qu'il se trouve dans cette ville « deux cent cinquante jeux de paume très beaux et très bien installés qui, dit-on, avant les dernières guerres, faisaient vivre jusqu'à sept mille personnes[1] » (gardiens, maîtres de jeux, *naquets* ou marqueurs chargés en outre de frotter les joueurs après les parties ; paumiers-raquetiers ou fabricants de balles et raquettes, etc.). Lippomano, ambassadeur de Venise, voit tant de salles de tous côtés par la ville qu'il en évalue le total au chiffre impossible de dix-huit cents : « La seule dépense des paumes s'élève, dit-il, à mille écus par jour. Les Français se plaisent beaucoup à ce jeu et s'y exercent avec une grâce et une légèreté merveilleuses. » L'Anglais sir Robert Dallington, maître d'école enrichi, qui séjourne en France sous Henri IV, n'est pas moins ébahi. La paume, écrit-il, « est plus en usage ici que dans toute la chrétienté réunie, et les [salles de paume] si nombreuses que vous ne pouvez traverser la plus petite bourgade en France qui n'en ait une ou plusieurs. Il y en a soixante à Orléans et je ne sais combien de centaines à Paris. On dirait que les Français sont tous nés une raquette à la main. Les enfants même et les femmes jouent très bien. Nous avons vu jouer au cœur de l'été et de la chaleur du jour, lorsqu'on était à peine en état de sortir de chez soi[2]. »

On ne pouvait, à cette époque, taxer les Français de dédaigner les exercices physiques, puisqu'ils y étaient passés maîtres et s'en vantaient avec raison[3] ; on les blâmait donc du contraire, et rien ne montre mieux qu'un tel reproche l'ardeur avec laquelle nos ancêtres avaient développé leurs qualités sportives. Il semble à peine croyable aujourd'hui qu'on

1. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1885.

2. *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, par M. Bonnaffé, 1895. Les remarques de Dallington (1561-1637) se rapportent à l'année 1598.

3. « Je donnerai le premier lieu [au jeu] de la paume : auquel on peut aussi dire la nation française être plus adonnée qu'aucune autre : témoin le grand nombre de tripots qui sont en cette ville de Paris. Et avons bien raison d'y être plus adonnés, tant pour y être plus habiles et adroits que pour être un exercice non moins beau et honnête que profitable. » H. Estienne, *Précellence du langage françois*, 1579. — « Jeu que j'ai bien aimé et plus commun aux François qu'à tous leurs voisins. » *Origine des chevaliers*, par Fauchet (mort en 1601).

puisse trouver des remontrances de ce genre sous une plume anglaise; c'est pourtant le cas. Le même Dallington, qui ne nous aime guère, attribue principalement à ces exercices immodérés la quantité « de galeux et de lépreux » qu'on voyait, à ce qu'il prétend, en notre pays, et que d'autres voyageurs (tel l'Allemand Hentzner) découvraient au contraire dans le sien.

Rois et seigneurs continuaient de donner l'exemple, cela va de soi. François Ier aimait fort la paume: son fils Henri II, plus encore : « S'il n'était à courir le cerf, dit Brantôme, s'il ne montait à cheval, il jouait à la paume et très bien.. Il se plaisait fort quand la reine sa femme, madame sa sœur, et les dames le venaient voir jouer, comme souvent elles y venaient et qu'elles en donnassent leur sentence, comme les autres, des fenêtres en haut. » Charles IX, au témoignage de l'ambassadeur de Venise, « aime passionnément le jeu de paume et l'exercice du cheval », malgré que la « moindre fatigue le condamne à un long repos ». Le duc de Nemours (Jacques de Savoie), le modèle des cavaliers, brille dans les palais et dans les camps, se distingue à la guerre et en amours, et ne dédaigne pas de s'acquérir, par-dessus le marché, à grand'peine et par une longue pratique, la réputation d'excellent joueur de paume. Il était propre à tout, « très adroit et de belle grâce... les armes belles en sa main. Il jouait très bien à la paume : aussi disait-on *les revers de M. de Nemours*, jouait bien à la balle, au ballon, sautait, voltigeait, dansait », et, par toutes ces qualités réunies, gagnait la faveur des dames. Brantôme déclare en avoir connu deux, « des belles du monde, qui l'ont bien aimé... Plusieurs fois leur ai-je vu laisser les vêpres à demi dites pour l'aller voir jouer ou à la paume ou au ballon, en la basse-cour du logis de nos rois. » Mais la femme qui fit le plus pour sa gloire ne fut aucune de ces deux dames-là et ne put jamais le connaître : ce fut madame de La Fayette, qui le choisit pour héros de son immortelle *Princesse de Clèves*.

Quant à Henri IV, le plus « en cervelle » de tous ces rois et qui suffit à tout, chasse, administration, amour, guerre et jeux, il est constamment à la salle de paume. Dès *le lendemain* de son entrée dans Paris, on le trouve au jeu de la Sphère. L'entrée à Paris eut lieu, rapporte Lestoile, le 15 sep-

tembre 1594; le roi « fort riant... avait presque toujours son chapeau au poing, principalement pour saluer les dames et demoiselles qui étaient aux fenêtres.

» Le vendredi 16, le roi joua à la paume tout du long de l'après dînée, dans le jeu de paume de la Sphère.

» Le samedi 24, le roi joua à la paume dans le jeu de la Sphère. Il était tout en chemise, encore était-elle déchirée sur le dos, et avait des chausses grises, à jambes de chien, qu'on appelle. »

Le 27 octobre, « le roi ayant gagné, ce jour, quatre cents écus à la paume, qui étaient sous la corde, les fit ramasser par des naquets et mettre dans un chapeau, puis dit tout haut : — Je tiens bien ceux-ci, on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront point par les mains de mes trésoriers. »

En 1597, au milieu des affaires les plus graves, « il passait son temps à jouer à la paume et était d'ordinaire à la Sphère », où les dames venaient le voir et en particulier « madame de Monsseaux », autrement dit Gabrielle d'Estrées. « Et ne laissait pour cela Sa Majesté de veiller et donner ordre à tout ce qui était nécessaire au siège d'Amiens pour le mois suivant; lequel étant venu, il donna congé au jeu et à l'amour, et y marcha en personne, faisant office de roi, de capitaine et de soldat, tout ensemble », et reprit la ville aux Espagnols.

La quantité de termes empruntés à cet exercice et passés dans le langage courant (se renvoyer la balle, prendre la balle au bond, à vous la balle, être à deux de jeux[1]) montrent encore la popularité dont il a joui parmi nous sous ses deux formes de longue et courte paume; de même, les comparaisons qu'en tiraient des poètes comme Charles d'Orléans[2], ou

1. Pour ne rien dire d'une foule d'autres, tombés en désuétude depuis le déclin du jeu, mais dont Henri Estienne cite un grand nombre dans sa *Précellence*: « Que de bond, que de volée, jouer par dessus la corde, courir après son esteuf», etc. ou, parlant au figuré: « Nous pelotions nos déclinaisons » (Montaigne).

2. Ballade sur son âge:

J'ai tant joué avecques Age
A la paume, que maintenant
J'ai *quarante-cinq* : sur bon gage
Nous jouons, non pas pour néant...
Vieillesse de douleur enrage
De ce que le jeu dure tant
Et dit en son félon langage
Que *les chasses* dorénavant
Merchera *(marquera)* pour m'être nuisant.

des penseurs comme Pascal[1] ; de même, les ordonnances des rois qui, trouvant excessif le nombre des tripots, s'inquiétaient périodiquement des pertes de temps et d'argent que leur fréquentation occasionnait aux bourgeois et simples artisans ; de même, d'autres ordonnances reconnaissant enfin, au contraire, l'importance de ce jeu, des dettes qui y étaient contractées et des métiers divers qui s'y rattachaient. « Des lettres patentes de François Ier, du 9 novembre 1527, portent que tout ce qui se jouera au jeu de paume sera payé à celui qui gagnera, comme une dette raisonnable et *acquise par son travail*[2]. » Des concours publics de paume avaient lieu entre ceux qui, « piqués d'une noble émulation, étaient bien aises de faire voir leur adresse en ce jeu. On y recevait honnêtement tous ceux qui voulaient y jouer ; ils devaient aussi y entrer avec toute la modération et l'honnêteté possible ». Il y avait d'ordinaire trois prix : une couronne de fleurs, une raquette, et, pour le meilleur joueur de tous, une balle d'argent. On jouait trois jours de suite, « depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir ». Les joueurs avaient le droit d'aller « changer de chemise, boire et manger à l'heure du dîner, mais ce repas ne devait durer qu'une heure [3] ».

Louis XIV avait un paumier-raquetier en titre, et les Princes, un maître de paume qui leur donnait des leçons et qui était « porte-raquette du roi ». La paume, lit-on dans le *Dictionnaire de Trévoux*, « est un exercice honnête et permis par les lois, dont les différends se peuvent régler en justice ». La paume enfin, selon la *Description des Arts et Métiers* publiée au XVIIIe siècle, « est le seul jeu qui puisse prendre rang dans le détail des Arts et Métiers, dont la description a été entreprise par l'Académie Royale des Sciences, attendu qu'étant lui-même un art, il s'exécute par le secours d'un autre art qui a ses instruments et sa manufacture particulière.

1. « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien de nouveau ; la disposition des matières est nouvelle ; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. » *Pensées*.

2. Delamarre, *Traité de la Police*.

3. *Académie universelle des jeux*, éd. de 1725. L'auteur ajoute que ces concours, très usités jadis, tombent en désuétude de son temps.

Celui-ci est la fabrique des raquettes et des balles. Il fut érigé en corps de maîtrise en 1610 sous le titre de la Communauté des maîtres-paumiers, raquetiers, faiseurs d'éteufs, pelotes et balles. »

A ce moment, au milieu de tant d'éloges et d'honneurs, le jeu était en pleine décadence : son déclin avait commencé dès le temps de Louis XIV ; le roi y jouait[1], mais sans passion, et le zèle de ses courtisans s'en ressentit. Il s'intéressait encore aux belles parties ; il allait avec les princes au jeu de paume de Fontainebleau « voir les grands joueurs. Jourdain tout seul gagna les deux plus forts, après avoir joué longtemps, deux contre deux, des parties qu'il avait gagnées aussi » (Dangeau). Ce Jourdain était célèbre, il avait huit cents livres de pension pour jouer contre les princes et leur servir la balle. Non moins célèbre était cet original marquis de Rivarole qui battait les plus habiles bien qu'il eût une jambe de bois, laquelle fut emportée d'un coup de canon à Nerwinde : « La peste des sots ! s'écria-t-il... Ils seront bien attrapés ; ils ne savent pas que j'en ai une autre dans mon coffre. » — « Avec sa jambe de bois, continue Dangeau, il était un des plus forts à jouer à la paume. »

Mais ni Jourdain ni Rivarole ne pouvaient rien contre le mouvement de recul qui avait commencé, et l'éloquence de l'Académie Royale demeurait également vaine. L'essai consacré par elle à l'art du paumier-raquetier, illustré d'excellentes gravures, est un plaidoyer chaleureux en faveur de ce jeu naguère si prisé. La paume, y lit-on, permet à la jeunesse « d'acquérir une santé robuste et une agilité si nécessaire dans le cours de la vie : aussi cet exercice est-il en telle considération qu'il se bâtit des édifices exprès, comme il s'en construit d'autres pour apprendre l'art de monter à cheval. Le roi a un jeu de paume dans chacune de ses maisons royales : à Versailles, à Fontainebleau, à Saint-Germain, à Compiègne ; M. le duc d'Orléans en a un à Villers-Cotterets, et M. le prince de Condé, un à Chantilly. » Celui de Versailles a été conservé intact ; on sait en quel souvenir. Ce jeu,

1. « Le roi jouait à la paume à Versailles et, après avoir fini sa partie, se faisait frotter au milieu de ses officiers et de ses courtisans, lorsque M. Rose... » *Mémoires de Charles Perrault.*

continue l'Académie Royale, a de l'importance même au point de vue militaire : « On peut comparer l'art de la paume pour l'infanterie à celui du cheval pour la cavalerie ; et l'officier et le soldat qui l'aurait pratiqué se trouverait bien supérieur à celui qui ne sait que son exercice ordinaire et même celui des armes : car le premier ne débourre que les bras, et le second ne dirige le corps que dans un sens ; au lieu que les inflexions, les élans et les courses qu'on est obligé de faire à ce jeu le rendent également souple et le rompent, pour ainsi dire, de toutes les façons. »

Vains efforts. En 1657, l'ambassadeur de Hollande comptait encore cent quatorze tripots à Paris ; en 1780, il n'y en avait plus que dix ; en 1830, plus qu'un, sis rue Mazarine, et qui disparut cette année-là. Un autre lui succéda ; il en reste toujours un ou, plus exactement, deux, sur la terrasse des Tuileries, et il y aurait sûrement place aujourd'hui pour davantage dans notre capitale, grâce à la renaissance des exercices physiques.

Sous une forme remaniée, du reste (et, si l'origine est française, le remaniement est dû à nos voisins d'Angleterre), le jeu de paume a reconquis chez nous une très grande popularité : c'est la forme appelée *lawn tennis* ou paume sur gazon, qui se joue, d'ailleurs, sur n'importe quelle surface plane et constitue un intermédiaire entre la courte paume en édifices clos et la longue paume en plein air. C'est un jeu excellent, qui mérite, lui aussi, l'éloge accordé jadis par l'Académie des Sciences aux exercices propres à « débourrer » les membres, et dont le seul défaut est de ne pas pouvoir être continué aussi tard dans la vie que le jeu de courte paume. Aucun marquis de Rivarole n'y saurait briller, quoique ce sport ait été traité parfois, chez nous, de jeu de demoiselles et de forme nouvelle de la paresse, par des juges sévères, mais un peu dépourvus, ce semble, d'expérience personnelle.

L'essor extraordinaire pris par le lawn-tennis date seulement de 1874, époque où le major Wingfield obtint à Londres un brevet pour son « invention », à laquelle il avait donné le nom superbe de *Sphairistike*, renouvelé des Grecs, à moins que ce ne soit de Mercurialis.

Quant à la filiation française du lawn-tennis, qui ne fut

pas longtemps connu sous son nom de baptême, elle n'est ni discutable ni discutée ; il se rattache à notre jeu de paume. Dans sa demande de brevet, le major Wingfield le définissait : « Cour transportable, nouvelle et perfectionnée, pour jouer l'ancien jeu de paume[1]. » Tous ses termes et procédés rappellent cette origine ; on compte à la française par quinze, trente, *deuce* (forme bâtarde de « à deux »), « avantage de jeux » (*antegressio*, disait Vivès en son latin), manière de compter pour laquelle nos ancêtres avaient découvert une origine astronomique. On tire le service à la française, au moyen, disait l'Académie Royale des sciences, parlant de la paume, d'une « raquette jetée en l'air », avec l'exclamation « droit » ou « nœud », qui correspond à *rough* ou *smooth* du lawn-tennis. Le mot *tennis*, d'ailleurs, est lui-même d'origine française et s'écrivait primitivement *tenetz* (tenez)[2].

Souhaitons donc bonne chance et prospérité à ce jeu, un des plus salutaires, des moins encombrants, des plus aisés qui soient à installer. On pourra s'y livrer sans scrupules, d'abord parce qu'il est sain et bienfaisant, ce qui devrait être une raison suffisante ; ensuite, parce qu'il n'est pas tellement étranger par ses origines qu'il puisse porter ombrage aux censeurs les plus exigeants.

J. J. JUSSERAND

(A suivre.)

1. C. G. Heathcote, *Lawn Tennis*.

2. C'est ce qu'a montré, après que la question fut demeurée longtemps douteuse, M. Skeat (*Athenæum*, 4 avril 1896), qui cite un vers de Gower :

Off the tenetz to winne or lese a chase.

L'ABRACCIO

I

Dans le jardin de l'Hôtel Continental d'Ajaccio, tout en regardant sa fille Ulrika jouer au tennis avec de jeunes hiverneuses anglaises, le professeur Adriaan van Hulsteyn venait de subir l'interrogatoire quotidien de son médecin local, le docteur Sanguinetti. Le type corse accentué de celui-ci, petit homme sec, nerveux, gesticulant, au teint jaune, à la figure maigre allongée par une barbe d'encre, faisait contraste avec la haute taille, le visage rasé au teint rose, carminé de phtisie, encadré de longues mèches blanches encore nuancées de blond, les allures placides de son interlocuteur. Le savant naturaliste hollandais s'informait des mœurs corses.

— Oui, nos coutumes en matière de mariage sont très curieuses, disait le docteur. Ainsi, le jour de la cérémonie, les *muliaccheri,* c'est-à-dire les amis du marié, montés à cheval, vont chercher la fiancée chez ses parents et la conduisent à l'église, puis à la maison conjugale. Arrivés à moitié chemin, ils soutiennent une lutte contre les jeunes gens chargés de défendre la jeune fille; celle-ci doit avoir l'air de céder à la force. A l'église, c'est le marié qui mène sa femme lui-même devant l'autel. Le prêtre place sur la tête de la mariée

un petit seau en bois de genévrier et lui rappelle ses devoirs; puis il adresse à l'époux un discours analogue.

— Et après la cérémonie? demanda Ulrika, qui s'était rapprochée d'eux pendant cet entretien, suivie par un jeune homme élancé, pâle et brun.

— Ils partent à cheval, mademoiselle, accompagnés de leurs amis et invités. Quand la chevauchée arrive près du village où habite le mari, les jeunes gens du cortège lancent en avant leurs bêtes à toute vitesse. Le premier arrivé s'empare d'un rameau d'olivier, d'un bouquet et d'un voile blanc préparés dans la maison du marié, puis revient vers la jeune femme lui faire hommage de ces objets. La *sposata* fait son entrée dans le village, au galop des chevaux, tenant la branche d'olivier à la main. Tandis qu'elle traverse les rues, toutes les fenêtres s'ouvrent, il en tombe sur sa tête une pluie de riz, de blé et de fleurs. On appelle cela les *grazie*, ou souhaits d'abondance et de joie. Mais, à la porte, nouvel obstacle : elle est fermée par une sorte de barrière, la *travata*, que la mariée doit franchir avec l'aide du plus âgé des anciens. Une fois entrée, elle reçoit les clefs de la maison; puis on lui remet une quenouille et un fuseau. Le repas de noces n'est servi qu'après tous ces préliminaires; il est suivi, en signe de réjouissances, d'arquebusades qui durent toute la nuit.

— Joli accompagnement à une nuit de noces ! observa Van Hulsteyn.

— Les mœurs de chaque pays sont caractérisées par les cérémonies nuptiales, remarqua Lorgères.

— C'est juste! répondit le professeur. Ainsi, chez nous, en Hollande, il reste peu de chose des anciennes coutumes, surtout dans la bourgeoisie. Quand les fiançailles ont été publiquement annoncées, les fiancés tiennent réception. Aux visiteurs venus les complimenter, on offre l'hypocras rouge ou blanc (c'est tout simplement du vin du Rhin saturé de cannelle), et les *bruid-suikers*, bonbons de fiancée, qu'on donne aux enfants de tous les amis qui ont envoyé des présents. Il y a une exposition des cadeaux offerts. Le jour des noces, les chaises des jeunes mariés sont garnies de fleurs, et le jeune homme doit fumer dans une longue pipe de

Gouda ornée de faveurs rouges... Du moins, il en était ainsi de mon temps ; tout change...

— Venez-vous avec nous, Ulrika? demanda l'une des jeunes filles anglaises au moment de sortir. Miss Brown a découvert, dans le faubourg, une boutique de vannerie où l'on vend de ces jolis paniers en paille d'Alata. Nous allons en acheter.

— Si mon père le veut? interrogea Ulrika.

— Oui, mon enfant. M. Lorgères voudra bien me tenir compagnie. Va te distraire.

Et il suivit, d'un regard attendri, la jeune fille qui s'éloignait dans le groupe des Anglaises, par le boulevard Grandval. Le docteur se retira de son côté.

Resté seul avec le Hollandais, volontiers silencieux, Lorgères essaya de ramener la conversation sur un sujet qui intéressât le naturaliste.

— C'est curieux, ces coutumes nuptiales corses. Cet enlèvement figuré est certainement un reste des mœurs romaines; il y a un usage semblable en Bretagne. Et combien d'autres coutumes analogues chez tous les peuples! Tous ont senti le besoin de poétiser la remise de l'épouse à l'époux, le rapt primitif, la conquête de la femme par le mâle. Mais le défaut commun à toutes les cérémonies nuptiales, à mon sens, c'est la publicité. Passe pour de grossiers paysans qui voient dans ces circonstances une occasion de ripailles et beuveries! Mais, pour des civilisés, voyons! n'est-ce pas révoltant, cette publicité donnée au mariage, cette foule conviée à l'union, ce jeu de frotte-museau à la sacristie?... Alors que les amoureux recherchent l'ombre, le mystère, le silence pour être l'un à l'autre, la société a rendu solennel, obligatoire, presque public, l'acte le plus spontané de la nature humaine, l'amour! Tout cela est écœurant pour des gens délicats. Et quand on songe aux commentaires épicés qui accompagnent les noces, aux plaisanteries grivoises, aux hypothèses malpropres éveillées chez les invités par quelques verres de champagne...

— En France! fit Van Hulsteyn, narquois.

— Et en Hollande aussi, je présume. Au pays des kermesses, il doit s'en dire de belles en ces occasions!... Mais, si les jeunes filles comme il faut se doutaient des propos que

tiennent sur elles, le jour de leur mariage, les hommes les plus sérieux, des hommes en âge d'être leurs pères, si elles savaient que, rentrés chez eux, le soir, la plupart des gens de la noce supputeront l'heure où elles seront madamées, que, le lendemain, on épiera sur leur visage et sur celui de l'époux les stigmates de leurs premiers baisers, elles en rougiraient de honte ! Heureusement, avant la cérémonie, la plupart ne savent pas au juste ce qu'est l'œuvre de chair.

— Parce que, suivant l'éducation traditionnelle, on a soin de leur cacher tout ce qui se rapporte aux mystères de la génération. Pour moi, physiologiste. je ne comprends rien à ces pudeurs-là !... Vous apprenez aux jeunes filles les lois de la reproduction des plantes : celle des animaux doit leur demeurer inconnue; en ce qui regarde l'espèce humaine, l'idée même en est tellement impure qu'on n'y fait aucune allusion. Une jeune fille serait souillée si elle apprenait que les petits enfants ne sont pas déposés dans leur berceau par des cigognes... Ma fille m'a aidé dans mes travaux d'histoire naturelle, elle a feuilleté tous mes albums d'anatomie, elle est instruite par les livres de science. La croyez-vous moins honnête pour cela ?

— Certes non. Au moins, elle se mariera sachant ce qu'elle fait.

— Aussi ne combattrai-je pas son inclination si elle en a jamais une. Jusqu'ici elle s'est contentée de vivre auprès de moi, remplaçant ma femme qui est morte depuis quinze ou seize ans, veillant sur ma santé, sur mon bien-être, partageant mes labeurs, s'associant à mes recherches, avec un dévouement infatigable. Mais elle est majeure, elle est femme, elle n'ignore pas les choses de la vie, elle épousera qui elle aura choisi, elle se mariera où elle voudra, comme elle voudra...

Puis Van Hulsteyn, s'emparant d'une gazette scientifique allemande arrivée à son adresse, en rompit la bande; ne voulant pas le gêner, Lorgères s'éloigna discrètement et s'en alla flâner sur le port.

*
* *

Après une longue crise de neurasthénie, les médecins avaient envoyé Fabien Lorgères passer l'hiver en Corse, rétablir

sa santé compromise par un travail assidu. Le choix de ce climat lui avait permis d'échapper à la banalité coutumière des séjours sur la Côte d'Azur. Mais, au bout de quelques semaines, il s'ennuyait. Dès que ses forces étaient un peu revenues, son amour des voyages l'avait entraîné à visiter les sites pittoresques des environs et même quelques points de l'intérieur. Toutefois le médecin l'avait dissuadé de s'éloigner beaucoup d'Ajaccio : en hiver, les pays de montagnes sont froids, sur le littoral font rage les souffles furieux du *libeccio*; il était imprudent de s'exposer aux frimas, au vent, à la pluie. Par les mauvais temps, Lorgères restait donc prisonnier à l'hôtel, occupant ses loisirs par la lecture. Mais les yeux et l'esprit se fatiguent vite à lire; d'ailleurs, les livres qu'il trouvait là ne satisfaisaient pas ses goûts sérieux et élevés. Après une production continue de plusieurs années, l'influence des idées contemporaines l'avait détourné de l'art littéraire. Adonné depuis peu aux études socialistes, cédant à une inclination soudaine de néophyte, il en avait adopté les conclusions théoriques les plus avancées.

Dans cette capitale insulaire, l'ennui l'assiégeait donc et le menaçait d'une rechute. Il songeait à s'évader, mais devant la perspective d'une traversée de dix-huit ou vingt heures, souvent dure en hiver, sur de mauvais bateaux, ses velléités de fuite s'évanouissaient promptement. Il cherchait à se distraire en observant les habitants de l'hôtel, les hiverneurs qu'il voyait chaque jour à la Promenade des Pins. La plupart étaient des Anglais, vivant entre eux, peu sociables avec les Français. D'ailleurs, il ignorait leur langue. Son médecin lui ayant fait l'éloge de M. Adriaan van Hulsteyn, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Groningue, venu en Corse pour soigner sa phtisie, il s'était tourné plutôt de ce côté avec un peu de cette vénération instinctive que les lettrés dépourvus de toutes croyances religieuses éprouvent le plus souvent pour les hommes de science. Par ses recherches physiologiques, par ses discussions rendues publiques avec les principaux naturalistes de l'Europe, Van Hulsteyn était digne d'une telle considération. Lui-même aimait la France, savait bien le français. L'intelligence, l'instruction générale de Lorgères l'avaient attiré. Bien que taciturne de son naturel, il

était ravi de trouver quelqu'un à qui parler, car il en était réduit à la conversation du docteur Sanguinetti, homme de peu de savoir, praticien de petite ville, vivant mesquinement de sa profession; il lui semblait monotone d'entendre sans cesse le médecin vanter les propriétés incomparables du climat d'Ajaccio, les vertus de ce séjour hivernal.

Dans l'attraction qui avait conduit Lorgères vers le professeur de Groningue, il entrait aussi peut-être un secret désir de se rapprocher de sa fille Ulrika dont il goûtait la simplicité, la gravité calme, la raison virile. La froideur même de la Hollandaise, la limpidité de ses yeux clairs, d'un gris de lin, la pâleur septentrionale de sa chevelure l'incitaient à la tentative d'émouvoir ce cœur chaste, de troubler cette âme calme comme les eaux de son pays. Aucune des *misses* anglaises qu'il rencontrait chaque jour dans les jardins de l'hôtel, dans les rues d'Ajaccio ou à la Promenade des Pins, ne sollicitait sa curiosité. Il les sentait d'une race trop différente, dépourvues de sympathie pour la nation qui leur donnait l'hospitalité. La sympathie, au contraire, se manifestait visiblement en ces Hollandais, exilés par l'hiver de leur patrie dont ils regrettaient, sous le clair azur du ciel d'Ajaccio, les brumes argentées; naturellement obligeants et bons, il les avait gagnés par quelques éloges de politesse accordés aux villes des Pays-Bas qu'il avait parcourues.

Avec Ulrika, d'ailleurs, Lorgères pouvait aborder d'autres sujets que les habituels souvenirs de voyages. En tous propos elle était à même de montrer du savoir, des dons d'observation personnelle. Aussi la traitait-il bien plus en camarade qu'en femme. En son impénétrable froideur, la Hollandaise ne se froissait pas de cette attitude qu'une jeune fille française n'eût pas manqué de trouver blessante pour son amour-propre. Mais, à l'âge de vingt-six ans, cette personne sérieuse était aussi exempte de coquetterie instinctive que de pruderie mondaine. Ce qu'il appréciait en elle par-dessus tout, c'est qu'à vivre dans la compagnie d'un savant, versée dans les études scientifiques, la jeune fille avait pris l'habitude de ne s'étonner de rien, d'appeler les choses par leur nom, d'accepter le fait résolument. Outre la lecture, les voyages avaient élargi son esprit, développé ses idées: elle avait visité

l'Allemagne, le Danemark et l'Angleterre. Sachant parfaitement l'anglais et l'allemand, elle avait pu connaître intimement des femmes de ces divers pays, librement élevées, ayant reçu une instruction virile, et s'était ainsi dépouillée des préjugés et des croyances que l'éducation maternelle et la religion natale, le calvinisme hollandais, avaient déposés en elle. Aussi, le dimanche, s'abstenait-elle volontiers de paraître au temple, alors que dames et jeunes filles de la colonie anglaise ne manquaient pas un exercice du culte.

En dépit de sa froide réserve, la jeune Hollandaise avait bien accueilli le Français. Elle savait gré à Lorgères de tenir parfois compagnie à son père, de le distraire dans sa solitude à l'étranger et d'en être apprécié. Il lui semblait, du reste, mériter cette estime par ses connaissances multiples. L'intérêt qu'il manifestait pour les questions sociales rachetait les tendances plutôt littéraires de son esprit ; enfin, malgré l'apparence frivole de son scepticisme, il avait le mérite, dans ce milieu provincial, de représenter l'homme suprêmement dangereux et séduisant qu'est, aux yeux des étrangères, le Parisien. Elle éprouvait donc, à causer avec lui, un plaisir réel que n'avouait pas la placidité de son visage. Ainsi Lorgères était, peu à peu, devenu le compagnon habituel des Hollandais, à l'hôtel comme dans leurs excursions.

Cette après-midi, la voiture du cocher Pancrazi avait été retenue pour les conduire aux Iles Sanguinaires. Ils étaient partis seulement vers la fin de la journée. Deux bons petits chevaux corses, tout tintinnabulants de clochettes, d'un trot rapide, enlevèrent la calèche sur la route qui longe les sinuosités du golfe et que dominent le mont Pozzo di Borgo et le château de la Punta. Au moment d'arriver à la chapelle des Grecs, Pancrazi, se retournant sur son siège, leur montra de loin les Iles Sanguinaires qui prolongent le cap, dressant sur la mer leur dos rugueux. Ils passèrent devant les tombeaux, les chapelles privées bâties près de la route, où les familles d'Ajaccio font enterrer leurs morts, mais n'y firent pas attention, familiarisés depuis leur arrivée en Corse avec cet aspect funéraire des propriétés particulières aux environs des villes, qui étonne l'étranger. Derrière cette rangée de sépulcres, s'étendaient, au pied de la colline couverte de maquis,

des champs bien cultivés, abondants en arbres fruitiers, amandiers, grenadiers aux feuillages légers et tendres, orangers, cédratiers aux feuilles vernies, défendus du côté de la route par des haies touffues, bordées d'épais cactus, d'aloès, d'agaves épineux, que renforcent les troncs puissants, tordus comme des nœuds de couleuvres, des lentisques et des térébinthes.

Devant cette flore africaine, le naturaliste s'extasiait des richesses botaniques de la Corse. Lorgères l'écoutait distraitement, regardant Ulrika, assise au fond de la calèche, auprès de son père. Physiquement, c'était une grande, saine et forte fille, aux joues pleines et rouges, au corsage opulent ; son visage offrait le type caractéristique de la Frise : le nez court, les lèvres charnues, le bas de la figure élargi par des maxillaires saillants. En ses yeux gris de lin, une teinte changeante comme la mer du Nord sous les rayons du soleil ; habituellement d'une limpidité froide, ses prunelles bleuissaient quand elle éprouvait quelque sentiment un peu vif. Ses petites oreilles, ses sourcils pâles, son front droit au lourd diadème de cheveux blond d'argent, faisaient profondément chaste sa physionomie, dont l'air de sagesse, d'assurance tranquille, de franche loyauté inspirait une confiance instinctive.

Lorgères la regardait avec une fixité songeuse, comme s'il avait mentalement résumé toutes les qualités qu'il lui attribuait. Depuis qu'il fréquentait les Van Hulsteyn, il avait observé qu'Ulrika quittait peu son père, l'entourant de soins constants, d'une affection presque maternelle. Elle était donc dévouée naturellement. L'attention des hommes semblait la toucher peu, nulle coquetterie n'émanait d'elle à leur approche ; elle poussait même trop loin, aux yeux de Lorgères, le dédain de la grâce et de l'élégance, — mais cet excès est facile à corriger, songeait-il. — Son esprit sérieux méprisait la conversation féminine : aussi ne la voyait-on en la compagnie des autres hiverneuses qu'au jeu de tennis. Elle avait en outre le rare mérite de ne pas laver des aquarelles devant les sites célèbres, à l'exemple des Anglaises en voyage, et de ne pas massacrer la musique des maîtres, le soir, sur le piano de l'hôtel. Hollandaise, elle devait avoir hérité les qualités de sa race, la patience, la placidité reposante pour

un névropathe, l'esprit pratique et le bon sens, l'amour du foyer, appréciables chez une ménagère. Robuste et saine, d'elle ne pouvaient naître que des enfants vigoureux. Par l'effet seul de son âge, célibataire mûr pour le mariage, Lorgères se laissait aller ainsi à considérer Ulrika à ce point de vue, sans avoir du reste nulle envie de l'épouser. Sous cet examen prolongé, la contenance de la jeune fille ne décelait aucune expression de complaisance ou d'ennui ; elle conservait son impassibilité habituelle.

Après que la voiture eut laissé à sa gauche, sur une petite langue de terre qui s'avance dans la baie, le chalet du Scudo, ils virent se développer nettement les Iles Sanguinaires, dessoudées du promontoire ; ils commencèrent à en percevoir la vibrante coloration rouge, semblable au ton de la montagne qui s'incline vers le rivage, couverte de maquis où s'enclosent de murs en pierres sèches les bergeries. Après avoir traversé une étendue de landes désertes baignées par la mer paisible du golfe, le cocher Pancrazi arrêta son attelage au pied du monticule qui porte la tour de la Parata.

Sur le roc aride où s'élève la vieille tour de guette génoise, l'ascension par un mauvais chemin de pierraille étant dure, Lorgères dut offrir son bras à Van Hulsteyn, tandis que sa fille le soutenait de l'autre côté. Leurs alpenstocks faisaient dégringoler sous leurs pas des éclats de pierre.

Du pied de cette tour, un magnifique panorama s'offrit à leur vue. En face et à gauche, les Iles Sanguinaires, rochers à l'ossature de granit rose, revêtus de broussailles vertes qui, de loin, mélangeaient leurs teintes franches en violet de prisme. A droite, la courbe d'une petite baie jusqu'au cap di Feno qui borne le golfe de Sagone. En se retournant vers la gauche, Ulrika laissa échapper un léger cri. Depuis le cap Muro, qui leur faisait face, tout le golfe d'Ajaccio développait l'harmonieuse courbe de sa rade, avec ses plages, ses collines du premier plan tapissées de maquis vert-bronze, chatoyants comme des plis de moire sous la pure lumière méridionale. Au-dessus de ces fourrés s'élevaient les montagnes d'arrière-plan, plus sombres et plus boisées, aux teintes lie de vin, que dominaient, au loin, les cimes neigeuses du Renoso et du Monte d'Oro.

— Vraiment, c'est un magnifique paysage! fit la jeune fille, comme pour flatter l'amour-propre de son interlocuteur français.

— Très beau! dit Van Hulsteyn, mais ne préfères-tu pas, Ulrika, le golfe de Naples? L'aspect est plus riant, avec ses entours habités, Baïes, Portici, Resina, Castellamare, cette suite de villages émergeant de la verdure et suspendus au bord de la mer.

—Les touristes qui ont vu l'Italie font souvent cette comparaison, répondit Lorgères. Ici la beauté vierge de la nature parle seule à l'âme, car les bâtisses d'Ajaccio ne sont qu'un minuscule point blanc dans cette étendue...

— Pour moi, ce qui me frappe le plus, dans ce panorama, reprit le naturaliste, c'est la prodigalité de la nature envers la Corse, la richesse et la variété de sa végétation. — Et, du geste d'un professeur à son cours, il en montra les zones bien tranchées : au premier plan, au-dessus du bleu ardent de la Méditerranée, des rivages à la flore africaine ; plus haut, les essences de la côte provençale, sur un sol rougeâtre comme l'Estérel, d'un ton plus chaud encore ; dans la région plus élevée, les forêts plus sombres des régions tempérées, puis, tout en haut, vers les sommets, les cimes dénudées des Alpes, blanches d'une neige éblouissante. — C'est l'Europe centrale en réduction!... Mais voici le coucher du soleil, l'heure redoutable aux malades. Je vais à la voiture, m'envelopper de mon plaid.

Il descendit de quelques pas ; le botaniste s'arrêta en route pour cueillir au flanc du rocher les fleurs violettes d'une glauque plante marine, la seule qui pousse au pied de la Parata. Pendant ce temps, les jeunes gens, restés seuls sur le monticule, faisaient le tour de la ruine. L'atmosphère était, en ces premiers jours de mars, d'une douceur printanière ; l'arôme du maquis s'élevait des collines avec la brise de terre : les yeux de la jeune fille s'alanguissaient.

— Êtes-vous allé visiter la grande Sanguinaire? demanda-t-elle. On voit d'ici des troupeaux qui paissent sur les flancs du roc. Est-ce habité?

— Il n'y a que les gardiens du phare et du sémaphore, Un batelier leur apporte des provisions. Ces pauvres gens

s'y ennuient à périr. Moi, je serais heureux de vivre seul, en un lieu si sauvage!

— Combien de temps? fit-elle avec un sourire.

— Toujours, ce serait beaucoup dire, car un Parisien ne sait pas se passer de Paris, mais de longues semaines, des mois peut-être. Avec quelques livres aimés, on y échapperait à toutes les servitudes sociales, au spectacle de tout ce qui fait haïr la vie civilisée. C'est pourquoi j'aime ce pays. Ni riches, ni pauvres: car les plus opulents n'y sont guère plus riches que les pauvres. La fierté native des Corses les fait marcher les égaux les uns des autres. Aucune apparence d'oppression industrielle puisqu'il n'y a pas d'industrie; les travaux de la terre eux-mêmes sont abandonnés aux Lucquois; bref, un état social à désespérer un économiste, mais par cela seul idéal à mes yeux!..,

— Vous aimez à ce point la solitude, la solitude absolue? fit-elle avec un regard de reproche, une expression de tendresse attristée si visible que Lorgères la remarqua.

Était-ce la mélancolie causée dans ces pays de limpide lumière par la chute du jour, ou l'effet d'une impression physique de froid, Ulrika eut un frisson et doucement, insensiblement, inclina sa tête sur l'épaule de son compagnon. Un peu surpris, Lorgères allait, d'instinct, poser un baiser sur les cheveux clairs de la jeune fille; toujours en garde contre le piège matrimonial, dissimulé sous les abandons aux apparences spontanées des flirteuses britanniques, il fit semblant de ne pas sentir sur sa poitrine le contact de la tête blonde. Il ne la repoussa pas, mais s'abstint de toute parole ou geste amoureux.

... Le soleil étant sur son déclin, leurs regards allaient vers la mer du large, assoupie dans une brume laiteuse, à la surface polie d'un ton de blanc de baleine tirant sur celui de la turquoise morte, ondulée parfois de plis de houle endormie moirés de rais lie de vin. Au couchant, un lourd nuage sombre se violaçait et se poudrait de reflets de feu. Les montagnes prochaines, les caps qui les prolongent et les îlots se pénétraient d'une teinte mauve... La voix de Van Hulsteyn qui, son herborisation terminée, regagnait la voiture, les arracha à ce merveilleux spectacle. Il fallut

remonter dans la calèche. Le naturaliste essaya vainement de les intéresser aux caractères botaniques des fleurs violettes qu'il avait cueillies sur le sentier de la Parata. Pensifs, ils n'écoutaient guère que leurs réflexions intimes, bercées des tintements cristallins de l'attelage.

***

Après le dîner, sous prétexte de faire un peu d'exercice, Lorgères sortit de l'hôtel, alla se promener sur la place du Diamant. Sur le disque d'acier du golfe inondé de lune se découpaient bizarrement les silhouettes des quatre frères de Napoléon escortant la statue équestre de l'Empereur, ce monument baroque qu'on a surnommé «l'Encrier». La douceur de la nuit avait attiré sur la place des groupes de promeneurs. Sur les bancs, sous les platanes, des couples s'enlaçaient...

— La saison des amours est précoce dans ce pays, — pensa-t-il, ironique. — C'est donc l'influence du climat qui dégèle la froideur hollandaise! Si cela continue, je me sauve.

Il venait d'apercevoir le danger. Des attentions de simple politesse, quelques compliments avaient suffi à tourner la tête d'une étrangère qui s'ennuyait, heureuse de trouver un flirt. Passe pour un flirt, mais si vraiment elle songeait à se faire épouser, il la fuirait. Hostile au mariage, au moins tel que le comprend la société, il était parvenu à défendre son individualisme contre les embûches des marieuses mondaines; il le sentait raffermi encore par son séjour en Corse, cette terre d'indépendance farouche : il n'admettait pas qu'un caprice de jeune fille lui fît abdiquer sa chère liberté. Sans doute, Ulrika lui semblait devoir être une femme intelligente, loyale et dévouée, une maîtresse de maison entendue, habile à rendre le foyer habitable; elle saurait préserver le repos d'esprit de son mari contre les soucis matériels et les tracas de la vie mondaine; elle serait donc par excellence la vraie compagne d'un homme de lettres : ces réflexions lui eussent inspiré l'idée de se marier s'il n'avait été résolu d'avance à ne pas succomber à la tentation.

D'une part, en effet, sous l'influence d'un tempérament

ultra-nerveux, il avait toujours envisagé comme infiniment redoutables les soucis matériels et moraux du mariage et de la paternité; d'autre part, le soin de sa santé, ébranlée par des fatigues cérébrales, lui commandait une sagesse temporaire. Enfin son goût de l'indépendance lui avait jusque-là fait exclure radicalement de son existence, sinon la femme, du moins son ingérence autorisée. Bien déterminé à ne jamais laisser acquérir sur lui des droits consacrés par la loi, un ascendant conjugal reconnu par les mœurs françaises, à ne pas subir la tyrannie de la dot, ayant toujours vécu parmi des artistes réfractaires au mariage, il avait adopté leurs habitudes amoureuses, il savait s'évader avec une souplesse d'acrobate des liens dans lesquels une maîtresse aurait tenté de le retenir. La théorie d'après laquelle doit être sacrifié à l'œuvre tout ce qui peut détourner de l'accomplir, — le plaisir, la femme, la famille, — l'obstination de son vouloir l'avait érigée en règle de conduite absolue que la doctrine nouvelle du culte du moi, les devoirs envers soi-même proclamés par les drames ibséniens, paraient à ses yeux d'une rigueur philosophique.

Le brouhaha qui se faisait sur la place du Diamant le fatiguait; n'y trouvant pas la solitude propice à la rêverie, Lorgères rentra à l'hôtel. Son parti était pris, il allait agir en conséquence.

Dans un des petits salons de conversation du rez-de-chaussée, Van Hulsteyn fumait sa pipe. Le docteur Sanguinetti lui tenait compagnie devant une bouteille de liqueur de myrte dont Ulrika, se levant avec empressement à sa vue, offrit aussitôt un petit verre à Lorgères. Elle pensait qu'il allait lui adresser la parole, mais il atteignit sur la table un journal parisien et sembla parcourir au hasard les échos mondains : « Hier, à Saint-Pierre de Chaillot, une assistance d'élite se pressait au mariage du jeune duc de Saint-Sernin avec la charmante fille de M. Hammer, le distillateur bien connu. La mariée portait une robe en foulard de soie. Monseigneur Tiburce, évêque *in partibus* de Tripoli de Syrie, a donné sa bénédiction aux époux. Pendant la cérémonie, la maîtrise a fait entendre le *Panis angelicus* de Dubois, mademoiselle Darcet de l'Opéra, a chanté l'*Ave Maria* de Gounod... Une foule énorme s'écrasait à la sacristie... Reconnu le prince Henri d'Orléans, etc... »

— Est-ce que vous connaissez ces personnes? demanda naïvement Ulrika.

— Mon Dieu ! non, et si je les connaissais, je serais enchanté d'être dispensé par l'absence d'assister à leur mariage. C'est un phénomène singulier, mais quand je vais à un mariage, et, plus il est brillant, plus cette idée m'obsède, au milieu des fleurs, des chants, des félicitations, je ne puis m'empêcher de penser : « Dire que, dans un ou deux ans, cet heureux couple plaidera peut-être en divorce ! »

— Allons ! vous exagérez la fréquence des mauvaises unions à Paris ! fit Van Hulsteyn, un peu sceptique.

— Oh ! vous savez, — concéda Lorgères avec un sourire, — en France, les saints eux-mêmes ont médit du mariage... Voulez-vous connaître là-dessus la pensée de saint François de Sales : « Le mariage est un certain ordre où il faut faire la probation devant le noviciat, et s'il y avait un an de probation comme dans les cloîtres, il n'y aurait pas tant de protès ! » Eh bien, le bon saint avait raison : il y faudrait une probation, une épreuve préliminaire... Quant à moi, je ne me résoudrai au mariage que dans ces conditions ! dit-il en fixant sur Ulrika un regard d'ironique défi qu'elle supporta sans trouble.

— En Corse, fit le médecin, nos paysannes ne se marient pas autrement. Vous ne connaissez pas la coutume de l'*abraccio* ?... Quand un jeune homme et une jeune fille sont convenus de se marier, un soir, les parents de la jeune fille vont chercher le promis et l'amènent dans leur maison. Les jeunes gens s'embrassent, s'assoient à côté l'un de l'autre, et les deux familles se mettent à manger ensemble des gâteaux et à boire du vin, tout en établissant les accords du futur mariage. Le jeune homme rentre rarement chez lui ce soir-là.. C'est un usage admis.

— Nous avons une coutume semblable en Zélande, observa le Hollandais.

— L'*abraccio*, du reste, suffit à lier les fiancés, continua le docteur.

— Parfait ! s'écria Lorgères.

— Pardon, il y a un correctif. Chez nous, l'*abraccio* se consacre au bout de quelque temps, par l'intervention du maire et du curé, généralement lorsque l'état de la jeune fille le réclame, ou

à l'arrivée du rejeton. Le fiancé se dérobe-t-il à l'accomplissement de sa promesse, sa déloyauté est punie par les parents de la fiancée. De là, bien souvent, l'origine de longues *vendette*.

— Sans doute, répliqua Lorgères, parce que vos paysans obéissent à un point d'honneur conventionnel. Mais, au fond, leur *abraccio*, aboutissant au mariage forcé sous l'escopette du bandit, n'est pas l'union idéale. Celle que je rêve, moi, c'est l'*abraccio*, si vous voulez (le mot me plaît, il est bref et expressif!) mais perfectionné, volontaire de part et d'autre, ayant l'assentiment des parents, réservant seulement à chaque conjoint, s'il ne peut s'accommoder de la vie commune, la faculté de rompre le lien quand il le désirera, sans scandale, divorce, publicité ; se perpétuant, au contraire, si tous deux s'en déclarent satisfaits. Tous les avantages sans les inconvénients du mariage!...

— Et s'il naît des enfants? objecta le médecin.

— Eh bien, docteur, en quoi seront-ils moins assurés de leur subsistance parce qu'au lieu d'accomplir un devoir légal, imposé par le Code, les père et mère rempliront spontanément le devoir de nature, librement consenti d'avance? N'est-ce pas là un type d'union supérieure, la plus légitime de toutes puisqu'elle est fondée sur l'amour?

— Soit, répondit Sanguinetti. Mais je doute que vous trouviez une Française disposée à l'expérience, du moins sans calcul intéressé. Je ne parle pas d'une fille de rien, cela va de soi, mais d'une femme d'un niveau social élevé.

— Parce que nos jeunes filles ne se donnent pas la peine de penser et qu'elles ne savent rien de la vie! Demandez à des femmes mariées, intelligentes, ayant un peu réfléchi sur le mariage, si cette institution ne leur paraît pas plus funeste à la femme, mariée d'après des calculs d'intérêt ou autres, avec un homme déjà mûr, fatigué souvent, blasé toujours, que l'union libre avec quelqu'un qu'elle aimerait, choisirait à son gré et qui l'aimerait...

— Oui, mais, l'amour passé, répliqua Sanguinetti, le mariage reste, avec ses avantages pécuniaires et ses prérogatives sociales dont la femme profite. Que leur restera-t-il, à vos mariées de l'union libre, le jour où l'époux se dégoûtera d'elles comme d'une maîtresse?

— D'abord, il arrivera beaucoup moins souvent au mari de s'en dégoûter. Pourquoi un homme est-il mieux tenu par une maîtresse que par sa femme légitime? Parce qu'il sait que s'il lui rend la vie insupportable, sa maîtresse le quittera à la première occasion. Devant cette perspective, il fera tous ses efforts pour la conserver. A ce point de vue, les femmes ne perdront rien à être traitées en maîtresses!... D'ailleurs, ce qu'il y a de monstrueux dans le mariage, c'est l'union maintenue contre le gré d'un des conjoints.

— On la rompt au moyen du divorce, objecta Van Hulsteyn.

— Dans certains cas seulement, et avec maintes difficultés. D'ailleurs, le divorce tend à assimiler le mariage à l'union, sinon libre, du moins temporaire.

— Voilà donc votre grand argument renversé, dit Ulrika.

— Non, car j'ai contre le mariage d'autres griefs. On n'épouse pas seulement la jeune fille, on épouse avec elle ses parents, ses proches, ses amis et les amis de ses amis. Tout ce monde vous contrôle et vous censure, se mêle de vos affaires, suppute ce que vous possédez, en capital ou en revenu, calcule ce que vous dépensez, s'occupe de toutes vos actions, colporte ce qui se fait ou se dit dans votre ménage, invente au besoin. Cela est odieux! L'union libre seule, vous permet de vous soustraire aux importuns et aux indiscrets, tandis que le mariage fait de vous leur proie!

— Ce sont là, fit Van Hulsteyn, les inconvénients d'une union que la société a formée et à laquelle s'attache la considération.

— La considération! — répliqua Lorgères, haussant les épaules. — En quoi le mariage mérite-t-il la considération? Parce qu'il continue la famille, soit. Mais le mariage sans enfants ne me représente qu'un concubinage légal, un exercice plus ou moins confortable de l'égoïsme à deux!

Van Hulsteyn soupira, songeant sans doute à quelque souvenir de vie conjugale dans le confort de sa maison de Groningue, et il se versa un petit verre de liqueur de myrte. Mais la véhémente diatribe de Lorgères, dont n'eût pas manqué de se froisser un père de famille français, soucieux de préserver la candeur de sa fille, n'émut nullement son flegme batave. En sa qualité de professeur, la discussion

l'intéressait toujours et les idées sociales émises par le jeune Français ne pouvaient choquer un homme de science originaire d'un pays où le socialisme révolutionnaire le plus intrépide s'oppose aux doctrines les plus conservatrices.

A cette sortie contre le mariage, Ulrika avait fait bonne contenance ; les thèses hardies même ne lui déplaisaient pas en général. Mais lorsque la discussion eut pris fin, elle se retira en silence et quitta Lorgères plus froidement que de coutume. Le lendemain, durant une partie de la journée, elle l'évita, affectant de trouver un grand charme à la société des Anglaises et les accompagnant jusque dans les magasins de curiosités d'Ajaccio, vingt fois explorés cependant. Elle rentra avec une provision de souvenirs du pays, broches d'argent en forme de stylet, gourdes faites de courges séchées, sculptées au couteau de dessins géométriques, coquilles roses des moules géantes de Porto-Vecchio, qu'elle désirait offrir à ses cousines Reynders, les filles du pasteur Josias Reynders, beau-frère de Van Hulsteyn, à ses amies et parentes de Deventer et de Groningue. Elle expliqua même ces emplettes par une allusion à un prochain départ. La belle saison arrivait ; son père n'était pas assez valide pour songer à explorer la Corse à cheval, ainsi qu'un jeune homme, ou dans ces mauvaises calèches de louage, roulant avec un bruit de ferraille et raccommodées par des ficelles, encore moins à voyager dans les horribles diligences du pays.

— Miss Brown nous engage beaucoup, conclut-elle, à revenir par Livourne. De Bastia, la traversée ne dure que six heures. Et cela nous permettrait de visiter en chemin une partie de l'Italie que nous n'avons pas encore vue.

— Comment ? vous voulez partir ! s'écria Lorgères. Quitter ce pays qui, par sa flore et sa minéralogie, intéresse M. Van Hulsteyn, et cela pour une excursion banale dans un pays de *Cook's tourists !*

Dans l'exclamation de Lorgères : « Vous voulez partir ! » il y avait sans doute du regret, mais aussi quelque satisfaction de voir Ulrika quitter Ajaccio. En effet, le départ de la jeune fille coupait court à toute entreprise matrimoniale. Résolu à se défendre, il ne pouvait éprouver, devant la disparition du

danger, qu'une sensation d'allégement. Avec son instinct de femme, elle comprit que les protestations de Lorgères dissimulaient son véritable sentiment, et elle n'insista pas.

— Oh ! vous savez, c'est une idée de miss Brown, mais nous ne sommes pas obligés de la suivre, n'est-ce pas, mon père ? (Van Hulsteyn hocha la tête en homme qui n'aime pas changer brusquement ses habitudes.) Et puis, que deviendrait le docteur Sanguinetti, s'il ne vous avait pas ? Depuis qu'il est votre confident, on le prend au sérieux, sa clientèle augmente.

Le lendemain, comme ils étaient seuls à la Promenade des Pins, Lorgères taquinait la jeune fille sur son prochain départ :

— Je vous vois d'ici, au bord de l'Arno, copiant le Ponte-Vecchio à l'aquarelle.

— Écoutez-moi, fit-elle gravement, monsieur Lorgères. J'ai voulu vous bouder, j'ai joué la comédie du départ, je désirais savoir si vous m'aimiez. Mais je n'ai pas l'habitude ; je ne sais pas ces ruses de coquetterie. Vous me verriez partir sans regret, je le devine, parce que vous ne voulez pas m'épouser. Dites, votre horreur du mariage est-elle vraiment sincère, ou n'est-ce qu'une feinte pour me faire renoncer aux idées que vous me supposez ?

— Oui, dit-il avec fermeté, mademoiselle, elle est sincère.

— Et si je me donnais à vous librement, sans lien conjugal, m'accepteriez-vous comme compagne ? demanda-t-elle d'un ton de décision viril.

— Mais, mademoiselle, — répondit Lorgères assez confus, — que voulez-vous que je réponde ? C'est comme si vous me proposiez de déshonorer votre famille, de désespérer votre père, de vous faire honnir par le monde !

— Des phrases de roman, des rengaines de morale conventionnelle, fi ! Je ne vous reconnais plus... Ne sommes-nous pas des esprits libérés des préjugés sociaux ?... Je vous aime, moi, je vous ai aimé dès que je vous ai vu, je l'avoue sans honte. Si vous m'aimez aussi, pourquoi nous embarrasserions-nous des jugements d'autrui ? Quant à mon père, il m'a toujours laissée libre de me marier comme bon me semblerait. Devant une résolution bien arrêtée, il cédera.

— Qu'aurait pensé votre mère d'une telle résolution ?

— Je l'ignore. Ma mère est morte quand j'avais dix ans. C'est à peine si je l'ai connue.

— Eh bien, et la transgression de la loi religieuse ? Les protestants sont plus sévères encore que les catholiques pour ce genre de faute.

— Certes, ils me rejetteraient de la communion, mais je me dispense du culte.

Une ombre, cependant, passa dans ses yeux clairs.

— Vous hésitez, avouez-le ! s'écria Lorgères.

— Ce n'est pas la crainte du péché qui me retient, — dit-elle avec effort, — excusez ma lâcheté ; c'est celle de mon oncle, le pasteur Reynders, la rigueur de sa doctrine et de sa règle... C'est bien l'antipode de mon père ! Mes cousines Genoveva et Claartje, ses filles, si sévèrement élevées par lui, il les obligera à rompre avec moi !

— Comptez donc, je vous en conjure, ma chère Ulrika, tout ce que vous devriez sacrifier à mon égoïsme de célibataire : votre réputation, votre situation sociale, vos affections de famille peut-être !

— Vous avez peur de vous engager, — dit-elle ironique, — même en dehors du mariage ! C'est pourtant un bien faible lien que l'union libre, l'*abraccio*, suivant ce terme corse qui vous plaît. On se connaît, on s'éprouve, et si l'on s'est trompé, on se sépare. Vous hésitez, vous homme, qui risquez si peu, quand une femme est prête à croire en vous...

— Mais, mademoiselle, je suis désolé que vous ayez pris au sérieux des paradoxes...

— ... Au moyen desquels vous avez tâché de m'effaroucher, je m'en suis aperçue, — dit-elle en souriant. — Tant pis ! Il ne fallait pas présenter l'*abraccio* comme l'union idéale, comme la seule à laquelle vous consentiriez. Je vous prends au mot... si vous m'aimez cependant ! — se reprit-elle avec un recul si chaste que Lorgères en fut presque ému.

— Mais oui, je vous aime ! — avoua-t-il, surpris lui-même par le son de ses paroles.

— Alors, — demanda-t-elle, triomphante, — si mon père consent, vous — elle allait dire : « m'épouserez ? » — elle se reprit, rougissante : — m'accepterez comme compagne de votre vie ?

— Ulrika, Ulrika, vous ne savez ce que vous faites! Réfléchissez encore; je suis névropathe, vous le savez, bizarre d'humeur, maniaque, colère, égoïste, d'une indépendance farouche et fort peu tendre; nullement fait en somme pour la vie à deux...

— Le contraire d'un bon époux hollandais! Hé! c'est peut-être à cause de cela que je vous aime... Puis, vous exagérez vos défauts pour me faire peur.

— Vous quitteriez pour moi votre excellent père à qui vous êtes si dévouée, dont la santé réclame vos soins?

— Il le faudra bien, dit-elle en soupirant, à moins que vous ne consentiez à venir habiter Groningue (Lorgères fit la grimace), ou qu'il n'accepte de vivre avec nous. Il est trop malade pour professer encore. Le climat de la France lui serait meilleur.

Comme il restait indécis, elle ajouta, contristée :

— Ma démarche vous choque, sans doute; une jeune fille française n'agirait pas ainsi, oui, je sais bien... Vous me méprisez peut-être, vous n'avez pas confiance en moi. Voyons! soyez un peu conséquent! l'union libre suppose la même liberté chez la femme que chez l'homme. J'ai bien le droit de vous demander d'être mon... — elle allait dire : « mari », elle n'osa dire : « amant », — mon aimé, puisque je vous aime?

— Vous avez réponse à tout. Mais réfléchissez encore, je vous en prie.

— Et vous pareillement. Nous ne parlons pas d'un caprice, fit-elle en le regardant fixement de ses prunelles bleuissantes. Je ne vous veux que si vous m'aimez sincèrement... Songez combien ce serait vil à vous d'abuser de l'amour d'une jeune fille pour la mépriser ensuite et l'abandonner aussitôt. Il ne s'agit pas d'être le Faust parisien d'une Marguerite frisonne. Réfléchissez donc!

Les jours suivants, ils évitèrent tout entretien là-dessus. Lorgères réfléchissait. Ses longues méditations solitaires peuvent se résumer ainsi : « Pourquoi pas, après tout? C'est un simple essai que je fais. Je ne prononce pas de vœux. Je puis rompre sans divorce une union sans valeur légale! »

La logique de l'amour libre eût exigé qu'il cédât, sans enquête préalable, à la seule vocation de l'instinct, mais, transigeant avec elle, il songea à prendre quelques renseignements sur la famille Van Hulsteyn, en son pays d'origine. Un camarade qu'il avait à la légation de La Haye se chargea de les lui procurer : il les reçut tels que le plus difficile des futurs maris les eût souhaités.

De son côté, Van Hulsteyn, dès que sa fille lui eut fait part de ses projets, se récria, avec maintes objections. A toutes elle répondait froidement qu'elles lui avaient été déjà présentées par Lorgères lui-même et qu'elle avait passé outre. Le père céda, non sans maudire l'enjôleur français au teint pâle, aux expressifs yeux bruns, qui lui enlevait sa fille, et après s'être enquis de la famille de Lorgères et de sa fortune. Il était d'une recommandable extraction bourgeoise, originaire d'Auvergne, fils d'un magistrat de province, et petit-fils par sa mère d'un colonel du génie. Par la succession de ses parents, quelque aisance lui serait assurée ; pour le moment, il n'avait à compter que sur le produit, maigre encore, de ses travaux littéraires.

— Ce sera la gêne, sois-en certaine, ma chère enfant, objecta Van Hulsteyn, car si les parents français ont coutume de doter leurs enfants lorsqu'ils les marient à leur gré, les Lorgères se garderont de toute libéralité envers un fils qui prend femme dans ces conditions !

Quelques jours après, Fabien demandait à la jeune fille :

— Vous êtes toujours dans les mêmes intentions ?

Elle répondit joyeusement :

— Oui, mon père n'y met pas d'obstacle !... Et vous, demanda-t-elle timidement, avez-vous consulté vos parents ?

— Non, fit-il, un peu étonné. Pourquoi ? Je n'ai pas besoin de leur consentement.

— C'est vrai, dit-elle en rougissant, vous ne vivez pas avec eux et n'en dépendez pas.

— Si je les informais de ma résolution, car elle est définitive maintenant, — reprit-il pour réparer sa maladresse, — ils tenteraient peut-être de nous séparer. Je les avertirai plus tard ...quand nous serons unis.

Vivant à Paris, depuis l'âge de vingt et un ans, dans

l'indépendance absolue, il s'abstenait le plus souvent d'initier ses parents aux événements de sa vie et de leur demander conseil. Pour ce qui regarde le mariage surtout, il lui eût semblé intolérable de subir leur influence, de requérir leur adhésion au choix librement fait par lui. S'il avait, par exemple, témoigné le désir d'épouser Ulrika, il entendait d'avance les objections accumulées pour l'en détourner : la différence de religion, d'abord, qui n'aurait pas arrêté un incroyant comme lui; l'insuffisance ou l'absence de la dot, que leur avarice auvergnate n'eût pas manqué de lui opposer; la santé de la jeune fille, suspecte à leur prudence, à cause de la tare morbide, la phtisie héréditaire. A plus forte raison se gardait-il de leur annoncer une résolution plus singulière, dans laquelle ils auraient vu un manque de respect, en même temps qu'une folie.

— Du reste, reprit Ulrika, mon père seul est au courant de mes projets. Je ne pouvais les lui laisser ignorer. Mais nos autres parents, mon oncle Reynders même, n'en sont pas informés.

— Nous n'avons pas besoin de leur adhésion, je suppose... L'union libre n'intéresse que les individus. Ainsi, pas de présentations, pas de félicitations, pas de cadeaux des amis qu'on est tenu d'exhiber aux indifférents.

Ulrika eut une nuance de tristesse dans les yeux, au souvenir des usages hollandais relatifs aux fiançailles.

— L'exposition des cadeaux reçus par les mariés, — fit-il pour atténuer cette impression, — c'était peut-être gentil à l'origine, mais l'exagération actuelle de cette mode devient répugnante. A Paris, maintenant, dans les grands mariages, ne va-t-on pas jusqu'à exhiber le linge de la fiancée, ses peignoirs, ses pantalons, ses chemises !...

— « *Shocking !* » diraient nos Anglaises. Vos jeunes filles du monde ont peu de pudeur...

Au nombre des clauses du mariage rejetées par Lorgères, figurait, bien entendu, la dot. A défaut de dot, Van Hulsteyn avait l'intention de faire à sa fille une pension qui l'aiderait à vivre : Lorgères refusa énergiquement. A une femme sérieuse suffiraient les ressources dont il disposait.

— Moi-même, protesta Ulrika, je pourrai travailler aussi

et prendre ma part des charges du ménage. Ainsi font la plupart des jeunes filles russes ou norvégiennes lorsqu'elles se marient suivant leur inclination.

Le seul rite conjugal auquel ils voulurent se conformer fut celui des anneaux, mais surtout en souvenir du pays où avaient eu lieu leurs fiançailles. Un bijoutier de la ville leur vendit deux spécimens des anneaux en usage pour l'*abraccio* corse.

Pour éviter à la petite ville qui leur avait donné l'hospitalité tout sujet de scandale, Van Hulsteyn et sa fille, ainsi que Lorgères, quittèrent Ajaccio. Traversant l'île en chemin de fer, ils allèrent prendre, à Bastia, le bateau pour Livourne, où ils devaient se séparer : Van Hulsteyn avait promis de visiter, à Bologne, un savant physiologiste italien, avant de regagner Groningue par le Gothard, la Suisse et l'Allemagne ; eux, devaient revenir en France, après un court séjour en Italie. Ils s'embarquèrent le soir, à onze heures.

La mer était calme et plane, les étoiles foisonnaient au ciel. Derrière le sillage du navire, le cap Corse érigeait sa chaîne d'un vert sombre, à la végétation touffue, piquée de quelques points d'or par les feux des « marines » et des villages juchés dans la montagne. A quelque distance sur la droite, l'île basse de la Pianosa semblait flotter sur les eaux; plus loin, on apercevait les hauteurs de l'île d'Elbe, enfin sur la route même suivie par le bateau, Capraja, qu'il devait ranger pour gagner Livourne.

La nuit étant assez fraîche, les passagers rentrèrent successivement dans leurs cabines. A l'arrière du bateau, il n'y eut bientôt plus que l'homme de barre sur la passerelle et le groupe des trois hiverneurs d'Ajaccio sur la dunette... C'était le moment de solitude solennelle en présence de la nature qu'attendait Van Hulsteyn. Il se tourna vers sa fille.

— Ulrika, tu es toujours résolue à prendre monsieur Fabien Lorgères comme époux et compagnon de ta vie?

— Oui, mon père, dit-elle d'une voix ferme.

— Monsieur Fabien Lorgères, vous promettez affection et dévouement à ma fille Ulrika?

— Oui, monsieur, fit-il un peu ému.

Comme ils en étaient convenus, après cette double pro-

messe ils échangèrent leurs anneaux et se prirent par la main.

— Cet anneau que vous portez au doigt — reprit le Hollandais — n'est que le symbole visible de votre union purement volontaire ; aucune loi humaine ne la consacre. Vivez, ainsi que vous l'avez désiré, librement unis, et fidèles tant que votre union durera. De même que ce navire où tous sont endormis est dirigé sur la mer par un seul être qui veille sur sa route, qu'ainsi l'amour vous guide et vous conduise sur le chemin de la vie ! Soyez heureux, mes enfants, je vous bénis.

Ces paroles dites, Van Hulsteyn, s'éloignant vers sa cabine, les laissa seuls sur le pont. Ils restèrent un instant enlacés, puis, après un tendre baiser de fiançailles, se séparèrent en se disant :

— A demain !

II

Débarqués à Livourne, ils avaient pris le chemin de fer ; à Pise, ils se séparèrent, Van Hulsteyn faisant route vers Bologne, eux se dirigeant vers Sienne. Ils étaient résolus, l'un et l'autre, à éviter l'itinéraire du classique voyage de noces en Italie. Rome et Naples, Ulrika les avait vues l'année précédente avec son père, lorsque, sur le conseil des médecins, ils étaient venus passer l'hiver à Palerme ; le nord de la Péninsule, elle l'avait déjà visité dans une autre excursion. Il leur parut plus intéressant de muser à travers les petites villes anciennes, moins connues, de la Toscane et de l'Ombrie, telles que Sienne, Arezzo, Cortone, Pérouse, Assise ; ils revinrent par la ligne de l'Adriatique.

Qu'il s'agît d'excursions à pied dans la montagne, au lac Trasimène ou dans la forêt de Ravenne, de visiter les églises ou les musées, Ulrika était toujours prête, pleine de bonne volonté, alerte, infatigable. Levée tôt, elle achevait promptement sa toilette et se montrait dans les rues, sans souci de l'élégance, en un costume de voyage de teintes neutres, comme en portent les Anglaises et les Allemandes. Cette simplicité,

cette indifférence aux choses futiles, que Lorgères avait si souvent admirée chez les étrangères, l'enchantait chez sa femme, par comparaison avec les habitudes des Françaises et surtout des Parisiennes. Il avait tant de fois reculé devant le mariage à la pensée d'épouser une de ces créatures frivoles qui considèrent le voyage comme un prétexte à singer les mondaines riches, à changer de toilette quatre ou cinq fois par jour, qui, se levant tard, perdent la matinée en chiffonnages, et, dès qu'il faut marcher, sont exténuées pour une course de cinq cents pas! Traînées, par obéissance à la tradition, dans les musées ou devant les sites célèbres, elles ne sentent ni l'art ni la nature et confondent leur époux par des réflexions niaises, terre à terre, par leur absence d'émotion intellectuelle.

Ulrika, au contraire, avait l'esprit assez cultivé pour ne pas comparer un Fra Angelico à un Albane, pour éviter, devant un dessin de Léonard ou une fresque d eLuca Signorelli, les questions saugrenues. Cependant son éducation plutôt scientifique l'avait assez mal préparée à goûter les œuvres d'art, celles surtout de l'art italien. Reconnaissant à cet égard la supériorité de Lorgères, mieux informé des choses artistiques, elle se laissait docilement guider par lui, mais elle regrettait que les aptitudes littéraires de Fabien l'eussent écarté des études de science, les premières à ses yeux. Pour tout le reste, ignorante de la soumission naïve recommandée aux épouses d'autrefois, elle s'exprimait sur un ton d'assurance tranquille qui ne rappelait en rien les coquetteries enfantines, les caprices mutins des jeunes mariées françaises. Traitant son époux sur un pied de complète égalité, elle montrait par son attitude que, si elle cédait sur un point, c'est qu'elle le voulait bien, mais ces allures d'indépendance innée étaient rachetées par la grâce d'une tendresse chaste et sincère.

A partir de Milan, ils eurent pour compagnon de route un couple de nouveaux mariés revenant d'un voyage de noces, des Lacs sans doute. Pendant la traversée du Mont-Cenis, la jeune femme, enveloppée d'un élégant manteau, s'était assoupie, la tête appuyée à l'angle du compartiment, calme et fraîche en son sommeil. A ce moment, dans la demi-obscurité, on ne voyait plus de l'endormie que les feux des brillants tout neufs luisant à ses oreilles.

Ulrika regardait sa compagne de route, Lorgères la regardait aussi. Croyant que la vue des diamants fascinait les yeux de sa femme, il se pencha vers elle et, à mi-voix, s'excusa sur sur ses ressources bornées, de n'avoir pu lui en offrir de pareils pour leurs épousailles. C'était, d'après les usages bourgeois, l'apanage en quelque sorte d'une jeune mariée, la pièce principale de la corbeille. Aux premiers mots d'allusion à ce présent de noces, elle répondit avec sang-froid :

— Jamais je n'ai voulu laisser percer mes oreilles. Il n'y a pas plus de raison pour porter des boucles d'oreilles que pour se mettre un anneau dans le nez. Quant aux diamants, j'en ai tant vu et de si beaux dans les tailleries célèbres d'Amsterdam que ces petits brillants ne me tentent guère !

« Cette réponse-là n'est pas d'une Parisienne! se dit Lorgères. Quelle Française, en pareille circonstance, aurait été exempte de tout regret pour les joyaux entrevus?» Il en conçut pour Ulrika une estime d'autant plus grande.

Cédant à la fatigue, celle-ci s'endormait à son tour. Lorgères les regardait dormir, toutes deux, la femme légitime et l'épouse volontaire. La destinée de l'une avait pour elle la sauvegarde de la loi, de la justice, prêtes à lui offrir assistance contre un mari prodigue ou coupable ; son mariage lui assurait l'appui d'une seconde famille qui l'adoptait comme un de ses enfants et contraindrait au besoin l'époux à tenir ses engagements. Le sort de l'autre n'avait de garant qu'une parole donnée sans constatation légale, sans témoins étrangers et sans recours contre le conjoint déloyal. De sentir sa compagne dénuée de toute défense contre un délaissement possible, Lorgères s'attendrissait sur les miracles de l'affection féminine, si spontanée, si dépourvue de calcul, pour peu qu'elle soit sincère, sur cette faiblesse confiée à sa discrétion d'homme : il se promettait de reconnaître par une loyauté indéfectible la confiance que son Ulrika avait mise en lui...

Arrivés à Paris, après un court séjour à l'hôtel, ils firent choix d'un nouvel appartement. Par délicatesse, Lorgères avait tenu à changer de maison et même de quartier, à conduire sa femme dans un logis bien à elle, comme le fait d'habitude un jeune marié, désireux de rompre ostensiblement tous liens avec la vie de garçon. D'autre part, il tenait

par-dessus tout à fuir les questions indiscrètes. Pour qu'elle fût réputée sa femme légitime, — et il désirait qu'elle fût traitée comme telle — il était nécessaire d'habiter une maison où l'un et l'autre seraient inconnus, et où elle se présenterait sous le nom de madame Lorgères.

Le logis était d'ailleurs très modeste, les frais de voyage et d'installation ayant à peu près épuisé les économies de Lorgères. Quand Ulrika fut mise au courant de la situation, sut le faible revenu avec lequel il faudrait vivre, sans avoir à compter sur les libéralités des parents, elle exprima hautement le désir de contribuer par son travail à l'entretien du ménage. Fabien protesta, au nom des usages français qui interdisent à la femme de condition bourgeoise d'exercer une profession personnelle. Ulrika n'eut pas de peine à réfuter cette objection. Elle n'était pas mariée : ce qui était interdit par les bienséances aux femmes mariées ne lui était pas défendu à elle. Au contraire, vivant aux dépens de Fabien, elle aurait les apparences d'une fille entretenue et déchoirait à ses propres yeux.

— D'ailleurs, tu sais bien, fit-elle, que les Russes et les Norvégiennes, apôtres de l'amour libre, n'agissent pas autrement.

Quand elle l'eut renvoyé aux romans d'Herzen, de Tchernychewsky, à tous les auteurs scandinaves défenseurs de l'égalité entre les sexes, quand elle lui eut cité les usages des Américaines, qui, pourvues de la même instruction que les jeunes gens, s'ingénient à se procurer les mêmes moyens d'existence, il dut se rendre à sa démonstration. — Soit ; mais quelle tâche entreprendre ? Faute de diplôme, elle ne pouvait exercer la médecine, ni s'établir sage-femme. Donner des leçons à Paris est encore plus difficile pour une étrangère que pour une Française. Restait l'enseignement de la musique, mais elle était trop peu musicienne pour avoir le droit d'y songer. Les emplois de bureau, accessibles aux femmes, dans les Postes, à la Banque, dans certaines sociétés financières ou dans les agences d'informations, fort peu rétribués, astreignent à de longues heures de présence et semblaient incompatibles avec l'humeur indépendante d'Ulrika. Sa connaissance parfaite du hollandais, de l'anglais et de l'allemand lui offrait la ressource

des traductions pour les éditeurs. C'est ce parti qu'ils adoptèrent. Par ses relations littéraires, Lorgères trouva pour Ulrika des travaux de ce genre : avec ses connaissances scientifiques elle pouvait facilement se charger des versions qu'un vocabulaire trop technique rend malaisées à la plupart des traducteurs. Enfin cette besogne, elle pouvait l'accomplir chez elle, vivant auprès de Fabien, ne le quittant que pour les courses indispensables ou pour quelques recherches à la Bibliothèque nationale.

Grâce à cette existence quasi conjugale se développait en elle l'amour du foyer, si cher à toute âme hollandaise. Ses économies personnelles, Ulrika les employait à l'embellissement du logis. Peu à peu, des meubles venant remplir les places vides, elle faisait la maison sienne par des acquisitions inspirées de son goût personnel, pour l'utile, le solide et l'exotique. Elle s'imaginait ainsi en rendre le séjour plus agréable à son époux, alors qu'en réalité, c'était son propre instinct de ménagère aimant l'ordre, la propreté, le confort, qu'elle satisfaisait par ses emplettes. Celles-ci, en général, n'avaient rien de futile ; les frivolités du luxe parisien la laissaient indifférente. Lorgères trouvait même qu'elle se révélait trop peu femme, en son dédain de la toilette. Aussi lui arrivait-il parfois de la taquiner à ce sujet.

Dans leurs promenades, c'était lui qui remarquait la mise d'une passante, une coupe de robe, un volant de jupe, la forme d'un chapeau ; lui qui s'arrêtait aux étalages des magasins de luxe alors qu'Ulrika ne prêtait aucune attention à ces raffinements d'élégance, charme des yeux de femmes ou d'artistes. Une vitrine de bazar japonais, un « déplié » de tapis persans, une exposition d'ustensiles de ménage intéressaient bien davantage la Hollandaise. Aux yeux de Lorgères elle paraissait trop simple dans sa mise, trop sérieuse, trop raisonnable. Bien qu'il préférât cet excès à la tendance contraire, si ruineuse pour les maris et les amants, l'austérité des costumes de sa femme choquait ses goûts innés de Parisien. Afin de corriger sa tournure lourde (Ulrika avait des hanches trop fortes et trop hautes), il fut obligé de lui imposer une couturière passable ; il dut l'empêcher de faire elle-même ses chapeaux à la mode de Groningue.

A cela près, il vivait très heureux, d'un bonheur calme comme la nature même de sa compagne. Ulrika lui faisait la vie facile, bien réglée, peu agitée, propice au recueillement et au travail. Les occupations de sa femme lui interdisaient l'oisiveté, féconde en rêveries, en soupçons, en curiosités malsaines. Dans leurs rapports journaliers, elle montrait une discrétion parfaite, lui épargnant les stériles et habituelles questions familières aux femmes d'intelligence médiocre : « Où vas-tu, d'où viens-tu ? Qu'as-tu fait aujourd'hui ? Qui as-tu vu ? » Elle respectait avec un tact délicat l'ombrageuse indépendance de son amant comme lui-même respectait la sienne. Aussi jamais ne s'élevait-il entre eux de discussion. Ils se réunissaient ou se quittaient à volonté. L'époux ne prétendait pas plus exercer une autorité sur l'épouse que celle-ci ne s'efforçait de le dominer. Leur existence intime, en dehors des heures de tendresse amoureuse, était une camaraderie entre amis de sexe différent, d'intelligence égale, mais diverse, qui s'estiment mutuellement et se fient l'un à l'autre : l'union idéale aux yeux de Lorgères. Ses vœux de célibataire avaient été exaucés : engagé en des liens volontaires, d'une insensible légèreté, il avait échappé au joug redoutable, au despotisme de la femme armée de droits légaux. Les inconvénients sociaux qu'il reprochait au mariage et qui procèdent de sa publicité lui étaient épargnés. Il recevait très peu. Aux amis très intimes qu'il ne pouvait éconduire, il avait présenté Ulrika comme sa femme. Des autres il se souvenait peu.

Quand ses parents connurent l'union bizarre qu'il avait contractée en Corse, ils furent d'abord médiocrement émus, pensant qu'il s'agissait d'un caprice. Mais, lorsqu'ils eurent appris l'organisation nouvelle de son existence, le faux ménage affiché, rendu public par le nom donné à cette femme, ils tentèrent de rompre cette union. Prières, menaces furent vainement employées. Que pouvaient-ils sur lui ? Affranchi de toute dépendance par le produit de ses travaux littéraires, il était en âge de se passer même de leur consentement pour se marier; à plus forte raison, pour vivre maritalement avec une amie. Connaissant l'obstination de leur fils, réfractaire à toute direction, les Lorgères durent se résigner. Ils s'étaient enquis de sa compagne. D'une maîtresse ordi-

naire, par un sacrifice d'argent ils auraient trouvé moyen de le débarrasser. Lorsqu'ils surent les conditions dans lesquelles mademoiselle Van Hulsteyn s'était liée à Fabien, qu'elle appartenait à une famille honorable et qu'au lieu de le ruiner, elle travaillait elle-même pour prendre sa part des charges du ménage, sa conduite fut jugée par eux encore plus indigne : à leurs yeux, cette mise en commun par les époux du fruit de leur travail équivalait à une déchéance sociale, leur condition devenait semblable à celle des ouvriers.

Dans les premiers temps, Ulrika, s'imaginant que les parents de Fabien céderaient à la volonté de leur fils nettement formulée (elle les jugeait d'après la conduite de son propre père), avait exprimé le désir de leur être présentée, persuadée que, lorsqu'ils la connaîtraient, ils reviendraient de leur préventions. Lorgères l'en dissuada vivement, sûr d'avance qu'elle serait impitoyablement repoussée. Ulrika renonça dès lors à ce projet, avec le regret cependant de passer auprès d'eux pour une maîtresse vulgaire. Comme il essayait de la consoler :

— Qu'importe ! dit-elle, en agissant ainsi, je devais m'attendre à choquer les traditions de famille. Les miens éprouvent, sans doute, un sentiment analogue. Mon père ne l'avoue pas, pour m'éviter un froissement, mais je le devine. Mes cousines Reynders, Genoveva et Claartje, ne répondent plus à mes lettres....

Puis, après un soupir :

— Qu'importent ces misères, puisque j'ai bravé les préjugés pour être à toi !

Quelques mois se passèrent ainsi. Ulrika recevait assez régulièrement des nouvelles de son père qui, de retour à Groningue, avait tenu à reprendre son cours à l'Université. Il affirmait dans ses lettres que sa santé était meilleure et que Barbara, sa vieille servante, lui donnait les soins nécessaires. Cette assurance laissait sa fille incrédule; elle se reprochait parfois d'avoir négligé ses devoirs filiaux pour la satisfaction de ses vœux de femme, d'avoir abandonné M. Van Hulsteyn pour suivre Lorgères. Dans le courant de l'été, ce dernier ayant parlé de quitter Paris pour faire une excursion d'une quinzaine de jours :

— Pourquoi n'irions-nous pas en Hollande? dit-elle avec un espoir joyeux. J'irais voir mon père à Groningue et ce voyage te donnerait en même temps l'occasion de visiter les provinces du Nord que tu n'as pas encore vues. Comme on n'y parle guère français, je serai ton interprète.

Séduit par le voyage, Lorgères acquiesça.

*
* *

De Paris, ils s'étaient d'abord rendus à La Haye. La visite des musées terminée, ils profitèrent d'une belle journée pour se rendre en tramway à Scheveningue. Arrivés au village de pêcheurs, ils gagnèrent la digue au pied de laquelle une vingtaine de lourdes barques de pêche, aux coques massives et ventrues, reposaient sur le sable, à plat, comme des sabots échoués. Autour de leurs flancs tricotaient des femmes du pays, les tempes ceintes de plaques de métal doré.

Ils s'assirent côte à côte sur les dunes, un peu à l'écart de la foule des baigneurs, tournant le dos aux vastes bâtiments des hôtels en briques rouges qui gâtent la perspective. Par ce temps splendide de fin d'été, au-dessus de la plaine liquide, s'étendait un ciel blanc, absolument uni, barré de petites touches de nuages étroits, semblables à un duvet de cygne incandescent. Sous l'albescence du soleil couchant, la surface de la mer muait du ton de l'argent en fusion à celui de l'étain mat. Puis le zénith, d'azur intense, se voilait d'un amoncellement de nuées venant du large. A ce moment, l'horizon et le plan de la mer formaient un angle rigoureusement net, mais estompé par la suavité des deux teintes claires, comme ouaté de lumière; puis, à mesure que le soleil traversait leur réseau, ces petits cirrhus blancs, s'étirant et se dorant sous ses rayons, fulguraient ainsi que les filons d'un métal précieux, damasquiné, ou les linéaments d'or d'une nielle. En même temps s'abaissait le foyer solaire, la zone de lumière se rétrécissait et la brume qui montait de l'horizon se colorait en lilas grisâtre, tandis que, réfléchissant un ciel débarrassé des nuées, la mer, le soleil couché, se revêtait d'une sorte d'émail lilas bleuté, bientôt pâlissant jusqu'au blanc laiteux, puis enfin pénétré de rose orangé et de vert, au premier plan...

Les deux époux contemplaient en extase la merveilleuse féerie du jour et de la mer sous ce ciel du Nord si rarement lavé de toute brume, alors vibrant d'éclatante lumière. Tout à la joie physique de cette radieuse vision qui leur rappelait un coucher de soleil mémorable, dans une contrée méridionale, baignée par une mer toute différente, ils goûtaient une béatitude intime et silencieuse. Mais un groupe passant derrière eux sur la digue fit se retourner Ulrika. Un homme d'une cinquantaine d'années, rasé, vêtu de noir, d'aspect austère, une dame qui paraissait être sa femme et deux jeunes filles, au costume pareil, se ressemblant comme des jumelles.

— Mon oncle Reynders ! — murmura Ulrika avec une sorte d'émoi ; — ma tante, mes cousines !

Elle eut un élan spontané pour aller à leur rencontre. Un geste du pasteur l'arrêta. Lorgères, s'étant retourné à son tour, le vit entraîner sa famille, avec un dédain affecté, vers le *Badhuis*.

— Genoveva, Claartje ! — se répétait Ulrika avec une joie d'instinct, qui la poussait à courir vers elles sur la digue, à rejoindre ses cousines, ses amies d'enfance.

Mais le pasteur, craignant d'être suivi, pressait le pas, activait les siens, comme un chien de berger harcèle les moutons, vers le refuge du Kursaal. Il disparut derrière un hôtel de la digue.

« Les Reynders me renient, pensa-t-elle, à cause de notre libre union ! Mon oncle éloigne ses filles de moi comme d'une brebis galeuse ! »

Et elle s'assombrit dans la tristesse de ses pensées. Lorgères lui demanda les raisons de son mutisme.

— Je viens de reconnaître mon oncle, le pasteur Josias Reynders. Il exerce ses fonctions à Utrecht, où il a fait ses études, dans l'Université la plus traditionnelle de notre pays. C'est un piétiste sévère, un homme attaché aux prescriptions de la morale autant qu'à celles du dogme. Il connaît, sans doute, notre histoire ; à ses yeux nous sommes un objet de scandale, il nous fuit avec horreur. Et moi, j'aurais eu tant de plaisir à revoir mes cousines !...

De retour à l'hôtel, ils trouvèrent un télégramme de Bar-

bara, la vieille servante, informant sa maîtresse que M. Van Hulsteyn s'était mis au lit, plus souffrant depuis quelques jours. Un coup de vent du nord, rafraîchissant brusquement la température de septembre, avait déterminé chez lui une congestion pulmonaire. Le lendemain soir, ils arrivèrent à Groningue.

Ulrika se hâta de monter à la chambre de son père, laissant Fabien dans le parloir du rez-de-chaussée. Très troublé en la revoyant, car il ne l'attendait que dans huit ou dix jours, et trop bien instruit de l'imminence de sa fin (il n'ignorait pas qu'aggravée d'une congestion pulmonaire sa phtisie l'emporterait avant ce temps), le vieillard fut secoué d'une quinte de toux violente et longue. Sa fille se précipita pour le soutenir. La crise passée, après lui avoir fait prendre une cuillerée de potion, elle le gronda, les larmes aux yeux :

— Pourquoi ne pas m'avoir rappelée ? Pourquoi ne m'a-t-on pas dit plus tôt que vous étiez retombé malade ? Je serais venue vous soigner, mon père. C'est très mal de m'avoir caché la vérité !

— Mon enfant, c'est parce que je te sais très dévouée que je n'ai pas voulu t'inquiéter. Tu m'as quitté, il y a six mois, pour suivre le vœu de ton amour. La chose était trop naturelle pour que je t'en fisse un reproche. Ulrika, tu as bien voulu rester près de moi jusqu'à l'âge de vingt-six ans. C'est six ou sept ans de ton existence de femme que tu m'as sacrifiés. Je dois t'en savoir gré. L'instinct pousse les enfants hors du foyer paternel : je sais trop bien les lois de l'espèce pour ne pas m'y soumettre, en philosophe... Du reste, Barbara m'a très bien soigné, et mon collègue de l'Université, le docteur Scholten, me vient voir tous les jours... Je suis en bonnes mains.

— C'est possible, cher père, mais ce ne sont pas là les soins d'une fille. Vous étiez habitué aux miens. Si j'avais été près de vous, peut-être auriez-vous évité cet accident.

— Non, mon enfant, tu avais de nouveaux devoirs, je n'avais pas le droit de t'enlever à... ton mari... Lorgères est venu ? Il va bien ?

— Il est là, en bas, dans le parloir. Vous voulez le voir ?

— Sans doute. Fais-le monter.

Lorgères entra dans la chambre du malade, avec une émotion presque filiale.

— Soyez le bienvenu chez moi ! — prononça Van Hulsteyn, d'une voix faible, qu'interrompit une nouvelle quinte.

Ulrika s'empressa de glisser sous les épaules de son père des oreillers. La toux redoublant :

— Aide-moi ! dit-elle.

Et Fabien l'aida à soutenir le malade pendant l'accès. Lorsque celui-ci s'affaissa, brisé, sur son traversin, il eut pour Lorgères un regard de remerciement. Puis il tomba dans une espèce de torpeur, d'où il ne sortit que pour demander :

— Barbara vous a-t-elle fait dîner ?

Après quoi, il s'assoupit.

La vieille servante profita de cet instant de calme pour les faire manger. Le repas fini, pendant lequel Ulrika était devenue soudain pour Fabien d'une froideur presque hostile, comme par ressentiment des torts mêmes que sa conscience lui reprochait, Barbara, les éclairant d'un grand chandelier de cuivre rouge, les conduisit au premier. Elle ouvrit la chambre de sa maîtresse.

— J'ai mis là vos valises, dit-elle en poussant la porte.

A l'aspect de sa chambre de jeune fille, les larmes vinrent aux yeux d'Ulrika. Le lit, étroit et pudique, entr'ouvert, la fit rougir.

— Oh ! je ne coucherai pas ici, dit-elle vivement. J'irai veiller auprès de mon père !

— Ce n'est pas possible, madame, après une journée de fatigue, de chemin de fer ! Vous avez besoin de repos. Je serai près de lui.

— Certainement, intervint Fabien. Repose-toi. C'est moi qui veillerai ton père.

Il sentait bien, n'étant pas le mari d'Ulrika, qu'il ne pouvait être reçu dans cette chambre de jeune fille. Elle devina sa pensée et apprécia sa délicatesse.

— Non, mon ami, c'est mon rôle. Barbara, vous logerez Monsieur dans la chambre d'ami.

Ulrika ayant tenu à passer quelques heures de la nuit dans la chambre de son père, Lorgères dut céder à cette demande

toute naturelle. D'ailleurs il voyait sa femme absolument résolue à ne pas écouter ses exhortations. Ils se relayèrent pour veiller le malade, chacun prenant soin, comme par une entente tacite, de sortir de la chambre lorsque l'autre y entrait.

La nuit du malade avait été assez calme, mais le docteur Scholten, le lendemain, ne leur laissa aucun espoir. Van Hulsteyn était condamné, le mal l'emporterait au bout de quelques jours. Il fallait prévenir la famille. Ulrika avertit les parents, non sans redouter les difficultés des rapports qui s'établiraient entre eux et Fabien. Celui-ci proposa de quitter la maison, d'habiter à l'hôtel. Le docteur Scholten, à qui son vieil ami de l'Université avait avoué la situation anormale de sa fille, offrit de le recevoir.

— Non pas, répondit Ulrika. Ils croiraient que nous nous cachons, que j'ai honte de ce que j'ai fait! Or, je n'ai agi qu'avec le consentement de mon père. S'ils viennent chez lui, ils doivent respecter sa volonté.

Mais, afin de retarder le plus possible l'entrevue, elle se contenta de leur donner des nouvelles, promit de les mander par télégramme, en cas de danger.

Pendant les cinq ou six jours qu'il vécut encore, Van Hulsteyn devint très paternel à l'égard de Lorgères. Il le considérait absolument comme le mari de sa fille, se montrait heureux de le savoir un bon époux. Fabien se sentait gagné par la sympathie que lui témoignait le Hollandais, hospitalier jusque dans l'agonie. Cependant, pour lui éviter la fatigue de parler une langue étrangère et pour réserver à Ulrika la satisfaction de s'entretenir librement avec son père, Lorgères restait le moins possible dans la chambre du malade. Quand il était fatigué de sa réclusion dans le cabinet de travail du professeur, garni du haut en bas d'étagères chargées de livres scientifiques, d'albums de planches anatomiques et physiologiques, il allait se promener dans les rues.

Groningue était une de ces villes dont le nom, sans qu'il sût pourquoi, par sa singularité même, exerçait sur lui depuis longtemps une attraction phonétique. Il avait toujours désiré la connaître. Lorsqu'il l'eut parcourue, il fut un peu déçu dans ses espoirs de pittoresque. Groningue a un aspect tout

différent de celui des autres petites villes hollandaises. Ce n'est plus une de ces cités paisibles, endormies au sein d'une nature grasse et plantureuse, où le mouvement des canaux fait seul circuler quelque vie; c'est une ville commerçante, une ancienne ville hanséatique, un centre de transactions commun aux pays du nord de la Hollande et à ceux de l'Allemagne. Dans ses trois ports que relient des canaux de communication, se pressent les coques vernies des nombreux navires qui viennent y chercher les produits de l'industrie du pays, les denrées agricoles, les grains, le beurre et le fromage.

Lorgères visitait les églises, regardait longuement les façades anciennes mentionnées dans le Guide, rares en cette ville où toutes les maisons, petites, basses, peintes de couleurs claires, percées de trois ou quatre fenêtres, semblent fabriquées sur le même modèle, mais il flânait plus volontiers sur les marchés. Là, des paysannes frisonnes au casque de cuivre rutilant étalaient des fruits et des légumes apportés de la campagne en des chariots aux vives couleurs. Il s'étonnait de voir traîner par des chèvres les charrettes des laitières, plus petites, mais de la même forme que les grands chariots à chevaux. Çà et là, des marchands de poêlerie et de ferraille rouillée. Au milieu des vendeurs et des acheteurs, le va-et-vient des tramways qui traversent la ville du nord au sud.

Il connut bientôt dans tous les sens une ville qu'on visite aisément en une matinée et ne sut que devenir. Dans ce pays tout proche de l'Allemagne du Nord, où le français est très peu compris, il se sentait d'autant plus étranger qu'il n'avait pas sa femme à côté de lui pour lui servir d'interprète. La maladie de Van Hulsteyn, en lui imposant un séjour forcé à Groningue, avait brusquement transformé une excursion de plaisir en un voyage funèbre. A la révolte instinctive de son égoïsme il ne pouvait opposer l'accoutumance de l'homme marié, plié à la discipline des obligations de famille. Certes il plaignait Van Hulsteyn, déplorait le chagrin que sa mort allait causer à Ulrika, mais il en voulait un peu à son indiscrète phtisie d'une fin si prématurée et qui allait lui créer, à lui, Lorgères, une situation très fausse.

Au bout de quelques jours, l'arrivée des parents de Van

Hulsteyn, mandés par télégrammes, l'obligea de se réfugier presque toute la journée au Club de l'Harmonie, où le docteur Scholten l'avait fait admettre. Le pasteur Reynders était arrivé d'Utrecht; ses cousins Tydeman et Wolwers, de Deventer, la ville natale de Van Hulsteyn : la présence de Lorgères sous le toit du professeur eût fait scandale à leurs yeux. Le pasteur, surtout, en sa qualité de représentant officiel de la religion d'État, avait marqué sa réprobation en n'amenant ni sa femme ni ses filles. Outre cet affront, Ulrika eut à subir plusieurs homélies sur son inconduite qui déshonorait la famille, et à défendre son père contre les objurgations de Reynders, pour la sanction qu'il avait donnée volontairement à cette union dépourvue de consécration religieuse et légale.

Le mourant fit la sourde oreille aux allusions, aux sentences morales que le pasteur sut bien trouver le moyen de lui insinuer entre deux accès de toux, lorsque la jeune femme quittait la chambre pour vaquer aux soins du ménage. Mais, la veille de sa mort, il fit appeler Lorgères et, seul à seul, lui adressa ces paroles :

— Mon ami, je m'en vais, Scholten me l'a dit. C'est pour ce soir ou demain. Je ne reverrai plus le beau pays où nous vous avons connu. Vous n'êtes lié à ma fille que par un lien volontaire qu'il dépend de vous de rompre. Mais j'espère que vous tiendrez votre promesse, tout comme si elle était consignée sur des registres officiels, et que vous n'abandonnerez pas mon Ulrika.

— Je vous le jure ! — répondit Lorgères, un peu ému lui-même de ratifier au chevet d'un mourant, une promesse qu'il n'avait pas du reste l'intention de renier.

Van Hulsteyn lui serra la main avec un « merci » cordial.

Le lendemain, après un semblant de mieux, quelques heures d'apaisement à ses souffrances, alors qu'Ulrika, trompée par les apparences, se reprenait à l'espoir, il expira.

La mort du professeur illustre mit en émoi toute la ville de Groningue. Le Conseil communal s'empressa de voter des funérailles officielles. De toutes parts affluèrent lettres et télégrammes de condoléances; il en vint de France, de Danemark, d'Allemagne et d'Angleterre : profitant de la dou-

leur d'Ulrika pour s'ériger en représentant de la famille, — car Lorgères, n'étant pas légitimement le gendre du défunt, n'avait aucun droit à prendre la place d'un fils, — le pasteur Reynders les recevait et y répondait. Avec les cousins de Deventer, les Tydeman et les Wolwers, il conduisit le deuil, tandis que Fabien, malgré les protestations de sa femme, était relégué dans le cortège, au rang des amis ou des étrangers. Sur le seuil de l'Université, il y eut une série de discours : Reynders humait les éloges funèbres adressés à son beau-frère, par le bourgmestre, le curateur, le professeur délégué, les envoyés des Universités étrangères, avec une sensualité d'orgueil d'autant plus vive qu'il dépouillait un intrus de cet héritage de gloire.

Le service eut lieu à la Noorderkerk ; l'assistance prit place dans les bancs disposés en amphithéâtre au centre de l'église, au pied de la chaire. Soufflé par son collègue d'Utrecht, le pasteur qui prononça l'allocution devant le cercueil de Van Hulsteyn, après avoir rappelé les titres du défunt à l'admiration de la ville de Groningue, à l'estime des habitants, crut devoir exprimer des réserves au sujet d'un acte de tolérance coupable par lequel sa longue vie d'honneur et de devoir avait été discréditée, en quelque sorte, et qu'on devait imputer vraisemblablement à une diminution de ses facultés causée par la vieillesse ou par la maladie. Ne sachant pas le hollandais, Lorgères ne comprit pas l'allusion du pasteur, mais il devina, au remous qui agita l'assistance, qu'il devait être question de lui. Sa situation était sans doute assez pénible, mais, perdu dans la foule, celle-ci ne le connaissait pas, tandis qu'Ulrika était mise personnellement en cause devant toute la ville. Ce pharisaïsme protestant le révolta.

Après la cérémonie, le corps de Van Hulsteyn, conformément à ses volontés, fut conduit à Deventer pour y être inhumé. Il y eut un nouveau service à Saint-Liébuin, gigantesque église gothique désaffectée, auprès de laquelle les maisons qui l'entourent et même le *Stadhuis* et le bureau de police contigu, dont un élégant pignon en escalier à volutes décore la façade, semblent des constructions naines. Pendant le sermon, Lorgères en admirait les hautes nefs aux nervures alvéolées, les vastes baies aux fins meneaux, à travers lesquelles

il voyait tomber, sans trêve, une pluie dense et fine. L'aspect de cet immense vaisseau nu, aux murs et aux stalles blanchis, le glaçait physiquement; il éprouvait une impression profonde de dépaysement, qu'attristait encore le regret de savoir la douleur de sa femme avivée par la froideur hostile de la famille. Le ciel même de la Hollande lui fut inclément, car le trajet du convoi vers le cimetière se fit sous une pluie battante qui noyait d'un brouillard d'eau les rues mornes de Deventer. Après l'inhumation, le pasteur Reynders, en des adieux secs, prit congé d'Ulrika, et repartit pour Utrecht.

Par testament, le naturaliste laissait à sa ville natale sa magnifique bibliothèque; à l'Université de Groningue, il faisait don de ses collections. Quelques objets d'art étaient légués en souvenir aux cousins Tydeman et Wolwers, de Deventer. Ils espéraient davantage sans doute; peut-être même prétendaient-ils, ainsi que Reynders, à une partie de la succession, au détriment de l'héritière directe, déconsidérée à leurs yeux par son faux mariage.

Leur déception pécuniaire venant corroborer la rigueur de leur morale, Ulrika ne put rien obtenir d'eux après leur présence aux funérailles. Lorqu'elle se présenta chez madame Tydeman comme chez madame Wolwers, l'une et l'autre, ayant guetté sa visite dans le miroir de leurs « espions », firent répondre qu'elles étaient sorties. C'étaient des jeunes femmes, des mères de famille de trente ans, imbues du superbe mépris de la femme mariée pour celle qui ne l'est pas. On la traitait en pestiférée. Ainsi se vengeaient les parents dont elle avait dédaigné les préjugés, bravé l'opinion. Repoussée par eux, elle renia à son tour ses liens de parenté et, disant adieu à sa patrie, se tourna vers le pays de son amant comme vers un port de salut.

*
* *

De retour à Paris, la Hollandaise employa quelques jours à caser dans son appartement les meubles qu'elle avait rapportés de Groningue : une horloge au cadran de métal ciselé, à gaine de bois surmontée d'anges en cuivre sonnant de la trompette, une vitrine remplie d'orfèvrerie d'argent de Leeuwarden, des sièges antiques en bois sculpté, et d'autres

plus modernes et plus confortables qui avaient servi à son père, des vases et des carreaux en faïence de Delft, une provision de beau linge en toile de Frise, luxe des vieilles familles de son pays. Sans la faire riche, l'avoir paternel lui permettait de renoncer à travailler.

Les formalités de la succession l'occupèrent d'abord. Un jour, ayant à convertir en valeurs françaises quelques-uns des titres dont elle héritait, elle s'adressa à une maison de crédit pour en opérer la vente. L'employé lui ayant demandé son nom, elle répondit, machinalement : « Madame Lorgères. »

— Vous êtes mariée? interrogea-t-il.

— Oui, fit-elle.

— Avez-vous l'autorisation de votre mari?

— Comment? Pourquoi? Ces titres sont ma propriété; ils me viennent de mon père.

— Il n'en faut pas moins l'autorisation de votre mari pour les aliéner.

Il lui fallut s'expliquer, reconnaître que son nom était Van Hulsteyn et qu'elle n'était pas mariée. Outre la confusion qu'elle éprouva de cette discussion devant témoins, elle dut subir, du chef de bureau qui était intervenu, une admonestation paternelle pour s'être indûment donné « la qualité de femme mariée, moins favorable que celle de fille, il est vrai, lui fit-il observer, pour la gestion de la fortune féminine ».

Cet accident mesquin l'avait affectée plus que de raison. Elle sortit du hall de la maison de banque en se disant qu'il n'était pas digne de se parer d'un titre auquel elle n'avait aucun droit. Mais comment y renoncer maintenant?

Ayant, depuis la mort de son père, cessé de travailler, il lui restait plus de temps pour songer à elle-même, s'absorber dans ses réflexions, d'autant que le soin de sa santé, ébranlée par les récentes secousses morales, l'obligeait le plus souvent à garder la chambre. La douleur, les affronts subis en Hollande, rétablissaient en elle l'empire, naguère détruit, des principes religieux. Les objurgations du pasteur Reynders, qui lui avait représenté l'issue fatale de la maladie de son père comme la conséquence de leur séparation et le châtiment de son péché, harcelaient sa conscience troublée. Une influence secrète la ramena au temple; à l'insu

de Fabien, elle retourna au culte, moins par piété que par besoin d'un soutien moral. Mais la sévérité de la religion réformée pour les faiblesses de la chair, les prosopopées de ses ministres tonnant en chaire contre la corruption, ne tardaient pas à révolter le bons sens de sa nature, à froisser sa tendresse de femme par leur rigorisme calviniste dont elle apercevait enfin, rendue plus sensible par ses douleurs intimes, toute la rebutante et inhumaine sécheresse. Du Dieu d'amour de l'Évangile excusant la femme adultère et relevant la courtisane de Magdala, ils faisaient un dur, un implacable juge, inaccessible à la compassion. Exclue par sa faute de la communion des fidèles, n'ayant aucune consolation à attendre d'un dogme fondé sur l'indignité du pécheur dont le salut dépend du seul pouvoir de la grâce, elle sentit que sa place n'était plus au temple et se blâma sévèrement d'y avoir cherché un refuge spirituel.

Toutefois, par l'effet peut-être des scrupules religieux auxquels son âme s'était rouverte, le droit de l'individu à rejeter les contraintes sociales ne lui apparaissait plus aussi absolu; elle en comprenait d'autant mieux l'infrangible tyrannie que, étudiant Fabien plus à fond en de longs tête-à-tête, elle retrouvait chez cet esprit soi-disant libéré des idées convenues, dans ce jugement indépendant, le germe, vivace encore, de la morale conventionnelle. Elle souffrait parfois à l'entendre s'exprimer avec mépris sur la conduite de certaines femmes légères.

— Je n'aime pas, lui disait-elle avec un serrement de cœur, t'entendre parler ainsi de ces femmes. Elles vivent avec un amant?... Ne fais-je pas de même? Tu me méprises donc aussi... Si c'est mal, ce n'est pas à toi de me le faire sentir!

— Mais ce n'est pas la même chose! protestait Fabien avec tendresse. Tu ne vas pas te comparer à ces femmes-là!... Toi, je t'estime autant que je t'aime.

— Soit! répondait-elle tristement. Mais les autres ne m'estiment pas, eux. Et ils ont raison, car, à leurs yeux, moi qui n'ai pas, comme la plupart de ces malheureuses, été perdue par la misère et les mauvais exemples, je suis sans excuse.

Ayant observé que le tempérament d'Ulrika, si robuste naguère, s'énervait sous l'influence du climat de Paris, de sa

vie renfermée, Fabien cherchait à la distraire, à lui procurer des relations. Il se rapprocha de quelques femmes mariées qu'il savait intelligentes et bonnes. Après leur avoir expliqué la situation en s'efforçant de les intéresser à Ulrika, il leur demanda de vouloir bien la recevoir. Toutes refusèrent ; leur réponse unanime fut celle-ci : « Certainement, votre amie, j'en suis convaincue, est des plus estimables et je n'ai pour elle aucun blâme. Mais que dirait-on si l'on savait que je reçois des faux ménages ? Que n'inventerait-on pas sur mon compte ? »

La seule qui surmonta ces suggestions du respect humain fut une de ses parentes qui, séparée de son mari, n'avait pas trop le droit d'être difficile sur le choix de ses amies. Elle se montra disposée à recevoir Ulrika et la prit bientôt en affection, comme une étrangère un peu novice qu'une Parisienne élégante se fait un plaisir d'initier peu à peu à l'art de la vie mondaine. Elle l'emmenait avec elle dans les magasins, s'efforçait de former son goût, l'éblouissait de ses toilettes, consentait à partager sa loge au théâtre quand Lorgères les y conduisait, mais non à lui rendre ses visites. Tout en la sachant parfaitement honnête, la considérant même comme virtuellement mariée avec Fabien, elle avait parfois la petitesse de lui faire sentir l'infériorité de sa position.

— C'est une si grande force pour une femme, voyez-vous, mon enfant, — lui disait-elle, — d'être mariée à la mairie et à l'église, que moi, bien que le tribunal, devant les torts de mon mari m'eût vingt fois accordé le divorce, je n'ai jamais voulu aller au delà de la séparation de corps !

Dans les commencements de leur union, Lorgères avait proscrit de chez lui la plupart de ses anciens amis, afin de mieux goûter leur solitude de tendresse. Eux-mêmes l'avaient respectée, supposant qu'il fermait sa porte pour vivre plus intimement avec une nouvelle maîtresse. Mais il ne pouvait les exclure indéfiniment, sans se brouiller avec eux. D'ailleurs, il rencontrait aux « premières » aux répétitions générales, aux expositions, des camarades de lettres ou de journalisme : lorsque Ulrika était avec lui, il fallait bien la présenter ; il la donnait pour sa femme. Mais dès qu'il paraissait seul, dans un couloir de théâtre, par exemple, l'ami revenait à lui :

— Tu es donc marié ?

Il répondait « oui » brièvement, ne pouvant raconter à chacun le détail de son aventure avec la Hollandaise.

— Depuis quand? Comment n'avons-nous pas reçu de lettre de faire-part?...

Si l'un d'eux venait les voir, à la façon dont il lui parlait, dont il se tenait en sa présence, au ton qu'il affectait, à un certain sans-gêne d'allures, Ulrika sentait bien qu'il ne les croyait pas mariés. Lorgères eut même beaucoup de peine à empêcher un de ses confrères de lui amener sa maîtresse, une fille galante des plus connues. Celui-ci ne comprenait pas sa bégueulerie :

— Mais puisque tu n'es pas marié, qu'est-ce que cela peut te faire? Ce n'est pas ta femme, après tout!

De ces inconvénients du faux ménage, une étrangère au caractère bien trempé, une Norvégienne, une Russe, résolue à l'union libre, aurait pris hardiment son parti ; elle-même, si elle était restée la femme sérieuse d'esprit, libérée de préjugés, telle que l'avait faite l'éducation scientifique reçue en Hollande, auprès de son père, n'y aurait pas attaché grande signification; mais, à vivre en France, avec un mari français, à respirer l'air de Paris, à lire les livres et les journaux français, elle avait subi l'influence des mœurs et des idées ambiantes ; elle apprenait la crainte de l'opinion, se soumettait docilement au joug des conventions sociales. Ressentant plus vivement les mortifications inhérentes à sa position, elle en souffrait silencieusement, sans vouloir l'avouer à Fabien.

Il arrivait qu'Ulrika, passant devant une église, vers une heure de l'après-midi, voyait le tapis déroulé sur les marches, entre deux haies de peuple attendant la sortie des mariés, retenus à la sacristie par le défilé des amis, l'avalanche des compliments et des embrassades. Parfois la curiosité l'entraînait à l'intérieur. La splendeur de l'illumination, le luxe des feuillages et des fleurs, les langueurs douceâtres d'une musique très profane, toute cette mise en scène des mariages riches, qu'en son âme de femme sérieuse et de protestante elle eût réprouvée naguère, l'attendrissait maintenant à l'égal d'une de ces petites ouvrières qui, sur le péristyle, guettaient le cortège. La cousine de Fabien lui avait expliqué que, dans les mœurs françaises, à Paris surtout, la cérémonie

nuptiale à l'église, c'est le jour de gloire des jeunes filles, celui qu'attend leur jeunesse et dont se souvient avec orgueil toute leur vie.

Ulrika put remarquer, en effet, l'air radieux de certaines d'entre elles, lorsque après la célébration de leurs noces, elles passaient triomphantes devant la haie d'invités et de curieux qu'elles avaient longée timidement à leur entrée, excitant sur leur passage l'envie et l'admiration de ces filles du peuple, de ces pauvres ouvrières qui regardent le mariage comme un objet de luxe et donnent à la femme légitime son titre avec un accent de considération jalouse. Or, par suite de sa condescendance à la volonté de Fabien, le monde leur refuserait toujours les avantages de cette publicité dont les inconvénients les avaient détournés du mariage ; la société se vengeait de n'avoir pas été prise à témoin de leurs engagements. Elle comprenait, par la solitude où elle était condamnée à vivre, tout ce qu'elle avait perdu à ne pas obtenir le sacrement : pas de famille, une situation équivoque, inférieure selon les idées courantes, flétrie d'un nom malsonnant, ne lui donnant aucun droit à être respectée par les amis de son époux.

Fille d'une famille bourgeoise honorable, élevée en vue du mariage, mademoiselle Van Hulsteyn était descendue, par son coup de tête et par l'adhésion trop facile de son père, au rang de ces filles du commun qui ne peuvent se hausser jusqu'à l'union régulière. N'étant dès lors pour Lorgères qu'une maîtresse, elle s'exposait à être quittée comme une maîtresse, dès que son amant serait las de la posséder. Les Français, d'après ses préjugés de race, étaient réputés si légers, si frivoles ! Comment avait-elle pu avoir confiance en l'un d'eux ? Un homme de lettres, un Parisien de trente-cinq ans, qui avait dû connaître tant de femmes avant elle ! Peut-être même était-ce avec l'arrière-pensée de pouvoir la quitter à bref délai qu'il avait tant insisté pour obtenir l'*abraccio*, l'union à l'essai, temporaire, facile à rompre, sans divorce ni scandale !

De telles réflexions insinuaient en elle la crainte d'être trompée par son amant. Elle, si confiante autrefois, si étrangère au soupçon, se laissait envahir par des inquiétudes jalouses, malgré la ferme volonté de ne pas céder à cette

faiblesse vulgaire. Elle s'efforçait dès lors de lui cacher les sentiments si nouveaux par lesquels elle passait, elle se gardait de témoigner une défiance injurieuse à l'égard d'un homme qui avait tenu fidèlement les engagements pris en présence d'un mourant, de faire auprès de lui, comme l'y exhortait la cousine de Lorgères, une démarche qui eût donné à son libre abandon de naguère une apparence de calcul.

Aussi, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle était enceinte, eut-elle, pendant quelques semaines, la discrétion de lui cacher son état : elle redoutait aussi que cette révélation n'abolît l'amour de Fabien. Une maîtresse n'a pas le droit d'être grosse : c'est une prérogative de la femme légitime. S'il allait regretter la venue d'un enfant, manifester l'irritation violente que produit cet aveu chez les amants vulgaires, l'hostilité naturelle envers l'être importun issu d'eux à leur cœur défendant, exprimer un doute sur sa paternité, lui suggérer l'idée d'une suppression ! Son instinct de femme d'une race féconde se révoltait à cette pensée. Si Fabien se conduisait autrement qu'un époux véritable, elle perdrait pour lui toute estime et s'éloignerait de lui pour jamais. Elle différait donc autant que possible sa confession.

Un malaise plus violent que les autres, éprouvé en présence de son amant, la dénonça. Elle était devenue très pâle, comme une coupable, à la pensée qu'il avait deviné la vérité; mais Fabien lui souriait doucement :

— Voyons, Ulrika, pourquoi te cacher de moi? Crois-tu que je n'aie pas deviné ce qui t'arrive?... Es-tu bien sûre de l'être?...

Un médecin confirma les présomptions d'Ulrika; dans un délai de cinq mois, elle serait délivrée.

— Eh bien, dit Fabien gaiement, on l'élèvera, ce crapaud batave !

Et il l'attira dans ses bras où cette femme, si calme d'habitude, pleura longtemps, d'émotion et de joie.

Dans les débuts de leur union, Lorgères n'avait pas songé à la naissance possible d'un enfant. Par la suite, il lui arrivait de se demander ce qu'il ferait en pareil cas. N'ayant aucun doute sur sa paternité, il en acceptait les charges comme une loi de nature. Mais ce ne serait remplir là qu'un devoir ma-

tériel. Ne serait-il pas soumis à des obligations morales? Cet enfant ne pouvait être déclaré à l'état civil comme né de père inconnu; ce serait un outrage qu'il n'infligerait pas à une femme irréprochable. Il serait donc obligé de le reconnaître, de signer son œuvre, d'assumer les responsabilités de la paternité.

Cette ligne de conduite suffit d'abord aux exigences de sa conscience; mais de nouvelles réflexions en troublèrent la quiétude. Cet enfant, s'il était assuré de son avenir, n'en serait pas moins un enfant naturel, traité avec défaveur par le Code; ne subirait-il pas la déchéance de la bâtardise? — « Allons donc! se disait-il, cet injuste discrédit n'est-il pas aboli dans nos mœurs? Aujourd'hui, Dumas n'aurait plus besoin de protester contre ce préjugé! Le *Fils naturel* ne fait plus recette... Qui songe à reprocher à un honnête homme sa naissance illégitime, surtout lorsque, ayant reçu le nom de son père, il hérite ensuite de sa fortune? » — Mais une objection assez forte ruinait ce raisonnement : à un homme, ce discrédit ne peut plus faire grand tort, mais s'il s'agit d'une fille! Plus que lui, elle souffrira, dans sa dot, de la réduction légale de ses droits successoraux. Nubile, l'irrégularité de sa naissance peut la faire repousser des familles rigoristes, l'exclure du monde où elle serait appelée à vivre, écarter d'elle les épouseurs. Avait-il le droit, par égoïsme, d'infliger une diminution sociale à ses enfants?... Puis il chassait toutes ces objections comme importunes, il en différait la solution. Il serait temps de songer à cela plus tard, à la naissance de l'enfant...

Pendant les mois qui suivirent l'aveu de sa grossesse, il se fit chez Ulrika une concentration d'esprit singulière. Comme presque toutes les femmes, lorsqu'elles sont mères pour la première fois, elle s'hypnotisa dans la pensée de l'enfant, se désintéressa de tout ce qui n'était pas lui. Elle voulut faire elle-même une grande partie de la layette, et l'application à ce travail manuel lui fut une sauvegarde contre les tracas de la vie inhérents à sa position fausse. Mais bientôt un souci plus sérieux vint se substituer aux anciens : la bâtardise de celui qui naîtrait d'elle l'obséda. Jusque-là, elle n'avait guère songé à cette conséquence possible de l'union

libre. Éprise de Fabien, sa faiblesse avait cédé sans résistance à l'égoïsme de l'homme qu'elle désirait obtenir. Cependant elle n'avait pas, comme tant de maîtresses, redouté l'épreuve d'une grossesse, étant d'un pays où l'on ne s'effraie pas des accroissements de famille. Elle l'avait considérée non comme un danger à éviter, mais comme un simple accident physiologique. Cet accident s'étant produit, son cerveau, par un lent et intime processus, s'était habitué à l'idée de la maternité et aux devoirs qui en résultent. Maintenant l'intérêt de l'enfant, ses droits de créature aspirant à la vie, l'absorbaient tout entière.

Les préoccupations d'Ulrika n'avaient pas échappé à l'observation de Fabien. Un jour, la voyant plus triste et plus songeuse encore que de coutume, il lui demanda ce qu'elle avait. Elle répondit, après s'être fait prier :

— Aura-t-il un père seulement, cet enfant?

— Comment, un père? Ne suis-je pas là?

— Mais un père... déclaré!

— Sans doute. Il va sans dire que je le reconnaîtrai.

Il dut lui expliquer que la reconnaissance d'un enfant naturel est l'aveu de paternité ou de maternité, constaté par acte de l'état civil ou par acte notarié, et lui dit les avantages légaux qui résultent de cette constatation authentique.

— Alors, pour que mon enfant ait droit à mon assistance et à ma succession, il faut que je fasse publiquement l'aveu de ma situation de femme non mariée?

— Il suffit, pour la mère, de se laisser nommer comme telle dans l'acte de naissance.

— Il y sera présenté comme né de mademoiselle Van Hulsteyn?

— Fils reconnu de M. Fabien Lorgères.

— Et tout le monde, conclut-elle, saura que nous ne sommes pas mariés!

— Oh! tout le monde! Le maire, qui ne nous connaît pas; l'officier de l'état civil, personnage muet, et les témoins.

Elle n'insista pas. Mais dès lors elle ne cessa de considérer l'avenir que la loi ferait à son enfant. Elle s'enquit elle-même, en des ouvrages de droit qu'elle alla consulter à la Bibliothèque nationale, du sort réservé par le code français à l'en-

fant naturel reconnu. Elle apprit que, si sa filiation lui assure, dans une proportion réduite d'ailleurs, la succession de ses père et mère, il n'y a pas de liens de famille entre lui et ses autres parents. Il reste toujours, à leur égard, entaché de bâtardise ; sa naissance le place dans un état de défaveur par rapport aux enfants issus du mariage; le seul moyen pour lui d'obtenir un traitement aussi favorable est d'être légitimé.

Forte d'une science acquise dans les livres, Ulrika s'ingénia à ramener l'entretien sur le sujet qui préoccupait sa pensée. En somme, du moment que l'enfant reconnu par son père porte le nom de celui-ci, qu'il a, sauf pour l'héritage, les mêmes devoirs envers ses parents et les mêmes droits qu'un enfant légitime, pourquoi lui infliger sans raison la déchéance de la bâtardise? Était-il juste que les intérêts de cette innocente créature fussent sacrifiés à la manie d'indépendance de son père? Puisqu'ils se considéraient l'un l'autre comme époux, en vertu de leurs libres engagements, pourquoi ne pas faire consacrer ceux-ci légalement avant la naissance de l'enfant, afin de lui épargner la honte d'être né — et à sa mère celle de l'avoir mis au monde — hors mariage? L'époque allait venir où son état se révèlerait à tous les regards. L'obligerait-il à rougir bientôt d'une maternité qui la rendrait heureuse si elle pouvait l'avouer hautement?

— Voyons, Fabien, tu es intelligent, mes raisons doivent te convaincre. Tu es bon, tu ne voudras pas qu'un être né de toi souffre par ta faute.

Lorgères se laissa ébranler. Chez les célibataires arrivés à un certain âge, l'égoïsme se concilie souvent, par un singulier amalgame, avec cette bonté raisonnée qu'enseigne l'expérience de la vie. Son individualisme n'avait pas aboli en lui la compréhension des droits de sa compagne. Il se blâmait d'avoir sacrifié à son farouche besoin d'indépendance la réputation d'une jeune fille honorable, qui dès lors avait été condamnée par les siens, repoussée par la famille de son amant, réduite à des relations équivoques. Ulrika s'était montrée épouse dévouée et fidèle, il l'estimait ; digne de lui à tous égards, son égale par l'origine, l'éducation, l'intelligence, il pouvait l'avouer sienne sans avoir à rougir de son choix comme ces amants qui, après des années de « collage » avec

une femme inférieure, finissent par épouser leur maîtresse, à l'ancienneté. Puisque celle-ci, devenue mère, se fait toujours épouser, fût-ce *in extremis*, pourquoi ne pas épargner à l'enfant la tache d'une légitimation tardive, ne pas rendre définitif le mariage à l'essai accepté par Ulrika? Reprocher de s'être librement donnée, à une femme qui n'avait été poussée ni par l'intérêt ni par le libertinage, serait d'une vilenie bien vulgaire. Si affranchie de préjugés qu'elle fût à ce moment, elle n'avait pas dû renoncer sans répugnance aux avantages des noces légitimes, pour se plier à sa fantaisie de l'*abraccio*. Sans doute il aurait pu lui opposer son consentement spontané à l'union libre, mais triompher d'une faiblesse féminine lui semblait une affectation de mauvais goût, la misérable chicane d'un odieux pédantisme. Il n'était pas tenu, après tout, comme un théoricien d'anarchie, de soumettre sa vie, et encore moins celle d'autrui, au joug d'une impitoyable logique.

Quant à lui, l'*abraccio* lui avait permis d'esquiver tous les inconvénients inséparables du mariage bourgeois, donné le temps d'éprouver sa compagne pendant plus d'une année et de faire lui-même sa « probation ». La vie conjugale, qu'il avait crue si redoutable, lui était douce et légère avec Ulrika. Pourquoi ne régulariserait-il pas, suivant la coutume corse, l'union librement contractée, et cela en galant homme, sans contrainte ni menace de *vendetta*? Cette résolution exaucerait les vœux de sa femme, assurerait l'avenir de l'enfant et, en le rattachant à la lignée légitime, réintégrerait dans la famille la mère, d'où elle était si injustement exclue. — Ce parti pris, Fabien l'annonça à son père qui l'approuva, par déférence de magistrat pour les principes de l'ordre social établi. Ce qu'ils savaient de leur belle-fille, écrivait le conseiller Lorgères, les engageait à donner leur consentement, lui et sa femme, qui se réjouissait d'être grand'mère. De son côté, Ulrika s'étant fait envoyer de Hollande les pièces nécessaires par son oncle Reynders, celui-ci la félicita de rentrer ainsi dans la règle.

Au sortir de la mairie, où ils n'avaient invité ni parents, ni amis, les quatre témoins de rigueur les ayant quittés pour retourner à leurs affaires, Fabien demanda à Ulrika, avec un sourire indulgent :

— Chère, crois-tu être plus ma femme à présent que tu ne l'étais avant cette comparution devant un fonctionnaire de l'état civil? Mes sentiments seraient restés les mêmes. Je n'eusse pas abandonné l'enfant, ni la mère, puisque je l'avais juré à ton père, à son lit de mort. Nous voici donc, nous, réfractaires aux conventions sociales, retombés sous le joug de la loi!

— S'il ne s'était agi que de moi, répondit l'épouse, je n'aurais jamais réclamé les avantages du mariage auxquels, d'avance, j'avais renoncé. Mais c'est *ton* enfant qui en profitera... Nous sommes libres, soit, — dit-elle d'une voix ferme, — mais nous n'avions pas le droit de faire un malheureux!

GEORGES SERVIÈRES

LE CULTE DES RELIQUES

Le Petit Palais des Champs-Élysées offre à l'archéologue et à la foule qui passe la plus étonnante réunion qu'on ait jamais vue des trésors religieux de la vieille France, vision subitement évoquée du moyen âge, au milieu des merveilles de l'art et de l'industrie modernes. Nos plus célèbres reliquaires sont là : les châsses de saint Taurin d'Évreux, d'Ambazac et de saint Aignan de Chartres, la croix impériale de l'abbaye du Valasse, le coffret de Pépin d'Aquitaine, le chef de saint Ferréol, le buste de saint Baudile, et, surtout, cette idole d'or, incrustée de pierreries et de camées antiques, aux grands yeux d'émail, à la physionomie sauvage, sainte Foi, la vierge de Conques.

Depuis le xe siècle, des légions de pèlerins et de malades ont défilé devant elle, et nous avons encore le journal de ses miracles, rédigé par un clerc de Chartres, au temps du pieux roi Robert, un livre qui en dit long sur les mœurs de cette rude époque. La sainte que nous avons sous les yeux ne se contentait pas de recevoir les dons de ses visiteurs, elle les provoquait ; elle apparaissait aux souffrants de ce monde et leur demandait une bague, un bracelet, un domaine, salaire de la guérison promise. Elle était propriétaire dans toute la France, jusqu'en Champagne, jusqu'en Alsace, et même à l'étranger, en Angleterre, en Espagne, en Italie.

Pour accroître les bénéfices du sanctuaire, ses moines la promenaient, de temps à autre, en Auvergne, en Limousin, en Quercy, et les donations se multipliaient, en même temps que les miracles, appelés par le peuple « les jeux de sainte Foi » !

La vraie religion du moyen âge, il ne faut pas s'y tromper, c'est le culte des reliques. Combien d'hommes de ce temps étaient capables de s'élever aux conceptions métaphysiques et morales de la doctrine chrétienne? Pour la foule, tout le divin est dans la vénération des restes des saints ou des objets qui ont servi à Jésus-Christ ou à la Vierge. On croyait que l'intervention de la divinité dans les affaires humaines se manifestait surtout par la vertu des reliques. Aussi ne faisait-on presque rien, dans la vie publique et privée, sans avoir recours à la protection ou à la garantie de ces objets sacrés.

On apporte des reliques au lieu où se tiennent les assemblées et les conciles ; sur les reliques se prêtent les serments les plus solennels, se jurent les traités entre les peuples et les conventions entre particuliers. Elles sont la sauvegarde, le palladium des villes. S'agit-il de demander à Dieu la cessation d'un fléau prolongé? On fait une procession avec exposition de reliques. Quiconque entreprend un pèlerinage lointain, un dangereux voyage, une expédition de guerre, s'en va au préalable prier un saint, voir et toucher un reliquaire. Le chevalier place des reliques dans le pommeau de son épée ; le marchand, dans un petit sac suspendu à son cou.

Une des pénitences les plus fréquemment ordonnées par l'Église, un des moyens de salut les plus sûrs, la grande source des bénéfices spirituels, était le pèlerinage au tombeau des saints. Plus le sanctuaire est loin et d'accès difficile, plus le pèlerin mérite. Les saints et les reliques sont d'ailleurs hiérarchisés, comme les puissances terrestres. Heureux ceux qui peuvent vénérer les os d'un apôtre, d'un de ces êtres privilégiés qui furent en contact avec le Christ, heureux surtout les visiteurs de Jérusalem et du Saint-Sépulcre ! Mais il n'est pas nécessaire de s'expatrier ; le chrétien trouve, en France même, des sanctuaires réputés où affluent les croyants :

Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Denis, Saint-Martin de Tours, le Mont-Saint-Michel, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Vézelai, Saint-Martial de Limoges, Notre-Dame du Puy, Rocamadour, Sainte-Foi de Conques, Saint-Sernin de Toulouse. Le pécheur s'y met en règle avec Dieu et gagne la paix de la conscience ; le malade y trouve la guérison, car les saints guérissent plus sûrement que les médecins. Le *physicus*, clerc ou juif, coûte très cher et n'est qu'un empirique ignorant. Les journaux de médecine de ce temps sont les *libri miraculorum*, les recueils de miracles rédigés dans les lieux de pèlerinage.

Les effets merveilleux des reliques ne sont pas seulement notés dans des écrits spéciaux ; ils forment une partie importante de la trame des chroniques. Les moines qui les écrivaient étaient intéressés à mettre en lumière l'efficacité des reliques d'où leur abbaye tirait sa prospérité. A Saint-Denis, Rigord omet ou indique en deux lignes des faits historiques de la plus haute importance, mais il écrit deux grandes pages sur la procession de 1191. Le roi de France, Philippe-Auguste était à la croisade ; son unique héritier, le prince Louis, atteint d'une dysenterie, donnait de graves inquiétudes. On fait venir à Paris les moines de Saint-Denis, porteurs de reliques célèbres : la couronne d'épines, un clou de la croix, le bras de saint Siméon. La procession arrive à l'église Saint-Lazare ; là, elle rencontre une autre procession gigantesque, comprenant tous les religieux et tous les clercs parisiens, avec l'évêque de Paris, Maurice de Sully, en tête, et une foule énorme d'écoliers et de bourgeois. Elle se dirige sur le palais de la Cité, où gisait l'enfant malade : avec les reliques de Saint-Denis, on lui trace une croix sur le ventre, et tout danger de mort disparaît. Quelques mois plus tard, il s'agissait d'obtenir du ciel la délivrance de la Terre-Sainte, et l'heureux retour du roi dans ses États. On se contenta, cette fois, d'exposer, à Saint-Denis même, sur l'autel de la grande église abbatiale, les corps des saints martyrs Denis, Rustique et Eleuthère. Les membres du gouvernement de la régence, la reine-mère, Adèle de Champagne, et l'archevêque de Reims, ainsi que tous les fidèles, furent conviés à cette exposition.

Toutes les églises cherchaient à se procurer des reliques,

question vitale, et le premier soin de leurs fondateurs était d'y accumuler ces précieux objets. Nous possédons une sorte de journal des acquisitions de reliques faites pour le prieuré de Tavaux (Haute-Vienne), entre les années 1180 et 1213. Il n'y a pas de documents plus curieux.

En 1181, c'est l'abbé de La Couronne, le chef de la maison-mère, qui donne au prieuré des reliques de saint Pierre, de saint Laurent, de saint Vincent et de saint Genès. L'année suivante, un ami du prieur lui signale une chapelle abandonnée, où se trouvait une très vieille châsse, pleine de reliques anonymes : on l'emporte au prieuré. La même année, un prêtre offre aux moines de Tavaux un morceau de vêtement du martyr saint Thomas, un fragment du Saint-Sépulcre, et une des pierres avec lesquelles on lapida saint Étienne. Un peu plus tard, acquisition des reliques de saint Martial, saint Grégoire, saint Hilaire, saint Germain d'Auxerre, saint Ausone, saint Eustache, saint Ferréol, saint Fronton, saint Vast et de quelques cheveux de saint Pierre. Un prévôt envoie des reliques de saint Basile et de sainte Flavie. Le fondateur de l'église de Tavaux, Aimeri Brun, qui avait été en pèlerinage à Jérusalem, fait cadeau d'un flacon de l'huile qui avait découlé d'une statue de la Vierge. De son côté, le prieur se met en quête ; il rapporte du fameux sanctuaire de saint Yrieix deux dents du prophète Amos, des reliques de saint Martin et de saint Léonard, et, par une autre série d'acquisitions, des reliques de la Légion Thébaine, de saint Priscus, des ossements, des cheveux et des fragments de robe de saint Bernard, enfin un morceau du bois de la vraie croix. Mais personne ne pouvait être comparé au cellerier du prieuré, Gérard, comme chercheur et découvreur de reliques. C'est à lui que les moines de Tavaux doivent les restes de saint Pierre, de saint Jean l'Évangéliste, de saint Saturnin, de saint Sébastien, de saint Eustelle, des saints patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Grâce à lui, l'abbaye de saint Yrieix envoie encore des reliques de saint Pierre et de saint Paul, du pape saint Sixte, de saint Laurent, de saint Nicolas et de saint Léonard. Du monastère d'Hautmont arrivent des reliques de saint Bénigne, de saint Césaire, de saint Amant et des saints Innocents.

Telles sont les reliques de provenance connue; mais le journal de Tavaux en cite beaucoup d'autres, et d'un intérêt de premier ordre pour les croyants: des morceaux de la robe de la Vierge, des cheveux de saint Étienne, un fragment de la crèche de Bethléem, un morceau du soulier de la Vierge, un peu de l'encens que les Mages apportèrent à Bethléem, des cheveux de saint Paul, un fragment de la croix de saint André et de la pierre sur laquelle s'était tenu le Christ quand il s'éleva au ciel, un doigt de saint Jean-Baptiste, une dent de saint Maurice, une côte de saint André, un fragment du cilice de Marie-Madeleine, un morceau de la mâchoire de sainte Radegonde, etc. Il faut songer que tous ces objets ont été acquis seulement en quelques années, et se trouvaient dans l'église d'un prieuré du Poitou, qui n'avait pas grande notoriété.

Les contemporains les accueillaient avec une confiance admirable; ils n'épiloguaient pas sur leur provenance et ne soulevaient pas de questions d'authenticité. Personne ne s'étonnait de ce prodigieux amas de reliques réparties en mille endroits différents, ni de l'impossibilité de concilier l'existence, dans plusieurs sanctuaires, d'un objet unique, car tout le monde avait la foi. C'était seulement dans les hautes régions de l'Église qu'on pouvait s'inquiéter du développement excessif que prenait cette forme matérielle du sentiment religieux. Innocent III essaya de le limiter, en recommandant au clergé de France de n'accepter que les objets d'une authenticité indiscutable. Les doutes et les précautions prudentes des directeurs de l'Église eux-mêmes étaient mal accueillis par la foule, et les prélats qui osaient parfois exprimer leur scepticisme couraient de grands risques. On les traitait d'ennemis de la religion et de gens tarés.

Au déclin du règne de Louis VII, en 1162, le bruit se répand tout à coup parmi les bourgeois de Paris que la tête de sainte Geneviève a disparu, volée, sans doute; elle n'est plus dans son reliquaire. Grande émotion. Louis VII entre en fureur, *immensa furoris ira exacerbatur*, et jure, par le Saint de Bethléem, que si l'on ne retrouve pas la relique, il fera battre de verges et chasser tous les chanoines de Sainte-Geneviève.

Il envoie des soldats dans l'abbaye, pour garder le trésor et les autres reliques, et ordonne à l'archevêque de Sens et à ses suffragants de procéder à une enquête. Les chanoines étaient dans la désolation, et surtout Guillaume, le prieur, qui, par sa fonction de gardien des châsses et du trésor de l'église, se sentait directement atteint.

Au jour fixé pour l'enquête, le roi et sa famille, les évêques, les abbés, une foule de curieux remplissent l'église Sainte-Geneviève. L'archevêque de Sens et ses suffragants avaient été officiellement désignés pour assister à la *révélation* du corps de la sainte. On ouvre la boîte, et l'on trouve la tête, intacte, avec les autres reliques. Le prieur Guillaume, à cette vue, ne peut contenir sa joie et entonne, d'une voix formidable, un *Te Deum* qui remplit l'église et que le peuple chante avec lui. Cet incident n'était pas prévu dans le protocole de la cérémonie. L'évêque d'Orléans, Manassé II de Garlande, s'indigne et s'écrie : « Quel est l'intrigant qui se permet de chanter le *Te Deum*, sans autorisation de l'archevêque et des prélats ? Et pourquoi cette explosion de joie ? Parce qu'on vient de trouver la tête d'une vieille femme quelconque, *vetulæ cujusdam*, que ces religieux ont placée frauduleusement dans l'écrin ! »

L'accusation était grave. Guillaume réplique avec vivacité : « Si vous ne savez pas qui je suis, ne commencez pas par me calomnier. Je ne suis pas un intrigant, mais un serviteur de sainte Geneviève. La tête que vous avez vue est, sans doute, celle d'une vieille femme ; mais on sait que sainte Geneviève, vierge toujours pure et immaculée, a vécu jusqu'à soixante-dix ans et au delà. Il ne faut pas que le doute entre dans vos esprits ; faites préparer un bûcher, et moi, la tête de la sainte entre les mains, je passerai sans crainte à travers le feu. » L'évêque se mit à ricaner en disant : « Pour cette tête-là, je ne mettrais pas ma main dans une coupe d'eau chaude, et toi, tu traverserais un brasier ! » A la fin, l'archevêque de Sens juge bon d'intervenir. Il ordonne à l'évêque de se taire et loue, devant tous, le zèle de Guillaume, son ardeur à défendre la vierge sainte. « Quant à l'évêque calomniateur — ajoute, en guise de moralité, l'auteur de la Vie de saint Guillaume, — son crime ne resta pas impuni. Quelques années après, enveloppé dans

toutes sortes d'accusations, il fut chassé de son siège épiscopal, et finit sa vie misérable par une mort qui ne l'était pas moins. »

Ici l'historien, dans son désir d'annoncer à tous le châtiment du contempteur des reliques, en a pris trop à son aise avec l'histoire. La vérité est que l'évêque d'Orléans, ce sceptique, ne fut jamais privé de ses fonctions : il resta évêque plus de vingt ans après l'incident de Sainte-Geneviève, et mourut paisiblement dans son lit.

Pour répondre à certaines attaques et tenir en haleine la ferveur des fidèles, on procédait à des *expositions* ou même à des *révélations* de reliques. On vérifiait, dans les reliquaires, la présence des restes sacrés, opération qui rassurait toujours les consciences, et l'on recherchait, sous les autels, dans les tombes, de nouveaux objets de vénération. Dans les deux cas, la solennité religieuse réclamait le concours de toutes les autorités du pays et attirait une foule énorme. L'Église, de toutes façons, y gagnait.

Il fallait veiller avec le plus grand soin sur ces précieux objets. Les propriétaires de reliques avaient à craindre les gens de guerre, comme ce petit seigneur limousin qui, en 1182, déroba à Saint-Martial le corps de sainte Ancilde et le cacha dans la chapelle de son château, *ad tutelam castri*, et aussi les voleurs, comme ceux qui enlevèrent la nuit, en 1219, du prieuré de Vic-sur-Aisne, les restes de sainte Léocadie. Le peuple ne pouvait se passer de cette sainte. On la retrouva au fond de la rivière de l'Aisne.

Il fallait se débattre aussi contre les concurrents ; car souvent plusieurs églises prétendaient posséder la même relique. L'inconvénient était léger quand les établissements rivaux étaient éloignés les uns des autres ; mais deux églises connues et voisines ne pouvaient rester longtemps en compétitions sans scandale. En 1186, on découvre à Paris, dans l'église de Saint-Étienne, trente-deux cheveux de la Vierge, un bras de saint André et la tête de saint Denis. Mais cette tête existait déjà dans la célèbre abbaye où l'on ensevelissait les rois de France. Les moines de Saint-Denis protestèrent ; en 1191, ils ouvrirent, sous les yeux des membres du gouvernement

capétien, la boîte d'argent qui contenait le corps entier de saint Denis. Ils eurent bien soin de placer la tête à part, dans un reliquaire spécial, qui resta exposé, pendant toute l'année, aux regards des pèlerins.

Cet incident leur fut d'autant plus désagréable, qu'ils avaient déjà fort à faire pour combattre une certaine opinion hostile à leur relique. Depuis Louis le Débonnaire, ils prétendaient que le saint Denis dont ils possédaient le corps était le célèbre évêque de Corinthe, Denis l'Aréopagite, converti par saint Paul ; ils ne voulaient pas que leur saint fût cet évêque gallo-romain, martyr obscur et de date postérieure, qui avait été supplicié par les païens de Montmartre, avec Rustique et Éleuthère. Ils traitaient en ennemis les sceptiques qui osaient soutenir que leur saint Denis ne pouvait être l'Aréopagite, puisque, sur la foi de documents certains, celui-ci n'avait jamais quitté la Grèce, y était mort et enterré. Pendant cinq siècles, cette question fit couler des flots d'encre et souleva des discussions acerbes. Abélard fut chassé de Saint-Denis, où il avait trouvé refuge après son malheur, pour avoir, sans ménagements, troublé les moines dans leur conviction traditionnelle. La controverse durait encore, toujours passionnée, à l'époque de Philippe-Auguste. Les doutes subsistaient, grandissaient, et la première des abbayes royales en souffrait véritablement.

Le pape Innocent III, en 1216, trouva le remède. Un de ses légats, Pierre de Capoue, avait eu la chance de découvrir en Grèce le tombeau, absolument authentique, paraît-il, de Denis l'Aréopagite, et de rapporter le corps à Rome. Innocent III en fit présent au prieur de Saint-Denis qui venait d'assister au concile de Latran, et il accompagna cette libéralité d'une lettre, datée du 4 janvier 1216, qui est un document à lire. Envoyer aux moines le corps de saint Denis l'Aréopagite, d'une provenance dûment certifiée, c'était reconnaître qu'ils ne le possédaient pas. Pour ne pas avoir l'air de prendre parti contre la tradition chère à la grande abbaye française, le pape adopte une attitude neutre, rappelle qu'il y a diversité d'opinions, fait l'historique du débat, et ajoute : « Ne voulant nuire ni à l'une ni à l'autre des convictions en présence, nous offrons à votre monastère... » il ne

dit pas le *corps* de saint Denis, ce qui trancherait le débat, mais il emploie ingénieusement un mot très vague, *pignus*, c'est-à-dire un gage, un souvenir, *sacrum beati Dyonisii pignus*. « De cette façon, dit-il, comme vous posséderez les deux corps, personne ne pourra douter que, sur les deux, vous n'ayez celui de l'Aréopagite. »

Aux difficultés de cette sorte, l'Église pouvait trouver d'autres solutions. Depuis longtemps, les moines de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, étaient en concurrence avec les religieuses de l'abbaye de Jouarre, pour la possession du corps de saint Potentien. En 1218, les reliques de Saint-Pierre-le-Vif donnèrent lieu à une exposition plus solennelle que d'habitude ; et le même jour, par un hasard providentiel, les évêques réunis à Sens découvrirent, dans le tombeau du saint, la preuve écrite que les restes offerts à la vénération des fidèles étaient bien ceux de saint Potentien.

Un démêlé semblable mettait aux prises à la fin du XIIe siècle, en Auvergne, les moines de Mozat et ceux d'Issoire. De temps immémorial, les chrétiens de l'Auvergne, et d'ailleurs, étaient persuadés que le corps de saint Austremoine, l'apôtre de l'Auvergne, reposait à Mozat. On tenait pour établi qu'en 764 Pépin le Bref avait présidé un concile à Volvic, et que les restes du saint avaient été alors solennellement transportés à Mozat, d'où on ne les avait jamais enlevés. Mais, au début du règne de Philippe-Auguste, le bruit commença à courir, dans la région, que la tête du saint était dans l'église d'Issoire. Une légende se formait, d'après laquelle, au moment de la translation de 764, un seigneur d'Aquitaine, nommé Roger, qui assistait à la solennité, aurait subrepticement détaché la tête de saint Austremoine pour la déposer dans son château de Pierre-Incise. De là elle aurait passé entre les mains des moines de Charroux, la célèbre abbaye poitevine, et, finalement, aurait trouvé un dernier abri à Issoire. Le moyen âge nous a transmis toute une littérature de récits pseudo-historiques, créés de toutes pièces pour expliquer les pérégrinations d'une relique et favoriser les prétentions d'une église. Aux yeux de nos pères, c'était un acte pieux, nullement répréhensible, que de faire passer les intérêts d'un saint ou

d'un monastère avant celui de la vérité. On excusait le faussaire par dévotion, en faveur du motif.

La légende propagée par les moines d'Issoire eut un effet désastreux pour Mozat ; ce dernier sanctuaire menaçait d'être abandonné pour l'établissement rival. En 1197, l'abbé de Mozat fit venir l'évêque de Clermont et le supplia de procéder, selon les formes légales, à la vérification des reliques de saint Austremoine. On ouvrit le coffre qui les renfermait, et le corps tout entier apparut, enveloppé de bandes de toile et de soie très serrées, « dans l'état même — dit le procès-verbal contemporain — où l'avait laissé le roi Pépin ». Les courroies portaient encore l'empreinte du sceau royal. Le doute n'était plus possible. La victoire restait à Mozat.

Ces détails nous paraissent aujourd'hui intéresser médiocrement l'histoire de France ; ils passionnaient les contemporains. Pour la société du moyen âge, il n'y avait pas d'événements plus importants qu'une exposition ou une translation de reliques, un miracle opéré sur le tombeau d'un apôtre ou d'un saint, un débat relatif à la possession d'un corps sacré. Quand les barons français et les Vénitiens eurent pris Constantinople en 1204, la France entière, remuée dans ses profondeurs, poussa comme un immense cri de joie. Était-ce l'idée qu'un empire latin se substituait à l'empire grec, et que notre féodalité allait créer, sur les rives du Bosphore et de la mer Égée, une seconde France? Non : la cause de cette allégresse débordante, c'est que chevaliers et pèlerins revenaient avec leur part d'un butin particulier, fruit du pillage en règle des églises byzantines ; il allait se faire, dans toutes les provinces, une énorme distribution de reliques d'Orient ; la quatrième croisade amenait un accroissement subit, inespéré, inouï, des richesses chrétiennes. Voilà le fait qui intéressait puissamment la foule ; et c'est précisément celui dont nos histoires générales ne parlent pas.

ACHILLE LUCHAIRE,
de l'Institut.

LE ROMAN COMIQUE

D'UN MUSICIEN ALLEMAND

AU XVIIE SIÈCLE

Il y a deux siècles, les Allemands remplissaient déjà Naples, Rome et Venise, de leurs princes, de leurs marchands, de leurs pèlerins, de leurs artistes et de leurs touristes. Mais l'Italie n'était point alors passive, comme elle l'est devenue. Elle exportait au centuple ce qu'on importait chez elle; et elle ne manquait pas de rendre à l'Allemagne les visites qu'elle en avait reçues. Elle avait profité de l'épuisement causé par la guerre de Trente Ans, pour submerger de ses œuvres et de ses artistes la Bavière, la Hesse, la Saxe, la Thuringe et l'Autriche. La musique surtout et le théâtre lui étaient livrés. Cavalli, Bernabei, Steffani, Torri, régnaient à Munich ; Bontempi, Pallavicino, à Dresde ; Cesti, Draghi, Ziani, Bononcini, Caldara, et G. Porta, à Vienne ; Vivaldi était maître de chapelle en Hesse-Darmstadt, et Torelli, en Brandebourg-Anspach. Des nuées de librettistes, de décorateurs, de cantatrices et de castrats, de violonistes et de clavecinistes, de luthistes, de flûtistes, de « chitarristes » et d'instrumentistes de toute espèce, suivaient ces chefs de file. Leur grande machine de guerre était l'Opéra, suprême création de la Renaissance à son déclin ; et leur centre de propagande était

Dresde, dont le théâtre italien, fondé en 1662, eut une gloire européenne pendant un siècle entier, jusqu'au départ de Hasse. Leipzig, la vieille ville saxonne, n'échappa point au fléau. En 1693, l'Opéra vint s'implanter chez elle, en plein cœur de l'art allemand ; ses fondateurs ne cachaient pas qu'ils voulaient en faire une succursale de Dresde ; et, en quelques années, ils eurent cause gagnée. La musique d'opéra ne se contenta même plus du théâtre; elle pénétra dans l'église, dernier refuge de la pensée allemande. Son pathétique brillant eut vite raison du sérieux des vieux maîtres : la foule se pressait à ces auditions théâtrales : les chanteurs et les élèves de la Thomaskirche, désertant leur poste, passèrent dans l'autre camp; le vide se fit autour des derniers défenseurs de la tradition nationale.

*
* *

Il y avait alors à la Thomaskirche un *Cantor* (maître de chapelle) nommé Jean Kuhnau. Cet homme, un des types les plus attrayants de génie universellement développé, comme en offraient parfois ces temps héroïques de l'art, était, dit Mattheson, « très instruit en théologie, droit, éloquence, poésie, mathématiques, langues étrangères, et musique ». Il avait passé des thèses de droit, dont l'une en grec; il était avocat; il cultivait la philosophie grecque et hébraïque, traduisait des ouvrages du français et de l'italien, et écrivait lui-même des œuvres de science et d'imagination. Jacob Adlung dit « qu'il ne sait pas si Kuhnau fait plus d'honneur à la musique ou à la science ». Cependant, comme musicien, il n'est pas douteux qu'il ne soit une des colonnes du vieil art allemand. Scheibe le regardait, avec Keiser, Teleman et Händel, pour un des quatre plus grands compositeurs allemands du siècle. De fait, il y a en lui une profondeur de sentiment, et en même temps une beauté de forme, une grâce faite de force et de clarté, qui encore aujourd'hui rendrait son nom populaire, — si le monde était capable de s'intéresser sincèrement à la musique, quand la mode ne l'y pousse point. Kuhnau fut un des créateurs de la sonate

moderne; il écrivit des suites pour clavier, qui sont des modèles d'élégance et de verve, parfois de rêverie. Il composa des poèmes descriptifs à programmes, sous le nom de *Sonates bibliques*, des cantates spirituelles et profanes, et une *Passion*, qui font voir en lui, pour tout dire, non seulement le prédécesseur direct à la Thomaskirche de Leipzig, mais, en beaucoup d'endroits, le modèle indéniable de Jean-Sébastien Bach.

Voici en quels termes il présente au public un de ses principaux ouvrages de musique. On aura quelque idée de sa bonne grâce tranquille, et de son abondante nature. Il s'excuse de la fantaisie avec laquelle sont écrites ses charmantes sonates, « *Clavier-Früchte aus 7 Sonaten* » (Fruits du clavier); et il dit qu' « il a usé de la liberté dont use la nature, lorsqu'en suspendant les fruits aux arbres, elle en donne à une branche plus ou moins qu'à une autre... Je n'ai pas été longtemps à les produire : il en a été comme en certains pays, où, grâce à la chaleur subite, tout pousse avec une telle rapidité qu'on peut faire la récolte un mois après avoir semé. En écrivant ces sept sonates, j'éprouvais une ardeur telle que, sans négliger mes autres occupations, j'en ai fait une chaque jour, et qu'ainsi cet ouvrage, que j'ai commencé un lundi, était terminé le lundi de la semaine suivante. Je ne mentionne cette circonstance qu'afin que l'on ne s'attende pas à trouver ici des qualités rares et exceptionnelles. Il est vrai qu'on ne désire pas toujours des choses extraordinaires; nous mangeons souvent les plus simples fruits de nos champs avec autant de plaisir que les fruits étrangers les plus exquis et les plus rares, bien que ceux-ci coûtent fort cher et viennent de fort loin. Je sais qu'il y a des gourmets parmi les amateurs de musique qui n'admettent que ce qui vient de France ou d'Italie, — surtout quand le hasard leur a permis de respirer l'air de ces pays. Mais mes fruits sont à la disposition de tous; ceux qui ne les trouveront pas de leur goût n'ont qu'à chercher ailleurs. Quant aux critiques, elles ne leur seront pas épargnées ; mais le poison des ignorants ne peut leur faire plus de mal qu'une rosée froide aux fruits mûrs. »

La même année (1700), Kuhnau faisait paraître ses belles et expressives *Biblische Historien*, et un roman sur

lequel nous nous arrêterons plus longuement. Il avait alors trente-trois ans. Il se trouvait seul au milieu d'Italiens et d'italianisés. Ses amis, ses élèves l'avaient abandonné. Il voyait s'écrouler le vieil art allemand, et il faisait des efforts inutiles pour arrêter sa chute. En vain il s'adressait au Conseil de la ville pour protéger l'éducation publique compromise, non seulement par la fascination de l'art étranger, mais par l'attrait des plaisirs et des gains faciles et éclatants, qui faisaient cortège à l'Opéra, et qui débauchaient la jeunesse des écoles de Leipzig. Le Conseil donnait tort à Kuhnau, et raison au succès. A la mort de Kuhnau, en 1722, l'Opéra italien régnait sans conteste sur l'Allemagne. Il semblerait qu'une telle injustice du sort aurait dû remplir d'amertume le cœur du vieux maître. Mais les artistes de ce temps ne cultivaient point leur mélancolie ; et Kuhnau semble n'avoir jamais perdu sa bonhomie joviale et goguenarde à l'égard des hommes et les choses ennemies. Il connaissait le monde, et n'était point surpris que les charlatans eussent le pas sur les honnêtes gens. « Il en est des artistes nouveaux venus dans une ville, dit-il, comme des harengs frais ; chacun veut en manger, et y dépense bien plus d'argent qu'à des nourritures plus recherchées et meilleures, qu'il est habitué à voir sur sa table. » Mais comme il était homme de foi, non seulement en religion, mais en art, il n'était pas inquiet sur le triomphe final de sa cause ; et, en attendant, il se vengeait doucement de la sottise et de l'ignorance, en les mettant en scène dans un roman satirique, intitulé : *Der Musicalische Quack-Salber (le Charlatan musical).*[1]

Ce très curieux livre, édité en 1700 à Dresde et très connu au XVIIIe siècle, ne nous était plus conservé que par deux exemplaires, l'un à la *Königliche Bibliothek* de Berlin, l'autre à la *Stadtbibliothek* de Leipzig, quand M. Kurt Benndorf eut la bonne idée de le rééditer, dans la collection des *Deutsche Litteraturdenkmale* de A. Sauer[2].

1. *Der Musicalische Quack-Salber, nicht alleine denen verständigen Liebhabern der Music, sondern auch allen andern welche in dieser Kunst keine sonderbahre Wissenschaft haben, in einen kurtzweiligen und angenehmen Historie zur Lust und Ergetzligkeit beschrieben, von Johann Kuhnau. — Dresden. Anno 1700.*

2. Berlin, Behr, 1900.

Écrit de façon un peu hâtive dans une langue alerte, claire, sous l'influence française, aux phrases courtes et vives, entremêlées de mots italiens et français, ce petit ouvrage se lit encore avec beaucoup de plaisir. Il est plein de bonne humeur, et pétille d'intelligence. Quand on le ferme, on est heureux du temps qu'on a passé en compagnie d'un esprit aussi sain, aussi droit, et aussi parfaitement équilibré. A peine quelques touches de pédantisme, la maladie de l'époque, viennent un peu gâter parfois cette aimable figure. Il y a de plus beaucoup à apprendre dans ces tableaux variés de la vie allemande au XVIIe siècle, à Dresde, à Zittau, à Leipzig, et dans les campagnes et les châteaux des environs. Ils nous éclairent sur une des plus intéressantes époques de l'histoire allemande, la rapide convalescence du pays après la guerre de Trente Ans, et la formation du grand siècle classique de la musique.

*
* *

Le héros du roman est un aventurier souabe, des environs d'Ulm, qui, profitant de l'engouement de l'Allemagne pour l'Italie, se fait passer pour Italien dans son propre pays. Il n'était guère resté qu'un an en Italie, et en posture fort humble, comme copiste ou comme *famulus* de quelques musiciens célèbres ; mais il ne lui en avait pas fallu davantage pour se persuader que le génie de ses maîtres était descendu en lui. Il se garda bien toutefois d'en faire l'épreuve en Italie, sachant, sans se l'avouer clairement, qu'il lui serait malaisé de faire accepter sa prétention à Rome ou à Venise; mais il passa les Alpes, comptant sur la naïveté de ses compatriotes, et sur leur servile respect pour tout ce qui était étranger.

Il va droit à Dresde, le centre de l'italianisme, la ville de l'Opéra. Il commence par travestir son nom; d'un sobriquet injurieux adressé à son père *(Theuer Affe*[1]*)*, il a fait un nom d'excellente famille napolitaine : Caraffa. Le travers était alors fort répandu en Allemagne, d'habiller les noms germaniques à la mode française ou latine. Kuhnau fustige ce ridi-

1. « Singe cher. »

cule avec le vigoureux bon sens de Molière ou de Boileau. « Passe encore, dit-il, pour ceux sur le dos desquels ces appellations étrangères ont été plantées par des parents ridicules; ils sont excusables de s'y tenir. Mais pour ceux qui de leur propre initiative falsifient leurs noms, et se font une race nouvelle, ils mériteraient qu'il leur arrivât ce qui advint à celui qui se nommait Riebener, et se faisait appeler M. Rapparius : quand il voulut hériter de son frère, le juge rejeta sa demande, disant que, dans la requête qu'il lui avait adressée, il s'était reconnu lui-même « incontinent » (Rapparius), et ne pouvait donc prétendre à l'héritage. — D'autres fous, en grand nombre, s'affublent de noms français. J'en ai connu un, qui s'appelait Hans Jelme. Et comme sa toilette, ses façons, tout était à la mode française, il voulut aussi y accommoder son nom. A la vérité, toute sa science en français se bornait à ces mots : « Monsieur, je suis votre très humble serviteur. » Mais il fallut absolument que son nom devînt français. Et de plus, comme il avait grand désir d'être un gentilhomme, il pensa que, tandis qu'il était en train de changer son nom, il n'était pas plus difficile de lui faire un peu de toilette, en y ajoutant la particule. Il s'intitula donc : Jean de Jelme. Mais il n'avait pas réfléchi que la prononciation allemande en ferait : *Schand-Schelm* (infâme fripon), et il devint la risée et l'objet de mépris de tous. Je voudrais qu'il en fût ainsi de tous ceux qui rougissent de leurs noms allemands, et commettent un faux pour le changer; ils mériteraient que l'Allemagne rougît d'eux en retour, et les jetât hors de ses frontières, avec les autres faussaires [1]. »

Kuhnau criait dans le désert. Il suffit à un *Theuer-Affe* de se baptiser Caraffa, et d'écorcher quelques mots d'italien, pour que le monde musical de Dresde s'empresse de l'accueillir. « Ils étaient tous de cette absurde espèce, qui pense qu'un compositeur est un niais s'il n'a pas vu l'Italie, et que l'air welsche donne aux artistes toutes les perfections, à la façon du vent de Lusitanie, qui, selon Pline, féconde les juments [2]. » Caraffa a d'ailleurs des expédients ingénieux pour

1. *Der Musicalische Quack-Salber*, c. 7.

2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 1.

réveiller et stimuler la curiosité publique. Il se fait envoyer constamment de divers points de l'Europe, des lettres aux suscriptions ronflantes : *All' Illustrissimo Signore, il Signor Pietro Caraffa, maestro incomparabile di musica,* ou bien, en allemand : *Dem Wohl-Edlen, Besten, und Sinnreichen Herrn Pietro Caraffa, Hochberühmten Italiänischen Musico, und unvergleichlichen Virtuosen.* Il se trouve de plus que l'adresse du logement est presque toujours oubliée, comme par mégarde; de sorte que le postier doit courir de maison en maison, demandant si personne ne connaît « l'Orphée de ce temps », « l'incomparable virtuose ». — Ainsi, en quelques jours, nul n'ignore plus son nom, et il est populaire avant d'avoir paru [1]. Le *Collegium Musicum* de Dresde lui envoie une députation, l'invite à assister à ses séances, lui adresse des discours de bienvenue emphatiques, comme à l'entrée d'un prince. On donne des concerts en son honneur. On le supplie d'y prendre part. Caraffa se fait prier : malgré une certaine virtuosité sur le théorbe et la guitare, son talent est des plus médiocres. Aussi se garde-t-il de le prodiguer, et il trouve toujours des prétextes pour retarder le moment de se faire entendre. Il a, dit-il, une voix admirable, mais il ne peut chanter que sur des paroles italiennes; et le Collegium ne possède que des partitions allemandes. Il a un talent de violoniste unique; mais un rival jaloux, en voulant l'assassiner, lui a estropié la main d'un coup de poignard; et il doit attendre quelques mois avant d'en faire usage. Il accepte pourtant d'accompagner un concerto au clavecin, ayant cru remarquer que la partie en était des plus simples. Mais, pour lui faire honneur, on lui donne un morceau difficile. Aussitôt il commence à critiquer le clavecin : c'est à l'art incomparable de la composition qu'il a mis tout son génie. S'il s'amuse parfois à tapoter sur le clavier, c'est qu'il y est obligé pour s'accompagner, quand il chante une de ses inventions. Mais c'est là un de ses moindres passe-temps. D'ailleurs la musique italienne pour clavier est simple, et n'a point ces complications bizarres, où se complaît le goût allemand. » Après toutes ces façons, il s'assied au clavecin, prélude par des accords par-

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 8.

faits et plats et, sous prétexte qu'il est enrhumé, place deux tabatières de chaque côté de lui. « Quand il voyait venir à la main droite des passages difficiles, il puisait tranquillement dans la tabatière de droite. Quand les traits rapides étaient à la basse, il puisait dans la tabatière de gauche. Ainsi les difficultés étaient toujours esquivées[1]. »

Kuhnau a très bien marqué la nature allemande, son mélange de candeur et de finesse, sa bonhomie à la fois lourde et narquoise. Ces braves gens qui sont venus à Caraffa avec un désir de respect et d'admiration ridicules et touchants, sont trop bons musiciens pour ne pas sentir le manque de talent du claveciniste ; mais leur indulgence s'évertue à y trouver des excuses, Il est difficile d'ébranler leur confiance ; mais dès que le soupçon commence à s'introduire dans leur honnête cervelle, rien ne peut plus l'en arracher. Ils examinent le faux Italien, sans qu'il s'en doute, avec une consciencieuse lenteur ; et quand leur conviction est faite, au lieu de s'indigner et de chasser le charlatan, ils s'en amusent doucement, silencieusement ; ils se donnent la comédie avec lui ; ils l'excitent à mentir, à raconter ses hâbleries, à étaler sa niaiserie prétentieuse ; et ils rient sous cape en feignant de l'admirer, jusqu'au moment où Caraffa, consterné, s'aperçoit qu'on le bernait depuis des semaines. C'est ainsi qu'ils l'amènent, malgré sa prudence, à trahir sa nullité, en leur montrant quelques-unes de ses œuvres ; et, pour éviter qu'il n'ait recours à son procédé habituel de composition, qui est de copier effrontément de toutes parts, ils réussissent à l'enfermer en loge, et l'observent du dehors. « Caraffa travaille de tout son corps. Il fredonne, il tambourine avec les mains, il frappe sur la table, il chante, il marque la mesure avec la tête et les pieds. Il n'est pas d'ouvrier, occupé au plus dur métier, qui peine autant que lui. Après une heure et demie, la sueur lui ruisselle sur le visage et le dos, et il n'a pas trouvé une mélodie. Il essaie de prendre la plume ; il la trempe dans l'encre ; il écrit, il rature, il trouve sa plume mauvaise, il en change plusieurs fois, il rature encore, toujours ; il noircit du papier, le déchire, recommence. Il essaie d'un autre moyen ; il se lève,

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 2.

et marche avec furie à travers la chambre, comme s'il voulait enfoncer les portes et les murs : cela pendant un bon quart d'heure. Enfin il en vient à cette superstition des joueurs malheureux, que, pour ressaisir la veine, il faut changer de place et prendre un nouveau siège. Il laisse là bancs et table, et s'assied par terre, sur le plancher. Il avait tendu à son travail toutes les forces de son corps, et il ne remarquait pas qu'il était près de midi, et que la lampe brûlait toujours... Enfin, il lui vint les mélodies de quatre *lieder* connus : *Bonsoir, jardinier*; — *Damon vint en profonde pensée;* — *Une belle dame habite en ce pays;* — *Elle repose.* — Après avoir souffert de sa pauvreté, il souffre de son abondance; il ne sait plus lequel de ces beaux airs pourrait s'adapter le mieux au texte qu'on lui a donné, et lequel surtout serait le moins reconnaissable. Il est sur le point de les tirer aux dés ; puis il se décide à les fondre ensemble, ou plutôt à les juxtaposer[1]. » On imagine quelles gorges chaudes les musiciens de Dresde font de cette niaiserie. A Leipzig, où Caraffa ira ensuite, les bourgeois et les étudiants se jouent plus cruellement de lui ; ils le mettent aux prises avec un autre musicien ridicule, ils excitent leurs fureurs burlesques, et ils finissent par les soumettre tous deux au jugement d'un tribunal grotesque, d'une mascarade mythologique et bouffonne, dont les deux sots sont dupes, et qui rappelle les cérémonies du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*[2].

Battu, berné, bafoué, Caraffa ne s'en émeut guère. « Tout autre à sa place aurait mille raisons d'être malheureux, en songeant à sa situation précaire et à sa honte. Caraffa, forcé de se sauver précipitamment de Dresde, s'en affecte aussi peu qu'un charlatan, qui est démasqué dans un pays, et qui pense : « Bah ! il y a bien d'autres pays au monde : un de » perdu, dix de retrouvés ! Il n'y a qu'à aller plus loin, et l'on » a du temps devant soi, avant que les autres villes s'aper- » çoivent de votre ignorance. Ainsi, on est toujours sûr de » ne pas se coucher sans souper et d'avoir toujours un habit à » se mettre sur le corps[3]. » Partout, sur son chemin, il use sans

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 17.

2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 45-48.

3. *Der Mus. Q.-S.*, c. 25.

façon de la table, de la cave, et du lit des *cantores*, organistes, musiciens des petits pays, qu'il éblouit par sa jactance. Il exploite largement les amateurs ridicules, les marchands ignares qui veulent passer pour connaisseurs, en régalant des artistes. Il s'installe dans les châteaux de campagne, auprès des hobereaux ennuyés qui ne sont point difficiles sur la qualité de sa musique et de ses plaisanteries; il remplit sa bourse et sa panse, jusqu'au moment où il sent qu'il commence à lasser, et où il décampe prestement, sans demander ses gages, mais en emportant parfois quelques couverts d'argent. Il dépouille de leurs économies les pauvres maîtres d'école de villages, en leur promettant de les mettre en état de devenir en un an *kapellmeister* à des cours princières; et il rit au nez des dupes, quand ils viennent ensuite lui réclamer leur argent en pleurant et jurant. Si l'un d'entre eux prend mal la plaisanterie et dépose une plainte, c'est son affaire : Caraffa sait les lenteurs des tribunaux allemands.

Enfin le fripon a un appui qui ne lui manque jamais, et qui le console de ses déboires : ce sont les femmes. Elles ne sont pas toujours séduisantes, mais elles sont toujours séduites. Bien avant *la Sonate à Kreutzer*, Kuhnau avait noté les ravages de la musique, et surtout du virtuose, sur les cœurs féminins ; et il en donne quelques traits amusants. L'épisode le plus gai et le plus développé est celui de la châtelaine de Riemelin (Hörnitz), que j'aimerais à conter, si ce fabliau, plus gaulois qu'allemand, n'était de touche un peu vive: le héros en est, d'ailleurs, un autre gratteur de luth, et Caraffa n'y joue qu'un rôle secondaire[1]. Mais Caraffa lui-même est un grand séducteur. Il a ravagé les cœurs des dames romaines, avec une sonate de son invention. « C'était un délire, une pluie d'œillades et de baisers. Jamais mon museau ne se trouva à pareille fête[2]. » A peine arrivé à Leipzig, il tourne la tête de la plus jolie fille de la ville, — belle, sage, riche, bonne musicienne, — mais qui perd tout sens et toute retenue, dès que Caraffa commence à taper sur le clavier, et à chanter de sa voix rauque. Quand le père, un gros marchand,

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 28.

2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 11.

nommé Pluto, est instruit de la chose, il est sur le point de crever de colère ; il injurie sa fille, et chasse le drôle. Mais les rendez-vous n'en continuent pas moins, la nuit, dans son jardin ; Caraffa y chante des scènes d'*Orphée*, en s'assimilant à son héros ; et la petite serait toute prête à jouer Eurydice, et à se sauver de chez Pluto, si au dernier moment ne survenait fort à propos une grande diablesse de fille de geôlier, à qui Caraffa a fait un enfant, pendant certain séjour dans une prison de Zittau, où il était retenu pour escroqueries. Elle prend le séducteur à la gorge, et réclame à grands cris le mariage. Au milieu du vacarme, la jeune « Plutonin » se sauve, et ne revient plus[1].

*
* *

Ces extravagances se déroulent dans un cadre réel, soigneusement observé : scènes de tribunal, de foire, de charlatans sur la place publique, de paysans au cabaret, de hobereaux dans leurs châteaux, de bourgeois à leur table ou à leurs affaires ; et toujours le langage et les façons de chaque classe sont notés avec humour. Au premier plan est le monde des musiciens et des étudiants. Dans chacune de ces villes saxonnes est établi un *Collegium musicum*. C'est une association de tous les musiciens de la ville, qui se réunit régulièrement une ou deux fois par semaine, dans une salle spéciale. Chacun y vient avec son instrument ; et deux des membres, à tour de rôle, sont chargés de fournir le *Collegium* de morceaux de musique : concertos, sonates, madrigaux, *arie*, etc. On y discute longuement sur l'art ; on compose sur des textes donnés ; on cause amicalement. Parfois le *Collegium* a des banquets, à la fin desquels on exécute divers morceaux, sérieux ou bouffons. Il est rare que les mêmes musiciens ne sachent pas à la fois jouer d'un instrument, et chanter. Ce ne sont point d'ailleurs des virtuoses de profession, mais souvent des bourgeois, qui ont d'autres occupations. Celui d'entre eux chez qui ils se réunissent à Dresde, est receveur des contributions[2].

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 35, 49-50.
2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 19.

La musique a aussi sa place aux Universités et dans les *Collegia oratoria*. A celui de Leipzig, nous assistons à un *Actus oratorius* sur la musique, que clôt un concert instrumental. Deux étudiants prononcent des discours, l'un pour célébrer, l'autre pour condamner la musique[1]. Et il n'est pas étonnant d'entendre louer dignement la musique par un grand musicien. Mais il est plus remarquable de voir porter contre elle des accusations qui vont profondément, et témoignent d'une vue intelligente de son temps. — « La musique, dit-il, détourne des études sérieuses ; elle prive le pays de bien des têtes qui auraient pu s'employer à son service. Ce n'est pas sans motif que les politiques la favorisent : ils le font par raison d'État. C'est une diversion aux pensées du peuple ; elle l'empêche de regarder dans les cartes des gouvernants. L'Italie en est un exemple : ses princes et ses ministres l'ont laissé infecter par les charlatans et les musiciens, afin de n'être point troublés dans leurs affaires[2]. » — Et certes, l'exemple de l'Italie est bien choisi : car, s'il est vrai que par la musique, elle ait prolongé sa gloire et étendu son influence sur l'Europe, par la musique aussi, et dans la musique, elle a achevé de dissoudre ses facultés morales et politiques. De l'Italie du XVIIIe siècle, on pourrait dire, en changeant un peu les termes, ce qu'Ammien Marcellin disait déjà de l'Italie, au moment des grandes invasions : « C'est un lieu de plaisir. On n'y entend que des musiques, et, dans tous les coins, des tintements de cordes. Au lieu de penseurs, on n'y rencontre que des chanteurs : et la vertu a cédé la place aux virtuoses. » — Ce qu'est un virtuose italien vers 1700, et le vide de son cerveau, Caraffa nous en est un exemple frappant, encore qu'un peu chargé. Rien ne l'intéresse, en dehors de la musique ; et en musique, rien ne l'intéresse, que la virtuosité. Il ne connaît pas les célèbres compositeurs de son temps ; il prend Rosenmüller pour un Italien. Il est ignare en harmonie ; il ne sait point ce que c'est qu'un *contrapunto semplice e doppio*[3]. Il ne sait que parler de son luth, ou de

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 43-44.
2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 43.
3. *Der Mus. Q.-S.*, c. 19.

son violon, ou de sa *chitarra*, et surtout de lui, de lui, de lui. Quel que soit le sujet de conversation, que l'on cause de la guerre, du commerce, d'un beau sermon, ou d'un rhume de cerveau, il trouve toujours moyen de ramener à soi l'entretien, et toujours en parlant de soi à la troisième personne : « Que fit mon Caraffa ? » « Le pauvre Caraffa »... etc.[1]. En dehors de ses concerts, le reste du monde est néant. « Il savait à peine si Londres ou Stockholm étaient en Hollande ou en France, — ou si les trônes du Nord étaient les Turcs, et les Portes Ottomanes les Espagnols. Sa cervelle était comme une armoire, dont un rayon a quelques objets, et les autres rien[2]. » La musique a produit là une sorte de monstre. Ils abondaient dans l'Italie du XVIIIe siècle. Ils ne manquent pas aujourd'hui encore, dans tous les pays.

En Allemagne, la musique n'avait pas tout à fait les mêmes dangers au XVIIIe siècle. Elle trouvait un contrepoids dans les études philosophiques ou littéraires, auxquelles on l'adjoignait souvent. On ne la pratiquait point comme une volupté vide. Il est frappant que les plus grands compositeurs allemands du XVIIe siècle, Schütz, Kuhnau, Händel, avaient reçu une éducation sérieuse, qu'ils avaient fait en particulier de solides études de droit, et même hésité quelque temps, semble-t-il, à être musiciens de profession. Un virtuose italien du XVIIIe siècle n'est qu'un grelot sonore. Chez un allemand musicien, la raison conserve ses droits, même sur la musique. Mais cette virile intelligence commençait elle-même à se laisser entamer par les séductions de l'Italie. A Dresde et à Leipzig, comme à Florence et à Rome, Kuhnau pouvait voir les princes se faire les patrons de l'art sensuel et dissolvant, qui est l'allié naturel du despotisme. Tout son roman nous est d'ailleurs une preuve de l'attraction irrésistible qu'exerçait le virtuose italien sur toutes les classes de la société. Quand Caraffa s'arrête dans une auberge de campagne, il est sûr d'y trouver la même faveur que chez les riches marchands des villes[3]. Le goût public était donc malade.

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 26.

2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 42.

3. Voir en particulier *Der Mus. Q.-S.*, c. 38.

Mais Kuhnau sentait trop sa force et celle de quelques honnêtes gens, pour être sérieusement inquiet. Il voit le mal, mais s'en amuse, certain qu'il passera de lui-même. Son optimisme sans rancune va jusqu'à prévoir la conversion des pécheurs. Caraffa, à la fin du roman, est touché par les remontrances d'un brave prêtre, et s'amende; et si ce repentir n'est pas très vraisemblable dans un tel caractère, nous lui devons du moins de nobles pages de l'auteur sur le véritable virtuose et le bienheureux musicien : « *Der wahre Virtuose und glückselige Musicus*[1]. » — Il exige beaucoup de lui. Sous le rapport musical, il veut que le compositeur soit familiarisé avec tous les instruments, et que le chanteur ou l'instrumentiste (surtout le claveciniste) soit rompu à la composition. Mais cette instruction professionnelle ne suffit point. Kuhnau désire que le compositeur ait des connaissances scientifiques générales, en particulier des mathématiques et de la physique, qui sont le fondement de la musique, « *welche gleichwohl der Music fundament ist* »[2]; il veut qu'il ait réfléchi sur son art, et connaisse les théoriciens musicaux, non seulement de son temps, mais du passé, et surtout de l'antiquité; il ne lui plaît point d'ailleurs qu'à l'exemple de Caraffa, il se désintéresse de l'histoire, de la politique, et de la vie de son temps.

Ces qualités intellectuelles ne seraient rien encore sans les qualités morales. Un virtuose ne méritera pleinement ce beau nom de *Virtù*, que si à la vertu de son art, s'ajoute celle de sa vie. Comme dit saint Augustin : « *Cantet vox, cantet vita, cantent facta.* » Que son œuvre soit consacrée, non au succès, mais à la gloire de Dieu. Il n'a pas à s'occuper du public, de son goût et de ses applaudissements. « Si tu chantes de telle façon que tu plaises au peuple plus qu'à Dieu, ou que tu cherches la louange d'un autre plus que celle de Dieu, tu vends ta voix, et tu la fais, non plus tienne, mais sienne[3]. » — Que l'artiste soit donc modeste aux yeux de Dieu; mais

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 53. 64 préceptes.

2. *Der Mus. Q.-S.*, c. 42.

3. « *Si sic cantas, ut placeas Populo magis quam Deo, vel ut ab alio laudem quæras, vocem tuam vendis, et facis eam non tuam, sed suam.* »

qu'il soit, en même temps, conscient de sa valeur. Un musicien qui est fort, et le sait, ne doit point être trop humble et vivre de façon effacée. Il ne lui est pas permis de chercher l'obscurité et la retraite, s'il a quelque chose à dire au monde. Un homme qui a des dons, et qui les tient cachés, fait preuve d'un caractère timide et médiocre, qui ne se fie pas aux grandes ailes que Dieu lui a données, pour s'envoler dans les hauteurs. Cela est le fait d'un lâche, qui a peur de la peine; et peut-être y a-t-il là aussi un mauvais sentiment de jalousie inavouée, qui ne veut point faire part aux autres de ses richesses, « comme les cerfs mourants, à ce que rapporte Pline, cachent et enfouissent leurs bois, afin qu'ils ne puissent pas servir de médecine aux hommes ». C'est assez l'habitude de la gent musicale : quand certains d'entre eux possèdent un beau morceau de musique, ils se laisseraient plutôt dépouiller de tous leurs vêtements, que d'en communiquer une note. Que l'artiste n'ait point cette économie sordide de ses biens, de ses pensées, de sa force; qu'il les répande généreusement autour de lui, sans en tirer vanité, en ramenant toute la gloire à leur source divine. Qu'il fasse tout le bien dont il est capable. Et si on ne lui en sait aucun gré, — c'est assez l'habitude en ce monde, — sa bonne conscience sera sa meilleure récompense; elle lui donnera l'avant-goût du céleste plaisir qui l'attend après cette vie, quand il sera appelé dans la chapelle du château (*Schloss-capelle*) de notre puissant Seigneur, où les anges et les séraphins exécutent des musiques d'une suavité parfaite[1]. »

*
* *

Il y a dans ces pensées, comme dans tout le livre, un équilibre de raison, une sûreté de soi, et une force cachée, qui expliquent le calme avec lequel les vieux maîtres allemands du XVIIe siècle, les Schütz, les J.-Christophe Bach, les J.-Michaël Bach, les Pachelbel, regardaient l'avenir. Ils avaient mesuré le reste du monde, et eux-mêmes. Ils attendaient

1. *Der Mus. Q.-S.*, c. 53.

leur heure. — Cette heure est venue pour l'Allemagne. Elle est passée déjà. Quel contraste entre l'inquiétude fébrile de ses artistes d'aujourd'hui, et cette tranquille et silencieuse plénitude des âges passés! Les victoires trop complètes brûlent l'âme des vainqueurs; leur première ivresse une fois tombée, elles brisent le ressort de la volonté, elles lui enlèvent sa raison d'agir. Le génie triomphant d'un Wagner a ravagé l'avenir de la musique allemande. Dans la paix puissante d'un Kuhnau, il entrait la pensée des destinées futures de l'art allemand, et peut-être, qui sait? — on aime à se le figurer — le pressentiment de son grand successeur : Jean-Sébastien Bach.

ROMAIN ROLLAND

FÊTES

AU TURKESTAN RUSSE

Les principales fêtes religieuses et profanes qui eurent lieu pendant l'hiver et le printemps de l'année dernière au Turkestan russe furent : le Jeûne du Ramazan (dans l'Asie centrale on prononce *Ramazan*, et non *Ramadan*) et les grandes prières qui le terminent; le Soli-Naou ou Nouvel-An; le Kourban-Namaz ou Prière du Sacrifice. J'ai vu ces diverses fêtes, soit à Samarkand, soit dans d'autres villes du Turkestan, et j'ai même assisté au Soli-Naou dans deux endroits différents, cette fête ayant été célébrée à Khodjent une semaine plus tôt qu'à Samarkand.

En 1899, le Ramazan commença le 12 janvier et finit le 11 février. Je me trouvais alors dans le Ferghana, à Andijan et à Marghélan, et j'ai contemplé dans ces deux villes les calmes et longues agapes nocturnes auxquelles se livrent les musulmans après les dures privations de la journée. J'y ai vu les *tchaï-khana* (débits de thé) des bazars, encombrés d'indigènes de toutes conditions, assis autour de braseros et de feux de faguettes, tandis que dehors, dans les rues et sur les places publiques, la neige couvrait le sol d'un épais manteau.

A Tachkent, j'ai assisté aux grandes prières de clôture du Ramazan, appelées Bairam-Namaz en pays turcs, et Aïd-el-Fitr en pays arabes. Elles ont toujours lieu le premier jour du dixième mois de l'année lunaire musulmane. Imposantes

comme toutes les assemblées mahométanes, elles furent particulièrement curieuses aux cimetières de Shaïk-Khan-Taour, où se réunirent au lever du soleil, et revêtus de leurs *khalat* [1] les plus brillants, des milliers et des milliers de musulmans.

Devant le portique et dans la longue allée qui lui faisait suite, la foule se pressait, plus dense encore au bord des larges bassins dont les eaux reflétaient, en couleurs étincelantes, les soies et les velours des somptueux costumes. Dans cette foule circulaient seulement quelques femmes, hermétiquement voilées par le masque de crin noir; mais les fillettes et les garçonnets richement parés étaient innombrables. Des diadèmes d'argent ouvragé, des boucles d'oreilles en filigrane, des colliers de corail, des touffes de plumes fauves placées sur la tête, sur les épaules ou même piquées au dos des robes, ornaient cette gentille jeunesse, caractérisée déjà par l'expression de gravité musulmane qui a tant de charme. Plus loin, au delà d'une légère montée, et massés çà et là aux pieds des troncs tourmentés d'arbres gigantesques, les fidèles enturbannés de blanc terminaient la prière, et ramassaient le carré de toile ou de soie sur lequel ils s'étaient accroupis, le visage tourné vers le mausolée du saint personnage enterré en ces lieux [2]. Aussitôt après la prière, hommes, jeunes gens et enfants se répandirent le long des étalages des nombreux marchands installés pour la circonstance, et qui vendaient des jouets, des gateaux et des sucreries.

Dans l'après-midi, les grands cimetières reprirent leur calme habituel, tandis que la foule se portait vers le quartier des bazars, où les fêtes durèrent pendant trois jours après la grande prière. Toutes les boutiques étaient fermées et dans les artères principales ombragées, ici comme à Boukhara, de nattes et de treillages, ce ne furent qu'allées et venues de promeneurs oisifs. Partout une foule compacte grouillait devant les *tchaï-khana* bondés de consommateurs, dont un grand nombre, suivant la mode adoptée en pays musulmans,

1. *Khalat* est un mot russe qui signifie exactement robe de chambre. Le mot indigène est *toune*.

2. Shaïk-Ayandi-Taour, émigré de Stamboul au XIVe ou XVe siècle, était un homme savant, riche et charitable. Mort en odeur de sainteté, il laissa son nom à un vaste quartier de Tachkent, ainsi qu'au cimetière où il est inhumé. Un de ses descendants fut Hodja-Akhrar, particulièrement vénéré à Samarkand.

portaient sur l'oreille des fleurs fraîches, premiers indices du printemps. Dans les rues de la ville indigène et jusque dans les larges avenues de la ville russe, on voyait un joyeux va-et-vient de cavaliers et d'*araba*.

*
* *

A Khodjent[1] — ville de 30 000 âmes, extrêmement curieuse à cause de ses vénérables fortifications qui ont subsisté, et du caractère essentiellement indigène qu'elle a pu conserver, puisque l'élément russe se borne au nombre indispensable de fonctionnaires militaires et civils — les fêtes du Soli-Naou ont lieu au bord même du Syr-Daria, dont la nappe jaunâtre coule entre la ville et une chaîne de montagnes arides.

Sur une longue étendue de terrain parallèle au fleuve, c'est-à-dire sur les berges et sur les talus, on établit pendant plusieurs jours des abris de treillages, de tapis et, dans ces *tchaï-khana* temporaires, autour de bouquets de fleurs artificielles piqués sur des tiges, la multitude sarte passe des heures sans nombre à deviser, ou à contempler les exercices des jongleurs et des saltimbanques, installés en contre-bas sur les sables qui bordent le fleuve. Ici on peut entendre ces sonneurs de trompes qui, comme au Ferghana, animent les fêtes de leur musique bruyante. La forme de leurs immenses instruments rappelle celle que Verdi a donnée à ses trompettes dans le grand défilé de son *Aïda*.

A Boukhara, les fêtes du nouvel an ont lieu à quelques kilomètres de la ville, à Sherbidine, une des résidences de l'Émir. Elles doivent y être des plus curieuses, mais elles ne sauraient lutter d'éclat avec celles de Samarkand qui se célèbrent sur le grand plateau d'Afrasiab et qui, toujours accompagnées de courses à cheval, offrent une animation extraordinaire.

Nul endroit au monde, d'ailleurs, ne se prête mieux qu'Afrasiab au déploiement de grandes fêtes populaires. Site d'une ville depuis longtemps disparue, et qui occupait une vaste étendue de collines et de ravinements entre le Samarkand actuel et le lit du Zarafchan, Afrasiab ajoute à l'imprévu de sa confi-

1. Khodjent passe pour être le point extrême des conquêtes d'Alexandre.

guration la poésie du mystère qui se rattache à son passé. Un roi, dont la personne est presque un mythe et qui, d'après les traditions, vivait au XIe siècle avant J.-C., aurait fondé Afrasiab en lui donnant son nom. Alexandre le Grand a dû voir ce qui restait alors de cette ville, et ses successeurs se sont établis là, ou aux environs.

Un immense ravin, situé à peu près à deux kilomètres de la célèbre nécropole de Shah-Zindeh, forme une large arène au pied d'une hauteur plus élevée que le reste des vallonnements voisins. On dit que là se trouvait l'antique citadelle d'Afrasiab ; mais où en chercher maintenant les restes, sous les amas de terre et de sable qui se sont agglomérés dans la suite des siècles ? En organisant des fouilles, l'on découvrirait ici des objets de la plus grande valeur. Les indigènes qui, sans faire de fouilles, se livrent, au moment des grandes pluies qui labourent le sol, à des recherches patientes, trouvent là les objets les plus divers : fragments de poteries et de figurines de terre cuite, intailles sassanides et koufiques, fragments de poteries musulmanes du moyen âge, etc. Cependant les fouilles, même les mieux entreprises, resteront toujours incomplètes, car une grande partie de l'emplacement d'Afrasiab est occupée par les vastes cimetières musulmans de Samarkand, immenses champs de tombes, dont les tumulus arrondis surgissent comme autant de taupinières, parsemées çà et là seulement de monuments isolés.

Ce grand ravin d'Afrasiab, avec son lac jaunâtre et ses collines de sable en amphithéâtre, est donc l'endroit par excellence pour les courses au bouc ou *koup-karé*, courses qui, avec les danses des *batcha*, sont les divertissements favoris des populations de ces régions.

D'origine tatare ou kirghize, les *koup-karé* sont pratiquées partout en Asie centrale. A Samarkand, elles ont lieu très souvent en hiver quand il fait beau : mais les plus intéressantes sont toujours celles qui se donnent au moment des fêtes de Soli-Naou. Les *koup-karé* s'organisent dès qu'un groupe de Sartes [1] s'est entendu pour l'achat des boucs qui en sont l'enjeu ; mais si un étranger ou un Russe fait annon-

1. On appelle *Sartes* les Musulmans d'Asie centrale, Tadjik ou Ouzbek, qui ont des domiciles fixes et des occupations sédentaires.

cer que tel ou tel jour il offrira un bouc pour une course, l'affluence sera plus considérable et le donateur verra un spectacle extraordinaire.

Des Sartes à cheval, débarrassés de leurs turbans et de leurs *khalat*, revêtus d'habits déjà usés par des courses antérieures, puis d'autres Sartes venus par centaines en simples spectateurs, à cheval ou à pied, attendent le commencement de la « fantasia ». On égorge le bouc, on lui coupe la tête, et le cadavre encore tout chaud est jeté sur un point de l'arène. Les champions se précipitent ; celui qui, le premier, a saisi la dépouille, s'enfuit au grand galop, après l'avoir placée sur sa selle, où il la maintient avec la jambe. Tous les autres le poursuivent. Dès qu'ils l'atteignent, la lutte recommence, et c'est une mêlée effroyable de chevaux harcelés et de cavaliers en furie.

La course se continue au hasard ou au gré du caprice de celui qui la mène. Les cavaliers remontent sur les hauteurs garnies de spectateurs, ou redescendent dans le creux du ravin ; souvent même ils s'engagent dans les eaux peu profondes du lac. Quelquefois la course dure fort longtemps, et elle ne se termine que quand le cadavre du bouc est devenu une masse informe. Il paraît cependant que le champion victorieux le trouve encore mangeable, car il l'emporte chez lui et l'offre en festin à ses amis.

Si un étranger veut faire monter au paroxysme la passion des cavaliers, il n'a qu'à promettre une piécette d'argent à celui qui rapportera le cadavre du bouc à l'endroit même où il s'est établi pour voir la course. Les Sartes se livrent alors à des prouesses qu'il faut avoir vues pour les croire possibles. Malgré la furie des engagements, il est rare qu'un homme ou un cheval soit gravement blessé.

Les courses les plus suivies sont celles de la semaine vouée aux fêtes du Soli-Naou, et qui ont lieu à la fin de mars, si le temps est sec. Ces fêtes, purement profanes, correspondent au début de l'année solaire musulmane, c'est-à-dire à l'entrée du soleil dans le signe du Bélier. D'origine païenne, elles furent conservées par Mahomet et se célèbrent en Perse sous le nom de Nourouz.

Pendant la semaine que durent ces fêtes, le vaste plateau

d'Afrasiab se transforme en une succursale de la ville elle-même, car la population presque entière de Samarkand y circule du matin au soir. En vingt-quatre heures les Sartes y installent une quantité innombrable de boutiques, de restaurants en plein air, de *tchaï-khana*, et on dirait un immense campement, animé par les nombreux forains qui y exploitent les jeux de toute espèce, balançoires, carrousels, roues tournantes, etc., par les joueurs de guitare, les chanteurs, les conteurs d'histoires qui, d'habitude, exercent leur industrie au Réghistan, la grande place publique de Samarkand. Afrasiab représente alors au centuple ce que le Réghistan est un jour de Bazar.

Le *Starchii-Aksakal*, ou chef de la police indigène, occupe une tente à panneaux brodés, établie sur un remblai au point de croisement des deux avenues principales du champ de foire. Il y vient tous les jours et y reçoit de nombreuses visites. Bien souvent je me suis rendu dans cette tente, allant de là regarder les courses, ou circulant au milieu de la foule en fête. J'y étais généralement seul Européen.

A la fin de la journée commençait le divertissement des danses, exécutées par les *batcha*, ces jeunes garçons qui, dans un pays où les femmes ne dansent jamais en public, remplacent les almées ou les bayadères d'autres contrées. La plupart des villes du Turkestan, de simples bourgades, et même des villages possèdent leurs troupes de *batcha* et il n'est pas de fêtes qui puissent se passer de leurs danses. Ces jeunes garçons ont de huit à seize ans; passé cet âge, ils quittent leur profession « artistique » pour embrasser une autre profession quelconque. Souvent ils sont déjà mariés à ce moment. Leurs exercices sont un mélange de danses féminines et de fantaisies acrobatiques, toujours accompagnées de musique et de chants. Pour les fêtes privées, parmi lesquelles les fêtes de circoncision jouent un rôle prépondérant, on convoque toujours les *batcha* à domicile.

A Samarkand, pendant le Soli-Naou, les danses des *batcha* prennent un caractère de réjouissances publiques et gratuites. Chacune des journées de la semaine du Soli-Naou se termine par un divertissement de *batcha* et par des feux d'artifice. La police fait évacuer la partie centrale des deux avenues, et la

foule se trouve ainsi rangée et accroupie le long des *tchaï-khana* et des boutiques, l'espace devenu libre formant une double arène à angle droit, dont la tente de l'*Aksakal* occupe le milieu. Une dizaine de *batcha*, choisis parmi les meilleurs de la ville, et répartis en trois groupes, se postent au centre et aux deux extrémités de l'arène. Les orchestres musulmans commencent leur musique de tambours et de clarinettes, et les *batcha*, à tour de rôle ou conjointement, pirouettent dans l'arène, leurs longs cheveux épars et leurs brillants *khalat* s'étalant horizontalement autour d'eux. La foule, passive, admire le spectacle comme en extase. Elle ne souligne par des murmures que son mécontentement, quand un des *batcha* ne lui semble pas mériter le silence de son approbation. De temps à autre les danseurs rentrent dans le rang et se livrent avec les musiciens à des mélopées nasillardes.

La nuit venue commencent les feux d'artifice, et c'est alors, pendant plus d'une heure, un enthousiasme extraordinaire. Par groupes éparpillés au milieu de la foule, des Sartes arrivés en bandes distinctes de divers quartiers de Samarkand, lancent tour à tour leurs raquettes et leurs fusées, tandis que les clameurs et les applaudissements des spectateurs saluent le succès de telle ou telle délégation. L'allégresse est inimaginable et d'autant plus intéressante qu'elle contraste avec l'impassibilité ordinaire

Le plus beau jour des fêtes du Soli-Naou est celui que le Gouverneur militaire choisit pour assister à ce qu'on appelle « la grande course ». Pour cette journée on construit une vaste tente aux vives couleurs sur le point le plus élevé d'Afrasiab, celui qui domine à pic le fond du ravin, et d'où la vue s'étend directement sur Samarkand et les belles montagnes de l'horizon. Dans cette tente, le chef de la police indigène et les autorités musulmanes reçoivent le Gouverneur, le Vice-Gouverneur et les principales personnalités russes de Samarkand. Une longue table est dressée dans le fond de la tente pour un « lunch » mi-russe et mi-oriental.

Comment dépeindre maintenant l'aspect d'Afrasiab en cette journée étonnante, où vingt à trente mille Sartes, entassés sur les sommets des pentes, circulant sur le haut plateau ou dans le creux du ravin, forment comme une fourmillière humaine

teintée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Chacun a revêtu ses habits de gala; les cavaliers ont mis sur leurs chevaux leurs plus belles draperies brodées; et, jusque dans les endroits les plus inaccessibles des escarpements, des indigènes de tout âge sont accrochés en grappes jaunes, roses, rouges, etc., dans l'attente du spectacle qui va avoir lieu.

Arrivé de bonne heure au sommet de la hauteur, je n'y trouvai encore que les dignitaires musulmans vêtus de *khalat* de brocart, chamarrés de décorations, et les *batcha* assis auprès d'eux avant de prendre une part active à la fête. Le *Starchii Aksakal* avait un costume merveilleux : ample *khalat* de velours pourpre, criblé de broderies en arabesques d'or et d'argent. Sur sa tête un turban de soie écrue, tissée d'or, s'enroulait en plis serrés; sa ceinture de soie verte, garnie de grosses plaques de vermeil, retenait son cimeterre de métal ciselé. Sous son *khalat* apparaissait l'extrémité du pantalon de cuir jaune, orné de broderies de couleur, et qui est le complément de son costume de cérémonie.

Les *Volostnié*, c'est-à-dire les chefs des districts environnants, étaient presque aussi parés que lui et la plupart d'entre eux portaient des décorations et des médailles russes. A un moment donné le *Starchii-Aksakal* et plusieurs *Volotsnié* quittèrent la tente pour monter à cheval et se rendre à la rencontre du Gouverneur, aux limites de la ville sarte. De loin on vit approcher, dans des nuages de poussière, les cortèges officiels. Le Gouverneur et sa famille furent reçus aux sons de l'*Hymne russe*, et la grande course commença.

Ce fut du bord même de la tente, et sur une pente presque à pic, qu'on jeta à tour de rôle les cadavres des boucs égorgés ; à mi-hauteur de cette pente, le tourbillon des champions à cheval se précipita à l'assaut, pour se disputer la première prise ou venir rapporter le trophée, en échange des présents offerts par le Gouverneur, toute une série de *khalat* chatoyants.

Je renonce à donner une idée de la splendeur du spectacle. Il faut avoir été à Afrasiab le jour de cette grande féerie, sous une lumière ardente et une chaleur d'été, pour sentir l'intensité de la mise en scène et du site dans lequel elle se déroule, comme une évocation des Mille et une Nuits...

*
* *

Le Kourban-Namaz eut lieu vers la fin d'avril, le dixième jour du dernier mois de l'année lunaire musulmane. Cette « prière du sacrifice », ou « grande fête », évoque l'idée des Pâques bibliques, car les musulmans, se souvenant d'Abraham et d'Isaac, sacrifient à ce moment des moutons et organisent de grands festins après les prières spéciales, dont la plus imposante se tient dans le beau jardin de Namaz-Ga.

Pendant plusieurs jours les Sartes se convient à tour de rôle et ils ont fort à faire pour se rendre à toutes les invitations qu'ils ont reçues, comme pour recevoir chez eux les nombreux hôtes qu'ils ont invités Le Sarte qui offre ce repas à ses voisins et connaissances prévient le *Piatidéciatnik*, c'est-à-dire le chef de son quartier, et celui-ci transmet les invitations par l'office du *muezzin*. Un Sarte invite aussi directement ses amis, et, quand il en a beaucoup, il est obligé de faire de nombreuses visites. Pendant la réception, le maître de la maison se tient debout à l'entrée de sa cour, ayant à ses côtés le chef et l'*Iman* de son quartier. Sans participer lui-même au festin, il répond aux saluts des arrivants et des partants, leur souhaite la bienvenue, ou les remercie de l'avoir honoré de leur visite. Les serviteurs, avec l'aide du *muezzin*, s'acquittent du service. Dans les départements des femmes, il y a des réceptions analogues.

Au parc de Namaz-Ga (ce mot signifie lieu de prières), ordinairement si calme et abandonné, l'animation commence dès le lever du soleil. Mais elle ne dure qu'une partie de la journée, les Sartes étant tous trop occupés pour festoyer en plein air comme pendant les fêtes du Soli-Naou.

A Namaz-Ga, comme à Afrasiab, on installe une foire dans l'avenue principale du jardin et, tout autour du bassin, les *tchaï-khana* s'établissent sous les arbres immenses, qui leur font des dômes d'ombre. Des pièces de feutre et des tapis couvrent le sol, et, entre les branches, des velums de couleur dessinent des abris pittoresquement drapés.

Le cadre est tout autre qu'à Afrasiab, car ce parc verdoyant, avec ses arbres fruitiers, ses peupliers et ses platanes,

donne une impression plus intime. Au milieu de la verdure fraîche des gazons et des hautes futaies, sur laquelle se détachent les riches costumes des hommes et les parures des enfants, chaque groupe devient un délicieux tableau.

Ici encore je n'aperçus aucun étranger dans l'assistance et, seul de mon espèce, je vis le jardin se remplir petit à petit de la foule des fidèles, tous réunis quand arriva la brillante chevauchée du cortège de l'*Aksakal*. La prière commença aussitôt. Je la contemplai à une certaine distance, pour me pénétrer du captivant spectacle que j'avais sous les yeux.

Depuis le bassin jusqu'à la façade de la mosquée, des milliers de Sartes occupaient les dessous des arbres, à travers le feuillage desquels se jouait la lumière matinale. Sur la large terrasse et sous les arcades de la mosquée elle-même, d'autres Sartes innombrables garnissaient les nattes, étalées à leur intention. Sur la gauche, au premier rang, on voyait une civière recouverte de draperies blanches et portée par des Sartes. Elle contenait la dépouille d'un vieux musulman, mort le matin même dans une modeste maison du quartier voisin. Depuis longtemps malade et sentant sa fin prochaine, il avait supplié Allah de lui permettre de mourir à l'aube de cette belle journée. Dieu ayant exaucé son vœu, la famille du défunt, avant de le conduire à sa dernière demeure, l'avait apporté au seuil de la mosquée.

Quand, au cours de la prière générale qui fut suivie d'une prière spéciale pour l'âme de ce vieillard, — si favorisé par la grâce du Très Haut, — toute cette assemblée se prosterna face à terre, pendant quelques minutes, aucun bruit ne vint troubler le recueillement suprême. Et regardant, abîmée dans la méditation, cette foule où se confondaient les représentants de toutes les classes sociales d'un pays, j'admirai ces Asiates simplistes, dont les croyances immuables se perpétueront à travers les générations futures, aussi sûrement qu'elles ont été transmises aux générations actuelles, comme un gage de bonheur terrestre et comme une promesse de félicité future.

HUGUES KRAFFT.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LA

« Ét
vième
idéalist
et des
d'aujou
dédaigr
la poés
En ces
avec pr
critique
aux tal
A trav
surpren
et dem
renseig
de ce
gravur
œuvres
passe e

LE

Sous
raconte
subtile
les pre
les hom
jusqu'à
en nous
un être
t-elle p
geuse et
comme
aux pire
absolue
retrouve
pable d
autour d
ne peut
d'une es
est de ces
sans man

LE SE

C'est,
acteur et
d'autobiog
M. de M
motifs qu
conduite
le Seize-M
tique et
maréchal
scène des
des partis
au recul d
trice et lib

LIVRES NOUVEAUX

LA PEINTURE ALLEMANDE AU XIXe SIÈCLE,
par le **marquis de la Mazelière.**

« Étudier la peinture allemande du dix-neuvième siècle, c'est étudier comment l'Allemagne idéaliste d'autrefois, l'Allemagne des philosophes et des poètes, est devenue l'Allemagne réaliste d'aujourd'hui, soucieuse des sciences exactes, dédaigneuse de la philosophie, moins sensible à la poésie vague et plus désireuse de bien-être. » En ces quelques lignes, l'auteur nous indique avec précision l'idée directrice de cette étude. Sa critique sagace et pénétrante ne s'en tient pas aux tableaux et aux dessins qu'il nous explique. A travers les œuvres des maîtres il cherche à surprendre le secret d'une évolution nationale et demande surtout à la connaissance de l'art des renseignements sur la société. C'est dire l'intérêt de ce bel ouvrage, accompagné de trois cents gravures hors texte et où sont reproduites les œuvres les plus parfaites des artistes que l'auteur passe en revue.

LES HISTOIRES AMOUREUSES D'ODILE,
par **Jacque Vontade.**

Sous forme de mémoires, l'auteur nous raconte et analyse avec une précision délicate et subtile toute la vie intime d'une femme, depuis les premiers troubles qu'éveillent en son cœur les hommages un peu gauches d'un petit cousin jusqu'à cette fatigue devant l'avenir que laissent en nous les désillusions trop cruelles. Odile est un être compliqué et complet : aussi souffre-t-elle plus qu'une autre. Mais elle est courageuse et volontaire : son cœur seul est faible, comme celui de toutes les amoureuses ; mais, aux pires minutes de détresse, elle garde une absolue clairvoyance. Après les révoltes, elle se retrouve encore douloureuse, mais forte, incapable d'une lâcheté, même pour prolonger autour d'elle quelques apparences de joie. On ne peut se défendre, quand on ferme ce livre, d'une estime profonde pour l'héroïne, car elle est de ces rares êtres qui manquent leur bonheur sans manquer leur vie.

LE SEIZE-MAI ET LA FIN DU SEPTENNAT,
par **M. de Marcère.**

C'est, comme le dit l'auteur, le livre « d'un acteur et d'un témoin ». C'est aussi un chapitre d'autobiographie, et c'est un acte politique. M. de Marcère explique en grands détails les motifs qui le guidèrent, et qui commandèrent la conduite du Centre Gauche, dans la lutte contre le Seize-Mai. Il conduit cette histoire anecdotique et analytique jusqu'à la démission du maréchal de Mac-Mahon, jusqu'à l'entrée en scène des partis extrêmes, jusqu'au triomphe des partis démocratiques, jusqu'à l'effacement et au recul définitif de la République « conservatrice et libérale ».

CORRESPONDANCE DE PASQUIER QUESNEL,
Prêtre de l'Oratoire,
sur les affaires politiques et religieuses de son temps,
publiées avec des notes par **madame Albert Le Roy.**

Le janséniste Pasquier Quesnel quitta volontairement la France en 1684, pour ne pas signer le formulaire qui condamnait ses doctrines. De Bruxelles, où il rejoignit son maître Antoine Arnauld, puis d'Amsterdam, il fut pendant trente-quatre ans, par ses écrits et son infatigable correspondance, l'âme de la résistance janséniste contre le roi, les évêques de cour et le pape. Sainte-Beuve, qui connaissait les lettres de Quesnel, en souhaitait et en réclamait la publication. Madame Albert Le Roy a extrait avec infiniment de tact et de soin des innombrables papiers qui sont aujourd'hui au séminaire vieux-catholique d'Amersfoort, l'essentiel de ces lettres, celles qui sont, sur l'histoire politique et religieuse du temps, une mine admirablement riche de documents familiers et sincères.

LES THÉATRES DE LA FOIRE (1660-1789),
par **Maurice Albert.**

On trouvera dans ce livre tout le détail de la lutte acharnée et amusante que soutinrent les forains contre les acteurs de la Comédie-Française. Tandis que ceux-ci représentaient des tragédies et des comédies selon les règles de l'*Art poétique*, les autres ne voulaient que divertir le public, et l'on se pressait joyeusement au préau Saint-Gervais, au faubourg Saint-Laurent et au boulevard du Temple pour écouter et applaudir leurs parades et leurs fantaisies. De là toute une littérature pittoresque, où se distinguèrent les Lesage, les Piron, les Favart, les Sedaine, pour ne citer que les plus célèbres parmi les fournisseurs ordinaires de messieurs les forains. M. Maurice Albert analyse les pièces les plus caractéristiques de ce curieux répertoire.

RASTATT. — L'ASSASSINAT DES MINISTRES FRANÇAIS, LE 28 AVRIL 1799,
d'après les documents inédits des Archives impériales et royales de Vienne, par le **capitaine Oscar Criste,**
traduit de l'allemand par un ancien **Officier supérieur.**

Les lecteurs de la *Revue* connaissent une partie de ces documents ; ils ont lu l'interrogatoire, devant le conseil de guerre de Villingen, des officiers qui commandaient les hussards auxquels l'opinion commune des historiens attribue, depuis cent ans, l'inexplicable meurtre des plénipotentiaires français. Les nombreux et instructifs documents que les Archives autrichiennes de la Guerre ont récemment publiés jettent sur cette étrange affaire une lumière imprévue. Le capitaine Oscar Criste les a soumis à un examen critique vivant et ingénieux, et il est très bien qu'une traduction exacte mette à la disposition du public français ce livre dont la lecture est singulièrement attachante.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 14006-6-00. — (Encre Lorilleux).